



HAL
open science

La notion de rumeur en information-documentation : Un état des lieux.

Thomas Rescan

► To cite this version:

Thomas Rescan. La notion de rumeur en information-documentation : Un état des lieux.. domain_shs.info.educ. 2019. mem_03354827

HAL Id: mem_03354827

https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_03354827v1

Submitted on 26 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Master MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention second degré

Parcours : Documentation

**La notion de rumeur
en information-documentation :
un état des lieux**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

en présence de la commission de soutenance composée de :

Sonia Bernardet, directrice de mémoire

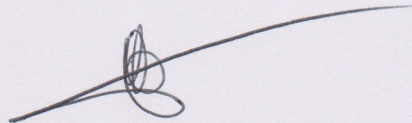
Pascal Duplessis, président du jury

soutenu par
Thomas Rescan,
le 21 octobre 2019

Engagement de non plagiat

Je, soussigné(e) Thomas Rescan..... ,
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document
publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur
ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai
utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :



Sommaire du mémoire

Introduction	p.1
PREMIÈRE PARTIE - APPROCHE THÉORIQUE SUR LA RUMEUR	
1.1. Les contours scientifiques de la rumeur	p.3
1.1.1. Bruit, clameur, ineptie : un détour par la littérature	p.3
1.1.2. Psychopathologie et contrôle des foules : combattre le virus-rumeur	p.6
1.1.3. L'explication par l'interprétation : les significations de la rumeur	p.9
1.1.4. Une norme communicationnelle : la raison sociale de la rumeur	p.13
1.2. L'armature technique du fait rumoral	p.22
1.2.1. Lorsque les journalistes font l'emploi de la rumeur	p.22
1.2.2. Hypersphère et nouvelles énonciations de la rumeur	p.27
1.3. Rumorologie, complotologie : l'amalgame des phénomènes	p.36
1.3.1. Les raisons du complot, les raisons du complotisme	p.36
1.3.2. La condensation numérique des rumeurs de complot	p.42
1.4. Le traitement scolaire de la « rumeur » dans le secondaire	p.51
1.4.1. L'approche éducative « victimation » : le ragot-harcèlement	p.51
1.4.2. Les approches disciplinaires : la rumeur <i>versus</i> l'information	p.56
1.4.3. La rumeur : un objet d'étude en information-documentation	p.67
1.5. Le cadre théorique de la recherche	p.72
1.5.1. Analyse conceptuelle de la rumeur	p.72
1.5.2. Problématique et questions de recherche	p.83

SECONDE PARTIE – MÉTHODOLOGIE DE LA COLLECTE DES DONNÉES

2.1. Sélection d'un corpus de séances pédagogiques	p.86
2.1.1. Pourquoi faire le choix d'un corpus de séances ?	p.86
2.1.2. Où chercher ? Le choix des sites web	p.86
2.1.3. Quoi chercher ? Les termes de la requête et le type de contenus	p.90
2.2. Méthode d'analyse du corpus	p.92
2.2.1. Modèle de grille de recueil de séance/séquence pédagogique	p.92
2.2.2. Méthode de résolution pour chaque question de recherche	p.93
2.3. Présentation des résultats bruts	p.97
2.3.1. Dans quel contexte pédagogique et avec quels élèves la rumeur est-elle abordée ?	p.99
2.3.2. Existe-t-il des documents d'appui qui font explicitement référence à la rumeur ?	p.109
2.3.3. Quel est le réseau notionnel développé dans le corpus retenu ?	p.112
2.3.4. Quelle est la place de la rumeur et quelles sont ses caractéristiques notionnelles ?	p.116
2.3.5. Quels sont les objectifs d'apprentissage rapportés à la didactisation de la rumeur ?	p.129
2.3.6. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « victimation » ?	p.132
2.3.7. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « complotisme » ?	p.136
2.3.8. Quelles perspective ces différentes approches donnent-elles à la rumeur ?	p.141
2.3.9. Quel rapport ont les caractéristiques notionnelles de la rumeur avec ses propriétés scientifiques ?	p.156

TROISIÈME PARTIE – SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. Synthèse et analyse des résultats	p.161
3.2. Limites de l'enquête et perspectives de la recherche	p.179

3.3. Essai d'une exploitation pédagogique de la rumeur	p.181
Conclusion	p.185
Documentographie	p.188
Table des illustrations	p.196
ANNEXES	
Annexe A - La contextualisation pédagogique	p.200
Annexe B - L'emprise de la rumeur et son traitement	p.209
Annexe C - Relevé du réseau notionnel issu du corpus	p.214
Annexe D - Relevé des caractéristiques notionnelles de la rumeur	p.220
Annexe E - Relevé des objectifs d'apprentissage liés à la rumeur	p.225
Annexe F - Correspondance caractéristiques notionnelles/propriétés scientifiques	p.228

Introduction

La rumeur est un terme du langage commun, utilisé de manière fréquente dans une pluralité de domaines : journalisme, sciences humaines et sociales ainsi que monde politique. Son emploi intervient à l'occasion de faits dont la médiatisation pose le problème de la véracité des informations rapportées. Mais qu'entend-on derrière le mot ? La rumeur s'avère difficilement saisissable lorsque l'on entreprend un instant d'en faire le tour. Ses caractéristiques ne vont pas de soi alors même que sa récurrence est patente dans les médias mais également au sein de l'institution scolaire. Des textes prescriptifs la mentionnent pour en faire la critique puisqu'elle y est voisine de la désinformation et des *fake news*. Plus encore, son traitement didactique récent invite à s'interroger sur les raisons de sa présence au sein d'un corpus notionnel qui concerne tout particulièrement le professeur documentaliste. Expert « dans le champ des sciences de l'information et de la communication » pour reprendre le contenu de sa circulaire de mission (Bulletin officiel n°13 du 30 mars 2017), celui-ci peut donc juger la rumeur digne d'intérêt. Mais qu'en fait-il au juste ? Quel regard pose-t-il sur un objet polysémique disputé par les regards scientifiques, réapproprié par l'École et pourtant banal, au sens où tout un chacun paraît au premier abord s'entendre sur ce qu'est une rumeur ? En somme, pourquoi son étude aurait-elle un intérêt dans le développement d'une culture informationnelle que doivent s'approprier les élèves ?

C'est l'objectif de ce mémoire : rendre compte de l'état des lieux didactique (contexte pédagogique, réseau conceptuel, caractéristiques, objectifs d'apprentissage) d'une notion complexe et en mesurer les différences et les similitudes tant avec les propriétés scientifiques qui en ont construit la forme depuis plus d'un siècle qu'avec les injonctions ministérielles qui en récupèrent la force évocatrice dans le cadre d'enjeux citoyens.

PREMIÈRE PARTIE

-

APPROCHE THÉORIQUE SUR LA RUMEUR

1.1. Les contours scientifiques de la rumeur

1.1.1. Bruit, clameur, ineptie : un détour par la littérature

« Aussitôt que les constructeurs virent leur embarcation flottant sur la Bérézina, ils s'y jetèrent du haut de la rive avec un horrible égoïsme. Le major, craignant la fureur de ce premier mouvement, tenait Stéphanie et le général par la main ; mais il frissonna quand il vit l'embarcation noire de monde et les hommes pressés dessus comme des spectateurs au parterre d'un théâtre.

- Sauvage ! s'écria-t-il, c'est moi qui vous ai donné l'idée de faire le radeau ; et je suis votre sauveur, et vous me refusez une place.

Une rumeur confuse servit de réponse. Les hommes placés au bord du radeau, et armés de bâtons qu'ils appuyaient sur la berge, poussaient avec violence le train de bois, pour le lancer vers l'autre bord et lui faire fendre les glaçons et les cadavres »¹.

Dans cet extrait de la nouvelle *L'Adieu* écrite par Honoré de Balzac, le mot rumeur équivaut à une clameur collective que produit un groupe de soldats épouvanté par la perspective de leur mort prochaine. Le radeau qu'ils ont construit flotte cahin-caha au milieu des flots glacés du fleuve russe, et voilà qu'on les insulte, pis encore, qu'on veut alourdir leur transport au mépris de son équilibre. Ce sens particulier donné au mot renvoie au tapage d'une foule, souvent lié à un mouvement de mécontentement, comme c'est le cas chez Balzac. C'est là l'emploi premier donné au mot de rumeur lorsqu'il apparaît en France au XIII^e siècle. En revanche, le terme latin dont il dérive, celui de *rumor*, signifie « bruit qui court » sous sa forme accusative *rumorem*². C'est cette acception qui prévaut davantage aujourd'hui, bien que sa signification française initiale demeure en partie puisque le bruit est un produit à l'énonciation indistincte, liée donc à l'idée d'une forme impétueuse naturelle³ ou humaine, la foule en l'occurrence, sans quoi il n'advierait pas.

Ainsi que le remarque le sociologue Philippe Aldrin, « l'imputabilité de la rumeur est diluée dans l'anonymat, dans le nombre »⁴. On ne sait d'où provient la rumeur, c'est son propre, et on ne sait où elle va, ni par quels moyens exacts. Tout au moins s'accorde-t-on pour en faire un phénomène dangereux, et ce, pour deux raisons liées l'une à l'autre. La première fait de la rumeur une communication obscure, qui outrepassse l'identification claire des individus s'en faisant l'écho et empêche d'attribuer nettement les responsabilités des mots, des maux dirait-on, qui circulent. De là

1BALZAC (de) Honoré, *Adieu* [e-book], Paris, Arvensa Éditions, 2014 (éd. augmentée), p.30.

2PAILLARD Bernard, « L'écho de la rumeur », *Communications*, 1990, n°52, p.125.

3Les craquements, bruissements, crépitements, clapotements que produisent les éléments : « Un jour que la pluie l'avait surpris, il s'attarda au-delà de toute prudence, bercé par les craquements de son feu et la rumeur de l'eau sur les planches du toit ». TOURNIER Michel, *Le Roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, 1984 (rééd.), p.270-271.

4ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005, p.17.

découle le second bémol car la rumeur ayant une origine incertaine, le discours qu'elle renferme est de prime abord invérifiable donc considéré sinon comme faux, à tout le moins comme douteux.

Nicolas Gogol propose avec sa nouvelle *Le nez* un passage sur l'enflement de bruits qui agitent la population pétersbourgeoise. Il y est question d'un nez en vadrouille, échappé du visage d'un colonel bien contrit de cette absence soudaine. Tandis que les curieux commentent la nouvelle et croient voir l'organe olfactif aux quatre coins de la ville, quelques esprits distingués regardent avec dédain ce vain fourmillement :

« Un monsieur s'indignait hautement : comment, en un siècle aussi éclairé, pouvait-on propager de telles sornettes ? Et pourquoi le gouvernement n'y mettait-il pas bon ordre ? »⁵

La bonne société s'écrie devant l'indigence de la rumeur, reflet d'une certaine bêtise humaine propre à scinder les individus entre ceux qui en usent et y participent et ceux qui la rejettent. Tous peuvent bien dire la tenir en horreur mais il n'est pas jusqu'au héros de l'histoire, le colonel éprouvé, de se précipiter jusqu'au magasin où le nez, disait-on, avait fait son apparition. Et lui, devant la fausseté de la nouvelle, de s'écrier finalement : « A-t-on idée de répandre des bruits aussi ineptes, aussi invraisemblables ? »⁶.

Du mensonge à des menaces plus graves, il n'y a qu'un pas, qui tient à l'ampleur que prend la rumeur une fois diffusée. Elle devient force et s'impose au détriment de celui qui en est victime. Dans *L'Automne du patriarche* de Gabriel García Márquez, c'est le patriarche en question qui, d'un simple geste inaccoutumé, provoque une réaction en chaîne :

« [...] il se retrouve dans la salle du conseil des ministres en train d'entendre comme toujours sans comprendre, sans écouter, en train de subir un rapport soporifique sur la situation fiscale, quand soudain quelque chose se produisit, le ministre des Finances s'interrompit, les autres le regardaient lui par les lézardes d'une carapace fendillée par la douleur, il se vit désarmé et seul au bout de la table de noyer le visage tremblant d'avoir été surpris au grand jour la main sur le poitrine dans son piteux état de président à vie, sa vie se brûla aux braises glaciales des yeux d'orfèvres de mon compère le ministre de la Santé, des yeux minutieux qui semblaient l'examiner intérieurement tandis que mon compère faisait tourner la léontine de sa montre gousset en or, attention dit quelqu'un, ce doit être une attaque, mais lui avait déjà posé sur la table de noyer sa main de sirène durcie par la rage, ses couleurs étaient revenues, il cracha en paroles une rafale mortelle d'autorité, vous auriez voulu que ce soit une attaque, salopards, poursuivons, ils poursuivirent mais ils parlaient sans s'écouter pensant qu'une chose grave devait le tenailler pour que sa rage fût si grande, on le chuchota, le bruit couru, on le montrait du doigt, regardez que lui est-il arrivé pour qu'il se tienne ainsi le cœur, ses coutures ont craqué murmurait-on, la rumeur se répandit qu'il avait fait appeler d'urgence le ministre de la Santé et que celui-ci l'avait trouvé le bras droit posé comme une patte d'agneau sur la table de noyer et ordonnant coupez-moi ça compère, humilié par sa triste situation de président en larmes, mais le ministre lui avait répondu mon général cet ordre je ne l'exécuterai pas devrait-on me fusiller, avait-il dit, je vaux mon cher que votre bras. Cette version et beaucoup d'autres sur son état circulaient chaque jour plus affirmatives [...] »⁷.

⁵GOGOL Nicolas, *Nouvelles de Pétersbourg*, Paris, Gallimard, 1979 (réed.), p.229.

⁶*Ibid.*, p.228.

⁷GARCÍA MÁRQUEZ Gabriel, *L'Automne du patriarche*, Paris, Grasset, 2003 (réed.), p.69-70.

Il est question de « versions » construites à partir d'une situation réelle. Cette situation est interprétée d'une façon précise par les témoins de la scène qui s'imaginent déjà la passation de pouvoir. Ces versions sont autant d'histoires imaginaires dont le récit passe clandestinement de langue en langue pour ne pas que ces locuteurs subissent le courroux du patriarche.

La tableau est sombre, seule clarté du reste qui particularise la rumeur au premier abord. Ainsi décrite, elle paraît ravalée au rang de phénomène fondamentalement mauvais dans sa forme (les moyens employés pour sa circulation) et dans son fond (le message destructeur pour autrui). Se détache donc en filigrane la question de l'intention derrière laquelle circule une information à la véracité douteuse. Une image peu flatteuse en définitive, qui tient à son étymologie tourmentée et au jugement porté sur l'utilité de la rumeur et son utilisation dans le monde social.

Au vrai, le regard que nous portons sur la rumeur demeure largement tributaire de ce que la science a produit comme réflexions en la matière et l'on manque justement d'une description consensuelle rendant compte de tous les aspects de la rumeur⁸. Elle a été l'objet de nombreuses publications émanant de sphères scientifiques diverses depuis plus d'un demi-siècle⁹. Celles-ci donnent lieu à des approches plurielles qui ont construit en l'étoffant progressivement la rumeur, substituée ou distinguée des termes du champ lexical voisin qu'elle subsume dans le langage commun : ragot, commérage, légende moderne, on-dit, *etc.* Sans les décrire par le menu, il semblait essentiel de retracer ces jalons qui ont multiplié les points de vue apportés sur la rumeur depuis plus d'un demi-siècle. En établissant cette cartographie succincte, nous entendons ainsi dévoiler les théories qui « font » la rumeur afin d'en tirer à terme toutes les propriétés qui la définissent.

Trois « écoles » se distinguent : la première envisage la rumeur comme une propagation irraisonnée et s'appuie notamment sur des modélisations mathématiques pour mieux la cerner et l'éradiquer ; la seconde étudie le contenu de la rumeur dans une démarche interprétative qui aspire à lui donner son sens profond ; la dernière se concentre sur les modalités d'échanges et les stratégies intersubjectives qui font de la rumeur un mode d'expression ordinaire.

⁸C'est le propre des sciences sociales qui « délimitent des spécialités, ou des objets d'études, ou des angles d'approche, sans jamais réunir le consensus des spécialistes ». FURET François, *L'atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982, p.10

⁹ALDRIN Philippe, « Penser la rumeur. Une question discutée des sciences sociales », *Genèses*, 2003, n°50, p.126.

1.1.2. Psychopathologie et contrôle des foules : combattre le virus-rumeur

« La rumeur est née en 1902 »¹⁰ écrit Pascal Froissart, au moment où le psychologue allemand Louis William Stern élabore le premier protocole expérimental exclusivement dédié au phénomène de rumeur. En singularisant cet objet par des caractéristiques amenées à devenir pérennes, il se détache de l'acception sonore constatée avec l'écriture balzacienne par exemple, qui faisait de la rumeur un bruit incertain et évanescent. Celle-ci devient une manifestation dont toutes les données sont soumises à l'analyse et au calcul dans le cadre de travaux pratiques durant lesquels un message initial est transmis de sujet en sujet réunis en une chaîne d'individus. À cette manifestation minutieusement décrite et étudiée, Stern donne le nom de rumeur. D'où la confusion originelle entre « le dispositif et le concept »¹¹, confusion d'autant plus patente que les travaux immédiatement postérieurs s'inscrivent dans la même veine. Les plus importants d'entre-eux sont entrepris dans le contexte de la seconde guerre mondiale par deux psychosociologues américains, Leo Postman et Gordon Allport. Du point de vue de son sens, ils conçoivent la rumeur comme une anomalie du système construite sur des peurs qu'il convient de combattre coûte que coûte¹². Faute d'informations délivrées par les instances autorisées, la population trouve comme parade à son ignorance l'élaboration de bruits qui vont en s'amplifiant si le silence institutionnel perdure. Du point de vue communicationnel, on y voit là un phénomène entropique du système social. Lequel système se délite par manque d'informations officielles car le piaillage irréfléchi du peuple ne saurait se substituer à la parole des personnes éclairées, entendre par là ceux à qui échoit le pouvoir.

Conçue comme un produit prédictible dans son fond et sa circulation, perspective déjà amenée avec Stern, la rumeur est étudiée en laboratoire dans le cadre d'expériences qui entendent reproduire à moindre échelle la vie et la mort du on-dit. Voilà l'audacieux postulat de ces cliniciens ès rumeurs qui combinent à leur visée positiviste une épaisseur politique. Il s'agit en dégageant ses lois générales de faire taire les rumeurs qui désorganisent le corps social et font craindre la propagation d'idées séditeuses ou démoralisantes. Grande est alors la tentation de voir dans la rumeur le spectre de la désinformation fomentée par quelque officine ennemie maniant à loisir une population passive. D'où l'intérêt d'une propagande gouvernementale desservie par les *mass media* afin d'aiguiller le citoyen dans ses prises de décision. Cette seringue hypodermique¹³ au contenu savamment dosé oppose à la rumeur la contre-rumeur, stratégie qui consiste à court-circuiter le

10FROISSART Pascal, « Historicité de la rumeur. La rupture de 1902 », *Hypothèses*, 2001, n°4, p.322.

11*Ibid.*, p.324.

12ALLPORT Gordon, POSTMAN Leo, *The Psychology of Rumor*, New York, Henry Holt & Co., 1947.

13Nous empruntons ici l'expression qu'utilise le sociologue américain Harold Dwight LASSWELL dans son livre *Propaganda in the World War* (1927).

message initial. Dans le cadre de l'affrontement idéologique entre pôle américain, allemand et soviétique, l'« obsession du contrôle »¹⁴ prime sur toute autre considération.

Une telle conception inquiète de l'humanité trouve ses assises théoriques dans les œuvres de Gustave le Bon et Gabriel Tarde. Nés au XIX^e siècle, ces deux psychologues redoutent la désorganisation du peuple sous les effets conjugués de la paupérisation ouvrière, de la perte du sentiment religieux et du discrédit d'un régime parlementaire entaché par les scandales mettant en cause ses membres. Autant de facteurs qui font craindre des soulèvements populaires d'importance, phénomènes que le Bon et Tarde décrivent comme hautement dangereux car l'individu mêlé au groupe perd justement son caractère singulier et est en conséquence capable de faire en collectif ce que seul il n'aurait pas un seul instant songé :

« [...] l'individu en foule acquiert, par le fait seul du nombre, un sentiment de puissance invincible qui lui permet de céder à des instincts que, seul, il eût forcément réfrénés. Il sera d'autant moins porté à les réfréner que, la foule étant anonyme, et par conséquent irresponsable, le sentiment de la responsabilité, qui retient toujours les individus, disparaît entièrement »¹⁵.

Mais pour que la population se mette en branle, il faut un meneur dans lequel elle se reconnaisse, en lequel elle puisse croire. La puissance du verbe y est capitale car celui qui le détient endosse ce rôle de chef, suivi inconditionnellement dans ses faits et gestes par cette masse humaine anonyme et irraisonnée qu'on nomme foule: « quand ses meneurs cessent de [tenir la foule] *in manu*, quand elle cesse d'entendre leur voix, elle s'échappe »¹⁶. Dans ces conditions, le meneur peut suggérer une rumeur dont le contenu mobilise les individus autour d'intérêts communs.

On distingue là l'intérêt que peuvent revêtir les apports des penseurs français pour les études psychosociales postérieures. Si la foule est une unité à la logique propre, mue par la parole d'un guide, il est nécessaire d'être ce guide là. Et ce transfert d'autorité passe par le contrôle des rumeurs car « vouloir contrôler les rumeurs, c'est également vouloir avoir le contrôle du groupe, de la foule psychologique qui les partage »¹⁷.

Si l'on dresse le bilan de l'approche behavioriste américaine, la rumeur est en définitive « une affirmation générale que l'on présente comme vraie, sans qu'il y ait de données concrètes pour

14ALDRIN Philippe, « Elle se plaisait à inonder les peuples de mille rumeurs diverses », *Geste*, 2011, n°7, p.87.

15LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Édition Félix Alcan, 1905 (réed.), p.21.

16TARDE Gabriel, *L'Opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989 (réed.), p.12.

17HOUDREMONT Charles, « Rumeur et psychologie des foules Problèmes définitionnels et analyse comparative des mécanismes de transmission de la rumeur et de la psychologie des foules », Mémoire de maîtrise en Communication, sous la direction de VOLCKRICK Élisabeth, Louvain-la-Neuve, Université de Louvain-la-Neuve, 1999, p. 64.

vérifier son exactitude »¹⁸. Du point de vue de son contexte d'émergence et des modalités de sa circulation, la rumeur est plus précisément une parole :

1. se rapportant à l'actualité ;
2. en temps de crise ;
3. en l'absence d'informations officielles suffisantes ;
4. transmise oralement par des individus concernés par son contenu...
5. ... dont le volume s'amointrit et le contenu se transforme à mesure de sa circulation.

Ces énoncés ne sont pas faux en soi. Il a ainsi été largement démontré que le public ne partage que ce qui le mobilise¹⁹. En outre, l'inquiétude face au mutisme des communications officielles ou la déceptions de ses conclusions lorsqu'elles adviennent poussent ce public à se réapproprié un événement au moyen d'un récit suffisamment porteur de sens. De même qu'abondent les exemples en matière de rumeurs qui se sont transformées au gré de leur circulation spatiale et temporelle. Mais ces conclusions limitent le phénomène rumoral à une communication « malade », analogie commune qui associe la rumeur à un virus infectant le corps social au moment où celui-ci est affaibli. Pourtant la rumeur persiste sans qu'il y ait présence d'agents pathogènes, c'est à dire hors époque tumultueuse, sans catastrophe majeure. De plus, le virus s'inocule de manière prévisible ; devient impuissant après immunisation de la victime ; contamine quiconque ne l'est pas. Or la rumeur circule de manière imprédictible ; ressurgit en dépit (ou à cause) des précautions prises ; se transmet aléatoirement selon l'individu qui la reçoit²⁰.

La méthodologie employée est dès lors critiquable : si la rumeur n'est pas un virus que le praticien réduirait à néant au moyen d'une injection d'anticorps, comment peut-on ambitionner de simplifier leur complexité à un seul dispositif d'analyse ? Ayant connu les affres de la première guerre mondiale en tant que soldat, l'historien Marc Bloch résume ainsi le problème des observations rumorales : « Quand il s'agit d'états de conscience collectifs, l'étude expérimentale, en particulier, est pratiquement inconcevable »²¹. Il y a là cécité quant à la complexité du phénomène. Cécité résultant d'un paradigme intellectuel sous le prisme duquel des chercheurs entendent modeler la matière sociale à leur convenance, comme s'ils en étaient eux-mêmes émancipés du fait de leur vue

18Selon **ALLPORT** et **POSTMAN**, cité dans **DELOUVÉE** Sylvain, Rumeurs et théories du complot [vidéo en ligne], 25 janvier 2012. Disponible à https://www.canal-u.tv/video/universite_rennes_2_crea_cim/rumeurs_et_theories_du_complot.11587

19« [U]ne forte implication semble favoriser un traitement plus systématique du message ». **TAFANI** Éric et *al.*, « Rôles de l'implication et des émotions dans le traitement et la diffusion d'un message : une approche expérimentale des rumeurs », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2006, n°70, p.15.

20**FROISSART** Pascal, « Le corps dans les rumeurs visuelles sur l'internet », *Esprit*, 2009, n°3, p.190.

21**BLOCH** Marc, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Éditions Allia, 1999 (rééd.), p.18.

surplombante. Ils excluent *de facto* qu'une autorité politique, scientifique, médiatique -les trois évoluant de concert- puisse être concernée par la rumeur autrement qu'en étant son sujet naturel (la population souffle des bruits sur des thématiques qu'elle ne comprend pas et qui la fascinent) ou bien son disséminateur habile selon une stratégie bien définie (la population croira la rumeur qu'on lui apporte et se montera docile car les mécanismes profonds qui la meuvent sont connus).

Ce regard moral et condescendant justifie la démarche décrite plus haut. Démarche pratique puisqu'en prise directe avec et sur le réel, idéologique car agissant sur une foule dont la déraison supposée oblige à l'encadrement, nomothétique parce que présumant sans failles les principes édictés.

Mais les rumeurs ne sauraient demeurer une préoccupation cantonnée au seul domaine de la surveillance politique, sans quoi on perdrait beaucoup à leur compréhension. Pour mieux les cerner, il existe d'autres points de vue possibles, parmi lesquels le dégagement des significations de la rumeur par l'étude conjointe de son contenu et de son référentiel, c'est à dire de son contexte.

1.1.3. L'explication par l'interprétation : les significations de la rumeur

En France, il existe depuis la fin des années 60 un certain nombre de chercheurs qui se sont focalisés sur le contenu de la rumeur. Ils ont en commun d'avoir travaillé à la manière d'ethnographes en investissant le terrain pour accumuler les données sur différentes rumeurs²². Ce travail prend en compte la zone d'impact géographique de la rumeur, ainsi que la dimension temporelle de celle-ci. La moisson des récits auprès des individus interrogés implique une certaine prudence de méthode, qui se traduit dans le vocabulaire employé (le mot rumeur ayant une connotation négative, on lui préfère celui d'anecdote par exemple²³). En résulte une typologie rumorale, qui se décompose en six thématiques²⁴. Pour les illustrer, nous proposons ci-dessous des exemples concrets qui seront exploités dans les sous-parties suivantes :

- **les nouvelles technologies** : En 2004, une rumeur portant sur des numéros de téléphone tueur apparaît au Nigéria : accepter l'appel se traduirait par une hémorragie subite entraînant la mort. Un certain nombre de numéros sont impliqués, vis-à-vis desquels une ignorance prudente s'impose. Le

²²CAMPION-VINCENT Véronique, RENARD Jean-Bruno, *100 % rumeurs : codes cachés, objets piégés, aliments contaminés... La vérité sur 50 légendes urbaines extravagantes*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2014 (rééd.).

²³RENARD Jean-Bruno, « L'étude des rumeurs ». Dans ROUQUETTE Michel-Louis (dir.), *La pensée sociale*, Toulouse, ERES, 2009, p.144.

²⁴ *Ibid.* p.147-148.

bruit se répand dans les pays voisins puis réapparaît deux ans plus tard en Asie. Une trentaine de nations seront en tout concernées²⁵.

- **les étrangers** : C'est un travail de sape qui a conditionné le génocide des Tutsis en 1994. Ces derniers ont été violemment attaqués par des rumeurs dont le contenu porte les quatre sous-domaines décrits par Jean-Bruno Renard, soit : le territoire (présence injustifiée au Rwanda) ; la sexualité (homosexualité latente des hommes, séduction vénale des femmes) ; la violence (barbarie des tutsi, grands castrateurs et éventreurs) ; la nourriture (pratiques anthropophages)²⁶.

- **la nature sauvage** : La présence d'une bête sauvage au Touquet fut abondamment commentée à l'été 1986²⁷. Elle fit se perdre en conjectures les autorités sur la nature de l'être (chat haret ou encore mâtin de Naples) et émut les cryptozoologues, prompts à étoffer d'une nouvelle espèce la taxonomie animale.

- **la violence urbaine** : La thématique actuelle des attentats peut y figurer. Après les attentats du 11 septembre 2011, une histoire a circulé selon laquelle une femme aurait rapporté à un homme son porte-feuille dans le métro. Lequel homme, pour la remercier, lui aurait conseillé de ne pas prendre les transports en commun le jour d'Halloween. Après vérifications auprès des autorités, il s'agissait d'un intégriste fiché comme tel²⁸.

- **l'évolution des mœurs** : La ville d'Orléans est secouée en 1969 par une rumeur fondée sur la disparitions de jeunes filles dans des cabines d'essayage de magasins de prêt à porter. Elle est une résurgence de récits semblables apparus depuis une dizaine d'années dans d'autres villes de France. Elle ressurgira par la suite, jusqu'au tournant des années 1990.

- **le surnaturel** : On peut placer ici les rumeurs faisant état de manipulations mentales et d'expériences commises sur l'homme par des extra-terrestres, dont l'existence supposée ou non a été l'objet de nombreux témoignages depuis la « date fondatrice »²⁹ qu'est l'affaire de Rosswell en 1947 (crash au Nouveau-Mexique d'un objet volant non identifié).

On peut tirer quelques éléments de compréhension de ces études éparées. En premier lieu le contenu des rumeurs vient souvent piocher dans plusieurs catégories à la fois. Ainsi les rumeurs sur les disparitions d'enfants peuvent tenir du registre de l'étranger (l'inconnu hors la cité) comme celui de l'évolution des mœurs (individualisme moderne) ou encore des nouvelles technologies

25 **BONHOMME** Julien, « Les numéros de téléphone portable qui tuent. Épidémiologie culturelle d'une rumeur transnationale », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2011, n°21, p.125-150.

26 Éléments recueillis dans le livre de **DUMAS** Hélène, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014, 364 pages.

27 **BARLOY** Jean-Jacques, « Rumeurs sur des animaux mystérieux », *Communications*, 1990, n°52, p.209-211.

28 **TAÏEB** Emmanuel, « De quelques rumeurs après le 11 septembre 2001 », *Quaderni*, 2003, n°50-51, p.5-22.

29 **POULAIN** Sébastien, « La fabrique des extraterrestres », *Mots. Les langages du politique*, 2010, n°92, p.64.

(mauvaise rencontre sur les réseaux numériques). Les rumeurs zoologiques mentionnent quant à elles des animaux au biotope le plus souvent extérieur au lieu d'où le bruit circule : les crocodiles des égouts new-yorkais, les pseudo-chiens vrais rats géants ramenés des îles exotiques par exemple. La bête du Touquet dont il est question plus haut a d'ailleurs été assimilée à une panthère noire, animal « étranger » qui gonfle la rumeur d'un second registre thématique.

Secondement, les rumeurs dont il est question dans ces travaux font référence de manière évidente à la légende urbaine, plus correctement appelée légende contemporaine. Celle-ci est un récit transnational construit sur un cadre narratif solide, que les variations d'époque et de lieu ne désagrègent jamais lorsqu'elle ressurgit à la faveur d'une discussion soudaine. Il est question dans la légende d'une intrigue, de personnages, d'actions et d'une myriade de détails évolutifs aboutissant cependant à une conclusion nette qui prend le plus souvent la tournure d'une chute à l'histoire drôle ou horripilante qui la précède. Il faut encore préciser que rumeur et légende contemporaine seraient un seul et même phénomène distingué par le fait que la première est une émanation de la légende mais réduite à un énoncé qui « peut se développer, s'authentifier, s'incarner dans un récit »³⁰, en somme, se cristalliser durablement pour devenir légende contemporaine. La sociologue Françoise Reumaux écrit à ce propos :

« La rumeur va ainsi se faire archéologue. Elle va puiser dans le musée de la mémoire d'un groupe les éléments significatifs, horreurs ou joyaux, coups d'éclats ou coups de Jarnac qui, constituant autant de précédents, vont lui permettre d'apparaître comme la répétition d'une série inaugurée depuis longtemps, ou comme la réactualisation d'un événement ayant déjà eu lieu [...] »³¹.

Plus encore, ces thématiques prégnantes entretiendraient pour partie un lien avec une pensée mythique, faite de figures incessamment réactivées sous des atours contemporains. De la sorte, la rumeur ne serait qu'un avatar actif des archétypes³² qui sont l'héritage plus ou moins conscient d'une communauté donnée³³. C'est ainsi que le sociologue Jean-Noël Kapferer traduit les hypothèses mobilisées à propos de la disparition des appelés du contingent de Mourmelons durant la décennie 1980. La rumeur porte sur un mercenaire sadique ayant enlevé des jeunes gens dans un environnement boisé. Soit, si l'on traduit les données en termes folkloriques, eux-mêmes issus des

30RENARD Jean-Bruno, *op. cit.*, p. 141.

31REUMAUX Françoise, *Toute la ville en parle. Esquisse d'une théorie des rumeurs*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9.

32Au sens du psychanalyste Carl Jung, l'archétype est un « Symbole primitif et universel appartenant à l'inconscient collectif de l'humanité et se concrétisant dans les contes, les mythes, le folklore, les rites *etc.* des peuples les plus divers ». « Archétype », dans *Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], CNRS et Université de Lorraine, 2004. Disponible à <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1353654495>

33PAILLARD Bernard, « L'écho de la rumeur », *op. cit.*, p.133.

archétypes, un ogre ayant ravi aux regards des jeunes gens pour les soumettre aux rites initiatiques concluant la fin de l'adolescence³⁴.

Enfin, de manière plus fonctionnelle, la rumeur traduit un mécanisme de réponse à une situation d'anomie sociale. Dans son étude sur la rumeur d'Orléans³⁵, le sociologue Edgar Morin explicite les peurs collectives (anonymisation de l'individu dans la foule et érotisation du corps féminin) qui fixent et rendent vivace le récit de disparitions mystérieuses de jeunes filles dans des cabines d'essayage. La rumeur exprime donc les angoisses de la population vis-à-vis des transformations du monde moderne, angoisses qui prennent définitivement sens face à la passivité suspecte des autorités. Près de deux décennies plus tard, les tracts alertant sur l'existence de dangereux tatouages au LSD sont à prendre comme une double critique du déferlement d'images « Disney » sur lesquelles les parents n'ont plus de contrôle (américanisation du monde), et au-delà, de la banalisation de drogues non culturellement admises³⁶. Ailleurs, les rumeurs sur l'existence des extraterrestres sont des éléments faisant partie intégrante d'une « remise en ordre du chaos symbolique contemporain »³⁷, qui passe par un attrait religieux nouveau pour des phénomènes dont le caractère ineffable laisse supposer « un ailleurs » explicatif de la complexité du monde.

La rumeur apparaît et disparaît donc au gré des secousses sur lesquelles les individus portent leurs représentations communes dans une tentative d'explication réconfortante. Ce faisant, la rumeur ramène sporadiquement sur le devant de la scène sociale des motifs hiératiques issus des âges premiers de l'humanité. Les oublis, ajouts et accentuations des énoncés qui circulent sont des adaptations comprises dans un environnement global. Il en va de la rumeur dite « du portefeuille » qu'on voit surgir après les attentats du 11 septembre. Elle n'est que la dernière émanation d'une légende contemporaine qui réapparaît sporadiquement à plusieurs décennies d'intervalle selon un « signifié » identique mais des motifs différents en fonction du contexte auquel elle se rapporte³⁸.

Cette école de pensée continue donc de voir dans la rumeur un mécanisme de réponse à une situation de crise, en cela elle adopte la même posture psychologisante que les devanciers américains. Toutefois, elle l'interprète autant que faire se peut, en la passant au crible des catégories

34 **KAPFERER** Jean-Noël, « Les disparitions de Mourmelon. Origine et interprétation des rumeurs », *Revue française de sociologie*, 1989, vol.36, n°1, p.81-89.

35 **MORIN** Edgar, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, 1982 (réed.), 252 pages.

36 **RENARD** Jean-Bruno. « Les décalcomanies au LSD », *Communications*, 1990, n°52, p.11-50.

37 **POULAIN** Sébastien, *op. cit.*, p.64.

38 Ainsi durant la seconde guerre mondiale, il s'agit d'un officier allemand qui prévient son infirmière française que les troupes occupantes massacraient la population en quittant la ville. **TAÏEB** Emmanuel, *op. cit.*, p. 5-6.

« légendaires » et au-delà encore des mythes étudiés par les anthropologues des peuples premiers, afin d'en tirer la substantifique moelle, c'est à dire son sens profond. La rumeur ici n'est plus une incongruité qui mène la foule au délire mais un produit collectif qui renferme « un message caché, une morale implicite, qu'un travail d'interprétation doit dégager » écrit à ce propos Jean-Bruno Renard³⁹.

Pour séduisants qu'ils soient, ces fondements théoriques se risquent à l'écueil de la sur-interprétation selon plusieurs chercheurs contemporains. « À trop vouloir forcer la méthode des associations, à trop vouloir interpréter la réalité dans ce qu'elle a de plus anodin, on risque en effet de tomber dans les travers de la cabale ou de la numérologie »⁴⁰ écrit Pascal Froissart. La catégorisation systématique des rumeurs passe ainsi par l'étude de précédents couplée à celle du contexte local duquel elles émergent. Cette « mise en boîte » se risque alors à une classification exagérée de tous les bruits propres à une actualité immédiate. Elle crée finalement l'événement plus qu'elle ne le révèle, en donnant une épaisseur significative à n'importe quel commentaire.

Cette traduction laborieuse en termes psychosociaux tend également à dédaigner ce qui nous intéressera dans notre troisième et dernière sous-partie, à savoir « la question des rapports différenciés (croyance, incrédulité, indifférence, ignorance) que les acteurs sociaux entretiennent avec les [rumeurs] »⁴¹. Car la rumeur est aussi le moyen par lequel je communique avec d'autre que moi et ce sont les normes communicationnelles qui méritent maintenant d'être interrogées.

1.1.4. Une norme communicationnelle : la raison sociale de la rumeur

Arrivé à ce point, on peut à bon droit s'interroger sur ce qui distingue la rumeur du commérage. Ce que la bienséance interdit naturellement dans une conversation de bonne tenue, les deux semblent y plonger sans vergogne en empruntant des itinéraires plus tortueux. Les deux fonctionnent parce qu'elles suscitent un intérêt mutuel entre le locuteur qui en fait le récit et le récepteur aux oreilles grandes ouvertes. De même, commérage et rumeur se fondent sur des informations non attestées, souvent négatives, et sont vouées en apparence, et seulement en apparence, à l'exécration publique. Mais la première concentre son feu sur des individus en nombre réduit dont les actes et les attitudes sont jugées négativement. Sans être réductibles aux thématiques socialement réprouvées, le commérage verse volontiers dans le registre de la curiosité graveleuse et des fascinations malsaines, que le ragot soit proximal (concernant l'entourage proche des personnes

³⁹RENARD Jean-Bruno, *op. cit.*, p. 138.

⁴⁰FROISSART Pascal, *La rumeur : histoire et fantasmes*, Paris, Belin, 2002, p.183.

⁴¹ALDRIN Philippe, « Penser la rumeur... », *op.cit.*, p.133.

qui l'échangent) ou distal (concernant des personnes connues indirectement par leur médiatisation, telle célébrité par exemple). Il est « un bavardage évaluatif concernant des individus [...] qui apparaît dans un contexte de formation, de modification et de maintien d'un réseau social [...] »⁴². Production du quotidien qui puise sa matière dans l'horizon de l'existence ordinaire, le ragot honteux est sauvé *in extremis* par le jugement moral qui conclut le récit⁴³. En cela, il se rapproche de la légende contemporaine dont la critique sociale sous-jacente, extirpée par les soins du psychosociologue, justifie l'existence.

La rumeur, quant à elle, semble aller au-delà du commérage par la multitude des individus qu'elle implique et qui la font circuler d'une part, d'autre part par un horizon thématique non restreint aux simples comportements des individus et à leur jugement. Elle ne se limite pas à ce bruit de couloir selon lequel Mme X., dont tout le monde sait la vertu, a encore trompé son malheureux mari. Mais la rumeur, on l'a dit, ne se réduit pas non plus à la légende moderne : elle n'est pas seulement le pénultième dérivé du crocodile nageant dans les eaux saumâtres des égouts de New-York.

On en appellera aux travaux du psychosociologue Michel-Louis Rouquette pour sortir de l'impasse dans laquelle nous mène une description formelle de la rumeur. Il est le promoteur de ce qu'il a nommé la pensée sociale, comprendre par là « la pensée quotidienne (celle qui s'exprime dans les conversations, l'évocation des souvenirs, la transmission des rumeurs, les passions des foules) [...] »⁴⁴. Cette pensée ne s'exerce que collectivement et suit une logique non scientifique, propre à la vie que les humains éprouvent et mènent ensemble jour après jour. C'est dans le cadre de la pensée sociale que doit se comprendre la rumeur, en tant qu'elle en est une expression traduite par quatre traits⁴⁵ : **1.** l'implication des sujets ; **2.** l'instabilité du message ; **3.** l'attribution du message ; **4.** la négativité du message.

Si de telles propriétés avaient déjà été relevées dans les décennies précédentes (la gravité des rumeurs, la déformation, la motivation intrinsèque nécessaire à l'individu pour en faire le partage), Rouquette a permis la formalisation d'un modèle général en combinant entre-elles ces différentes propriétés, joignant ainsi utilement le contenu de la rumeur aux moyens de son transport, avec comme pivot déterminant l'individu lui-même communicant au sein d'un groupe social.

42DIFONZO Nicholas, BORDIA Prashant, « Rumeurs, ragots et légendes urbaines. Contextes, fonctions et contenus », *Diogène*, 2006, n°213, p.40.

43BAZIÉ Isaac, « Texte littéraire et rumeur. Fonctions scripturaires d'une forme d'énonciation collective », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.67.

44ROUQUETTE Michel-Louis (dir.), *La pensée sociale, op. cit.*, p.4.

45ROUQUETTE Michel-Louis, « Le syndrome de rumeur », *Communications*, 1990, n°52, p.119-121.

L'individu est **impliqué** dans la transmission de la rumeur parce qu'il la juge en premier lieu digne d'intérêt : elle apporte un élément neuf, une information reçue comme telle. C'est pourquoi la rumeur a une « prétention à l'actualité »⁴⁶ et révèle toujours « quelque chose, n'apportant ni du déjà-vu ni du déjà-dit »⁴⁷ même si elle peut puiser ses motifs dans des récits plus anciens. Mais un élément neuf ne saurait suffire, il faut encore que cet élément soit utile par rapport au système idéologique auquel on se réfère et aux représentations qu'on se fait des choses. Ainsi, il ne faut pas sous-estimer la portée politique que peuvent revêtir les rumeurs. Non pas en tant que messages propagés par une force ennemie pilotant en sous-main une population passive, comme il était coutume de l'imaginer avec l'école américaine, mais bien plutôt comme des énoncés partagés par une communauté pour s'exprimer à propos du temps présent. Loin de la communication malade d'une société déliquescence, la rumeur peut être vue comme un moyen détourné pour une population bridée dans son expression d'investir par le verbe un terrain auquel on lui refuse encore l'accès, celui du politique. Lorsqu'elles subvertissent par la seule force de la langue l'ordre en place, les rumeurs constituent donc une forme commode d'expression de l'opinion publique. Cependant, les pratiques démocratiques traduites en actes par le vote n'empêchent pas leur persistance, dans le cadre d'un combat, d'une opposition menée contre une voix officielle, jusqu'à devenir parfois l'émanation d'une mémoire collective à contre-courant que l'on se refuse à voir disparaître⁴⁸. Mais la rumeur n'est pas l'apanage des petits, des faibles face aux puissants. Elle est un système qui gagne indistinctement tous les milieux, y compris les acteurs du monde politique, constituant « peut-être même un habitus professionnel »⁴⁹ caractéristique des usages quotidiens de l'information.

Le professeur de littérature Josias Semujanga écrivait il y a quinze ans : « On s'interroge plus sur les causes que sur le fonctionnement de la rumeur comme récit parmi tant d'autres »⁵⁰. Peut-être faut-il voir aussi dans le fait de transmettre une rumeur une motivation extrinsèque à son contenu, un ressort tenant au simple plaisir de la narration. Livrer une bonne histoire, et partant, se mettre en scène au sens où l'entend le sociologue Erving Goffman à propos de la présentation quotidienne de

46 **FROISSART** Pascal, « La rumeur ou la survivance de l'intemporel dans une société d'information », *Recherches en communication*, 1995, n°3, p.64.

47 **REUMAUX** Françoise, « Traits invariants de la rumeur », *Communications*, 1990, n°52, p.154.

48 « En réactualisant constamment le souvenir de l'événement dans le présent dans une perspective d'avenir, la rumeur maintiendrait une mémoire saillante portée par des groupes en présence. Elle deviendrait alors une forme de stratégie pour lutter contre une menace d'un oubli collectif, réel ou imaginaire ». **DEMOURES** Amélie, « Lieux de rumeurs, lieux de co-mémorations. Vers la reconstruction d'un passé. Le cas d'AZF », Thèse de doctorat en Psychologie Sociale, sous la direction de **HAAS** Valérie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2015, p.137.

49 **ALDRIN** Philippe, « L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots. Les langages du politique*, 2010, n°92, p.30.

50 **SEMUIJANGA** Josias, « La rumeur : Une parole en acte ? », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.5.

soi⁵¹. La rumeur est le moyen par lequel on attire à soi les regards et « [l]es intentions du colportage s'avèrent alors très variées : convaincre, effrayer, amuser, distraire, épater l'auditoire »⁵². Enfin nous insisterons sur le caractère clandestin de la rumeur : elle est une communication réalisée entre individus qui se connaissent⁵³, n'est pas approuvée et, par son message et par sa transmission, est marquée du sceau du secret. Or le médiologue Daniel Bougnoux rappelait récemment : « Quoi de plus séduisant que d'avoir des secrets ? »⁵⁴. Quelle que soit leur teneur, la puissance qu'on retire de ses secrets tient au fait qu'on a le choix ou non de les dévoiler. Mais ce dévoilement est une mesure personnelle qui s'insère dans une logique propre déterminée par chaque individu. Cette liberté est intimement associée à l'idée de pouvoir d'après le philosophe Jean-Louis Dufays :

«[C]'est parce que le plaisir qu'on éprouve à la diffuser et à la relayer tient aussi au fait qu'elle touche à des secrets: or, divulguer un secret est une autre manière efficace de se donner du pouvoir. Plaisir de la communauté retrouvée, plaisir du secret divulgué telle pourrait bien être la double clé de la jouissance rumorale »⁵⁵

La rumeur va me permettre de revendiquer une ligne idéologique claire ou plus prosaïquement être profitable à l'estime que je me porte, l'une et l'autre considérations ne s'excluant pas, bien au contraire. Pour ces raisons, la satisfaction que l'on a à partager la rumeur nous conduit à ne pas vérifier la véracité des informations dont il est question. Dans cette perspective, il serait vain de penser que la rumeur se propage parce ceux qui la partagent croient en elle (c'est à dire qu'ils pensent exacte la correspondance entre l'énoncé des faits et les faits eux-mêmes). En effet, on peut transmettre des choses qu'on pense fausses, dans une optique de cohésion et d'insertion sociale. La foi, « les formes d'adhésion », et le rituel, « les règles d'action et de communication »⁵⁶ peuvent être en contradiction apparente dès lors qu'il s'agit de pensée sociale.

Telles sont les conditions *sine quibus non* sans lesquelles on ne trouve guère d'intérêt à la rumeur qui nous parvient. À moins qu'on ne la modifie plus ou moins consciemment pour qu'elle le devienne. De cette inclination découle **l'instabilité** du message, composante essentielle inaugurée

51 GOFFMAN Erving, *The presentation of self in everyday life*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, 1956., 259 pages.

52 ALDRIN Philippe, « Il n'y a pas que la vérité qui compte... Remarques pour une autre sociologie des rumeurs », *Sciences Humaines*, octobre 2005, n°164, p.22.

53 Du moins dans sa forme orale, elle relève d'une communication interindividuelle, « présente, synchrone, directe et interactive » entre deux individus ou sociale, de type groupale au sein d'un groupe primaire, « c'est à dire d'un groupe caractérisé par l'interconnaissance et une existence commune ». DACHEUX Éric, La communication : définition [en ligne], 22 novembre 2002, p.5-6. Disponible à https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000266

54 BOUGNOUX Daniel, « Avoir des secrets », *Médium*, 2013, n°37-38, p.304.

55 DUFAYS Jean-Louis, « Rumeur et stéréotypie : L'étrange séduction de l'inoriginé », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.30.

56 DELOUVÉE Sylvain, « Répéter n'est pas croire. Sur la transmission des idées conspirationnistes », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.93.

par les observations de Stern et étoffée des apports scientifiques ultérieurs. On va pétrir au besoin la forme rumorale pour l'adapter à nos convenances, y amalgamant là des éléments indépendants qui renforcent sa portée, supprimant un détail nous semblant superflu ou dont l'univocité tendrait à amoindrir l'impact du message. Cette recomposition peut entraîner une certaine forme de généralisation, une simplification des composants du récit, d'où ne jaillit bientôt plus que la saillie la plus intéressante, celle que l'on veut mettre en évidence auprès de nos interlocuteurs⁵⁷. De plus, le public, l'individu seul ou accompagné, auquel on soumet la rumeur n'est pas impassible à ce qu'on lui raconte. On réagit à ce qu'il laisse paraître ou transparaître, lui-même peut nous interrompre pour demander une explication sur notre développement. Les rétroactions sont susceptibles d'impacter sur le contenu de la rumeur retransmise ultérieurement, soit que le destinataire la formule ensuite volontairement d'une manière différente, soit qu'il ait mal décodé le message par rapport à nos intentions initiales car « quelque chose est dévié par rapport à une interprétation juste »⁵⁸, c'est la conséquence du malentendu. Du point de vue de sa modification, la rumeur se transforme mais ne se dégrade pas au sens mnésique du terme (c'est à dire que l'instabilité du récit s'expliquerait par l'incapacité du cerveau à traiter toutes les données qu'elle contient). Elle devient en somme ce que nous avons envie qu'elle soit ou ce que nous avons cru qu'elle était dans une optique de transmission auprès de ceux qui partagent mon existence sociale. *In fine*, le psychosociologue Sylvain Delouvé recense trois types de variations possibles : les variations stylistiques, qui dépendent du narrateur ; les variations circonstancielles, qui sont une adaptation aux contextes spatio-temporels d'énonciation ; les variations profondes enfin, qui transforment un élément important de la rumeur pour lui donner une coloration nouvelle, accordée au système de valeurs des locuteurs⁵⁹.

La rumeur est une information qui n'est pas vérifiée. Michel-Louis Rouquette remarque que cette propriété n'est pas le propre de la rumeur mais que celle-ci a la particularité d'être accompagnée de la mention d'une source. Toujours l'origine exacte de l'information nous échappe car elle n'est jamais immédiatement vérifiable. La rumeur n'est « pas un témoignage, mais le témoignage d'un témoignage »⁶⁰ : il s'effectue un glissement d'une personne à une autre, un décalage qui caractérise les modalités particulières de la transmission rumorale. Celles-ci sont les voies détournées par

57 Dans une optique goffmanienne, on retiendra ce qui peut bénéficier à notre « jeu de scène », tel ingrédient se prêtant volontiers à une gestuelle théâtrale ou à un bon mot, commentaire autour de la rumeur qu'on inclut dans la narration au titre d'un aparté.

58 LAZAR Judith, « Variations sur le malentendu ambiguïté, ignorance, déformation », *Géographie, économie, société*, 2005, vol.7, n°1, p.111.

59 DELOUVÉE Sylvain, « Rumeurs et théories du complot » [vidéo en ligne], *op. cit.*

60 ROUQUETTE Michel-Louis, « Le syndrome de rumeur », *op. cit.*, p.120.

lesquelles se répand l'information singulière, d'où l'emploi d'une source qui évite au récepteur l'effort de vérification de l'information. La crédibilité de la rumeur dépendra de cette source, clairement identifiable ou non. Michel-Louis Roquette recense deux types de sources, qui sont autant **d'attribution** de la rumeur : « l'attribution anonyme ou quasi anonyme » et « l'attribution à une personne ou un groupe dont la compétence est en principe reconnue par les partenaires de l'échange ».

Dans le premier cas, c'est le lien de sociabilité unissant l'émetteur et le récepteur qui fait la force persuasive de la rumeur. En se confiant sur quelque chose qu'il dit tenir d'un ami ou de l'ami d'un ami, le premier incorpore le second dans une chaîne continue d'échanges. Cette marque d'intérêt émanant d'un proche compense l'indétermination de la source. Et puis rejeter ouvertement la rumeur dont il me fait part, ce n'est rien moins que « briser une relation de confiance, de proximité, de sympathie, de connivence idéologique, ou d'autorité »⁶¹. Dans le second cas, l'attribution est plus précise : une connaissance commune qui, à propos du domaine où il est un expert, aurait affirmé que... La source étant identifiée, on peut s'en remettre à elle avec plus de facilité.

La rumeur peut être « rose » lorsqu'elle est annonciatrice d'une bonne nouvelle⁶². Cependant, c'est sa **négativité** qui se révèle le plus à même de mobiliser et de fédérer les individus. Il nous faut néanmoins préciser que la rumeur négative recouvre plusieurs choses différentes. En premier lieu, les liens d'amitié que l'Homme tisse avec les uns se font au détriment de ceux qu'il pourrait nouer avec les autres. Et pour parfaire ses relations avec les premiers, s'appuie-t-il à porter en leur absence des commentaires péjoratifs sur les seconds. C'est là le ragot qui a donc une fonction de construction réputationnelle des individus⁶³. Réputation qui impacte tant ceux que la médisance touche négativement que pour les médisants eux-mêmes qui se trouvent valorisés par le jugement qu'ils émettent sur autrui.

La négativité porte aussi sur les peurs dont les objets sont cernés, à la différence de l'angoisse dont la source n'est pas identifiable. Mais, écrit le psychologue Pierre de Visscher, « les angoisses individuelles peuvent entrer en résonance les unes avec les autres ; émergent alors des peurs collectives, fruits d'une construction liée à la diffusion de représentations sociales : des éléments sont combinés en des récits, des mythes et des pratiques qui suscitent et orientent la peur »⁶⁴. C'est à ce titre que les objets de la peur, en nombre limité, rejoignent logiquement le cadrage thématique des légendes contemporaines que l'on a vu précédemment. Toutefois, « un objet de peur et la

61 **PAILLARD** Bernard, « La rumeur, ou la preuve ordinaire », *Communications*, 2009, n°84, p.121.

62 **FRAU-MEIGS** Divina, Information/désinformation et théorie du complot [vidéo en ligne], 6 juin 2016. Disponible à <http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article1207>

63 **EMLER** Nicholas et al., « La réputation comme instrument social », *Communications*, 2013, n°93, p.85-99.

64 **VISSCHER** (de) Pierre, « Craintes, peurs, insécurités », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2015, n°108, p.725-726.

"raison" qu'on lui attribue, c'est-à-dire la classe d'appartenance dans laquelle on le range, sont deux choses différentes »⁶⁵. Enfin ce qui est objet de peur est fonction de chacun. C'est pourquoi une rumeur alimentaire, par exemple l'adjonction d'une pastille anti-vomitif dans les hamburgers d'une chaîne de fast-food, va plus vraisemblablement intéresser des individus sensibles à la question du bien-manger, lesquels assimilent déjà la restauration rapide à une chose néfaste pour la santé⁶⁶. On voit là encore l'avantage de la communication rumorale qui raffermi un groupe réuni autour d'intérêts communs. L'harmonie d'une communauté passe donc volontiers par le rejet des autres, dont les actions, dont l'existence même, vient produire un état de fait insupportable dérogeant aux normes que se fixe cette même communauté.

Le succès des rumeurs négatives tient à une certaine fascination de l'homme pour les écarts de conduite et toutes les curiosités et autres bizarreries effrayantes qui interpellent l'esprit. Fascination naturelle de l'homme dont le doute et la crainte sont stimulées à la faveur d'une information négative. Il n'y a pas là danger si l'on considère que la peur est « [i]nhérente à notre nature, elle est un rempart essentiel, une garantie contre les périls, un réflexe indispensable permettant à l'organisme d'échapper provisoirement à la mort »⁶⁷. Le conditionnement biologique inciterait l'homme à se dépasser quand il est en situation de danger⁶⁸. En ce cas la rumeur, sur quoi porte l'objet de la peur, serait un moyen de rester sur ses gardes et de se rassembler avec ceux qui partagent nos intérêts.

En démontrant ensuite la combinaison de ces quatre traits caractéristiques (implication, instabilité, négativité, attribution) Michel-Louis Rouquette a proposé un modèle théorique viable qui permet d'englober les différentes approches qui ont concouru à la définition du phénomène de rumeur (cf. schéma ci-dessous⁶⁹).

65 Là où certains vont voir l'action directe de l'homme derrière le réchauffement climatique, d'autres vont y voir la main de Dieu, etc. **ROUQUETTE** Michel-Louis, « Une taxinomie des peurs collectives ». Dans **DELOUVÉE** Sylvain et al., *Les peurs collectives*, Toulouse, ERES, 2013, p.24.

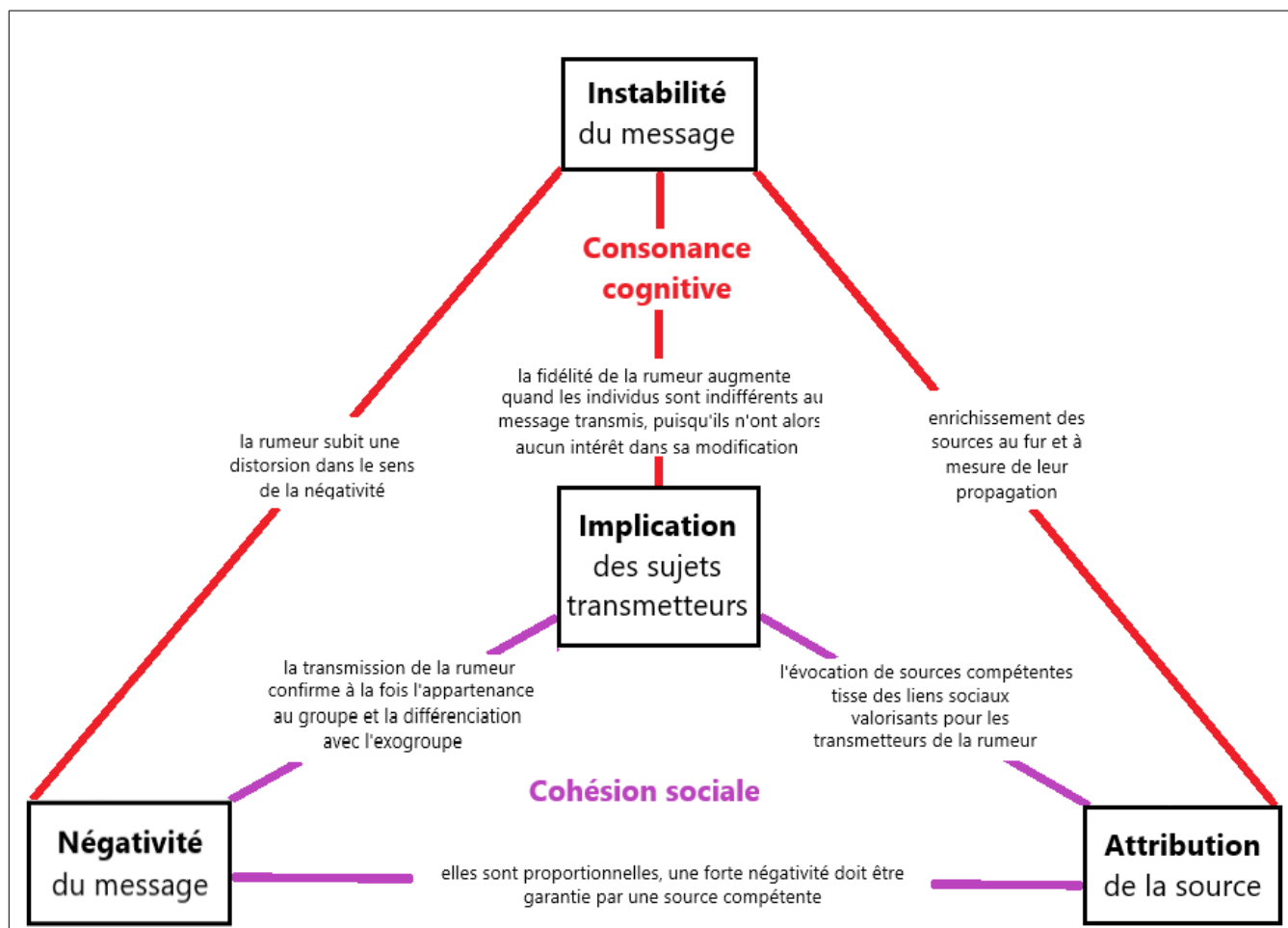
66 Tandis que « [l]es jeunes, désargentés et pressés, réussissent à éluder le problème de la sécurité et de l'hygiène alimentaires dans les fast-foods parce qu'"ils ne peuvent faire autrement" ». **ORFALI** Birgitta, « La peur des événements extraordinaires ». Dans **DELOUVÉE** Sylvain et al., *Les peurs collectives*, Toulouse, ERES, 2013, p.85.

67 **DELUMEAU** Jean, *La peur en Occident. XIV^e-XVIII^e siècles : une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1988 (réed.), p.21.

68 Selon les mécanismes biologiques de la sélection darwinienne, on sait que les êtres vivants (humains, animaux), qui se souviennent des mauvaises expériences et de la manière d'échapper à toutes sortes de périls (catastrophes naturelles, prédateurs en tous genres, accidents de la vie et de la route...), auront de meilleures chances d'échapper à la mort. Ils pourront procréer, assurer le développement de leur famille et donc contribuer à assurer la survie de l'espèce ». **ROSNAY** (de) Joël, Pourquoi nous aimons surtout les mauvaises nouvelles [en ligne], 24 novembre 2014. Disponible à <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/2014/11/24/trib84eb5741d/pourquoi-nous-aimons-surtout-les-mauvaises-nouvelles.html>

69 Le schéma page 20 est calqué sur le travail produit par **DELOUVÉE** Sylvain dans le diaporama accompagnant le cours filmé cité précédemment.

Schéma 1 – Modèle théorique de M.-L. Rouquette (d'après S. Delouée)



On en conclura donc que la rumeur est un terme dont l'emploi scientifique remonte à un siècle. Elle définit un phénomène communicationnel collectif à la fois par son fonds (prétention à l'actualité, information vraisemblable, thématiques récurrentes) et par sa forme (origine floue, attribution d'une source, déformation progressive du contenu selon les effets produits sur le récepteur). Elle est le produit d'un milieu dans un contexte précis (une rumeur « people » au moment d'un divorce de personnalités médiatiques, une rumeur politique en période électorale, une rumeur judiciaire en plein procès...lesquelles surgissent dans des périmètres plus ou moins restreints mais se diffusent au-delà de leur zone d'apparition) et a pour sujet des catégories de thèmes communs (par exemple une affaire d'argent pour la rumeur « people », une trahison doublé d'un mensonge pour la rumeur politique, une sexualité débridée que l'on prête au prévenu pour la rumeur judiciaire : mais les trois exemples peuvent être intervertis sans contradiction apparente). Pour circuler, la rumeur doit interpeller et être utile aux sujet qui s'en fait le relais. Mais les raisons de la rumeur sont au fond très diverses : remède « aux règles trop strictes de l'information

rationnelle »⁷⁰ ; régulateur social dans un contexte anxiogène ; outil de cohésion explicatif entre individus ; stratégie politique sur fond d'autoritarisme gouvernemental ; point d'appui à notre opinions dans nos relations ordinaires ; moyen parmi d'autres pour se mettre en valeur aux yeux de ses amis, *etc.* De même, chacun face à la rumeur va adopter une posture différente en fonction de ce qu'il entend, de ce qu'il écoute, de ce qu'il comprend, de ce qu'il accepte, de ce qu'il retient, de ce qu'il a envie d'exprimer, de ce qu'il pense à dire...⁷¹. Le crédule acquiesce sans mot dire et partage la rumeur avec conviction ; le dubitatif questionne les éléments douteux du récit et coupe court à sa diffusion; le partisan va s'en faire le relais pour tenir un discours à-propos sur sa représentation du monde, *etc.* C'est pourquoi la rumeur n'a pas besoin d'être crue dès lors que nous retirons de son partage un bénéfice personnel.

On notera qu'on s'est jusqu'ici peu intéressé à la véracité de la rumeur. Dans l'optique d'un travail sociologique sur les mentalités, réduire le phénomène à une condamnation binaire vrai/faux à peu d'intérêt en considération du pourquoi de son succès et du comment de sa circulation. La rumeur est en somme la conséquence des « possibles de la croyance et des rapports de force prévisibles entre ces possibles »⁷², la croyance relevant du registre de l'opinion, donc d'un point de vue qui n'est pas scientifiquement établi car non soumis à l'épreuve d'une méthode critique. En revanche, la question de la fidélité des informations par rapport à la réalité des événements humains s'impose avec acuité quand on s'intéresse au contenu de la rumeur dans une perspective journalistique. C'est dans cette optique qu'il nous faut comprendre la terme de rumeur lorsqu'il est employé dans les sphères médiatiques traditionnelles et l'environnement « total » qu'est le web.

70DUFAYS Jean-Louis, *op. cit.*, p.29-30.

71FICK Jean-Marc, « Une communication imparfaite : le témoignage humain », *Communication et langages*, 1994, n°102, p.73.

72BRONNER Gérard, « Une théorie de la naissance des rumeurs », *Diogène*, 2006, n°213, p.129.

1.2. Armature technique du fait rumorale

1.2.1. Lorsque les journalistes font l'emploi de la « rumeur »

Selon l'historien Jérôme Bourdon, les médias sont des « techniques d'élaboration et de circulation de l'information parmi de vastes publics »⁷³. Cette définition équivaut à celle de *mass media*, terme qui voit le jour aux États-Unis en 1923 pour désigner l'ensemble des techniques et des supports de diffusion massive de l'information, soit à l'époque la presse et la radio.

Si l'on se raccroche au modèle médiologique développé par Régis Debray⁷⁴, le média repose sur le triptyque d'un corpus symbolique (un dire) rattaché à une forme d'organisation collective (qui tient à le redire) liée elle-même à un système technique de communication (la façon de le dire). Il y a donc des professionnels des médias réunis en communautés au sein d'institutions dotées de moyens de diffusion de l'information.

L'exercice du métier de journaliste repose sur deux piliers : le droit d'informer (le droit de produire des informations) et le droit d'être informé (le droit de disposer de ces informations). C'est à leur respect que la liberté de la presse doit être mesurée selon Henri Maler, maître de conférences en sciences politiques, ce qui passe inmanquablement par la « pluralité des opinions et la diversité des points de vue »⁷⁵. Selon la typologie dressée par Jean Meyriat, l'information dont il est question est de type journalistique et se caractérise par une prétention à l'actualité, une durée de vie instantanée et une utilité immédiate. Produite à destination des usagers, c'est à dire tout un chacun dans les sociétés démocratiques, cette information suppose de rapporter des faits d'actualité tels qu'il se sont véritablement produits. C'est une exigence déontologique qui est d'ailleurs le premier devoir défini par la Charte de Munich, signée le 24 novembre 1971 et adoptée par la Fédération européenne des journalistes. D'où le problème du journaliste qui n'est que minoritairement au contact des faits quand ils ont lieu et doit le plus souvent composer avec « des discours intermédiaires qui prétendent eux-mêmes à la représentation de ces événements »⁷⁶. C'est pourquoi il est de son devoir de vérifier les informations qui lui parviennent grâce à un certain nombre de pratiques parmi lesquelles le recoupement patient des témoignages.

Ce préambule permet maintenant d'en venir à la question des rapports entre rumeurs et médias institutionnalisés. On a vu que l'école américaine considérait que la première apparaissait en

⁷³BOURDON Jérôme, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien, 2009, p.9 (rééd.).

⁷⁴DEBRAY Régis, *Manifestes médiologiques*, Paris, Gallimard, 1994, 220 pages.

⁷⁵MALER Henri, Le droit à l'information, ses conditions et ses conséquences [en ligne], 18 janvier 2005, mis à jour le 27 octobre 2014. Disponible à <https://www.acrimed.org/Le-droit-a-l-information-ses-conditions-et-ses-consequences>

⁷⁶DARDE Jean-Noël, « Journalistes : ce qui se dit, ce qui se passe », *Hermès, La Revue*, 1998, n°22, p.121.

l'absence de réaction des seconds à propos d'un fait d'envergure. Ainsi, l'apparition du sida en 1981 a provoqué un état de sidération tant par ses origines obscures que par son caractère létal. Devant l'incapacité de la communauté scientifique à expliquer immédiatement le phénomène, les médias français s'en sont tenus deux ans durant à une certaine prudence⁷⁷, traduite par un mutisme qui est à mettre en parallèle avec des rumeurs bruissant dans l'espace public et désignant comme coupable la communauté homosexuelle. Si l'on prend le cas de la Chine, c'est en serinant comme une antienne que la situation était sous contrôle que les autorités chinoises ont accentué l'inquiétude de la population durant la crise du SRAS au débat des années 2000⁷⁸. C'est un des facteurs qui expliquent la formation de rumeurs sur l'épidémie⁷⁹. Quinze ans plus tard, la défiance est telle que « les gens tendent à croire plus facilement les rumeurs de provenance incertaine que les nouvelles officielles des journaux, de la télévision et des autres médias de masse, ce qui conduit à une situation dans laquelle "les informations ressemblent à des rumeurs et les rumeurs ressemblent à des informations" »⁸⁰. Lorsqu'ils paraissent suspects aux yeux de la population, le mutisme ou la labilité des médias sont donc susceptibles de faire naître et progresser des rumeurs.

Ces mêmes rumeurs sont en retour regardées par la communauté médiatique qui les a longtemps tenues pour phénomènes négligeables. Stéphane Arpin parle à propos de la rumeur d'Orléans de « "non affaires" qui ne méritaient pas un travail d'investigation plus approfondi au-delà du simple jugement personnel »⁸¹. Une double explication peut être apportée à la non-médiatisation des rumeurs ou à l'extrême circonspection avec laquelle il en est fait mention. D'une part un facteur phénoménologique, celui de n'avoir pas de preuves concrètes à apporter en soutien à ce que la rumeur affirme. D'autre part un facteur stratégique, celui de douter de la fiabilité de la source, par définition volatile quand il s'agit de rumeurs⁸².

Toutefois le magistère journalistique en vient-il parfois à réaliser un cadrage médiatique en se saisissant de rumeurs échangées dans la société civile pour en faire une analyse approfondie. La

77LAZAR Judith, « Les médias et les rumeurs en temps de crise : analyse de divers discours sur le sida », *Communication. Information Médias Théories*, 1993, vol.14, n°1. p.137.

78SAUTEDÉ Eric. « Les leures de la modernité [Internet, information et crise du « SRAS » en Chine] », *Perspectives chinoises*, 2003, n°76. p.21-27.

79Situation identique avec une autre catastrophe, celle de Tchernobyl, où « le parti [communiste] distillant l'information au compte-gouttes encourage la rumeur » parmi la population soviétique et bien au-delà. AMBROISE-RENDU Anne-Claude, « La catastrophe écologique de Tchernobyl : les régimes de fausseté de l'information », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.155.

80Le professeur Hu YONG de l'université de Pékin, rapporté dans PETER Alain Peter, CHEN Mengshu, « Chine : la communication officielle défiée par les fausses informations et les rumeurs », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.58.

81ARPIN Stéphane, « "Pourquoi les médias n'en parlent pas ? " L'occurrence à l'épreuve du sens commun journalistique et des processus de médiatisation », *Réseaux*, 2010, n°159, p.226.

82Ibid., p. 243.

rumeur est alors décrite et assortie de commentaires qui sont autant de jugement quant à sa véracité. Il est possible d'y souscrire⁸³ ou de la réfuter⁸⁴ par la soigneuse vérification des informations qu'elle véhicule. Parfois, la rumeur n'est pas analysée comme un commentaire social de l'événement mais bien comme un événement en lui-même dont résultent des répercussions négatives. Les médias sont en ce cas appelés afin de solutionner définitivement le problème⁸⁵ avec, entre-autres, l'art subtil et délicat du démenti. La rumeur passerait donc par l'adoubement du journaliste qui seul sera faire la part du bon grain (la vraie rumeur) de l'ivraie (la fausse rumeur). Dans un cas comme dans l'autre, elle demeure une émanation officieuse que l'expert journaliste, fort de ses compétences, se chargerait de traduire en l'élevant au titre d'information véritable ou en la ravalant à jamais comme mensonge ou sottise.

Nous sommes en conséquence dans une vision classique, où la rumeur n'est pas une information puisqu'elle n'a pas de cachet officiel : elle est exogène à la communauté médiatique qui la regarde avec le dédain de ceux qui certifient d'un sceau officiel la retranscription de faits. Nous pouvons nous opposer en plusieurs façons à ce dualisme artificiel. En premier lieu, les médias assument censément une noble fonction civique, celle de conduire les citoyens à exercer leur esprit critique en les ouvrant aux enjeux politiques et sociaux du temps mais d'autres fonctions leur sont aussi assignées, notamment un rôle récréatif, voire cathartique⁸⁶ écrivait Jean Stoetzel en 1951 à propos de la presse. Les usagers prêtent donc aux médias plusieurs vertus et chacun en tire parti pour des raisons différentes, qui vont au-delà de l'information journalistique. La diversité des objectifs que visent les médias, déclinés sur des supports différents, illustre la multiplicité de ces besoins. Par ailleurs, les médias sont des entreprises soumises à la loi de marché dans un contexte hautement concurrentiel. Il existe donc une tension naturelle entre le soin apporté à la « fabrique » de l'information, le choix des sujets traités et les impératifs de vente ou d'audimat. Si on lie les raisons pour lesquelles l'utilisateur donne de son temps à la consommation médiatique à celles qui obligent un média à couvrir des choses séduisantes et neuves pour son public, on comprend que la rumeur

83 Voir à ce titre le traitement médiatique de l'incendie du dancing 5/7 et le crédit apporté à telle ou telle rumeur selon la coloration du journal (presse politique située aux deux extrêmes, presse populaire à grand tirage et presse informative). **CLAVANDIER** Gaëlle, *op. cit.*, p.95-100.

84 C'est le cas concernant la rumeur sur les numéros de téléphone tueurs essayant en Afrique et en Asie. Il s'agissait pour les journalistes d'expliquer d'une part l'impossibilité d'un tel phénomène (l'hémorragie cérébrale subséquente à un appel), d'autre part de trouver une source tangible à l'origine de la rumeur, une escroquerie téléphonique par exemple, destinée à faire vendre anti-virus et cartes magnétiques protectrices. **BONHOMME** Julien, « Les numéros de téléphone portable qui tuent... », *op. cit.*, p.131.

85 **KAPFERER** Jean-Noël, « Le contrôle des rumeurs », *Communications*, 1990, n°52, p.100.

86 Au sens aristotélicien du terme, la catharsis est la libération des sentiments, des passions du spectateur pris au jeu d'une représentation artistique. Le média assouvirait indirectement nos plus grands élans d'âme par la mise en scène du réel qu'il orchestre.

puisse être traitée autrement que par le prisme de sa véracité⁸⁷. En ce que sa simple évocation fascine, l'utilisation du terme rumeur est profitable dans certains cas à la santé économique du média : « La presse l'utilise pour augmenter l'interpellation et la participation de son public. La rumeur devient accroche »⁸⁸. Les grandes thématiques « rumorales », celles des légendes contemporaines, sont aussi celles qui permettent des titres évocateurs et font vendre. « Pour les médias, rumeurs et fantasmes sont un des procédés permettant d'obtenir identification et participation du public »⁸⁹ écrit Véronique Champion-Vincent à propos des cas de disparitions d'enfants qui entraînent de nombreuses spéculations alarmistes propagées par des milieux d'activistes. À Mourmelon, « très vite, les rumeurs [sur les disparus du contingent] ont couru, relayées par la presse locale et nationale, les radios et la télévision »⁹⁰. Ailleurs, la monstrueuse bête du Touquet intéresse d'abord la presse et la radio locales, avant d'être « abondamment »⁹¹ traitée par les médias nationaux. Dans ces cas, les médias se font l'écho puissant de rumeurs bien qu'ils ne soient en mesure de les démentir ou des les affirmer.

Dès lors que les médias traitent les rumeurs, que ce soit dans une optique de vérification, de réfutation ou seulement de mention, il paraît inconcevable de les extraire du processus même de diffusion de la rumeur. Quel que soit le discours porté sur telle ou telle rumeur, il est encore question d'une communication à destination d'un public, donc d'une participation à un mouvement général dont le média lui-même se retrouve partie prenante. C'est pourquoi Pascal Froissart utilise l'expression « fertilisation croisée » entre rumeur et journalisme⁹², fertilisation qui est la cause d'une effervescence qui fait vendre certes, mais qui s'avère regrettable en ce que les médias construisent un événement qui n'aurait pas existé sans leur implication. En allant plus loin encore, il n'est pas illogique d'affirmer qu'une rumeur prend véritablement vie une fois, et une fois seulement, passée à la moulinette médiatique⁹³. Le problème rencontré est d'ordre définitionnel : le mot « rumeur » employé fréquemment par les journalistes n'est jamais défini. Or ces derniers apposeraient cette labellisation pour une pluralité de phénomènes informationnels qui ne sont

87« Le journalisme est une réalité à deux faces : d'une part le journalisme est une industrie, qui doit vendre [...] et d'autre part le journalisme, d'un point de vue éthique, fournit un service vital pour l'ensemble de la société : le journalisme participe de façon décisive au processus démocratique ». **BADILLO** Patrick-Yves, « De la parfaite adéquation du journalisme à la "société de l'information"... », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol.2005, p.16.

88**KLEIN** Annabelle, **GRYSPEERDT** Axel, *La galaxie des rumeurs*, Bruxelles, EVO Éditions, 1995, p.23. Cité dans **HOUDREMONT** Charles, *op. cit.*, p.6.

89**CAMPION-VINCENT** Véronique, « Situations d'incertitude et rumeurs : disparitions et meurtres d'enfants », *Communications*, 1990, n°52, p.59.

90**KAPFERER** Jean-Noël, *op. cit.*, p.81.

91**BARLOY** Jean-Jacques, *op. cit.*, p.209.

92**FROISSART** Pascal, **SCHNEIDERMAN** Daniel, **SOULEZ** Guillaume, « Rumeurs et emballements. Comment les décrire, comment leur résister ? », *MédiaMorphoses*, 2004, n°10, p.7.

93« La rumeur est une étiquette pour qualifier une sorte d'effervescence essentiellement journalistique... Rien ne diffuse mieux les rumeurs que les médias en effet » dit Pascal Froissart dans l'entretien précédent. *Ibid*, p.13.

justement pas des rumeurs. Des informations que le journaliste n'a pas pu forcément vérifier et indique donc comme telles mais aussi des discours vis-à-vis desquels l'instance médiatique entend se démarquer. Dans ce dernier cas, l'apostille « rumeur » est « une qualification disqualifiante, qui péjore l'information et place le fait donné dans l'ordre de la fausseté ou de la propagande politique »⁹⁴ écrit Emmanuel Taïeb. Ce raccourci sémantique fait l'économie d'une analyse approfondie et prive le lectorat d'une explication contextuelle sur les énoncés estampillés « rumeur ». Ceux-ci peuvent bien relever de la désinformation, l'important est de révéler les logiques qui sont à l'œuvre dans leur énonciation et leur propagation, non de les rejeter sans autre forme de procès⁹⁵.

À l'inverse, si l'on s'en tient toujours à ce sens resserré d'information non vérifiée partagée et transformée collectivement par un pan de population, les médias peuvent se rendre coupable de partager des « rumeurs » qui sont présentées comme des informations fiables alors même qu'elles n'ont pas été correctement examinées. Au Rwanda, les médias extrémistes ont massivement repris les stéréotypes ordinaires sur les Tutsi avant que ne débute le génocide, à un point tel que leur responsabilité avant et pendant les massacres a été l'objet de plusieurs procès dans les années qui ont suivi⁹⁶. L'analyse des « 10 commandements d'un Hutu » par Josias Semujanga montre que ce texte paru dans un journal est un condensé structuré de lieux communs, accréditant clairement la rumeur extrêmement prégnante dans la société rwandaise selon laquelle les Tutsi chercheraient à renverser les Hutu pour s'approprier le pouvoir⁹⁷. Grâce aux canaux multiples qui desservent leur message, la télévision, les journaux et la radio ont continuellement alimenté un discours de haine en martelant avec force l'essence bestiale et exogène de l'envahisseur désigné. Ils ont concouru à un mouvement général de protestation⁹⁸ en exploitant la peur de l'altérité, fruit d'une dichotomie ethnique dont avait déjà tiré profit les colonisateurs belges. La reprise de rumeurs émanant de représentations partagées, d'un fonds culturel bien vivace, s'est grossie d'informations totalement fausses, pures inventions médiatiques destinées à donner des exemples concrets confortant le registre du Tutsi sanguinaire. Nous sommes ici dans une forme de dérive médiatique qui use de rumeurs à des fins de « manipulation ». C'est là un des profils de manquement au droit du public à

94TAÏEB Emmanuel, « La "rumeur" des journalistes », *Diogène*, 2006, n°213, p.133-152.

95Lire à titre d'exemple le cas de la communication donnée par ses proches autour de la mort de Yasser Arafat, communication que les médias français ont nommé rumeur, sans livrer d'analyse approfondie sur sa raison d'être.

TAÏEB Emmanuel, « Rumeurs politiques et régime médiatique : la mort d'Arafat », *Quaderni*, 2005, n°58, p.5-13.

96L'historien Jean-Pierre Chrétien a d'ailleurs nommé un de ses ouvrages « Les médias du génocide : CHRÉTIEN Jean-Pierre (dir.), *Rwanda, les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995.

97SEMUMJANGA Josias, « La rumeur. Parole fragile et croyance partagée », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.33-46.

98« [M]édias, meetings politiques, autorités locales et, surtout, voisins participent à la propagation des portraits terrifiants des Inkotanyi [surnom des combattants du Front patriotique rwandais, force créée en Ouganda par des exilés Tutsi] ». DUMAS Hélène, *op. cit.*, p.49.

être informé que recense l'ancien journaliste Yves Lorelles⁹⁹. Il en est d'autres, le « scoop » et la « spectacularisation », qui peuvent également entraîner la prise en compte de rumeurs. Lorsque, pris dans les flux tendus d'informations, le journaliste ne vérifie pas les rumeurs qu'il signale comme faits avérés. Le média peut être de bonne foi, il n'empêche que l'erreur déontologique est là puisque le public est trompé sur les informations qui lui sont données.

Le rapport entretenu entre médias et rumeur est en fin de compte complexe à cerner car profondément ambivalent. Un journaliste peut reprendre à son compte des informations dont la teneur et le mode de communication relèvent de la rumeur mais il peut aussi appeler rumeurs des discours qui n'en sont pas mais qu'il juge ambigus et donc délicats et manipuler. À la différence du milieu des sciences sociales où la question du vrai et du faux est caduque, le journaliste va catégoriser la rumeur selon son degré de véracité puisque c'est là sa fonction première : statuer du caractère véritable des informations qui lui parviennent. Mais la rumeur constitue également une appellation tapageuse aidant à soutenir la vente dans un milieu saturé de nouvelles hautement périssables. Dans tous les cas, le média s'appuie sur la rumeur, soit qu'il participe à la mise en visibilité de phénomènes indiqués et commentés comme tels, soit qu'il berne son public en proposant comme fiables des faits qui s'avèrent des commentaires sans fondement circulant entre individus.

À ce titre, l'arrivée du web a accéléré encore davantage le processus de création et de diffusion de l'information, de sorte que les journalistes peuvent compter sur de nouvelles sources qu'ils doivent cependant regarder avec circonspection, faute de quoi ils se risquent à la reprise de contenus incorrects volontairement ou involontairement trompeurs. C'est ce contexte numérique qui va particulièrement nous intéresser maintenant, pour comprendre les nouvelles énonciations de la rumeur et les dangers auxquels son exposition systématique conduit.

1.2.2. Hypersphère et nouvelles énonciations de la rumeur

Invention permise conjointement par les milieux universitaire, industriel et militaire américains, internet représente une avancée technique décisive en matière de communication. L'espace d'expression qu'il permet est précocement investi par des communautés d'individus qui portent en oriflamme un certain idéal libertaire¹⁰⁰ et l'avènement ultérieur du web vient concrétiser au moins

⁹⁹LORELLE Yves, « La déontologie du journalisme va-t-elle à la dérive ? », *Communication et langages*, 1992, n°94, p.110-114.

¹⁰⁰Il en va de The WELL (whole earth 'lectronic link), une des plus anciennes communautés virtuelles fondée en 1985 par l'américain Stewart Brand.

dans le principe les nombreux discours utopiques quant aux bienfaits d'une réunion inconditionnelle du genre humain. Du point de vue des savoirs, le net a permis la bascule numérique d'une quantité phénoménale de documents qui auraient autrement été perdus pour le plus grand nombre. Du projet Gutenberg initié dès 1971 au mouvement des Communs promu par l'économiste américaine Elinor Ostrom, il existe une volonté savante et civile de lutter contre les « enclosures » monopolistiques de l'information. Les modalités mêmes de l'accès à ces savoirs et de leur mise en relation par les interfaces informatiques ne sont pas sans faire l'objet d'interrogations quant aux transformations cognitives provoquées chez l'homme¹⁰¹.

Concernant l'information *news* maintenant, internet constitue là aussi un outil de choix permettant à tout un chacun d'être à la fois créateur et récepteur de contenus. Face à la mainmise des puissants groupements de télécommunications américains, propageant un modèle culturel hégémonique habilement adapté aux particularismes des lieux de destination¹⁰², émergent de nouvelles forces vives amenées à participer à l'économie médiatique. Terme forgé par Joël de Rosnay, le « pronétaire » tire profit des nouveaux dispositifs techno-sémiotiques du web 2.0 pour créer du contenu multimédia dont l'augmentation exponentielle en vient naturellement à concurrencer les produits des « infocapitalistes »¹⁰³ à l'utilisation rigide et coûteuse.

Le cadre étant posé, il nous faut maintenant parler de la rumeur numérique. L'expression fait songer à un oxymore : la rumeur est entendu dans son sens premier comme un bruit qui enflé, sonorité produite par des cordes vocales. La voici inscrite sur un support et plus encore sur un support informatique, prodige technique vis-à-vis duquel semble s'opposer « l'archaïsme » de la rumeur, pour reprendre le titre d'un article de Florian Dauphin¹⁰⁴. Allport et Postman anticipaient l'émergence de rumeurs par une pénurie informationnelle, la voici qu'elle persiste là même où l'information jaillit continuellement. Hervé Le Crosnier s'interrogeait récemment :

« On a sous la main de véritables outils pour construire un commun dans le monde. Mais en même temps,

101 Les philosophes Pierre Lévy et Michel Authier ont parlé de « cosmopédie », soit « un nouveau type d'organisation des savoirs, reposant largement sur les possibilités ouvertes depuis peu par l'informatique pour la représentation et la gestion dynamique des connaissances [...]. Plutôt qu'à un texte à une seule dimension, ou même à un réseau hypertextuel, nous avons affaire à un espace multidimensionnel de représentations dynamiques et interactives. Au face à face de l'image fixe et du texte, caractéristique de l'encyclopédie, la cosmopédie oppose un très grand nombre de formes d'expression : image fixe, image animée, son, simulations interactives, cartes interactives, systèmes experts, idéographies dynamiques, réalités virtuelles, vies artificielles ». LÉVY Pierre, *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, Éditions La Découverte, 1994, p.204.

102 MATTELARD Armand, *La Communication-monde : histoire des idées et des stratégies*, Paris, Éditions La Découverte, 1999 (réed.), 356 pages.

103 « [L]es détenteurs des moyens de création, de production et de diffusion de contenus informationnels dits "propriétaires" ». ROSNAY (de) Joël, REVELLI Carlo (collab.) *La révolte du pronétariat. Des mass média aux média des masses*, Paris, Fayard, 2005, p.11.

104 DAUPHIN Florian, « Rumeurs électroniques : synergie entre technologie et archaïsme », *Sociétés*, 2002, n°76, p.71-87.

Internet est devenu un véhicule à rumeurs. Alors comment ce réseau qui a été créé pour partager la connaissance, se retrouve être un réseau qui diffuse des fausses nouvelles ?¹⁰⁵»

Si l'on pense la rumeur comme un mode de communication ordinaire, expression de la pensée sociale chère à Rouquette, il est normal qu'elle se maintienne sur internet puisque nous y perpétons les pratiques d'échanges caractéristiques de l'ère pré-digitale. Plus encore selon le sociologue Rémy Rieffel, « [l]es nouvelles technologies numériques sont à la source de changements marquants dans nos modes de vie personnels, dans nos manières de nous divertir, de nous informer, de nous cultiver et d'entretenir des relations à autrui »¹⁰⁶. De fait, le cadre rigide des premiers âges d'internet, où les chaînes de courriels étaient un moyen d'échanger « alerte au virus » et autres « lettres magiques et chaînes diverses »¹⁰⁷, s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités permises par l'avènement du web. Les pratiques sociales trouvent en partie leur place sur les plateformes de communication en ligne, forme supplémentaire de commensalité pixelisée à travers laquelle les individus se renseignent sur l'actualité, s'expriment et tissent des liens par l'échange nourri de messages. Le citoyen ordinaire y déverse à loisir sa pensée et les traces construites qu'il laisse sur son sillage numérique sont comme des fragments d'opinion laissés à autrui à propos du monde.

Cet amoncellement ininterrompu a pour corollaire l'impossibilité d'un contrôle constant et « [l]es diffusions massives et instantanées de données échappent à une qualification sérieuse des contenus »¹⁰⁸ écrit l'ancien membre du Conseil d'État Pierre Zénor. Effectivement, la parole sur le net n'est que très minoritairement soumise à une relecture *a priori* ou *a posteriori* et il existe une infinité de moyens de faire entendre sa voix de manière immédiate et à échelle planétaire¹⁰⁹. De sorte que la rumeur n'a plus besoin d'un média de masse pour être connue. Sa force de propagation reposera sur les réseaux sociaux en ligne, lesquels auront tôt fait de confronter inopinément quiconque à son existence. C'est pourquoi il semble judicieux, ainsi que le fait la sociologue Lucile Merra dans sa thèse, de considérer lesdits réseaux comme des médias puisqu'ils « placent la participation de l'individu au centre du dispositif médiatique, en donnant à l'ensemble des agents la capacité d'agir et d'interagir, entre eux et le média, et ce à un ou plusieurs stades du processus de

105LE CROSNIER Hervé, Internet est devenu un véhicule à rumeurs [en ligne], 24 février 2017. Disponible à <http://www.lettresnumeriques.be/2017/02/24/herve-le-crosnier-internet-est-devenu-un-vehicule-a-rumeurs/>

106RIEFFEL Rémy, *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Paris, Éditions Gallimard, 2014, p.47.

107TAÏEB Emmanuel, « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques », *Réseaux*, 2001, n°106, p.255.

108ZÉMOR Pierre, « On peut parler simplement de la complexité », *Hermès, La Revue*, 2011, n°60, p.214.

109« La communication étant désormais globale, la multitude agit à cette échelle ». FLIPO Fabrice, « Expansion des technologies de l'information et de la communication : vers l'abîme ? », *Mouvements*, 2014, n°79, p.121.

création médiatique »¹¹⁰. Les communications multidirectionnelles qui y ont cours sont alors de trois niveaux, « interpersonnelles, inter-groupales ou encore de masse »¹¹¹. Nouvelle scène goffmanienne ou naît « l'expressivité de soi »¹¹² au détriment de « l'inattention civique »¹¹³, les médias sociaux en ligne vont permettre le passage d'un niveau de visibilité à un autre, accélérant la transmission d'un message, en lui offrant à chaque partage une audience toujours plus élargie : « l'information devenue invérifiable mais suffisamment vraisemblable devient un facteur de lien social, sous forme d'un événement informationnel soudain digne d'être repris, porté et partagé par une chaîne d'acteurs »¹¹⁴. De là naissent les rumeurs, messages que propagent et s'approprient des individus mus par des objectifs divers mais qui tous tirent un avantage de la communication rumorale. « Parce qu'Internet propose une orgie de textes dans tous les genres, parce que le Réseau des réseaux semble gouverné par tout le monde ou personne, parce que n'importe qui se connecte n'importe quand pour dire n'importe quoi [...] »¹¹⁵, on en viendrait presque à dire que le régime de circulation sur le net est rumorale. La rumeur trouve donc sur la toile un excellent terreau pour se développer, l'individu étant susceptible de participer activement et facilement à sa naissance, sa circulation ainsi qu'à sa transformation, quel que soit le rapport qu'il engage vis-à-vis d'elle.

Le contexte d'énonciation numérique introduit également plusieurs transformations quant à la forme rumorale. Celle-ci devient textuelle mais également iconographique et peut dans certains cas reprendre ses atours oraux dans le cas d'une piste sonore privée de tout soutien visuel. Cette forme s'affranchit de la temporalité précaire du contexte d'énonciation langagier puisque la rumeur numérique se laisse observer à loisir : on s'attarde sur une image, une ligne de texte, un son que l'on réécoute en boucle. Une telle diversité n'est pas nouvelle mais la singularité tient ici à la combinaison immédiate des formes de la rumeur numérique, réunies en une composition

110 **MERRA** Lucile, « Pour une sociologie des médias sociaux. Internet et la révolution médiatique : nouveaux médias et interactions ». Thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de **ORFALI** Birgitta, Paris, Université Paris Descartes, 2013, p.338.

111 *Ibid.*, p.338.

112 « Les réseaux socionumériques sont perçus et vécus comme des technologies d'affirmation de soi, permettant de laisser libre cours à l'exposition de son intimité, de ses goûts, de sa personnalité, sans censure, au risque même de l'impudeur. Cette expression de soi dans un cadre jugé libérateur et « informalisé » nous l'appellerons ici : expressivité de soi ». **MERCIER** Arnaud, « Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweet-campagnes municipales en France (janvier-mars 2014) », *Les Cahiers du numérique*, 2015, vol.11, p.150.

113 On entend par inattention civique le fait d'ignorer par convenance les conversations que nous entendons dans l'espace public. Cette convenance s'estompe dans nos usages communicationnels numériques, où les interruptions intempestives deviennent la norme de tout échange en ligne. **LE CROSNIER** Hervé, Traces : surveillance à tous les étages [vidéo en ligne], 20 novembre 2015. Disponible à https://www.canalu.tv/video/centre_d_enseignement_multimedia_universitaire_c_e_m_u/08a_traces_surveillance_a_tous_les_etages_cn15_16.19489

114 **BULINGE** Franck, « Rumeurs et attaques informationnelles sur Internet », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 2008, n°6, p.37.

115 **FROISSART** Pascal, « Rumeurs sur Internet », *Les Cahiers de Médiologie*, 2002, n°13, p.201.

documentaire dont l'interprétation suppose la prise en compte de tous les éléments qui s'entrecroisent et font ensemble sens¹¹⁶. En ce que sa nature potentiellement multidimensionnelle oblige à aller chercher au-delà du cadre de l'unité documentaire, on saisit la complexité structurelle infinie qu'emprunte la rumeur numérique. Les outils logiciels et applications web facilitent l'agencement, l'augmentation ou l'occultation des constituants de la forme rumorale et les circuits des médias sociaux en ligne en favorisent le partage immédiat. À la persistance de la rumeur matérialisée s'ajoute donc une instabilité permanente de forme documentaire, d'intégrité du contenu informationnel et de localisation spatiale. Le statut documentaire de la rumeur numérique n'est donc jamais définitif car la signature de la source qui lui confère sa légitimité échappe au premier abord à son identification et son transport d'individu en individu en modifie le contenant et ses significations. On parlera davantage de « proto-documents » au sens où le collectif Roger T Pédaque l'entend, c'est à dire comme une « collection de matériels documentaires, plus ou moins cohérents et organisés »¹¹⁷, dont le lecteur-auteur s'empare au moment de sa consultation pour le transformer et/ou le partager. Toujours mobile, la rumeur numérique jamais ne s'achève, ni dans sa forme, ni dans son fond : conditions analogues à celles qui ont été établies précédemment pour définir ses propriétés de transmission.

La qualification de messages de tous types en rumeurs a longtemps été le fait de communautés d'internautes bénévoles qui prenaient en charge la recension des récits « rumoraux » échangés sur le réseau. Dès 1991 naissait le premier site dédié aux rumeurs, *AFU*, acronyme de *alt.folklore.urban*, nom qui dit bien la concomitance avec les registres thématiques traditionnels déjà mentionnés à plusieurs reprises. La multiplication de ce type de sites à la fin de la décennie 1990 est-elle d'ailleurs à voir comme le prolongement visible du succès de la « mode »¹¹⁸ rumorale dans les sociétés occidentales et américaine particulièrement. En France, le site de référence en la matière se nomme *HoaxBuster* et voit le jour en 2000¹¹⁹, il est toujours actif depuis lors. Tous ces sites ne se

116Pascal Froissart observait que les images graphiquement violentes présentes en quantité sur le web restaient pour leur majorité sagement cantonnées à l'intérieur de sites spécialisés. L'impulsion qui fait sortir une image de l'ombre par son partage massif est souvent le commentaire qui y est adjoint. Par ce qu'il précise, ce qu'il met en jeu, ce qu'il signifie, ce dernier permet de dépasser le simple sentiment de répulsion et de gêne qu'inspire la vision, ici indirecte, de la mort. Le discours associé à l'image confère le statut de rumeur. **FROISSART** Pascal « Le corps dans les rumeurs visuelles sur l'internet », *op. cit.*, p. 189-196.

117**PÉDAUQUE** Roger T. « Document et modernités. Version finale dite "Pédaque 3" » [en ligne], 2006, p.6. Disponible à https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001741v1

118**FROISSART** Pascal, « La rumeur sur Internet. Petite histoire des sites de référence » [en ligne], 2003, p.6. Disponible à https://hal.archives-ouvertes.fr/sic_00001008

119Si la rumeur n'est pas une thématique en soi, sept formes recensées s'y rapportent : faux-virus ; chaînes de solidarité ; gain ; bonne fortune-mauvaise fortune ; désinformation ; pétitions ; humour. Le terme de *hoax* est donc réducteur puisqu'il se rapporte à une information volontairement mensongère, un « canular » d'après sa traduction anglaise, là où les rumeurs peuvent consister en des informations vraies ou fausses.

contentent pas d'une simple collecte et d'une mise en visibilité des rumeurs définies comme telles. Ils leur apportent une valeur ajoutée par la validation ou non des faits rapportés par les contributeurs inquiets ou curieux de connaître le fin mot de « l'histoire ». Indépendamment de toute tutelle gouvernementale, le commentaire sur la rumeur est donc l'objet d'un diagnostic posé par les administrateurs et les internautes eux-mêmes, travail au terme duquel le caractère véritable de la rumeur est sanctionné ou non¹²⁰. C'est ce sérieux de ton et de travail qui leur donne une légitimité au regard de ce qui se fait ailleurs, sur d'autres sites, humoristiques par exemple, sur lesquels on retrouve les mêmes images rumorales mais cette fois dénuées de toute analyse¹²¹.

D'autre part, des médias reconnus ont plus récemment délégué à des journalistes la tâche de récolter les informations propres à une actualité immédiate qu'ils estampillent rumeurs afin de les soumettre à l'épreuve des faits et d'en tirer les conclusions qui s'imposent, c'est à dire statuer de la vérité ou de la fausseté de l'information, sur les pages dédiées de leur site web¹²². Même si « la tentation de la rumeur »¹²³ a cours dans la fabrication des nouvelles quotidiennes, la profession s'est néanmoins endurcie suite à plusieurs erreurs qui ont émaillé les premiers rapports entretenus avec le web, lorsque des journalistes ont pu reprendre sans les précautions nécessaires ce qui s'apparentait à des informations exemptes de preuves¹²⁴. En ce sens, une ressource intitulée *Verification Handbook (A definitive guide to verifying digital content for emergency coverage)*¹²⁵ a été écrite par des spécialistes des médias, experts en réseaux sociaux et journalistes en 2013. Il donne aux professionnels mais aussi aux simples usagers de l'information des fondamentaux pour la vérifications des contenus trouvés sur le web.

Enfin, comme le contributeur à un site rumorale ou le journaliste d'une rubrique de fact-checking, le citoyen ordinaire va donner à l'information qui circule sa qualification de rumeur. S'il joue sur le web un rôle de premier plan dans la propagation d'une affirmation non vérifiée, il est aussi celui qui

120 Sur HoaxBuster, l'échelle de vérité est décomposée en trois échelons : « vrai » ; « du vrai, du faux » ; « faux ».

121 FROISSART Pascal, « Des images rumorales en captivité : Émergence d'une nouvelle catégorie de rumeur sur les sites de référence sur Internet », 2004, *Protée*, vol.32, n°3, p.52.

122 On remarque que cette analyse approfondie des informations ne s'applique qu'à des contenus externes au média duquel émane une telle initiative, là où le *fact-checking* « historique » américain concernait les seules publications du journal dont sont issus les journalistes chargés des vérifications. BIGOT Laurent, « Rétablir la vérité via le fact-checking: l'ambivalence des médias face aux fausses informations », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.62-76.

123 CORNU Daniel, *Tous connectés ! : Internet et les nouvelles frontières de l'info*, Genève, Labor et fides, 2013, p.171.

124 Ainsi, certaines supputations sur le crash du vol 800 TWA en 1996, lesquelles mettaient en cause l'US Navy, furent reprises du web et cautionnées par le journaliste américain Pierre Salinger. L'enquête officielle infirma la thèse et l'expression « Pierre Salinger Syndrome », employée pour désigner quelqu'un prenant pour vrai tout ce qui est écrit sur le web, passa à la postérité. MATHIEN Michel, « Le journalisme professionnel face aux mutations de l'information et de la communication : dérouté des valeurs ou réaction ? », *Quaderni*, Hiver 1998-1999, n°37, p.16.

125 Traduit en français en *Guide de vérification : la référence de la vérification du contenu numérique pour couverture d'événements dans l'urgence*. Disponible à http://verificationhandbook.com/book_fr/

le premier est le plus susceptible d'affirmer ou de démentir un message de forme et de fond rumeurs. La « vigilance participative »¹²⁶ qui donne à Wikipédia sa forme d'autogouvernance a aussi cours quand il s'agit de vérifier les contenus qui circulent librement sur les réseaux. Si l'on prend l'exemple de l'attentat de Nice le 14 juillet 2016, au moins trois rumeurs différentes ont été propagées sur Twitter. L'analyse des *tweets* mentionnant ces rumeurs a démontré une pluralité d'intentions des lecteurs/auteurs : d'un *retweet* « d'attribution », spécifiant une source qui n'existait pas originellement, au « commentaire », en passant par le « questionnement », la « mise en garde », la « surspécification », la « critique », le « doute », *etc.*¹²⁷. Comme pour un bruit partagé oralement, il y a donc une large gamme de positionnements possibles, qui sont autant de discours tenus sur la rumeur. Ici le partage *stricto sensu* de la rumeur « sans aucun conditionnel et sans aucune attribution »¹²⁸ correspond en définitive à moins de 10 % de l'ensemble des messages tandis que son infirmation a concerné près de 45 % du total des messages. Tout en lui donnant une visibilité, les internautes ont donc participé à éteindre le feu de la rumeur, en allant même pour certains jusqu'à mener un véritable travail d'investigation aboutissant aux mêmes conclusions que celui effectué par les journalistes¹²⁹.

Pour en venir aux dangers que l'on peut imputer à la rumeur numérique, il faut comprendre qu'internet n'est pas un simple réceptacle de données statiques mais bien un environnement à part entière, une « hypersphère »¹³⁰ par laquelle la société se meut et s'organise. S'ils sont d'essence informationnelle, les rapports numériques entretenus entre les individus ont des effets concrets sur le devenir collectif de l'humanité, traduits en actes par des « actions individuelles et/ou collectives dans les territoires physiques »¹³¹. Il n'y a donc pas une frontière irréductible entre ce qui serait un espace virtuel, immatériel et inconséquent quant aux actes communicationnels que nous produisons et le régime sensoriel de notre réalité quotidienne, où nous affrontons autrui les yeux dans les yeux. Si le poids des rumeurs orales peut conduire à une violence immédiate, de nombreux exemples en sont l'illustration¹³², il en est de même pour la rumeur numérique qui aboutit elle-aussi à des

126CARDON Dominique, LEVEL Julien, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, 2009, n°154, p.51-89.

127ALLOING Camille, VANDERBIEST Nicolas, « La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ? », *Le Temps des Médias*, 2018, n°30, p.113.

128Ibid., p.114.

129Aussi peut-on lire le tweet suivant : « non, je viens d'appeler le buffalo grill de nice il n'ont rien eu à part un mouvement de foule :) ». Ibid., p.115.

130MERZEAU Louise, « De la vidéosphère à l'hypersphère : Une nouvelle feuille de route », *Médium*, 2007, n°13, p.3-15.

131BRIFFAUT Jean-Pierre, « Univers virtuels. Nouveaux territoires du mensonge », *Prospective et stratégie*, 2014, n°4-5, p.134.

132Lire à titre d'exemple TRIOMPHE Pierre, « Des bruits qui courent aux mots qui tuent. Rumeurs et violences dans le Gard en 1815 », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 2008, n°36, p.59-73.

agitations parfois tragiques¹³³.

Il nous faut maintenant en venir à un point phare occulté jusque là : l'origine de la rumeur. De la même façon qu'il tient pour primordial la véracité des informations contenues dans la rumeur, un journaliste doit avoir connaissance de l'énonciateur premier du discours devenu rumeur. Par définition, celle-ci est une production spontanée apparaissant subitement dans une communauté donnée à la faveur d'un événement particulier. Un énoncé séminal est immédiatement repris et échangé d'individus en individus jusqu'à prendre les atours de la rumeur tels qu'on les a caractérisés. Il n'y a pas de malveillance de la part du locuteur initial, qui ignore encore que le discours qu'il tient est amené à faire florès dans son entourage et au-delà.

Cependant, on comprend vite ce que la rumeur peut poser comme problème informationnel lorsqu'un discours trompeur est volontairement « poussé » pour devenir ce qu'on appellera ensuite rumeur. Et la question se pose encore plus vivement à l'ère numérique si l'on songe aux intentions profondes extrêmement diverses des énonciateurs du web et de leurs messagers fidèles ou non, encouragés dans leurs actions par l'anonymat relatif avec lequel ils agissent. Si l'on prend l'exemple des rumeurs sur Twitter à propos d'attentats perpétrés à Nice, on s'interroge sur les trois messages qui en sont à l'origine. Un homme gesticule derrière la vitre d'un magasin et voilà qu'un témoin interprète la scène de façon dramatique. Le contexte difficile étant propice à la méfiance, la rumeur naît à la suite de son message catastrophé. Mais il peut tout à fait s'agir d'une tentative de désinformation s'il y a intention stratégique planifiée basée sur la production de faux documents et sur leur médiatisation « aux intérêts de l'initiateur et au détriment de la cible », pour reprendre la définition proposée par Bernard-François Huyghe¹³⁴. En ce cas, c'est une « rumeur organisée [...] qui masquera son origine sous les traits de la spontanéité »¹³⁵. Facile à produire grâce au contexte d'énonciation numérique « dans la mesure où le nivellement opéré rend plus délicat tout effort de distinction entre l'information sérieuse et celle qui ne l'est pas »¹³⁶, un discours trompeur et manipulateur qui joue habilement des affects et des représentations stéréotypées donnera lieu à la rumeur.

133 Dans la ville brésilienne de Guarujá, la population supplicia une femme qui mourut de ses blessures deux jours plus tard, le 3 mai 2014. Ses agresseurs avaient cru la reconnaître sur une photographie qui circulait sur Facebook, photographie d'une femme suspectée de kidnapping d'enfants sur fond de magie noire. « Qu'il s'agisse ou non d'une rumeur, on doit être attentif » pouvait-on lire sur la page incriminée. La photographie n'avait aucun rapport avec une affaire de sorcellerie qui, du reste, n'a jamais pu être prouvée. **BOATINI JÚNIOR** Danton José, **TONIN** Juliana, « La rumeur à l'ère des réseaux sociaux numériques », *Sociétés*, 2017, n°136, p.30-34.

134 **HUYGHE** François-Bernard, « Désinformation : armes du faux, lutte et chaos dans la société de l'information », *Sécurité globale*, 2016, n°6, p.64.

135 **GÉRÉ** François, *Dictionnaire de la désinformation*, Paris, Armand Colin, 2011, p.292.

136 **FASSASSI** Idris, « Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2017, n°57, p.82.

C'est dans cet environnement informationnel numérique complexe qu'apparaissent de manière régulière des contenus relevant des théories du complot, phénomène qu'il nous faut définir pour comprendre qu'il est solidaire de celui des rumeurs.

1.3. Rumorologie, complotologie : l'amalgame des phénomènes

1.3.1. Les raisons du complot, les raisons du complotisme

« [O]mbre du soleil éclatant des pouvoirs »¹³⁷, le complot est un événement intervenant sporadiquement dans l'histoire de l'humanité. Il est un « projet quelconque concerté secrètement entre deux ou plusieurs personnes » et vise dans son acception la plus courante à nuire « à l'autorité d'un personnage public ou d'une institution, éventuellement d'attenter à sa vie ou à sa sûreté »¹³⁸. Qu'importe l'époque, le lieu ou le régime politique, le complot est une réalité qui rend compte de « la guerre de tous contre tous »¹³⁹ que mène l'homme contre son semblable. La litanie des chutes brutales ourdies par les chuchotements arcanes se prolonge d'aussi loin que les humains vivent en communauté et la perspective du complot effraie durablement jusqu'à nos jours¹⁴⁰. Aussi est-il envisagé sérieusement par les services de renseignements américains qui craignent les menées communistes durant la première moitié du XX^e siècle¹⁴¹. En France, c'est l'incapacité du régime parlementaire à étouffer les intrigues des militaires algérois qui conduit le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958¹⁴². Mais le complot ne vise pas exclusivement ceux qui détiennent le pouvoir, il est également dirigé contre la population elle-même. On prendra l'exemple des cigarettiers américains qui se sont entendus dès 1953 pour cacher au public les conséquences nocives de leurs produits pour l'organisme humain, s'entourant d'acteurs grassement payés issus de la sphère culturelle et scientifique pour faire perdurer le mythe d'une cigarette émancipatrice et bonne pour la santé. Et c'est lorsque le complot semble peser sur les citoyens ordinaires que le

137MADELIN Henri, « Rumeurs et complots », *Études*, 2002, t.397, n°11, p.477.

138« Complot » dans *Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], CNRS et Université de Lorraine, 2004. Disponible à <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3710034780>

139*Bellum omnium contra omnes*, formule latine qu'on retrouve dans l'ouvrage du philosophe anglais Thomas Hobbes *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil* (1651).

140C'est la suspicion de l'empereur Caligula qui aurait conduit à sa chute. Sur fond de défiance générale, il finit assassiné avec l'approbation de ceux qui désiraient prévenir de sa main leur mort brutale : « De telles extravagances et de tels crimes ne manquèrent pas d'inspirer à bien des gens l'idée de le tuer, mais une ou deux conspirations ayant été découvertes, les autres hésitaient faute d'occasion lorsque deux citoyen se concertèrent et mirent à exécution leur projet, non sans avoir pour complices les plus puissants de ses affranchis et les préfets du prétoire ; car les uns et les autres s'étant vus eux-mêmes aussi désignés, quoique sans motif, comme ayant pris part à une conjuration, se sentaient malgré tout suspects et odieux à Caligula ». SUÉTONE, AILLOUD Henri (trad.), *Vies des douze Césars*, Paris, Folio, 2012 (rééd.), p.269-270.

141RIOS-BORDES Alexandre, « La raison du complot. Services de renseignement, États-Unis, 1917-1941 », *Cultures & Conflits*, 2017, n°108, p.129-153.

142La V^e République s'est d'ailleurs dotée d'un appareil répressif *ad hoc* destiné à protéger le régime nouvellement formé. Il ne fallait effectivement pas reproduire les tergiversations politiques ayant accompagné les dernières grandes crises républicaines, de la période Boulangiste à l'émeute du 6 février 1934, en passant par le coup d'éclat de Paul Déroulède à l'occasion des obsèques de Félix Faure en 1899. MONIER Frédéric, « Le régime intangible. République et conspirations », *Politix*, 1999, vol.12, n°47, p.7-25.

spectre du complotisme s'avère le plus prégnant.

Le complotisme doit être compris comme « histoire-en-soi »¹⁴³. Pour le conspirationniste¹⁴⁴, l'unité des actes humains est partiellement ou totalement orientée par la seule volonté d'une obscure manipulation. Il existerait en conséquence une sorte de mécanisme implacable traçant à l'avance le chemin sur lequel nous avançons d'un bout à l'autre de notre existence. Et les initiateurs de tels rouages auraient pour principal dessein la quête d'un pouvoir absolu, pouvoir d'autant plus démiurgique qu'il est façonné de toutes pièces pour s'imposer sans bruit. Il y a là malice prononcée car au plaisir du gigantisme de l'entreprise s'ajoute ce raffinement suprême qu'est la domination par la manipulation. Le complotisme entend donc de manière manichéenne faire la part des coupables et des victimes : d'un côté les manipulateurs, qui ont revêtu et revêtent encore divers visages ; de l'autre les manipulés qui ne savent pas que leurs agissements découlent ou sont dictés en surplomb par d'autres qu'eux. Ils sont en quelque sorte dans la caverne platonicienne, face au spectacle d'ombres projeté par le feu que les comploteurs entretiennent derrière eux¹⁴⁵.

Le partisan de telles théories, c'est celui qui justement se retourne et fait face à la réalité. Nonobstant tous les efforts des illusionnistes, il parvient à recouvrer sa liberté en dénouant un à un les filins invisibles qui l'entravaient. Mais c'est une bien ingrate œuvre de salut publique qui l'attend ensuite car les instances d'autorité, celles là-même qui fixent le vrai du faux, nient sa clairvoyance et le rejettent hors du champ de la raison. Par la superposition d'événements épars réunis sous un même sceau interprétatif, le complotisme est le révélateur qui donne au monde un sens nouveau. Il s'avère susceptible de soulever des voiles aux coloris changeants car il existe une pluralité de théories très diverses dans les discours et les acteurs qu'elles invoquent. Mais quels que soient leurs grands motifs, toutes ont cependant pour dénominateur commun de souffrir d'un postulat peu soutenable, en plus d'une méthodologie d'enquête fort discutable. Il est très difficile de concevoir qu'une grande machination couvée par un certain nombre d'individus actifs puisse sur plusieurs générations rester clandestine. Le complot déroulant une trame infaillible à la rectitude parfaite, la limpidité de son exécution est l'envers paradoxal de la brume mystificatrice jetée aux yeux de la foule ignorante. Mais comment croire qu'un tel trésor d'imagination, qui plus est déployé à grande échelle, ne subisse aucun accroc ? C'est là faire peu de cas des difficultés de compréhension entre individus, corollaire de toute communication entre individus. Le propre du

143 **BECKER** Jean-Jacques, « Présentation : le secret en histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°58, 2000, p.1.

144 Conspirationnisme et complotisme sont deux termes dont nous userons indistinctement.

145 **BENOIST** (de) Alain, « Psychologie du conspirationnisme ». Dans *Critiques. Théoriques*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2003, p.95.

complot est d'agir sur le réel, donc en dehors de lui-même, et d'imposer à une communauté une inflexion perpétuelle. Or, le corps social n'est pas une matière que l'on pétrit au gré de ses envies. Il y a trop de données imprédictibles dans un système global pour censément imaginer que le complot puisse dans une correspondance parfaite répondre point par point aux vœux du plan initial. Quand bien même les affiliés s'accorderaient parfaitement sur leurs intentions et les moyens subreptices pour parvenir à leurs fins, il faudrait encore prendre en compte toutes les interférences, obstacles et autres complications apparus aléatoirement sur leur chemin. Le seul secret qui puisse indéfiniment perdurer, c'est encore celui qu'on garde pour soi-même.

« Une allégation de complot ne peut se contenter de postuler un fait, elle doit également expliquer comment il a bien pu se produire, en dépit de son improbabilité »¹⁴⁶ écrit le philosophe Mathias Girel. Les complotistes rétorqueront justement qu'ils sont en mesure de prouver l'existence du complot par les preuves qu'ils avancent. Mais ces preuves qui rendent visible l'invisible résistent-elles à l'examen méthodique ? À la figure du policier, que l'on soupçonne d'être de connivence avec ceux qu'il faudrait dénoncer, le complotiste préfère être assimilé au détective¹⁴⁷. Aucune règle n'est imposée à ce personnage, libre d'inspecter où il le désire, fût-ce dans les pires ornières. Mais à l'inverse d'une enquête traditionnelle, où un faisceau d'indices permet de remonter à un fait indéterminé, le complotiste a un schéma explicatif en tête, auquel vont se greffer ensuite des preuves qui le corroborent. Ces preuves vont être trouvées majoritairement dans la relecture d'événements car c'est par la négative que procède l'adepte des théories des complots. S'il existe une version officielle, c'est qu'on peut supposément la considérer comme fausse. Dès lors, il s'agira d'user d'une méthode hypercritique et de faire feu de tout bois en décodant les sons, textes et images dont l'aspect univoque cache nécessairement un sens autre.

Décrypteur autoproclamé du moindre détail, le complotiste récuse les commentaires autorisés mais se renseigne volontiers auprès de ses pairs. L'agrégation à une communauté hétéroclite de semblables n'est pas sans incidence sur les représentations du complot que se fait l'initié. La théorie est toujours une aventure en train de se faire, palimpseste incessamment actualisé. À l'événement originel s'ajoute toute une glose qui est elle-même commentée par les uns et les autres. Chacun est libre d'argumenter et d'ajouter sa pierre à un édifice protéiforme qui décline mille perspectives parfois antagonistes mais qu'importe : la somme documentaire ainsi empilée frappe l'imaginaire du

146GIREL Mathias, Les théories du complot au scalpel, 29 mars 2016. Disponible à <http://theconversation.com/les-theories-du-complot-au-scalpel-56653>

147GIRY Julien, « Devenir complotiste : trajectoires de radicalisation et de professionnalisation de deux groupes de citoyen(ne)s enquêteur(rice)s », Communication présentée au colloque « Faux complots : le vrai mensonge », Verviers, 25 avril 2015, p.6-7.

néophyte. Elle constitue « un corpus argumentatif qu'il devient coûteux, en temps et en énergie, de chercher à annihiler »¹⁴⁸. Sans qu'on ait besoin de s'y attarder, sa seule masse impressionne et dégage une sensation de puissance qui fait vaciller les certitudes.

Si le complotiste est enclin à la méfiance vis-à-vis des informations qui lui parviennent des médias de masse, il l'est beaucoup moins quant à celles émises par les individus qui partagent ses convictions. Prompte à rejeter en bloc les explications situées en dehors de son périmètre d'influence, cette sphère complotiste n'a pas le même souci critique lorsqu'il s'agit d'examiner plus avant ses propres réflexions. Elle ne reconnaît jamais d'erreur dans ses scénarii, lesquels demeurent d'ailleurs astucieusement ouverts, comme pour ne pas prêter le flanc aux critiques portées habituellement aux rapports officiels. Pour aboutir, l'enquête véritable s'inscrit pourtant dans un processus de réfutations, processus qui une fois porté à son terme permet la découverte d'éléments neufs qui ont contribué à sa résolution. De plus, elle peut encore être soumise au crible d'une nouvelle analyse. La recherche conspirationniste, elle, est non-scientifique car elle connaît déjà les prémisses qui la portent et sont, au reste, son obsession. Par conséquent, dénoncer les dénonciateurs de la conspiration, c'est au mieux être bien naïf et faire le jeu des investigateurs qui existent bel et bien. C'est au pire la preuve patente qu'on « en est » soi-même. Un exemple aussi fameux que celui des *Protocoles des Sages de Sion* met en exergue ce raisonnement¹⁴⁹.

148BRONNER Gérald, « Pourquoi les théories du complot se portent-elles si bien ? L'exemple de Charlie Hebdo », *Diogenes*, 2015, n°249-250, p.16.

149Ce texte présente un programme de domination mondiale dans lequel juifs et francs-maçons se réunissent secrètement pour préparer leur sombre intrigue. Ce programme est en vérité un faux, rédigé par un agent de la police secrète russe, dans l'optique de prouver au tsar Nicolas II la duplicité de ces castes et d'y mettre un frein logique en cessant envers eux toute tolérance. La fuite volontaire de ce texte donne du grain à moudre aux détracteurs antisémites, et les études prouvant factuellement le plagiat conséquent des *Protocoles* avec le pamphlet *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu* de l'écrivain français Maurice Joly n'y changent rien. Ce dernier consiste en une critique déguisée du second Empire et paraît en 1864, près de 40 ans avant le « dévoilement » des *Protocoles*. Pour les défenseurs de son authenticité, reste alors comme ressource la pirouette temporelle, laquelle permet d'affirmer que si copie il y a eu, elle est le fait de Joly et non des auteurs des *Protocoles*. Effectivement, Joly n'aurait fait qu'exploiter sans vergogne des *Protocoles* bien antérieurs à son *Dialogue*. Mais comment aurait-il eu vent de l'existence d'un texte impublié ? Et bien c'est qu'il est lui-même juif et franc-maçon. Ce procès d'affiliation, car c'en est un, explique donc la connaissance d'un manuscrit secret par l'auteur. Toute explication contradictoire n'est que de la poudre aux yeux lancée par ceux-là mêmes que les *Protocoles* décrivent : « Si votre plan de domination mondiale venait à filtrer, que feriez-vous ? Souhaiteriez-vous l'admettre ? Non, vous emploieriez une armée de grattes papiers pour stigmatiser le document comme un canular motivé par des « préjugés » et « l'antisémitisme ». Ils se sont parfaitement acquittés de cette tâche de « limiter les dégâts », cela donne la mesure de leur pouvoir de tromperie, même en présence de la vérité » (MAKOW Henri, MARCELOU David (trad.), *Illuminati. Le culte qui a détourné le monde*, Winnipeg, Silas Green, 2012, p.200-201). Le contenu des *Protocoles* paraît trop troublant pour que l'on prêtât considération à ceux qui arguent d'un faux. C'est là un raisonnement théosophique, qu'Alain GOLDSCHLÄGER (« Lecture d'un faux ou l'endurance d'un mythe : les *Protocoles des Sages de Sion* », *Cahiers de recherche sociologique*, 1989, n°12, p.94) explique de la manière suivante : « Puisque l'on peut expliquer le monde (ou plus exactement une certaine vision du monde et de sa mécanique) par les *Protocoles*, cela signifie qu'ils doivent être vrais; le texte est donc authentique; et il est authentique parce qu'il doit l'être ». Les signes visibles dont nous croyons être environnés coïncident avec cet audacieux programme de domination, un tel prodige récuse de lui-même toute tentative de discrédit et justifie même le caractère transhistorique des *Protocoles*.

Selon une approche psychologique, l'enthousiasme porté aux théories du complot relèverait de perturbations propres à l'individu, soit le transfert à l'extérieur de lui-même d'un état pathologique interne. Les schèmes ordonnant la vision personnelle du monde seraient le produit de troubles mentaux, telle la schizophrénie paranoïde, qui font perdre à l'individu le contact avec la réalité. En proie à des délires interprétatifs de persécution, le malade s'efforcerait coûte que coûte de crédibiliser son propos en cherchant un sens second à sa perception des choses et des êtres.

Cette approche se heurte à deux écueils. D'une part la paranoïa entraîne chez l'individu la conviction d'être la victime d'un complot qui le vise lui, et lui uniquement, tandis que le complotisme s'entend comme une position « intersubjective et partagée »¹⁵⁰. Ce complot personnel fait camper le paranoïaque dans une attitude de défiance envers quiconque, loin de la dimension collective du complotisme social, qui postule l'existence d'une catégorie d'opprimés réunis solidairement par la force des choses, c'est à dire celle des puissants qui les subjuguent. D'autre part, le complotisme est une croyance trop répandue, à tout le moins aux États-Unis, en Europe occidentale et, semble-t-il, dans les pays du Moyen-Orient¹⁵¹, pour relever du seul registre de la psychiatrie. Ce serait réduire le phénomène à une explication par trop mono-causale écrit Anthony Lantian dans sa thèse sur l'adhésion aux théories du complot¹⁵².

Le conspirationnisme peut davantage être compris comme mythe politique, « métarécit hégémonique et explicatif faisant sens dans un imaginaire collectif déterminé »¹⁵³. L'hybridation de théories les unes aux autres permet de donner les clés de compréhension d'un monde contemporain éminemment complexe. Ce faisant, ces théories soulagent l'angoisse de l'individu en lui offrant la perspective d'affermir son regard et de regagner du contrôle sur ce qu'on lui avait jusque là caché. Une vision complotiste commune est un excellent moyen de cohésion pour la communauté d'individus qui la partage : elle est une heuristique quotidienne, porteuse de sens et profitable à l'estime de soi¹⁵⁴.

Cependant, les ressorts idéologiques doivent aussi être inclus dans l'équation puisque ce sont traditionnellement les partis situés d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique qui sont les plus

150 TROUBÉ Sarah, « La culture du complot : une paranoïa de la vie quotidienne ? », *Revue française de psychanalyse*, 2017, vol.81, p.382.

151 BUTTER Michael et al., « Comblent le fossé. L'avenir des recherches sur les théories du complot », *Diogène*, n°249-250, p.31-32.

152 LANTIAN Anthony, « Rôle fonctionnel de l'adhésion aux théories du complot : un moyen de distinction ? », Thèse de doctorat en Psychologie, sous la direction de MULLER Dominique, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2015, p. 16.

153 GIRY Julien, « Le conspirationnisme. Archéologie et morphologie d'un mythe politique », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.40.

154 LANTIAN Anthony, *op. cit.*, p.33-36.

favorables aux discours complotistes. La théorie du complot a ainsi été une rhétorique à propos du monde employée de manière régulière, y compris par les gouvernants au moment des périodes mouvementées. Durant la seconde guerre mondiale, les forces réactionnaires n'auront de cesse de dénoncer le complot synarchique des financiers, technocrates et juifs alliés à la City anglaise et Wall Street. Louis-Ferdinand Céline porte même le soupçon plus loin en subodorant la mort d'Hitler, dès 1944¹⁵⁵. La conspiration est en effet une explication commode pour justifier la fâcheuse posture du IIIe Reich au tournant de la guerre¹⁵⁶. La thèse du complot a ensuite largement servi un leader politique tel que Jean-Marie Le Pen qui a regardé la marginalité du Front National comme la résultante de forces conjuguées contre lui et ses idées¹⁵⁷. Mais l'idée d'un complot est aussi enracinée chez les électeurs, y compris ceux de gauche et d'extrême gauche :

« Ainsi l'idée que ce sont les Américains eux-mêmes qui ont organisé les attentats du 11 septembre trouve plus d'adeptes à l'extrême gauche (17 %) et à gauche (14 %) qu'à droite (7 %) et à l'extrême droite (9 % pour le FN) (Sofres 2008). La forte opposition de la gauche française à la politique de George W. Bush explique ce choix »¹⁵⁸.

De manière plus globale encore, c'est le socle culturel propre à un pays qui explique la profusion ou non des discours complotistes. Leur présence massive aux Etats-Unis s'explique en effectuant un détour du côté de l'histoire politique de cette nation de territoires fédérés, où la population perçoit globalement d'un mauvais œil les interférences gouvernementales dans les affaires propres à chaque État. Julien Giry écrit dans sa thèse : « Toute tentative trop hardie de réformer l'ordre moral, économique ou sociopolitique établi est aussitôt suspectée de chercher à saper les fondements

155« Pourquoi ne dites-vous pas qu'Hitler est mort? [...] Vous le savez aussi bien que nous ! Seulement, vous ne voulez pas le dire. Mais on n'a pas besoin d'être ambassadeur pour le savoir : ça crève les yeux ! Les Juifs l'ont remplacé par un des leurs ! ». Rapporté dans **DURAFFOUR** Annick, **TAGUIEFF** Pierre-André, *Céline, la race, le Juif*, Paris, Fayard, 2017, p. 578.

156Il est d'ailleurs intéressant de voir que la notion chez Céline le romancier n'est pas la même que chez Céline le pamphlétaire. Dans ses premières œuvres, les protagonistes sont incapables de réaliser leur destin par faute d'une volonté inéluctable et sans visage qui broie d'emblée toutes leurs espérances. Mais ce « mal diffus » va s'incarner dans les années suivantes dans la figure essentielle du juif, qui sera désormais la cause unique des maux d'une civilisation jugée exsangue. Il est peu étonnant, dès lors, que Céline incrimine le juif, seul responsable de l'avancée pernicieuse des ennemis de tous bords, américains et soviétiques, sur le vieux continent. **SMITH** André, « Céline et la notion de complot », *Études françaises*, 1971, n°2, vol. 7, p. 145-161.

157Trois facettes du complot seraient à l'œuvre d'après Audrey Fontana, qui a consacré sa thèse à la politique culturelle du FN à la fin du XX^e. La première est proprement politique et condamne les idées et les valeurs véhiculés par le parti à l'oubli, toutes victimes d'un cosmopolitisme bien-pensant. La seconde est culturelle et impose du point de vue de l'esprit des modèles produits par l'élite, par opposition à un art populaire plus fidèle à une conception traditionnelle et patrimoniale de la France. La dernière enfin est médiatique et s'apparente à une censure décidée collectivement par un quatrième pouvoir, empêchant par là-même le libre exercice de la démocratie. **FONTANA** Audrey, « Élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques : l'exemple de la politique culturelle du Front national de 1986 à 1998 », Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de **LAMIZET** Bernard, Lyon, Université Lumière Lyon II, 2009, p.127-135.

158**RENARD** Jean-Bruno, « Les causes de l'adhésion aux théories du complot », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.116.

même de la nation américaine »¹⁵⁹. D'où la dénonciation constante des sociétés secrètes et autres puissances occultes.

Les théories du complot sont aujourd'hui globalement perçues comme le symptôme d'une ère de post-vérité à l'œuvre dans nos démocraties, où la vérité est devenue une « affaire d'opinion »¹⁶⁰ et s'affranchit tout à fait de contraintes du réel dispensables car désagréables. Le règne du doute et de la défiance n'est pas neuf et la condition postmoderne, pour reprendre le titre du philosophe Jean-François Lyotard¹⁶¹, est à chercher dans l'effondrement des grandes idéologies. L'individu délaisse la parole mensongère des institutions étatiques, médiatiques et scientifiques¹⁶² et tend à accomplir seul sa mue identitaire. C'est là que se comprend la résurgence des théories du complot, qui sont autant de marques visibles de contestation d'un modèle politique global où sont peu à peu mélangés élites, boucs-émissaires de toujours et leurs affidés au sein d'une super-structure conspiratrice¹⁶³ dont le degré de complexité est au moins égal à celui du monde visible.

C'est arrivé à ce point qu'il paraît utile d'intégrer dans notre cadre d'analyse la rumeur à la théorie du complot, afin de comprendre en quoi l'un et l'autre, sans être un phénomène strictement analogue, sont imbriqués de manière constante dans les écrits scientifiques.

1.3.2. La condensation numérique des rumeurs de complot

Les théories du complot sont des récits explicatifs alternatifs auxquels l'adhésion systématique peut pousser au complotisme, mentalité particulière que caractérise un regard à la fois hypercritique et simplificateur sur la société, tandis que les rumeurs relèvent d'un phénomène communicationnel collectif d'échanges et de transformations d'informations. En bref, on ne saurait confondre les

159 **GIRY** Julien, « Le conspirationnisme dans la culture politique et populaire aux États-Unis. Une approche sociopolitique des théories du complot », Thèse en Science politique, sous la direction de **LAMBERT** Frédéric, Rennes, Université de rennes 1, 2014, p.474.

160 **HALÉVI** Ran, « Le nouveau régime de la vérité », *Le Débat*, 2017, n°197, p.30.

161 **LYOTARD** Jean-François, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 109 pages.

162 « Il semble qu'une condition de base prédisposant les individus à [adhérer aux théories du complot] soit la peur et la méfiance envers les institutions sociales existantes ». **WAGNER-EGGER** Pascal, **BANGERTER** Adrian, « La vérité est ailleurs : corrélats de l'adhésion aux théories du complot », *Revue internationale de psychologie sociale*, 2007, t.20, n°4, p.50.

163 « En effet, et surtout depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les innombrables théories du complot se confondent dans un gigantesque maelström où les ennemis officiels ne sont en fait que les deux facettes d'une même domination, où les gouvernements asservissent leurs populations, où les organisations internationales et les sociétés secrètes ou discrètes participent à l'imposition d'un Nouvel Ordre Mondial, où, en dernière analyse, le pouvoir est concentré tout en haut de la pyramide par un tout petit nombre d'individus inconnus. Jésuites, Illuminati, francs-maçons, communistes, Juifs ou extraterrestres, les boucs émissaires semblent à l'heure actuelle s'agrèger dans un ensemble confus de théories enchevêtrées, amphigouriques et même contradictoires ». **GIRY** Julien, « Le conspirationnisme. Archéologie et morphologie d'un mythe politique », *op. cit.*, p.47-48.

deux : la rumeur n'est pas une théorie du complot et la théorie du complot n'est pas une rumeur. Toutefois, nombreuses sont les attaches qui les relient, en premier lieu celles tissées par les sciences sociales elles-mêmes car il en est de la «complotologie» comme de la «rumorologie» : chaque regard disciplinaire dit quelque chose du phénomène étudié.

Ainsi pour les sociologues du folklore, appliqués à décrire les réactions du corps social sur le temps long, la rumeur peut avoir l'allure d'une théorie du complot par le récit particulier qu'elle met en jeu. Les thématiques rumorales les plus fréquentes sont ainsi celles des théories du complot. En reprenant la typologie de Jean-Bruno Renard, on s'aperçoit effectivement que les théories les plus vivaces recourent les six thématiques précédemment étudiées¹⁶⁴. Il est à ce titre frappant de constater que les rumeurs choisies pour illustrer ces thématiques ont toutes été traversées du spectre du complot. Ainsi a-t-il été question d'un complot sioniste dans la bouche de « commentateurs arabes »¹⁶⁵ au moment de l'affaire des numéros de téléphone tueurs, de même qu'une conspiration de juifs se livrant à une traite des blanches a été dénoncée par la rumeur d'Orléans. La bête du Touquet, elle, « pourrait être [...] une machination mise en place par des « cerveaux » haut placés, avec l'aide d'exécutants sur place [...]. Un imbroglio politico-écologico-immobilier [...] »¹⁶⁶. Les rumeurs sur les Tutsi qui ont précédé le génocide au Rwanda visaient explicitement l'idée d'un complot préparé par cette caste, complot qu'il fallait impérativement déjouer pour la survie de la nation. La rumeur du porte-feuille, dans laquelle un attentat doit avoir lieu le jour d'Halloween, laisse facilement entendre que c'est un complot liant entre eux les arabes, en cheville avec les terroristes islamistes, voulant frapper le jour des morts, une fête d'origine pagano-chrétienne¹⁶⁷. Quant à l'affaire de Rosswell et tous ses succédanés, elles sont des dissimulations des gouvernants pour masquer aux yeux du monde l'existence des extra-terrestres, dissimulations éventées par de

164Les **nouvelles technologies** : les chemtrails dans le ciel, dont les retombées chimiques permettent selon les discours le contrôle du climat à des fins militaires et économiques ou de la démographie en affaiblissant progressivement la population grâce à la propagation de virus ; les **étrangers** : l'imagerie séculaire des juifs et francs-maçons, ennemis entre les murs qui entendent effacer l'histoire des nations et imposer un ordre cosmopolite en s'appuyant sur le grand remplacement des populations locales par une immigration massive et incontrôlée ; la **nature sauvage** : l'utilisation massive par des laboratoires d'insectes en tous genres, moustiques, sauterelles, mouches, à qui l'on inocule des agents pathogènes redoutables pour les tester en toute impunité sur des populations cibles ; la **violence urbaine** : la présence dans les banlieues des grandes villes de France, zones de non droit, de meneurs « islamo-racailles » organisés et responsables des émeutes urbaines et des attentats sur le sol français, le tout avec la bénédiction du gouvernement ; l'**évolution des mœurs** : les efforts d'un lobby gay à l'emprise mondiale, faisant progresser dans les esprits l'imagerie contre-nature d'une homosexualité dévoyée par le biais des produits culturels de masse (musique pop et cinéma en première ligne) ; le **supernaturel** : les reptiliens et autres créatures venus d'un ailleurs inconnu, dont les agroglyphes attestent de leur présence sur Terre, qui guident la destinée humaine depuis que l'Homme s'est muni du silex.

165BONHOMME Julien, op. cit., p.136.

166BARLOY Jean-Jacques, op. cit., p.211.

167TAÏEB Emmanuel, « De quelques rumeurs après le 11 septembre 2001 », op. cit., p.7.

nombreux témoins qui accréditent donc l'idée du complot.

Parce qu'elles portent souvent sur des événements forts dont l'interprétation est sujette à caution, les rumeurs dérivent facilement en « rumeurs de complot »¹⁶⁸, expression préférée par Pierre André Taguieff à celle de théorie du complot. Chaque rumeur est donc susceptible de porter en elle les germes de l'idée complotiste, soit que la rumeur se base sur un récit faisant explicitement référence à une théorie précise, soit qu'une théorie se rattache à une rumeur au fur et à mesure de sa transmission. « Pour les folkloristes, dès lors que le motif du complot est présent dans des genres narratifs divers, la nouveauté du conspirationnisme contemporain serait à relativiser [...] »¹⁶⁹ écrit Emmanuel Taïeb. Si l'imaginaire du complot traverse de part en part les rubriques rumorales, il faut là aussi comprendre le phénomène du point de vue des gratifications qui sont retirées de sa mobilisation.

Pour qui considère les théories du complot sous le prisme de la pensée sociale, elles ne sont que des récits explicatifs d'un monde désenchanté, récits auxquels l'adhésion interroge profondément le terreau communautaire dans lequel est immergé l'individu. Les informations que contiennent les théories ne sauraient être comprises qu'en tant qu'elles occupent une fonction culturelle qui rend vain leur appréhension sous le registre du vrai et du faux. C'est pourquoi les théories du complot ne doivent pas être perçues comme des théories homogènes, bloc monolithique opposant nettement « d'un côté les conspirationnistes et de l'autre les "non-conspirationnistes" »¹⁷⁰ mais davantage comme des histoires à l'élasticité établie vis-à-vis desquelles chacun trouvera ou non son compte. Le parallèle est donc tracé avec le contenu des rumeurs dont le récit d'un individu à un autre n'existe qu'à la condition qu'un bénéfice soit possible pour l'un et l'autre parti. Et ce bénéfice est fonction de la personne qui engage la communication, elle et ses idées, valeurs, représentations, compris dans un environnement global incluant son interlocuteur¹⁷¹. La dimension « méta » de la rumeur du complot est un ajustement nécessaire qui peut survenir lorsqu'un événement d'envergure trop complexe appelle à un résumé sommaire, celui-ci permettant le partage sans nuance des acteurs, des objets et des enjeux de la discorde. S'il y a une différence d'échelle dans leur portée explicative respective, la rumeur de complot (on m'a dit que tel groupe que toi et moi connaissons a commis tel méfait, comme de nombreux autres) et la rumeur du quotidien (on m'a dit que tel

168TAGUIEFF Pierre-André, *Court traité de complotologie*, suivi de *Le « complot judéo-maçonnique » : fabrication d'un mythe apocalyptique moderne*, Paris, Fayard, 2013, p.102.

169TAÏEB Emmanuel, « Logiques politiques du conspirationnisme », *Sociologie et sociétés*, 2010, n°42, p.276.

170DELOUVÉE Sylvain, « Répéter n'est pas croire... », *op. cit.*, p.89.

171« Des raisons spécifiques expliquent cette adhésion préférentielle à telle ou telle théorie du complot, exactement comme les rumeurs sont plus facilement crues par les individus dont elles confirment les idées, les croyances et les préjugés ». RENARD Jean-Bruno, « Les causes... », *op. cit.*, p. 107-119

personne que toi et moi connaissons a commis tel méfait, comme de nombreux autres) sont toutes deux un « moyen de participer à un processus collectif et itératif de partage d’histoires »¹⁷². Elles permettent l’une et l’autre l’expression des sentiments sociaux, l’assouvissement d’un besoin d’information et la définition des bons et des mauvais comportements¹⁷³.

À propos du traitement médiatique de la théorie du complot, il est semblable sur bien des points à celui de n’importe quelle « rumeur » appelée comme telle par les professionnels de l’information. Qu’une autorité politique ou journalistique vienne à dire ou écrire « théorie du complot » et s’en est fait du sort réservé au discours ainsi qualifié. « Théorie du complot » équivaut à « rumeur » dans la mesure où ces termes sont des expressions fourre-tout autant que des précautions verbales de plus en plus utilisées dans le traitement de récits délicats à manier. Les deux sont également des accroches potentiellement attrayantes pour les individus auxquels elles sont destinées puisque l’imaginaire individuel se déploie facilement à leur évocation. Une nuance les sépare toutefois : la rumeur peut être élevée positivement lorsque le journaliste lui confère sa valeur d’information (la rumeur était vraie) ; la théorie du complot, elle, est nécessairement fautive puisqu’elle est justement une théorie dont le bien-fondé est considéré comme indémontrable (le complot est vrai, la théorie du complot est fautive). Que l’angle d’approche soit amusé ou critique, les médias sont en définitive partie prenante d’un phénomène qu’ils ont historiquement poussé à mettre en visibilité¹⁷⁴. Y compris en usant parfois abondamment d’une expression sanctionnante pour des vues de l’esprit qui ne relevaient justement pas du complotisme tel que décrit scientifiquement dans sa méthode et ses schémas explicatifs. Pareillement à la rumeur, il convient donc de « trouver une sorte de bonne mesure qui consiste à faire un bon usage, c’est-à-dire à la fois prudent et parcimonieux, des termes [de théories du complot] afin d’éviter un premier écueil qui consisterait à voir immédiatement dans toutes critiques radicales du modèle néo-libéral une forme plus ou moins explicite de complotisme »¹⁷⁵.

Est-ce à dire que les théories du complot n’existent pas, à tout le moins qu’elles sont une constante dans l’histoire des sociétés humaines et que leurs effets sont négligeables sur l’équilibre desdites sociétés ? Vues du promontoire des sciences politiques, les théories du complot sont au

172 **BUTTER** Michael et al., *op. cit.*, p.27.

173 **RENARD** Jean-Bruno, « L’étude des rumeurs », *op. cit.*, p.156.

174 « Le lien entre les discours alternatifs des théoriciens du complot et le grand public s’est noué surtout grâce à des journalistes à l’esprit original qui ont fait connaître au grand public leur essor ». **CAMPION-VINCENT** Véronique, « Note sur les entrepreneurs en complots », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.101.

175 **GIRY** Julien, « Étudier les théories du complot en sciences sociales. Enjeux et usages », *Quaderni*, 2017, n°94, p.6.

contraire envisagées d'une manière plus inquiétante. Indépendamment de leur contenu propre, les discours complotistes actuels tirent leur force d'un postulat clair qui est celui de la critique des paroles officielles. Si les médias moquent ou s'offusquent des théories, il faut bien dire que les « complotistes » ou étiquetés comme tels ne ménagent pas leurs efforts pour vilipender la position des dominants, dont les journalistes sont décrits comme les zélés séides. Ils ne font que forcer le trait, en exagérant davantage l'image déjà négative des journalistes pour une partie de l'opinion¹⁷⁶. La parole contestataire que véhicule la théorie du complot est vue comme une forme de populisme, un discours anti-système qui peut impacter négativement la vie en société. Les individus les plus complotistes, ceux qui auraient cette tendance à adhérer de manière systématique à une théorie pour peu qu'elle constitue un acte d'opposition, seraient les moins enclins à prendre part à la vie de la cité en votant par exemple, et rejetteraient par ailleurs les conclusions et les préconisations de la communauté scientifique¹⁷⁷.

Et cette parole contestataire trouve sur internet sa pleine expansion, se déployant « sur et aux travers des moyens et réseaux de communication modernes »¹⁷⁸, là où les journalistes la cadenaient ou la tournent en dérision dans l'espace médiatique autorisé¹⁷⁹. Le problème se pose alors en des termes d'offre cognitive informationnelle car « la libre concurrence des idées ne favorise pas toujours la pensée la plus méthodique et la plus raisonnable »¹⁸⁰. Et la recherche informationnelle est tributaire d'outils au fonctionnement impensé mais qui guident pourtant nos pas¹⁸¹. Interrogé suite à une requête portant sur une croyance généralement admise comme fausse ou indémontrable, un moteur de recherche comme Google proposera des réponses hétérodoxes qui se mêleront sans distinction apparente aux réponses orthodoxes, les premières pouvant mêmes être plus nombreuses que les secondes si l'on prend en compte les seules premières dizaines de résultats. Les différentes formes de calculs qui permettent l'affichage de ces résultats (nombre de liens qui pointent sur une page, nombre de clics qui y ont mené, fraîcheur de ses contenus) incluent des métriques de

176DUHAMEL Alain, « Pourquoi déteste-t-on tant les journalistes ? », *Le Débat*, 2018, n°200, p.29-31

177LANTIAN Anthony, *op. cit.*, p.12-14.

178GIRY Julien, « Étudier les théories du complot... », *op. cit.*, p.8.

179« Dans l'espace public « légitime », celui de la presse classique, le rapport de force est évidemment en faveur des anti-complotistes [...]. En revanche, sur Internet ces choses-là sont inversées, c'est-à-dire que même s'ils ne sont sans doute pas plus nombreux, les internautes complotistes sont en revanche beaucoup plus actifs ». JOSSET Raphaël, REICHSTADT Rudy, TAÏEB Emmanuel, « Le conspirationnisme 2.0. Entretien avec Raphaël Josset et Rudy Reichstadt », *Quaderni*, Hiver 2017-2018, n°95, p.87.

180BRONNER Gérald, Internet et les croyances [en ligne], 8 août 2013. Disponible à <https://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article2074>

181« Les calculateurs fabriquent notre réel, l'organisent et l'orientent. Ils produisent des conventions et des systèmes d'équivalence qui sélectionnent certains objets au détriment d'autres, imposent une hiérarchisation des valeurs qui en vient progressivement à dessiner les cadres cognitifs et culturels de nos sociétés ». CARDON Dominique, *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, 2015, p.7.

prédiction qui amènent à des réponses calquées sur les recherches antérieures de l'internaute. Pour qui est déjà enclin à croire des théories du complot, une recherche par mots-clés, en langage naturel, orientera d'office l'individu vers ce qu'il souhaite voir et lire. La technique accentuera ici un biais naturel de confirmation d'hypothèse. Pour un individu neutre, sans pré-supposé négatif vis-à-vis des théories du complot, l'exposition inopinée à des contenus complotistes largement visibles à la surface du web est susceptible d'influencer sa vision du monde et, s'il s'en préoccupe par une démarche d'investigation allant dans le sens de ces théories, de l'y cloisonner algorithmiquement sans lui opposer de discours contradictoires.

La pertinence qu'il trouvera dans ces contenus ne passant pas nécessairement par la prise en compte de leur qualité informationnelle intrinsèque, l'impression seule que dégage la masse documentaire complotiste qui s'offre à ses yeux suffira à ce qu'il lui octroie un indice de crédibilité. Car à la liberté de ton permise par internet, encourageant à s'exprimer sur des sujets invisibles ailleurs, s'ajoute la plasticité qui convient « à [l]a rhétorique particulière »¹⁸² du complotisme. Ce sont là les possibilités techno-sémiotiques qui permettent la constitution d'un enchevêtrement de récits composés de dizaines et de dizaines de milliers de documents ou proto-documents éparpillés sur les réseaux sociaux, les médias alternatifs de réinformation, des archives personnelles de blogs, *etc.* Un agglomérat aux frontières confuses qui palpète en permanence car commenté, modifié, augmenté, réajusté par des milliers d'acteurs qui ont chacun une approche particulière sur la question. De quelque forme qu'ils soient, les discours tenus sur les théories du complot sont amenés à circuler dans l'espace infini du réseau. Et ce régime de circulation est rumorale puisqu'il repose sur une construction collective de sens qui s'affranchit d'une reconnaissance de la source à l'origine du tourbillon réactionnel. C'est en fait un principe du fonctionnement des médias sociaux : « l'origine de la force conférée au lien [...] ne s'ancre pas dans l'attribution abstraite d'un nom d'auteur, mais dans le nom propre de l'énonciateur »¹⁸³. Cette non-attribution de la rumeur, on l'a vu, n'empêche absolument pas son partage : en ce cas c'est l'énonciateur qui va, par la seule force des relations qu'il entretient avec les récepteurs, supporter le poids du message. D'une trame commune, jaillissent donc des énoncés multiples qui s'alimentent entre-eux et renvoient tous, d'une manière ou d'une autre, à l'idée complotiste : « les multiples sources et documents accessibles en ligne amènent en permanence "de l'eau au moulin" de la rumeur pour mieux la rafraîchir et la reverser sur les réseaux »¹⁸⁴ écrit le professeur en sciences de l'information et de la communication Franck

182Entretien avec **LEDOUX** Aurélie, propos recueillis par **PADIS** Marc-Olivier, « Doute conspirationniste et regard critique », *Esprit*, novembre 2015, n°11, p.13.

183**CARDON** Dominique, « Du lien au like sur Internet. Deux mesures de la réputation », *Communications*, 2013, n°93, p.183.

184**REBILLARD** Franck, « La rumeur du PizzaGate durant la présidentielle de 2016 aux États-Unis. Les appuis documentaires du numérique et de l'Internet à l'agitation politique », *Réseaux*, 2017, n°202-203, p.273-310.

Rébillard.

On peut dire qu'il existe des invariants complotistes concernant les castes coupables, leurs comportements, leurs méthodes, leurs ambitions. En latence, ces invariants sont réactivés à l'occasion d'un fait d'actualité et se retrouvent égrenés ensemble lors du commentaire immédiat de ce fait, alors même que sa compréhension globale est encore médiatiquement impossible. Et ces éléments culturels complotistes se répandent sous la forme d'énoncés rumeurs négatifs et instables, attribués ou non, qui vivent de l'implication que mettent les internautes à les partager. Mais s'ils sont de forme rumorale, ces énoncés ne procèdent toutefois pas toujours de la rumeur spontanée et peuvent être des produits subtilement construits pour en avoir l'aspect. Il nous faut donc encore comprendre qui sont les énonciateurs des théories du complot. Le « champ conspirationniste »¹⁸⁵ n'est pas un et indivisible : le béotien s'initiant par plaisir au dévoilement des mystères humains par la lecture de la prose complotiste n'est pas le citoyen-enquêteur qui a vécu un drame incompréhensible et interroge par écrit les failles de l'enquête, non plus que l'expert ès complot, qui détourne systématiquement l'actualité par un verbiage complotiste lui assurant des revenus et par là-même sa subsistance. Nicolas Vanderbiest décompose en trois catégories les complotistes : en premier lieu les « consommateurs d'informations » happés par des contenus complotistes sur lesquels ils sont tombés par inadvertance ; en second lieu, les « relayeurs de contenus », qui sont déjà imprégnés d'idées complotistes et revendiquent par une telle transmission leur positionnement idéologique ; en dernier lieu, les « producteurs de contenu » qui alimentent les deux catégories précédentes. Le problème se pose particulièrement à propos de ces derniers puisqu'il y a parmi eux de véritables « entrepreneurs de la politisation conspirationniste »¹⁸⁶ qui en ont fait leur fonds de commerce, en jouant de leur absence sur la scène médiatique traditionnelle pour convaincre du caractère hautement subversif, donc vrai, de leurs discours. La croyance de ces acteurs en ce qu'il disent n'est pas tant le problème¹⁸⁷ que l'immense visibilité dont ils jouissent, *via* leurs médias alternatifs, leurs chaînes de vidéos personnelles et leurs thuriféraires qui font résonner la toile de leurs prêches. Si les théories du complot circulent sous la forme de rumeurs de complot, il peut donc s'agir de rumeurs organisées puisque l'énonciateur premier est identifiable et ses intentions sont éminemment stratégiques. Même si celui-ci n'est pas toujours à l'origine du « texte » de la rumeur du complot, qui peut consister purement et simplement en une infox amateur, invention malintentionnée gagnant rapidement son public¹⁸⁸, il saura lui adjoindre la suspicion

185 GIRY Julien, « Devenir complotiste... », *op. cit.*, p.19.

186 TAIËB Emmanuel, « Logiques politiques... », *op. cit.*, p.282.

187 « [L]a frontière entre la certitude intérieure et l'attachement à des discours qui vous nourrissent est bien délicate à tracer ». CAMPION-VINCENT Véronique, « Note... », *op. cit.*, p. 99.

188 Ce fut le cas de la rumeur prêtant à Barack Obama une obédience musulmane, information fautive lancée sur un forum de discussion par un simple citoyen puis largement reprise jusque dans les écrits d'un théoricien du

complotiste traduite sommairement par la formule latine *is, fecit, cui et prodest*.

On en vient donc à penser le problème comme inextricable car « avec les réseaux 2.0, il devient presque impossible de distinguer la désinformation pure et dure de la simple rumeur (qui, elle, n'implique pas dans sa définition une planification stratégique [...]) »¹⁸⁹. Un travail de rétro-ingénierie s'imposerait pour déceler si la rumeur est « chimiquement pure » dans son avènement et son effondrement, c'est à dire développée sur un fonds d'ignorance, d'incertitude, de mésinformation plutôt que sur une base cousue de toute pièce pour que le message originel devienne rumeur. C'est tout l'intérêt de la rumeur numérique, dont la circonscription est rendue possible par sa persistance à la condition d'un travail long et minutieux, lequel oblige à une remontée antéchronologique dans les entrailles des flux informationnels par lesquels elle s'est faufilée et a vécu. De ce travail peut surgir inopinément la source première, celle non pas attribuée par les messagers de la rumeur pour lui donner du poids, mais la source véritable dont l'expression déguisée répond à une manœuvre rusée qui, pourrait-on dire, est finalement bien proche du complot exercée aux dépens des internautes charmés par les voix des sirènes qui leur parviennent.

Sur le web, la rumeur paraît donc la forme naturelle des théories du complot puisque celles-ci consistent en des récits mobilisateurs facilement partageables et hautement chargés en affects. Apanage de la circulation rumorale, le secret nimbe également la narration complotiste qui, pour des raisons sociales, culturelles, politiques, est partagée entre individus diversement acquis à des causes hétérodoxes dont la catégorisation recoupe celle des thématiques rumorales. Pour autant le partage d'une rumeur de complot ne fait pas le complotiste, ce terme définissant davantage les individus qui dédient leur existence entière à une cause et sont particulièrement actifs sur le net, terrain fertile pour se donner le halo honorable du contestataire. Ces derniers ont des profils bien divers qui, pour les décrire sommairement, vont de l'amateur autoproclamé éclairé et sincèrement persuadé de détenir la vérité au fin stratège politique qui va sciemment propager des contenus faux à valeur complotiste et à portée rumorale, cette dernière tactique relevant alors d'une stratégie de désinformation.

On a ici montré l'intimité qui existe entre phénomène de rumeur et phénomène complotiste, les études sur le premier ayant d'ailleurs évolué pour porter sur les secondes, jusqu'à amalgamer pour les confondre deux objets qui mènent pourtant leur existence propre (la théorie du complot existe indépendamment de toute rumeur à l'état statique et la rumeur fait se mouvoir d'individus en

complot reconnu outre-atlantique. HARSIN Jayson, « Un guide critique des *fake news* : de la comédie à la tragédie », *Pouvoirs*, 2018, n°164, p.112-113.

189HUYGHE François-Bernard, « Désinformation... », *op. cit.*, p.64.

individus des informations qui peuvent être exemptes des constantes complotistes).

Il est maintenant nécessaire de poser un regard sur ce que dit l'Éducation Nationale des rumeurs afin de voir quelles orientations théoriques sont reprises dans les documents officiels. Se porter sur les seuls contenus des programmes apparaît réducteur dans la mesure où la rumeur est avant tout un phénomène familier de la communauté éducative. Dans cette perspective, elle est abordée à une échelle micro adaptée à l'établissement et l'environnement immédiat de ceux qui y cohabitent et font vivre et prospérer un bruit problématique au climat scolaire. L'autre perspective fait de la rumeur un objet d'enseignement, à tout le moins une mention visible et étudiée prise dans le faisceau de diverses disciplines qui la mobilisent dans le cadre d'une réflexion sur ce qu'est l'information à l'échelle d'événements particuliers qui amènent des commentaires nombreux émanant de la société entière.

1.4. Le traitement scolaire de la « rumeur » dans le secondaire

1.4.1. L'approche éducative « victimation » : le ragot-harcèlement

Cette première approche aboutit à un constat négatif quant au « climat scolaire »¹⁹⁰ de l'établissement. Des bruits sont mis en cause et impliquent au premier chef les élèves, tout à la fois énonciateurs et cibles de messages décrits comme désobligeants. À cet âge critique où la conduite corporelle s'étoffe de stratégies d'apparence, les adolescents se trouvent facilement déstabilisés par les racontars portés à leur rencontre. Ces racontars visent pêle-mêle les particularismes physiques, l'orientation sexuelle, les invalidités anatomiques ou mentales, les comportements et attitudes jugées inadéquats, le ralliement à telle subculture honnie, et tout ce qui est généralement susceptible d'alimenter le brasier du ragot.

L'estime de soi des adolescents subit un préjudice d'autant plus mortifiant que le discours péjoratif qui les concerne ne leur parvient qu'indirectement, au gré d'une logique circulatoire dont ils auront du mal à reconstituer le parcours exact. Au contenu infamant s'ajoute une forme d'énonciation volatile particulièrement contrariante puisqu'elle empêche le plus souvent l'identification claire de ceux qui la propagent. Lorsque l'intention malveillante à l'origine des rumeurs est acquise, le caractère répétitif des attaques relève d'une forme de harcèlement qui repousse la victime sur la frange marginale des sociabilités juvéniles. Le bien-être de l'élève s'en trouve considérablement affaibli et la dégradation de son état psychique peut notamment se traduire par une baisse significative de ses résultats scolaires, voire dans les cas les plus graves à des atteintes corporelles (de l'automutilation au suicide). L'enquête PISA menée en 2015 a permis la collecte de données à propos du harcèlement : 18 % des étudiants français interrogés (15 ans en moyenne) étaient victimes de harcèlement, pour 8 % d'entre-eux, ce harcèlement prenait la forme de « mauvaises rumeurs »¹⁹¹. Si le harcèlement scolaire est réprimé par la loi¹⁹², des initiatives sont

190La question du climat scolaire a fait l'objet de nombreuses recherches dans le monde occidental, particulièrement depuis une vingtaine d'années. S'il n'existe pas de définition générale de ce concept, nous pouvons du moins dire du climat scolaire qu'il est lié à la qualité de vie à l'école et repose sur au moins 5 éléments que sont les relations entre individus, l'enseignement et l'apprentissage, la sécurité, l'environnement physique et le sentiment d'appartenance. **DEBARBIEUX** Éric *et al.* - **MEN - DGESCO**, Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire [en ligne], septembre 2012, p.2-3. Disponible à www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf

191**OCDE**, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Résultat du PISA 2015. Le bien-être des élèves [en ligne], 2017, p.5. Disponible à <https://www.oecd.org/pisa/PISA2015-le-bien-etre-des-eleves-France.pdf>

192Celle-ci est susceptible de faire sanctionner tant les parents de ou des agresseurs par une indemnisation proportionnelle au préjudice subi que les personnels éducatifs dont le comportement aurait entravé l'exercice de la

conçues en amont au sein même de l'institution scolaire afin d'éviter l'extrémité d'une décision judiciaire. La loi de refondation de l'École du 8 juin 2013 fait en effet de la lutte contre le harcèlement « une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire ». Elle fera l'objet d'un programme d'actions élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) »¹⁹³. La circulaire n°2013-100 du 13 août 2013, intitulée « Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École », détaille les actions qui peuvent être mises en place pour chaque établissement particulier¹⁹⁴ et indique les numéros des plate-formes téléphoniques d'appel académiques dédiées à la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Paru en mars 2014 dans cette même optique de prévention, le guide *Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée* donne des éléments d'identification de la dégradation du climat scolaire et propose des pratiques quotidiennes à adopter, avec des exemples concrets à l'appui. Ainsi tout professeur se doit d'alerter le chef d'établissement lorsqu'il « constate un dysfonctionnement, des rumeurs, des mécontentements »¹⁹⁵.

Au volet de sensibilisation (impliquant notamment le visionnage par les élèves de vidéos réalisées par les services de l'EN¹⁹⁶), s'ajoutent des initiatives concrètes motivées par le constat collectif d'un bien médiocre climat scolaire. Si l'on étudie la base de données Expérithèque¹⁹⁷ (octobre 2018), on recense huit expérimentations éducatives dans l'énoncé desquelles la rumeur est décrite comme un

justice. S'il est mineur, l'auteur des faits risque une peine de 6 mois de prison et 7500 euros d'amende, portée à un an de prison et 15 000 euros d'amende en cas de majorité et à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende si deux circonstances aggravantes ou plus sont retenues. D'après Service-public.fr, disponible à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985>.

193Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République - version consolidée au 01 janvier 2014 [en ligne], p.25. Disponible à <https://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/loi-refondation-ecole-2013.pdf>

194Un document est également proposé aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école pour les aider à réagir face aux situations de harcèlement : **DGESCO - MEN**, Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles et les établissements publics [en ligne], juillet 2013. Disponible à http://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/26/8/protocole_traitement_harcelement_213268.pdf

195**DGESCO - MEN**, Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée [en ligne], 2014, p.4 de l'annexe « Ressources pour la formation ». Disponible à <http://www.cndp.fr/climatscolaire/comprendre.html>

196En janvier 2012, trois vidéos paraissent simultanément sur le compte Youtube « Non Au Harcèlement », portant respectivement sur les injures, les claques et les rumeurs. Montés avec soin, ces courts produits médiatiques proposent un récit construit sur une trame identique, celle d'un élève en butte à des violences physiques et/verbales. Au terme d'une scène d'humiliation paroxysmique pour la victime, un de ses camarades refuse une seconde fois de baisser les yeux et réagit, soit par la confrontation directe avec les persécuteurs, soit par le signalement auprès d'un professeur. **MEN**, Les rumeurs. Agir contre le harcèlement à l'École [vidéo en ligne], 18 janvier 2012, 1 vidéo, 2 minutes 36. Disponible à https://www.youtube.com/watch?v=g-dI_RFSFbc&t=0s&list=PL3BC13F965F593FFA&index=4

197Il s'agit d'une bibliothèque nationale lancée en 2015 par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle recense les innovations et expérimentations pédagogiques et éducatives engagées dans les écoles et établissements d'enseignement scolaire.

élément contribuant à la dégradation des conditions d'existence au sein de l'établissement, qu'il s'agisse d'une école maternelle comme d'un lycée. Aussi l'expérimentation « Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au collège » du collège Musset de la commune de Patay (département du Loiret) entend-elle « responsabiliser davantage les collégiens dans le règlement des incivilités qui les opposent les uns aux autres (insultes, moqueries, rumeurs, bousculades..) [et] trouver des stratégies de résolution des conflits »¹⁹⁸.

Il s'agit dans toutes ces situations d'améliorer le vivre-ensemble par la mise en place de mesures adéquates, telles que la visite d'expositions dédiées aux conflits, à leurs sources et à leur résolution ; l'intervention d'associations qui ont pour objectif la lutte contre le harcèlement ; la création d'un outil de réflexion sur les thèmes de l'égalité et de l'altérité ; la mise en place d'une médiation par les pairs afin de responsabiliser les élèves ; *etc.* Ces mesures impliquent au besoin des instances particulières de l'établissement, à l'instar du Conseil de vie collégienne, et s'inscrivent dans des dispositifs préexistants à l'expérimentation, tel le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, sur des horaires dédiés à l'Enseignement moral et civique par exemple.

Les personnels investis dans ces missions sont très majoritairement les conseillers/ières principaux/les d'éducation, les assistants/es d'éducation, les infirmiers/ères et les assistants/es sociaux/les, ce qui traduit bien la problématique éducative de la rumeur lorsqu'elle est prise comme une nuisance au bien-être de tous hors et dans l'établissement. Au-delà de la réussite scolaire de l'élève, c'est bien d'un environnement global dont il est question, environnement devenu délétère pour tous.

Si l'exercice de la profession s'avère difficile, c'est également parce que les rumeurs ne se restreignent pas aux seuls élèves et ciblent également les adultes en responsabilité. Échelonnée de septembre 2012 à janvier 2013 en Seine-Saint-Denis, une enquête inédite sur les victimations dont sont atteints les personnels du second degré a conclu que 3,5 % des répondants subissaient des rumeurs¹⁹⁹. Il convient de préciser que l'enquête recense tous les problèmes rencontrés au sein de

198 LAMBERT Béatrice, 45 - Clg Musset - Patay - Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au collège, Expérithèque – MEN, fiche de présentation d'une expérimentation scolaire, académie d'Orléans-Tours [en ligne], date de publication indéterminée. Disponible à <http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=11800>

199 On note à ce propos que la rumeur est distinguée des injures (42,50%), du harcèlement (11%), du sexisme (3,60%) ou du racisme (2,20%). Le choix est étonnant car le contenu de la rumeur peut porter sur des injures à caractère sexiste ou racial et peut également relever du harcèlement. C'est son aspect rumoral caractérisé qui semble présider au choix d'inscrire la victimation dans cette rubrique. Indépendamment de son contenu, c'est la circulation de la rumeur en tant que communication parasite qui cause ici le principal préjudice. DEBARBIEUX Éric, PEILLON Vincent - MEN, Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, Dossier de présentation [en ligne], février 2013, p.27. Disponible à https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/.../Enquete_personnels_2d_degre.pdf

l'établissement, de quelque provenance qu'ils soient, c'est à dire émanant d'élèves comme de collègues. De sorte que la rumeur peut circuler dans le seul cadre enseignant notamment, sans que les élèves en aient nécessairement eu vent.

La rumeur, enfin, peut toucher la réputation globale d'un établissement et servir indirectement de repoussoir aux EPLE concurrents. Pour des raisons diverses, parmi lesquelles la mixité sociale²⁰⁰, les parents répugnent à y inscrire leurs enfants et préfèrent envisager d'autres lieux de scolarisation. En alimentant et en renforçant la vision négative de l'établissement, la rumeur fait alors office d'adjuvant à un point de vue partagé entre familles.

Une dernière dimension essentielle à prendre en compte dans le traitement de la rumeur est celle de sa numérisation. Attendu que les réseaux sociaux en ligne sont des moyens commodes pour propager les assertions les plus désagréables, leur usage en ligne est inclus dans l'équation du problème rumorale et appelle notamment à une mise au point des droits et des devoirs sur internet. Dès 2011, un premier guide contre le cyber-harcèlement était publié par le ministère de l'Éducation Nationale, en partenariat avec l'association de protection des enfants E-enfance²⁰¹, suivi d'un second quatre ans plus tard destiné aux équipes pédagogiques et éducatives²⁰².

La rumeur scolaire circulant sur le web présente le désavantage d'une dispersion bien plus étendue, dépassant de très loin le cercle dont elle est originellement issue. Elle implique donc potentiellement une très large communauté d'individus étrangers à l'élève victime, là où le bouche à oreille ne gagne qu'un périmètre social restreint car directement concerné. Si la rumeur se répand aisément, ce n'est pas tant grâce à la diffusion synchrone que permet le réseau qu'à la fascination que cette rumeur exerce grâce aux nouveaux objets médiatiques qui lui sont liés : sons, images, vidéos. Dominique-Manuela Pestana rapporte dans son livre sur le harcèlement au collège l'anecdote suivante²⁰³ :

« Deux assistantes sociales scolaires (collèges classés « Z.E.P.-zone sensible » dans le Val-de-Marne, 94), ont été alertées par des rumeurs qui se sont répandues. L'une d'elles a apporté son soutien à une fille qui subissait des pressions

200**POIRIER** Hélène, De l'école au collège ; liaison cycle 3 / 6ème, Expérithèque – MEN, fiche de présentation d'une expérimentation scolaire, académie de Montpellier [en ligne], date de publication indéterminée. Disponible à <http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=8482>

201Où l'on peut lire, à titre d'exemple de cyber-harcèlement : « Des élèves de ma classe font circuler des rumeurs et tiennent des propos agressifs, via Facebook, contre une élève » » **MEN**, Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves [en ligne], 2011, p.7. Disponible à media.education.gouv.fr/file/09_septembre/58/.../guide-cyberharcèlement_190586.pdf

202Où l'on peut lire à nouveau à titre d'exemple de cyber-harcèlement : « l'auteur de violence publie des commentaires insultants ou des rumeurs sur le "mur" ou le profil de la victime. il tente de l'isoler du groupe de pairs/ des membres du réseau », **MEN**, Guide de prévention de la cyberviolence entre élèves [en ligne], octobre 2015, p.8. Disponible à cpd67.site.ac-strasbourg.fr/ed_prioritaire/wp-content/uploads/2015/03/DP-Agir-contre-le-harcèlement-a-l-ecole-Guide_2842641.pdf

203**PESTANA** Dominique-Manuela, *Le harcèlement au collège. Les différentes faces de la violence scolaire*, Éditions Karthala, 2013, p. 109.

de sa classe car elle avait été victime de son petit ami : il avait mis en ligne sur Internet des photos prises dans l'intimité ».

Dans le même ordre d'idée, la professeure en sciences de l'éducation Catherine Blaya décrit des faits similaires :

« Jeudi 16 septembre dernier, le principal a été informé par une AED d'une rumeur circulant dans le collège. Une vidéo transmise sur les téléphones portables des élèves mettrait en scène une jeune fille du collège dans des positions érotiques »²⁰⁴.

La rumeur a ici pour origine le document photographique ou vidéographique, document dont la présence sur le web relève clairement d'une diffusion sans consentement de matériel à caractère privé et représente donc une atteinte au droit à l'image. Ce document vient fabriquer le récit rumoral dont l'expression en ligne relève d'un cyber-harcèlement caractérisé. Par ailleurs, ce document, s'il existe véritablement, peut aussi se détacher de la rumeur pour mener une existence décontextualisée (le récepteur en donne un sens nouveau, possiblement ici des matériaux érotiques considérés indépendamment de tout discours). Au problème du harcèlement et des traces violentes laissées en ligne s'ajoute donc celui de la redocumentarisation des appuis rumorales, qui au fil de leur circulation peuvent obtenir une indépendance propre et survivre à la rumeur proprement dite.

Si la permanence des contenus laissés sur la toile permet de désigner plus facilement ceux qui les partagent, la visibilité qui leur est donnée oblige à un traitement technique des données éparpillées qui nécessite le signalement des contenus incriminés, voire des levées du pseudonymat pour ceux les propageant sous une identité fictive. Des démarches longues et fastidieuses qui s'effectuent parallèlement à la sanction décidée pour le ou les harceleurs. Pour ceux-là, le choix du *modus operandi* les dessert pénalement car les faits de harcèlement commis par le biais d'un service de communication au public en ligne ou par le biais de communications personnelles constituent une circonstance aggravante.

Les synthèses officielles et les rapports quantitatifs font un usage commun du terme de « rumeur scolaire », rumeur qui tend en fait à prendre le nom de ce qu'on appelle ragot, tant par les sujets convoqués (des individus du quotidien) que par le méta-récit qui en résulte (le jugement moral des comportements décrits)²⁰⁵. Les adolescents se construisent dans un rapport de confrontation avec autrui mais ce rapport peut évoluer en une manifestation négative conjuguant au message violent un caractère répétitif qui confine au harcèlement. Le ragot ainsi décrit contribue à isoler la personne qui en est victime, élève ou personnel, et participe plus globalement à détériorer les relations collectives au sein et en dehors de l'établissement scolaire. De plus, le cercle de diffusion du ragot

204BLAYA Catherine, *Les ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*, Bruxelles, De Boeck, 2013, p.53.

205DIFONZO Nicholas, BORDIA Prashant, *op. cit.*, p.31-36.

échappe au périmètre social limité dont il est issu dès lors qu'il est partagé sur le web. Si le contenu se restreint à la micro-description d'attitudes et d'actes humains, la propagation du ragot peut donc prendre l'importance d'une rumeur dans sa dissémination, techniquement bien plus aisée et immédiate. Par ailleurs, le phénomène revêt les apparences de l'hydre en ce que l'énoncé (le ragot proprement dit) tire sa source ou est conforté par une myriade de preuves documentaires qui posent le problème de leur contenu persistant dans le flux des échanges numériques.

1.4.2. Les approches disciplinaires : la rumeur *versus* l'information

Pour cette seconde approche, nous avons procédé à une recension du terme de rumeur dans les programmes scolaires du collège et du lycée d'une part, dans les référentiels info-documentaires institutionnels et professionnels d'autre part. Cette recension donne ensuite lieu à une réflexion sur le sens donné ici au mot de rumeur à travers son inscription dans les enseignements où il apparaît.

Le terme n'apparaît pas dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et est absent des programmes du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture des cycles 3 et 4 (2015 et 2018) comme des Documents d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de ces mêmes cycles (octobre 2016). Le programme d'EMC pour les cycles 2, 3 et 4 publié au Bulletin officiel spécial du 25 juin 2015 et sa modification actée par le Bulletin officiel n°30 du 26 juillet 2018 n'en font pas non plus mention. Paru le 15 avril 2015, le projet de programme de l'EMI pour le cycle 4 faisait apparaître la rumeur en tant que « connaissance associée » en lien avec les compétences à construire²⁰⁶ du domaine 3 du Socle « La formation de la personne et du citoyen ». Elle se situait entre les connaissances de « désinformation », « fausse information », « canular » d'une part et « circulation de l'information (buzz) » d'autre part. Si la notion disparaît de la description des 27 compétences que cet enseignement doit mettre en œuvre dans le programme officiel du cycle 4 paru peu après, elle ressurgit par la suite dans les 27 projets de texte explicatifs relatifs à ces compétences. Ceux-ci ont été élaborés par le réseau des interlocuteurs académiques au numérique et

206« Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques / Acquérir progressivement les règles d'utilisation d'une information quel que soit le support / Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux / S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile une communauté d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte le droit et éthique de l'information / S'initier à la déontologie des journalistes / [4ème] Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique / [4ème] Acquérir progressivement l'aptitude à évaluer de façon critique tant l'information que ses sources / [3ème] Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique ». MEN, Projet de programme pour le cycle 4 [en ligne], 15 avril 2015, p.57. Disponible à cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/04/3/Programme_C4_adopte_412043.pdf

complétés par l'Inspection générale, des membres du CSP et du CLEMI²⁰⁷. Le domaine « exploiter l'information de manière raisonnée » incluant la compétence « S'entraîner à distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique grâce à des indices textuels ou paratextuels et à la validation de la source », il est écrit « La propagation de rumeur ou le relais des théories complotistes s'apparente à de la désinformation, c'est-à-dire "un acte volontaire qui s'appuie sur l'ignorance de l'opinion publique, pour obtenir une réaction ou convaincre et pour porter préjudice à un individu ou à un groupe" (Wikinotions, APDEN) »²⁰⁸. Datées de janvier 2018, les « Orientations pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI) » des cycles 2 et 3 mettent également en évidence cette occurrence pour le domaine « Rechercher, exploiter et organiser l'information (Compétences infodocumentaires) » du cycle 3. Il est indiqué en compétence « [L'élève] apprend à hiérarchiser les informations, à les classer, à distinguer une information d'une opinion, d'une rumeur ou d'un propos relevant de la propagande »²⁰⁹. Toutefois, il ne s'agit que d'un exemple de compétence possible puisqu'il n'existe pas de programme d'EMI pour ces cycles. Les contenus afférents doivent être recherchés dans le contenu du Socle, là où le terme du rumeur n'apparaît pas²¹⁰.

Concernant le lycée, nous avons dans un premier temps consulté les programmes encore en vigueur à la rentrée 2018-2019 et destinés à la seconde générale et technologique²¹¹, au cycle

207Ces textes ont ensuite été soumis à une consultation organisée ultérieurement par Éduscol, du 23 août au 20 septembre 2017. À cette occasion, les 422 participants issus de l'ensemble de la communauté éducative ont pu donner leur avis sur le projet de texte et proposer des modifications des définitions données aux compétences ainsi que des exemples de pratiques pédagogiques associées. La démarche avait « pour but d'associer l'ensemble de la communauté éducative à la description de ces compétences afin d'aider les enseignants à les mettre en œuvre dans le cadre des apprentissages scolaires ». **ÉDUSCOL**, Contribuez à décrire les compétences du cycle 4 en EMI [en ligne], mis à jour le 31 octobre 2017. Disponible à <http://eduscol.education.fr/cid116761/contribuez-a-decrire-les-competences-du-cycle-4-en-emi.html>.

208La description complète de la compétence nous intéressant ici a reçu 79 votes positifs, 30 votes mitigés et 19 votes négatifs. 2 arguments « pour » ont été avancés contre 12 argument « contre », soit la plus mauvaise note des 5 compétences incluses pour le domaine « exploiter l'information de manière raisonnée ». **ÉDUSCOL**, Les compétences en Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) - cycle 4 [en ligne], 9 avril 2017. Disponible à <https://eduscol.cap-collectif.com/consultations/les-27-competences-en-emi-au-cycle-4/consultation/etape-de-consultation-emi/opinions/titre-2e/s-entraîner-a-distinguer-une-information-scientifique-vulgarisee-d-une-information-pseudo-scientifique-grace-a-des-indices-textuels-ou-paratextuels-et-a-la-validation-de-la-source>

209**MEN**, Orientations pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI) - Cycles 2 et 3 [en ligne], janvier 2018. Disponible à http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/05/4/Projet_EMI_cycles_2_et_3_decembre_2016_690054.pdf

210**ÉDUSCOL**, L'EMI et les programmes des cycles 2 et 3 [en ligne], mis à jour le 30 janvier 2018. Disponible à <http://eduscol.education.fr/cid98362/l-emi-et-les-programmes-des-cycles-2-et-3.html>

211**Classe de seconde, anciens programmes** : Enseignement commun de seconde en Mathématiques, Physique-chimie, Enseignement moral et civique, Français, Histoire-géographie, Langues vivantes 1 et 2, Sciences de la vie et de la Terre, Éducation physique et sportive, Enseignements d'exploration de seconde (16 en tout), Enseignements facultatifs de seconde (4 en tout), Histoire des arts au lycée.

terminal de la voie générale²¹² et au cycle terminal de la voie technologique²¹³. Une unique occurrence a été trouvée dans le programme de l'enseignement de spécialité de mathématique de la série économique et sociale, issu du Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011. Ce programme « prend appui sur la résolution de problèmes » et propose à titre d'exemple des « phénomènes évolutifs », dont la « propagation d'une rumeur ou d'un virus, etc. » (p.10).

Nous avons également consulté les nouveaux programmes officiels lorsqu'ils sont parus dans le Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019. Ont été examinés les enseignements communs

212 Cycle terminal, voie générale, anciens programmes. 1ère - Enseignements communs : Enseignement moral et civique, Éducation physique et sportive, Français, Langue vivante 1 et 2. 1ère - Série économique et sociale (ES) : Histoire et géographie, Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Sciences. 1ère Série littéraire (L) : Histoire et géographie, Littérature, Littérature étrangère en langue étrangère, Sciences et Enseignements obligatoires au choix : Arts, Arts du cirque, LCA : Grec / Latin LV1 ou LV2 approfondies, Langue vivante 3, Mathématiques. 1ère - Série scientifique : Histoire et géographie, Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie ou de la Terre, Sciences de l'ingénieur. 1ère – Enseignements facultatifs - toutes séries générales : Informatique et création numérique, LCA : Grec / Latin, Langue vivante 3, Éducation physique et sportive, Arts. Enseignement de complément : Éducation physique et sportive

213 Cycle terminal, voie technologique. Classe de 1ère, anciens programmes. Enseignements obligatoires communs à toutes les séries technologiques : Français, Éducation physique et sportive. Séries STI2D, STL et STD2A. Enseignements obligatoires communs aux séries STI2D, STL et STD2A : Histoire-géographie, Enseignement moral et civique, Langues vivantes 1 et 2. Enseignements obligatoires communs aux séries STI2D et STL : Mathématiques, Physique-chimie, Enseignements transversaux et spécialités. Enseignements obligatoires - Série STL : Chimie-biochimie-sciences du vivant, Mesure et instrumentation, Biotechnologies, Sciences physiques et chimiques en laboratoire. Enseignements obligatoires - Série ST2A : Mathématiques, Physique-chimie, Design et arts appliqués. Enseignements facultatifs - séries STI2D-STL-STD2A : Éducation physique et sportive, Arts. Séries STMG, ST2S, STHR et TMD : Langues vivantes, Sciences de gestion, Management des organisations, Économie – Droit, Histoire-géographie, Enseignement moral et civique, Mathématiques. Enseignements facultatifs - série STMG : Éducation physique et sportive, Arts, Langue régionale. Enseignements obligatoires - série ST2S : Biologie et physiopathologie humaines, Sciences et techniques sanitaires et sociales, Histoire-géographie, Enseignement moral et civique, Mathématiques, Sciences physiques. Enseignements facultatifs - série ST2S : Éducation physique et sportive, Langue vivante 2 Arts. Enseignements obligatoires – série STHR : Mathématiques, Histoire-géographie, Langues vivantes, Enseignement moral et civique, Économie et gestion hôtelière, Sciences et technologies des services, Sciences et technologies culinaires, Enseignement scientifique alimentation – environnement. Enseignements facultatifs - série STHR : Éducation physique et sportive, Langue vivante 3 (étrangère ou régionale), Arts. Enseignements obligatoires - série TMD : Danse, Histoire de l'art et des civilisations, Initiation au monde contemporain, Mathématiques, Musique, Sciences physiques. Enseignements facultatifs - série TMD : Arts, Grec, Latin, Langue vivante 2.

Cycle terminal, voie technologique. Classe de terminale, anciens programmes : Enseignements obligatoires communs à toutes les séries technologiques : Éducation physique et sportive, Philosophie. Séries STI2D, STL et STD2A. Enseignement obligatoire commun aux séries STI2D, STL et STD2A : Enseignement moral et civique, Langues vivantes 1 et 2. Enseignements obligatoires - série STI2D : Mathématiques, Physique-chimie, Enseignements transversaux et spécialités. Enseignements obligatoires - série STL : Mathématiques spécialité "sciences physiques en laboratoire", Mathématiques spécialité "biotechnologies", Physique-chimie spécialité "sciences physiques en laboratoire", Physique-chimie spécialité "biotechnologies", Chimie-biochimie-sciences du vivant, Biotechnologies, Sciences physiques et chimiques en laboratoire. Enseignements obligatoires - série STD2A : Mathématiques, Physique-chimie, Design et arts appliqués. Enseignements facultatifs - séries STI2D-STL-STD2A : Éducation physique et sportive, Arts. Séries STMG, ST2S, STHR et TMD : Enseignement obligatoire commun aux séries STMG, ST2S, STHR et TMD : Langues vivantes 1 et 2. Enseignements obligatoires communs - série STMG : Économie - Droit Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique, Management des organisations, Mathématiques, Sciences de gestion, spécialités. Enseignements facultatifs - série STMG : Éducation physique et sportive, Arts, Langues régionales. Enseignements obligatoires - série ST2S : Biologie et physiopathologie humaines, Histoire-géographie, Enseignement moral et civique, Mathématiques, Sciences et techniques sanitaires et sociales, Sciences physiques. Enseignements facultatifs - série ST2S :

(classe de seconde²¹⁴ et de première²¹⁵) ; les enseignements de spécialité première voie générale²¹⁶ ; les enseignements de spécialité première voie technologique²¹⁷ ; les enseignements optionnels (seconde²¹⁸ et première²¹⁹, voie générale et technologique). 8 occurrences de rumeur ont cette fois été trouvées.

Pour les classes de première, le préambule de l'enseignement scientifique commun précise les trois buts que se donne cet enseignement, dont celui-ci : « contribuer au développement en chaque élève d'un esprit rationnel, autonome et éclairé, capable d'exercer une analyse critique face aux fausses informations et aux rumeurs » (p.2).

Les 7 dernières occurrences ont trait au programme de Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (enseignement de spécialité, première voie générale) ; Langues et cultures de l'Antiquité (enseignement optionnel, seconde voie générale) et Langues et cultures de l'Antiquité (enseignement optionnel, première voie générale). Pour les trois enseignements, le texte est identique et issu du chapitre « Littérature, civilisation, culture, histoire » : « [Les élèves] veillent à

Éducation physique et sportive, Langue vivante 2. Enseignements obligatoires - série STHR : Mathématiques, Histoire-géographie, Langues vivantes, Enseignement moral et civique, Économie et gestion hôtelière, Sciences et technologies des services, Sciences et technologies culinaires, Enseignement scientifique alimentation – environnement. Enseignements facultatifs - série STHR : Éducation physique et sportive, Langue vivante 3 (étrangère ou régionale), Arts. Enseignements obligatoires - série TMD : Exécution instrumentale et exécution chorégraphique : liste des morceaux au choix, session 2016 du baccalauréat technologique, Exécution instrumentale et exécution chorégraphique : liste des morceaux imposés, session 2016 du baccalauréat technologique, Histoire de l'art et des civilisations, Initiation au monde contemporain, Mathématiques, Philosophie, Sciences physiques. Enseignements facultatifs - série TMD : Arts, Grec, Latin, Langue vivante.

214**Classe de seconde** : EMC, EPS (seconde, première terminale), Français, Histoire-géographie, Langues vivantes, Mathématiques, Mathématiques seconde STHR, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences économiques et sociales, Sciences numériques et technologie.

215**Classe de première** : EMC voies générale et technologique, Enseignement scientifique voie générale, EPS (seconde, première, terminale), Français voies générale et technologique, Histoire-géographie voie générale, Histoire-géographie voie technologique, Langues vivantes voies générale et technologique (première terminale), Mathématiques voie technologique.

216Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Humanités, littérature et philosophie, Langues, littératures et culture étrangères : allemand, anglais, espagnol, italien, Littérature et LCA, Mathématiques, Numérique et sciences informatiques, Physique-chimie, Sciences de l'ingénieur (première, terminale), Sciences de la vie et de la Terre, Sciences économiques et sociales. En Arts : Arts du cirque, Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique (première, terminale), Théâtre.

217**ST2S** : Biologie et physiopathologie humaines, Physique-chimie pour la santé, Sciences et techniques sanitaires et sociales. **STL** : Biochimie-biologie, Biotechnologie, Physique-chimie et mathématiques, Sciences physiques et chimiques en laboratoire. **ST2A** : Design et métiers d'art (première), Analyse et méthode en design, Conception et création en design et métiers d'art (terminale), Outils et langages numériques, Physique-chimie. **STMG** : Droit et économie, Management, Sciences de gestion et numérique. **STI2D** : Innovation technologique, Ingénierie et développement durable, Ingénierie, innovation et développement durable (terminale), Physique-chimie et mathématiques.

218**Enseignements généraux** : PS (seconde, première, terminale), Langues et cultures de l'Antiquité, Langues vivantes. **Arts** : Arts du cirque, Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre. **Enseignements technologiques** : Biotechnologies, Création et culture-design, Création et innovations technologiques ; Sciences de l'ingénieur, Management et gestion, Santé et social, Sciences en laboratoire.

219**Voie générale** : Langues et cultures de l'Antiquité. **Voie générale et technologique** : Arts plastiques, Cinéma-Audiovisuel, Danse, EPS (seconde, première, terminale), Histoire des arts, Langues vivantes (première, terminale), Musique (première, terminale), Théâtre.

confronter Antiquité et modernité avec le souci constant de poser les repères historiques et culturels fondamentaux. Par exemple, la question de l'information et de la rumeur replacée dans son contexte antique peut donner lieu à une mise en relation éclairante entre le phénomène des sycophantes à Athènes au V^e siècle avant J.-C. et celui des fausses informations et rumeurs dans les réseaux sociaux contemporains » (p.4). L'enseignement Langues et cultures de l'Antiquité (enseignement optionnel, première voie générale) se distingue toutefois des deux autres par une troisième occurrence liée à la thématique « Vivre dans la cité ». Il y est question de « la place primordiale, dans tous les actes de la vie publique, de la parole et de ses dérives (démagogie, calomnies, rumeurs ...) » au temps antique (p.6) .

Enfin, l'examen des programmes actuels de l'enseignement général de la voie professionnelle, parus entre 2009 et 2015, n'a quant à lui révélé aucune mention du terme rumeur²²⁰. Les nouveaux programmes publiés Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019²²¹ font apparaître par deux fois le mot de rumeur. La première fois dans le programme de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle : l'objet d'étude « S'informer, informer, communiquer » comporte, entre autres notions clés, la « **source/rumeur** », située à côté d'un autre diptyque, celui de « fait/opinion ». La seconde fois dans le programme de français des classes de seconde professionnelle : l'objet d'étude « S'informer, informer : les circuits de l'information » comporte, entre autres notions, la « **rumeur** », placée entre la « mise en récit » et « l'infox ».

220 Anciens programmes voie professionnelle. Programmes pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle : Arts appliqués et cultures artistiques, Éducation physique et sportive, Français, Histoire-géographie, Enseignement moral et civique, Langues vivantes étrangères (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais), Mathématiques physique-chimie, Prévention santé environnement. **Programmes pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel** : Arts appliqués et cultures artistiques, Économie-droit (baccalauréat professionnel du secteur tertiaire), Économie-gestion (baccalauréat professionnel du secteur de la production), Éducation physique et sportive, Français, Histoire-géographie, Enseignement moral et civique, Langues vivantes étrangères (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais), Mathématiques et sciences physiques et chimiques, Prévention santé environnement.

221 Voie professionnelle : Programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques des classes préparant au baccalauréat professionnel ; d'arts appliqués et cultures artistiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle ; d'économie-droit des classes préparant au baccalauréat professionnel ; d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel d'enseignement moral et civique ; de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel ; d'enseignement moral et civique des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle ; d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel ; de français de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel ; de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle ; d'histoire-géographie de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel ; d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle ; de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel ; de mathématiques de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel ; de mathématiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle ; de physique-chimie de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel ; de physique-chimie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle ; de prévention santé environnement de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel ; de prévention santé environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle.

Voyons maintenant ce que contiennent les référentiels info-documentaires institutionnels et professionnels.

- **Référentiels info-documentaires institutionnels**

Les « Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information » (PACIFI) publiés en octobre 2010 comportent deux mentions du terme rumeur intégrées dans des exemples d'actions pédagogiques. La première dépend de la fiche 3 « Évaluation de l'information » et concerne le lycée : « S'interroger sur un exemple précis concernant le phénomène de la rumeur ». La seconde dépend de la fiche 9 « Moteurs de recherche » et concerne le collège : « À partir d'un sujet prêtant à rumeur, interroger un moteur et analyser la page résultat obtenue pour comprendre le principe de l'index automatique et celui de l'algorithme de pertinence. Compléter une requête en utilisant les suggestions thématiques faites par certains moteurs »²²².

Le Brevet Informatique et Internet concernant l'ancienne compétence 4 du Socle commun faisait également apparaître le mot à propos de son domaine n°2 « Adopter une attitude responsable ». L'item « Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement » comprenait comme explicitation « [L'élève] comprend les phénomènes de propagation des rumeurs et des fausses informations »²²³. Se substituant au B2I supprimé depuis la rentrée 2016-2017, le « Cadre de Référence des Compétences Numériques » (Pix) ne contient pas le terme de rumeur.

Deux autres référentiels font allusion à la rumeur. Le premier s'intitule « Propositions pour un référentiel de compétences en éducation aux médias » et a été publié en décembre 2014 par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) dans son fascicule *Médias et information, on apprend ! Édition 2014 - 2015*. Le domaine 3 « S'informer par les médias » présente ce qu'un élève de 3^e (palier 3 du référentiel) doit connaître : « Les questions relatives aux sources (fiabilité, rumeurs, surinformation, questions de droits...) »²²⁴. Le second est le « Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles » coordonné par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et paru en octobre 2016. Il inclut dans son dernier chapitre « Agir dans le monde numérique : devenir un citoyen numérique » le « savoir » suivant : « Je sais développer une analyse critique d'une situation liée à l'usage du

222MÉN, Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information [en ligne], 13 novembre 2010, p.19 et 31. Disponible à http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf

223MÉN, Feuille de position Brevet informatique et Internet – Collège [en ligne], décembre 2011. Disponible à http://cache.media.eduscol.education.fr/file/2012/00/6/Referentiel_B2i_college_decembre_2011_201198_226006.pdf

224CLEMI, *Médias et information, on apprend ! Édition 2014 - 2015*, Paris, Éditions Canopé, 2014, p.51.

numérique (ex : propagation de fausses informations et/ou rumeurs) »²²⁵.

- **Référentiels info-documentaires professionnels**

La rumeur est absente du « Référentiel de compétences informationnelles des élèves » élaboré par la FADBEN en 1997 mais aussi du *Médiadoc* du mois de mars 2007 qui présente un travail rationnel de recensement des notions organisatrices info-documentaires. Elle apparaît sous forme numérique sept ans plus tard dans la proposition de curriculum en information documentation présentée sur le site de la FADBEN le 1^{er} décembre 2014. Il est proposé pour des élèves de 4^e et concerne le domaine 3 « Recul critique sur les médias, les TIC et l'information ». Les notions d'information, média, type d'information, économie de l'information sont convoquées et il est donné en exemple : « Un travail d'investigation peut être entrepris : suivi de la propagation d'une opinion ou d'une rumeur »²²⁶.

En février 2016, les travaux réalisés par des professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse aboutissent à un document intitulé « Matrice EMI et compétences du socle au cycle 4 ». Il est présenté plusieurs exemples pour le point 1.2 Argumenter²²⁷, dont celui-ci : « Suivre le chemin d'une rumeur dans les médias, argumenter et citer ses sources pour l'expliquer »²²⁸.

Le même mois apparaît la notion de rumeur sur l'encyclopédie en ligne *Wikinotions*, initié et piloté par la FADBEN depuis 2010²²⁹. Les caractéristiques retenues sont les suivantes²³⁰ :

225CNIL, Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles. À l'attention des personnels éducatifs [en ligne], octobre 2016, p.16. Disponible à https://www.cnil.fr/.../referentiel_formation_protection_des_donnees_oct_2016.pdf

226APDEN, Vers un curriculum en information-documentation. Chapitre 8. Les programmes de l'information-documentation au collège [en ligne], mis à jour le 17 décembre 2015. Disponible à <http://apden.org/Vers-un-curriculum-en-information.html>

227« En fin de cycle, l'élève est capable d'exprimer son point de vue ainsi que de reprendre ceux d'autres auteurs. Il distingue les différents types de discours (faits, opinions,...) qu'il rencontre et adapte le sien et sa mise en forme en fonction du support de publication et de son contexte (commentaire, critique, analyse,...). Il est initié aux problématiques de désinformation ». **TraAM Toulouse**, Matrice EMI et compétences du socle au cycle 4 [en ligne], février 2016. Disponible à <https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation/sites/documentation/files/fichiers/matrice-emi-book.pdf>

228Cette proposition est reprise par la professeure documentaliste Hélène Mulot qui en use pour construire son parcours EMI pour l'année 2016-2017. Le même point 1.2 Argumenter donne lieu à une séance possible en EMC-info-doc pour un niveau 3^e. L'intitulé est le suivant : « **Comprendre les mécanismes du complotisme et des rumeurs** ». **MULOT** Hélène, Parcours EMI 2016/17 : Collège Saint Jean [en ligne], 2 octobre 2016. Disponible à <https://www.slideshare.net/HlneMULOT/parcours-emi-201617-collge-saint-jean>

229Ce Wikinotions constitue dans l'esprit une reprise du « Petit dictionnaire des concepts info-documentaires » conçu par Pascal Duplessis et Ivana Ballarini-Santonocito et laissé inachevé en l'état. La mouture de janvier 2007 de ce dictionnaire laisse apparaître la notion de rumeur mais non construite car « en cours ». Une réflexion sur la notion était donc envisagée bien avant sa première apparition en 2014 dans les travaux de la FADBEN.

230« Rumeur », dans **APDEN**, WikiNotions [en ligne], version du 16 novembre 2018.

Disponible à <http://wikinotions.apden.org/index.php?title=Rumeur>

« Niveau débutant

- [La rumeur r] regroupe un ensemble d'informations
- Concerne des informations vraies ou fausses
- Peut être diffusée par le bouche-à-oreille
- Peut être diffusée par les médias sociaux (en ligne)
- Suppose une origine floue mais crédible
- Provient d'une source non officielle
- Suppose l'absence de preuves

Niveau avancé

- Est un type d'information
- Suppose l'absence de vérification de l'information, de preuves
- Suppose que l'émetteur croit en ce qu'il propage
- Suppose que le destinataire souhaite croire en elle
- Peut être diffusée malgré son caractère avéré erroné
- Peut être diffusée malgré les démentis
- Procède de conditions susceptibles de permettre sa diffusion
- Peut ressurgir sous différentes formes
- Peut procéder d'un phénomène de désinformation »

Deux compléments de définition sont présents, le premier concernant Internet et la rumeur, le second la théorie du complot :

« Complément de définition : Internet et la rumeur

Le développement d'Internet donne une autre ampleur à la rumeur :

- avec un mode de publication qui permet une diffusion plus large de chaque information, mais aussi la reprise de certaines rumeurs par des médias "classiques" (radio, télévision parfois) et par des médias en ligne ;
- avec une échelle qui peut plus rapidement atteindre le niveau mondial (quand, auparavant, l'arrivée plus ou moins lente au niveau mondial correspondait à l'extinction ou au démenti consensuel de la rumeur) ;
- avec une moindre distorsion des informations d'origine (par copié-collé), tandis que le bouche-à-oreille conduit à des modifications plus ou moins importantes ;
- avec une conservation de la rumeur, en ligne, qui permet une résurgence plus aisée.

Complément de définition : la théorie du complot

La théorie du complot suppose le regroupement de rumeurs plus ou moins spontanées qui concernent un événement (l'alunissage en 1969, les attentats du 11 septembre 2001, les attentats de Paris de janvier 2015...) ou un groupe de personnes (les Illuminati, le gouvernement étasunien, une entreprise...). Il s'agit, soit de remettre en doute l'événement choisi, soit de mettre en avant les mauvaises actions du groupe choisi. L'ensemble des rumeurs est rassemblé pour développer un discours politique d'opposition ou une campagne de dénigrement ».

Des exemples et contre-exemples suivent :

« Exemples

- Le complot de famine au XVIIIe siècle
- La rumeur de Paris sur les rapt d'enfants en 1750
- L'affaire de l'empoisonneuse de Loudun (1949)
- Les histoires de traite blanche dans les villes de province en France (cf. la rumeur d'Orléans étudiée par Edgar Morin en 1969)
- La rumeur du cancer de François Mitterand en mai 1981Des "bruits" concernant une promotion dans une entreprise
- Des "bruits" concernant des licenciements dans une entreprise
- Le "tract de Villejuif"
- L'arrivée massive de population immigrée dans certaines villes de province en France
- Une "histoire exemplaire" ou "légende urbaine" :
- Un serpent découvert dans une peluche fabriquée en Orient et vendue en supermarché
- Des crocodiles découverts dans les égouts new-yorkais
- L'idée que les steaks de McDonald's soient conçus avec de la viande de ver de terre
- L'existence d'images subliminales publicitaires dans les films

Contre-exemples

- Une information avérée
- Une information diffusée par une source officielle (les protagonistes concernés par la rumeur, une institution qui a autorité sur la question développée dans la rumeur..)
- Une information diffusée par un média après vérification par un journaliste
- La désinformation
- Une idée reçue
- Un canular, une parodie »

Des exemples de séquences pédagogiques, des ressources et une bibliographie (où l'on retrouve notamment Jean-Noël Kapferer et Véronique Campion-Vincent) concluent la page.

La notion de rumeur n'est donc pas apparue immédiatement dans les référentiels. Ce constat s'entend car elle n'est précisément pas un terme purement info-documentaire s'inscrivant de droit dans les grands ensembles que sont le « document et l'information », « l'évaluation de l'information », « la recherche d'information sur les réseaux » et « l'éthique et du droit de l'information », pour reprendre la catégorisation effectuée par Alexandre Serres à propos de la définition d'une culture de l'information à destination des élèves et des étudiants²³¹. Mais la profession a pris acte des transformations induites par l'environnement du numérique dans les pratiques informationnelles des adolescents et le paradigme de « la compétence » a progressivement

231SERRES Alexandre, « Quelle culture de l'information pour les élèves et étudiants ? Entretien avec Alexandre Serres », *Les Cahiers d'Éducation et Devenir*, 2010, n°9, p.10-16.

évolué en paradigme de la « culture informationnelle »²³², traduit par un travail d'inventaire notionnel et de didactisation ouvrant sur des champs d'apprentissages nouveaux. L'apparition des dispositifs sociotechniques du web 2.0 et le constat des nouvelles attitudes communicationnelles ont donc eu pour corollaire logique l'émergence de la rumeur en tant que notion info-documentaire au tournant des années 2010, c'est à dire à l'époque où elle affleurerait également dans les rapports sur le harcèlement scolaire. En revanche, les caractéristiques notionnelles de la rumeur ne correspondent pas aux propos tenus sur le « ragot scolaire » tel qu'étudié précédemment. La perspective ici n'est plus micro mais macro et s'explique par la conjoncture politique actuelle.

Si on considère le tout, programmes et référentiels assemblés²³³, on peut repérer une date charnière qui est celle des attentats perpétrés les 7 et 9 janvier 2015 sur le territoire français. Des alertes avaient alors été lancées par les personnels éducatifs relativement à la remise en cause du déroulement des attaques par certains élèves. Plusieurs rumeurs complotistes furent désignées comme à l'origine des ces réactions²³⁴, ce qui entraîna la prise en considération du phénomène dans les « Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République » parues le 22 janvier 2015²³⁵. La Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme qui eut lieu du 16 au 21 mars 2015 mit un point d'honneur à « éveiller [les élèves] aux dérives du relativisme, de la rumeur, de l'obscurantisme, des théories du complot ». Cette phrase fut reprise dans le texte de présentation de cette Semaine lors des éditions 2016, 2017, 2018 et 2019. Le ministre de l'Éducation Nationale écrivait encore récemment : « Les possibilités techniques permettent aujourd'hui la prolifération des fausses informations, des rumeurs infondées et des contre-vérités grossières qui diffament des personnes, subvertissent des hiérarchies et, pour tout dire, fragilisent l'équilibre de nos sociétés »²³⁶.

Il est frappant de constater qu'avant la date fatidique des attentats, on étudiait la rumeur comme

232CHAPRON Françoise, DELAMOTTE Éric, « Vers une éducation à la culture informationnelle : jalons et perspectives », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2006, vol.46, p.4-11.

233Pour plus de commodité, un récapitulatif intitulé « Tableau 2 – Relevé du mot « rumeur » dans les textes institutionnels et professionnels (cf. 1.4.2.) » existe p.79.

234KREIS Emmanuel, « De la mobilisation contre les "théories du complot" après les attentats de Paris des 7 et 9 janvier 2015 », *Diogenes*, 2015, n°249-250, p.51-63.

235« Mesure 5 - Mobiliser toutes les ressources des territoires. Les partenaires éducatifs agréés du ministère, des professionnels des médias, des associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et des organisations de jeunesse et d'éducation populaires seront mobilisés pour lutter contre les dérives du relativisme, de la rumeur et de l'obscurantisme dans le cadre d'interventions auprès des jeunes ». VALLAUD-BELKACEM Najat, Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République [en ligne], 22 janvier 2015. Disponible à <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-une-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

236CLEMI, *Médias et information, on apprend ! Édition 2018-2019*, Paris, Éditions Canopé, 2018, p.1.

phénomène particulier de communication. Elle n'est à cette période pas clairement condamnée dans les intitulés qui en font mention, même si traditionnellement comparée à un virus d'après le programme de spécialité de mathématique de la série ES. Après janvier 2015, le terme se multiplie, on le voit avec les propositions issues des textes de l'EMI, et se connote de manière clairement péjorative. De sorte qu'il baigne depuis lors dans le glossaire du complotisme et des *fake news*, entre autres perturbations dépeintes comme des nuisances à l'équilibre de notre société. On s'intéresse au contenu de la rumeur et au rapport à la véracité qu'engagent ses énoncés. En raison de quoi la rumeur s'éloigne de plus en plus de l'information pour se confondre avec la désinformation. Les quelques éléments de programme hors EMI ne montrent pas autre chose : l'élève se place « face » à la rumeur, qui est une « dérive » sans « source » reconnue et assimilée au travail de sape du « sycophante », délateur de profession dans l'Antiquité.

La seule exception notable à cette vision se trouve dans le contenu du Wikinotions. C'est le seul outil de référence qui, en proposant l'approche la plus complète que nous ayons trouvée (avec des compléments sur la rumeur en terrain numérique et la rumeur de complot), s'inscrit dans la ligne des préoccupations actuelles tout en n'amalgamant pas la rumeur à une tentative de désinformation (elle n'est pas systématiquement la forme active d'une stratégie de désinformation mais « peut procéder d'un phénomène de désinformation »).

Si l'approche éducative « victimation » et les approches disciplinaires mettent en avant les répercussions que peut entraîner la rumeur du point de vue de la loi dans un contexte contemporain, elles ne le font pas pour les mêmes raisons. La rumeur est une des formes du cyber-harcèlement dans le premier cas, tandis que la rumeur est un moyen par lequel se diffusent les fausses nouvelles dans le second cas, ces deux infractions étant des délits relevant du Code pénal. D'après l'approche « victimation », la rumeur est voisine du ragot, dont le contenu outrageant met à mal l'équilibre psychologique de celui qui en est victime, et plus encore la cohésion de la communauté scolaire dans son ensemble. Les approches disciplinaires, combinaison d'intitulés divers, propositions professionnelles ou éléments de programmes, issus de l'EMI, d'enseignements littéraires mais aussi de référentiels info-documentaires, engagent quant à elles la rumeur dans une perspective bien plus large, à l'échelle de grands événements dont la médiatisation pose le problème de leur récupération partisane dans le cadre particulier des théories du complot.

Ils nous reste désormais à voir en quoi la rumeur peut être précisément saisie comme objet d'enseignement par le professeur documentaliste, en tant qu'elle est une notion prise dans un réseau conceptuel propre aux sciences de l'information et de la communication.

1.4.3. La rumeur : un objet d'étude en information-documentation

L'ancrage dans les sciences de l'information et de la communication d'un bon nombre de travaux précités démontre en effet que la rumeur est un phénomène dont l'appropriation par le professeur documentaliste est tout à fait légitime dans le cadre d'une culture de l'information à enseigner aux élèves. Mais pour ne pas que les apprentissages soient décontextualisés et vides de sens à leurs yeux, il convient d'ériger la rumeur en objet d'étude pertinent, en soulevant des enjeux citoyens en lien avec les pratiques informationnelles et communicationnelles adolescentes.

Malgré une image ternie du fait de leur connivence supposée avec le pouvoir politique et les milieux d'affaires²³⁷ ainsi qu'une certaine propension à représenter faussement les faits d'actualité²³⁸, les médias traditionnels sont encore plébiscités par les adolescents lorsqu'il s'agit de s'informer²³⁹. Mais au visionnage de la télévision, à l'écoute de la radio, à la lecture de journaux, s'ajoute un temps de plus en plus conséquent passé sur internet : d'après l'étude « Junior connect » proposé par l'IPSOS en 2017, les adolescents de 13 à 19 ans passent plus de 15 heures par semaine sur internet, pour 6 heures 10 chez les 7 à 12 ans. L'approche passive caractéristiques des médias de diffusion, où l'utilisateur reçoit simplement le message, se double des possibilités interactives du réseau. Cette pratique généralisée de « commentarisation » des contenus fait aussi se rompre le cadre du document tel qu'entendu traditionnellement et désoriente l'internaute qui navigue à vue dans un flot d'informations contradictoires. Il apparaît plus difficile à un adolescent de se représenter la réalité du monde quand des voix anonymes et discordantes se refusent à l'échange et s'annulent mutuellement. L'identification malaisée des producteurs de l'information sur le web (quelles sources, quelle légitimité, quelle transformation potentielle ?) entraîne la lecture et le partage sans recul, particulièrement sur les réseaux sociaux en ligne²⁴⁰, de proto-documents à prétention d'actualité dont l'origine est floue. Le *scrolling* intempestif et la dimension massivement synchrone des échanges encouragent un régime rumorale de communication, où la rapidité d'une

237MERLANT Philippe, « Médias et pouvoirs, des relations de connivence », *Revue Projet*, 2011, n°320, p.14-21.

238Le trucage journalistique s'exerce de diverses façons, d'un témoignage incomplet, c'est-à-dire tronqué par rapport à ce que le journaliste sait, au témoignage faux d'une personne qui endosse un rôle qu'il n'a jamais eu par exemple, en passant par l'utilisation d'images détournées de leur contexte de captation. CHAMBAT-HOUILLOIN Marie-France, « Entre vérité des faits et véracité des discours : les bidonnages journalistiques à la télévision », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.77-90.

239Lire à ce propos FIGARO, Les jeunes préfèrent les médias traditionnels (étude) [en ligne], mis à jour le 21 février 2019. Disponible à <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/02/21/97001-20190221FILWWW00134-les-jeunes-preferent-les-medias-traditionnels-etude.php>

240Selon un sondage Médiamétrie paru en décembre 2016, 17 % des internautes s'informent de manière régulière sur les réseaux sociaux en ligne (63% pour les 18-24 ans).

réaction prime sur la distanciation vis-à-vis du message reçu.

« En matière d'information, il est rarement question de certitude mais plutôt d'une convergence d'indices menant à la percevoir comme vraie ou a minima crédible »²⁴¹. Ces indices se trouvant sur les réseaux facilement éclatés et disséminés, la maîtrise de notions info-documentaires se révèle là essentielle pour la compréhension et la maîtrise de son environnement informationnel. En l'espèce, il apparaît clairement que les adolescents ne sont pas des praticiens experts. En l'absence d'apprentissages scolaires homogènes dans leur durée et leur contenu, les adolescents s'en remettent au « capital informatique »²⁴² de leurs parents et aux facultés informelles de leurs pairs pour développer leurs compétences. L'analyse fine des connaissances pratiques et théoriques assimilées vient contredire l'autodidaxie présumée de leur génération, dite des natifs numériques²⁴³. L'enjeu est d'autant plus important en matière de rumeurs qu'il va au-delà du concept d'évaluation d'une information lointaine pour toucher au plus intime de l'identité adolescente. Car les contenus « rumoraux » se constituent sur des traces personnelles dont le degré de visibilité et de persistance est trop souvent ignoré. Et ces traces produites sont celles de tout un chacun, réduit à une somme d'images, de textes, de vidéos, autant de contenus qui échappent à leur auteur et deviennent des appuis aux rumeurs quand ce n'est pas leur point d'origine. Là encore, les connaissances parcellaires des adolescents sur la portée de leurs actions en ligne ne freinent pas une communication désinhibée et volontiers fébrile, cette dernière favorisant la naissance et le partage de rumeurs, que ces dernières soient proximales (le ragot d'EPLÉ relevant du cyber-harcèlement) mais aussi distales (la rumeur apparentée à la diffusion d'une fausse nouvelle ou à une théorie du complot à propos d'un événement médiatiquement important).

À ce propos, on suppose qu'il en est de ce premier registre de rumeur (le bruit adolescent) comme du second (le récit reconnu communément comme une théorie du complot) : ils participent de la construction identitaire et des liens de sociabilisation juvéniles de ceux qui la font vivre en l'agrémentant. Alors plutôt que de postuler comme effroyable le partage entre adolescents de rumeurs de complot, il faudrait davantage s'intéresser aux fonctions de ces théories chez ces

241 **COURRIER** Serge, « Vérifier l'information sur le Web et les réseaux sociaux », *I2D – Information, données & documents*, 2016, vol.53, n°1, p.4.

242 **FLUCKIGER** Cédric, « L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familiales et scolaires ». Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, sous la direction de **BRUILLARD** Eric, Cachan, ENS Cachan, 2007, p.269-335.

243 L'enquête diagnostique menée par l'ex FADBEN en 2015 a ainsi permis de mesurer les lacunes d'un panel de 9167 élèves du secondaire interrogé à propos de notions info-documentaires organisatrices. **FADBEN**, Enquête diagnostique des connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France [en ligne], 21 mai 2015. Disponible à www.apden.org/IMG/pdf/2015_05_21_synthese_enquete_papier.pdf

adolescents. Il est clair que les rumeurs complotistes peuvent exercer une fascination certaine chez l'adolescent en ce qu'elles paraissent révéler un sens caché à son existence. Librement accessibles sur le web sous la forme de brefs messages ou de textes plus étoffés auxquels s'adjoignent images et vidéos, ces rumeurs complotistes sont parfois à l'origine d'une démarche dangereuse de l'adolescent, lequel cherche à comprendre ce que d'autres pourraient lui cacher. Des recruteurs l'encouragent, le confortent et l'enferment alors dans sa quête radicale dans l'objectif de l'embrigader²⁴⁴ : ils dévoilent la réalité du monde que les rumeurs avaient initialement permis d'entrapercevoir.

Mais ce danger réel n'est pas une norme et l'utilisation des schémas complotistes semble aussi relever d'une culture commune, partagée notamment au sein des forums en ligne adolescents, entre initiés qui agissent sous pseudonymat et ne se connaissent guère hors liaisons numériques. Des internautes réactifs se saisissent d'événements soudains pour partager sous la forme de rumeurs des posts volontairement cryptiques, dont la teneur complotiste n'a d'évidence que pour les adeptes. Il y a un jeu évident dans ce partage subversif puisque ces internautes y bravent les forces de la modération dont la réplique les expose au bannissement temporaire, voire à la suppression du compte à l'origine des contenus incriminés. C'est là un sacrifice admissible en contrepartie d'un court moment de convivialité communautaire. Un autre compte suppléera à l'élimination du devancier car les identités multiples sont une norme permettant un immédiat et éternel retour dans les agoras du réseau.

Enfin, on ne saurait nier l'influence qu'ont les produits culturels de masse qui irriguent abondamment le marché du divertissement. De nombreux films et de nombreuses séries reposent sur des canevas scénaristiques marqués du sceau du complot (des intrigues à triple tiroirs dans lesquelles les héros sont les victimes d'une machination mondiale et pourquoi pas extraterrestre) et les compositeurs, interprètes et musiciens usent abondamment d'une symbolique ésotérique évoquant confréries et autres loges secrètes, que ce soit dans leurs textes comme dans l'imagerie des logos, des pochettes, des tenues de scène et des artifices visuels et décoratifs de leurs vidéoclips. Or, cette profusion d'images, de figures, de paroles, contribue à modifier le regard porté sur l'environnement réel. Les sociologues Vincenzo Cicchelli et Sylvie Octobre postulent l'idée que « les imaginaires culturels issus des médias-cultures fournissent des ressources narratives permettant de mettre le monde en récit, ce qui favorise à la fois une perméabilité aux vérités alternatives et le recours à des modes de raisonnement de type complotiste »²⁴⁵. En fictionnalisant

244ALAVA Séraphin, NAJJAR Noha, HUSSEIN Hasna, « Étude des processus de radicalisation au sein des réseaux sociaux : place des arguments complotistes et des discours de rupture », *Quaderni*, 2017, n°94, p.29-40.

245CICCHELLI Vincenzo, OCTOBRE Sylvie, « Fictionnalisation des attentats et théorie du complot chez les

le réel, ce bain culturel complotiste contribuerait à identifier de manière manichéenne les « acteurs » de la scène mondiale (ceux dont les intentions sont cachées, ceux dont le parcours est d'avance tracé). C'est là une autre piste pour expliquer l'engouement de la culture dite de la conspiration chez les adolescents.

En articulant savoirs, savoir-faire et savoir-être, la didactisation de la notion de rumeur doit pouvoir répondre à des objectifs d'ordre citoyen. C'est le développement des habiletés informationnelles de l'élève qui est poursuivi en ligne de mire car ce sont elles qui « engagent aujourd'hui, au sens politique du terme, la possibilité pour l'individu d'exercer son rapport au monde et au savoir »²⁴⁶. Il s'agit pour l'élève de ne pas subir un flot informationnel mono-directionnel encourageant une pensée conspirationniste réductrice ; de refuser la tyrannie de l'instantanéité en prenant le recul nécessaire face à des rumeurs qui peuvent tirer leur origine d'une stratégie de désinformation (production volontaire de faux) ; de ne pas partager des contenus à la fois dégradants pour la dignité humaine (les thématiques rumorales naturellement scabreuses) et douteux du point de vue de leur véracité. Les perspectives de travail sont en théorie nombreuses et l'exploitation pédagogique peut prendre des tournures diverses selon les caractéristiques notionnelles retenues.

Les concepts scientifiques et les pratiques socio-techniques du monde journalistique donnent à la rumeur ses différents aspects mais ne sont pas traduits dans la forme particulière du langage scolaire et il n'y a pas de curriculum formel sur lequel peut s'appuyer le professeur documentaliste pour définir sa pratique pédagogique. C'est à dire qu'il n'existe pas de prescriptions institutionnelles à propos des savoirs à enseigner pour que ceux-ci puissent devenir des connaissances personnelles. La transposition didactique externe s'avère incomplète, réduite à une direction, celle de la désinformation, et quelques objectifs d'apprentissage qui refusent à la rumeur son caractère informationnel sans lui donner pour autant des éléments définitionnels clairs. Ce constat n'empêche pas la rumeur d'être bel et bien travaillée comme notion info-documentaire si l'on en croit les retours concrets de la profession : elle est traitée dans le domaine 5 « L'évaluation de l'information » en tant qu'exemple de « contamination », notion spécifique à la notion générique d'« info-pollution »²⁴⁷. Mais l'absence d'heures d'enseignement constitue une pierre d'achoppement

adolescents », *Quaderni*, Hiver 2017-2018, n°95, p.54.

246 AILLERIE Karine, « Pratiques d'information des adolescents sur le Web : quand l'autonomie relève de l'informel », 4ème Séminaire du GRCDI « Questions de recherche : pratiques informationnelles, document numérique, didactique de l'information et des médias », Rennes, 10 septembre 2010, p.6.

247 DUPLESSIS Pascal, L'Information-Documentation en dix tableaux. Ce qui est réellement enseigné par les professeurs documentalistes [en ligne], novembre 2016. Disponible à <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/didactique-information/l-information-documentation-en-dix-tableaux>

qui demande au professeur documentaliste d'exercer en collaboration avec des collègues de disciplines variées (français, histoire-géographie, anglais, *etc.*) et dans des cadres eux aussi divers (EMI, EMC, Semaine de la presse et des médias, *etc.*) : cette multiplicité des points de vue à propos d'un concept aussi volatile que la rumeur ne la soumet-elle pas à une vision polymorphique qui engage des caractéristiques et des objectifs extrêmement dissemblables ?

À travers notre enquête, nous verrons donc en détail quelle est l'exploitation didactique de la rumeur.

1.5. Le cadre théorique de la recherche

1.5.1. Analyse conceptuelle de la rumeur

Dans une perspective info-documentaire, il nous semble pertinent de placer les caractéristiques scientifiques de la rumeur dans un schéma de situation de communication²⁴⁸ répondant au questionnement fonctionnaliste laswellien : Who says What to Whom in Which channel with What effect ? Ce schéma permet de situer chaque notion info-documentaire dans le cadre communicationnel particulier de la rumeur (émission, message, canal, réception) et d'avoir ainsi une vue surplombante sur les modalités de création, d'appellation et de transmission du phénomène.

Tableau 1 – Propriétés scientifiques de la rumeur (cf. 1.1. à 1.3.)

CARACTÉRISTIQUES DE LA RUMEUR	AUTEURS CONVOQUÉS	RÉFÉ.
• Source		
- la rumeur repose sur l'attribution d'une source anonyme ou reconnue compétente	ROUQUETTE M.-L.	p.17
- cette source n'a pas besoin d'être interrogée pour que circule la rumeur	PAILLARD B.	p.18
• Auteur		
- William Stern, en réalisant le premier protocole expérimental du bouche à oreille en 1902 (phénomène alors considéré comme prédictible et contrôlable), est l'« auteur » de la rumeur entendue au sens moderne	FROISSART P.	p.6
☐ la rumeur est une production spontanée partagée par un ensemble conséquent d'individus :	ALDRIN P.	p.3
→ l'auteur de l'énoncé initial, à partir duquel s'est cristallisée la rumeur, importe moins que l'interprétation de cette rumeur en tant que phénomène collectif (comprendre les significations de la rumeur par une étude de terrain)	RENART J.-B., CAMPION-VINCENT V. MORIN E.	p.9 p.12
→ le caractère imprédictible de la rumeur et son énoncé instable obligent à parler d'auteurs au pluriel, chaque individu s'appropriant et remodelant au besoin les éléments du récit rumoral (la rumeur est une création collective)	FROISSART P.	p.8
☐ la rumeur peut être la forme visible d'une production organisée, développée à des fins stratégiques dans une optique de désinformation :	GÉRÉ F. HUYGHE F.	p.34 p.34
→ elle est un moyen politique de contrôler une foule irraisonnée et dangereuse	HOUDREMONT C. TARDE G. LE BON G.	p.7 p.7 p.7
→ l'auteur de l'énoncé initial (= la source véritable) a la volonté de diffuser	TAIËB E.	p.26

248Ce modèle de situation de communication et les notions qu'il englobe est reproduit sur le modèle de celui proposé par Pascal Duplessis sur son blog. **DUPLESSIS** Pascal, Construire l'interdisciplinarité en Information-documentation : Sept stratégies d'enseignement pour les professeur.es documentalistes [en ligne], mai 2019. Disponible à <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/didactique-information/construire-l-interdisciplinarite-en-information-documentation>

son message parmi les individus, la connaissance de son identité importe (quelles sont ses intentions derrière l'acte, comment pousse-t-il à la rumeur ?)		
- la rumeur surgit en l'absence de communications officielles	ALLPORT G.	p.8
	POSTMAN L.	
	LAZAR J.	p.23
- les journalistes peuvent reprendre à leur compte des « rumeurs » et les faire passer intentionnellement ou non pour des informations véritables	DUMAS H.	p.26
	LORELLE Y.	p.27
	CORNU D.	p.32
□ la « rumeur » est aussi un mot-valise commode employé dans le langage du monde médiatique	ARPIN S.	p.23
→ les journalistes en font l'usage pour décrire des faits tenus pour négligeables ou vis-à-vis desquels ils n'ont pas de preuve à apporter pour établir leur véracité (dédouanage)	TAÏEB E.	p.26
→ les journalistes en font l'usage pour sanctionner négativement des discours, y compris des discours estampillés « complotistes », qu'ils rejettent massivement (décrédibilisation)	TAÏEB E.	p.26 p.46
→ les journalistes en font l'usage car le terme fonctionne bien auprès du public (fonctions des médias et logique commerciale)	KLEIN A.,	p.25
	GRYSPEERDT A	
	STOETZEL J.	p.24
	CAMPION-VINCENT V.	p.25
→ quel que soit le regard porté sur la « rumeur », les journalistes concourent à son inscription médiatique : ils sont aussi auteurs de la rumeur	FROISSART P.	p.25
• Message		
- la rumeur comporte deux messages distincts : le récit-rumeur (l'histoire qui fait la rumeur) et le discours-rumeur qui permet à l'énonciateur de se positionner vis-à-vis de cette même rumeur qu'il communique : le sens de la rumeur échappe donc à son seul contenu	SEMUJANGA J.	p.15
	ALDRIN P.	p.15
- le récit-rumeur peut induire une dimension normative (message moral sous-jacent départageant les bons et mauvais comportements) que le discours-rumeur mettra en exergue, c'est le cas pour l'exemple du ragot	DIFONZO N.,	p.14
	BORDIA P.	
	BAZIÉ I.	p.14
- cette dimension normative peut encourager l'agrégation d'invariants complotistes lorsque la rumeur sert à une explication événementielle mono-causale qui soulage le réel et rapproche entre-eux les individus	GIRY J.	p.40
	LANTIAN A.	p.40
• Information		
- les informations du récit de la rumeur portent généralement sur des faits nouveaux	REUMAUX F.	p.15
	FROISSART P.	p.15
- les informations du récit-rumeur portent généralement sur des faits négatifs	ROUQUETTE M.-L.	p.14
- les informations du récit-rumeur peuvent porter sur des faits positifs	FRAU-MEIGS D.	p.18
- les informations du récit-rumeur ne sont pas vérifiées et vérifiables dans l'immédiat	ALLPORT G.	p.8
	POSTMAN L.	
- les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses relativement aux faits décrits : les journalistes les accréditent ou les démentent en fonction	KAPFERER J.-N.	p.24
- les informations du récit-rumeur se transforment et davantage encore lorsque les sujets transmetteurs se sentent émotionnellement impliqués par son	TAFANI E.	p.8
	ROUQUETTE M.-L.	p.20

contenu - les informations du récit-rumeur peuvent reposer sur un schéma conspirationniste établi d'avance ou construit <i>a posteriori</i>	TAGUIEFF P.-A.	p.44
☐ toutes les informations dans et autour de la rumeur ont une utilité à la fois immédiate et diffuse, selon les approches : → répondent à un besoin d'information face à une situation d'incertitude (fonction médiatique) → relèvent d'un régime d'opinion rejetant ordinairement la vérification des informations (fonction cognitive) → permettent la construction collaborative d'un récit explicatif qui fait consensus dans une communauté d'opinion (fonction culturelle) → permettent une démonstration personnelle qui participe de la construction réputationnelle des individus (fonction sociale) → renforcent la cohésion d'une communauté contre un ennemi désigné (fonction politique)	ALLPORT G., POSTMAN L. MORIN E. DUFAYS J.-L.	p.8 p.12 p.21
• Code²⁴⁹		
- la rumeur relève de thématiques générales communes (nouvelles technologies, étrangers, nature sauvage, violence urbaine, évolution des mœurs, surnaturel) qui sont aussi celles des légendes contemporains (mise en récit pérenne de la rumeur) et des théories du complot - ces thématiques renvoient aux archétypes, symboles primitifs et universels qui sont le patrimoine de l'humanité - les variations circonstanciées permettent l'adaptation à l'environnement culturel d'où émerge la rumeur, elles sont la condition de sa dissémination	CAMPION-VINCENT V. RENARD J.-B. REUMAUX F.	p.9-10- 44-45 p.11
• Forme		
- la rumeur peut être informelle (oralité) et/ou formelle (inscription sur un support) - la rumeur est donc multi-forme et peut s'appuyer sur la combinaison de textes, d'images et de vidéos (plasticité de la rumeur numérique)	ALLPORT G., POSTMAN L. RENART J.-B. FROISSART P.	p.8 p.12 p.31
• Canal		
☐ la rumeur peut emprunter les canaux de diffusion des médias de masse (presse, télévision, radio) : → des faits ou des discours sur des faits sont expressément, à tort ou à raison, nommés rumeur → des rumeurs sont reprises ou lancées à partir de ces canaux sans qu'il soit fait usage du terme ☐ la rumeur peut emprunter les canaux de diffusion du web (réseaux sociaux en ligne, blogs) : → des rumeurs anciennes, apparentées aux légendes contemporaines,	KLEIN A., GRYSPEERDT A. TAÏËB E. SEMUJANGA J. MATHIEN M. LE CROSNIER H. DAUPHIN F. TAÏËB E.	p.25 p.26 p.26 p.32 p.29 p.28 p.29

249« L'utilisation d'un code suppose des connaissances partagées, entre émetteur et destinataire, afin d'accéder à l'information ». Nous parlons ici de codes au sens culturel et non technique. **APDEN**, WikiNotions [en ligne], version du 29 avril 2019. Disponible à <http://wikinotions.apden.org/index.php?title=Code>

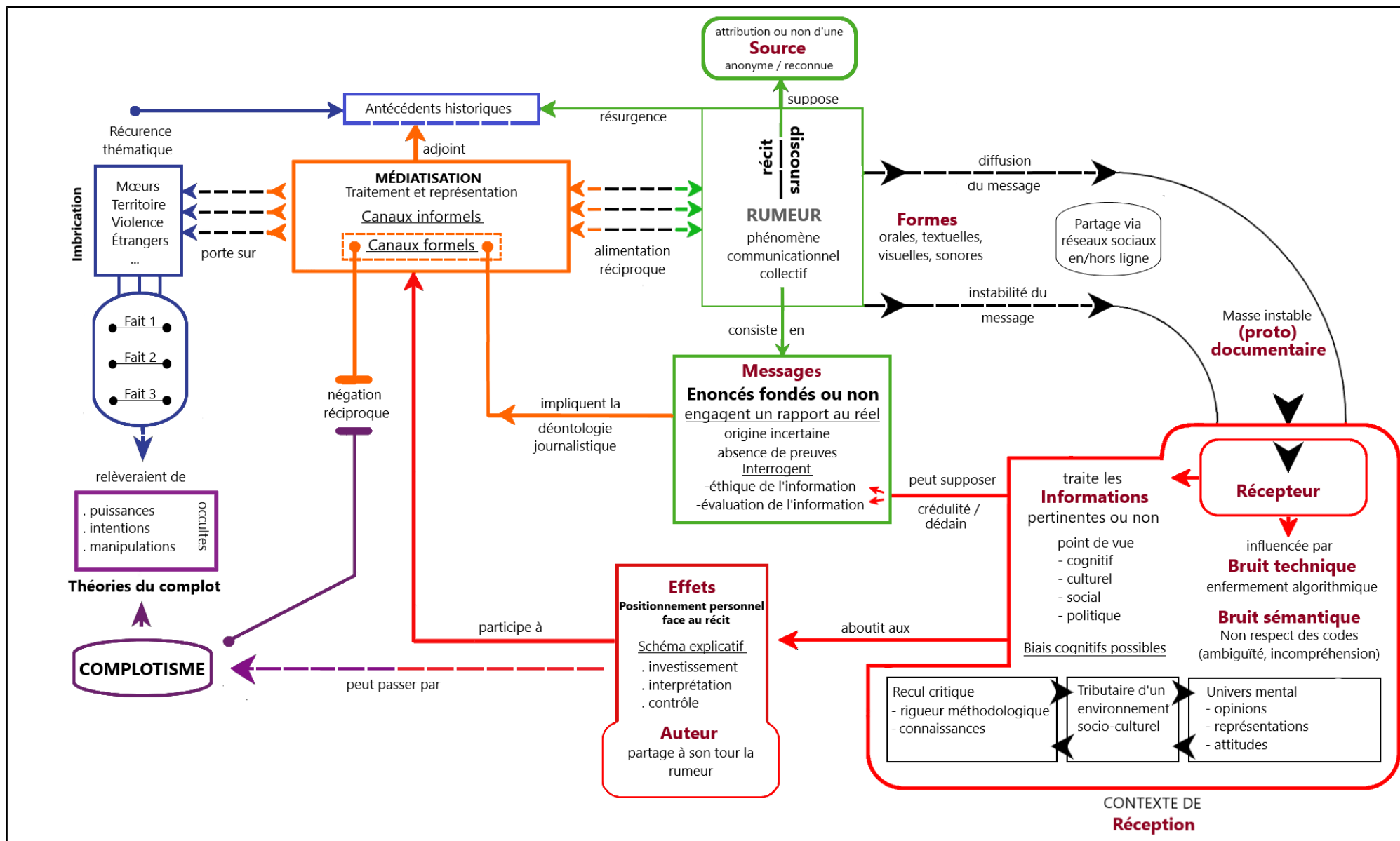
rejaillissent sporadiquement sous forme électronique → des contenus à forte viralité sont nommés rumeurs après le travail de <i>fact-checking</i> médiatique mais aussi celui de sites spécialisés dans les <i>hoax</i> et de simples internautes qui lancent l'alerte	FROISSART P. BIGOT L. ALLOING C., VANDERBIEST N.	p.31-32 p.32 p.33
• Document		
- la rumeur numérique peut consister en des combinaisons documentaires liant les différentes formes de l'information	FROISSART P.	p.31
- la rumeur numérique circule en une traînée de proto-documents dont la localisation spatiale et temporelle permet de remonter le fil de son existence	PÉDAUQUE R. T. REBILLARD F.	p.31 p.48
- cet agglomérat proto-documentaire constitue un terrain d'expression favorable pour la rhétorique complotiste et fait office de preuve dans le cas d'une rumeur de complot	LEDOUX A. BRONNER G.	p.47 p.39
- les rumeurs de complot (discours non avérés culturellement répandus) constituent des matériaux scénaristiques pour des documents divertissants (industrie culturelle de masse)	CICCHELLI V., OCTOBRE S.	p.69-70
• Bruit		
- étymologiquement, le terme de rumeur renvoie à l'expression de bruit qui court	PAILLARD B.	p.3
- la rumeur est en soi un bruit social qui peut occasionner des désordres importants	TRIOMPHE P. BOATINI JÚNIOR D. J. TONIN J.	p.33 p.34
□ dans le sens de bruit sémantique :		
→ la rumeur ne prend pas si elle ne répond pas aux attentes informationnelles de la population du lieu duquel elle émerge	BRONNER G.	p.21
→ les incompréhensions et les ambiguïtés peuvent être à l'origine d'une rumeur et peuvent également modifier son contenu à mesure de sa propagation	LAZAR J.	p.17
• Récepteur		
- orale, la rumeur est partagée entre individus qui se connaissent (son caractère secret oblige à une communication interindividuelle à deux ou groupale entre individus qui ont une existence commune)	PAILLARD B. DACHEUX É.	p.18 p.16
- numérique, la découverte de la rumeur peut être également fortuite et connue sans que l'identification de l'émetteur soit un pré-requis (communication sociétale médiatée, possiblement à grande échelle)	MERRA L.	p.30
- dans le cas d'une rumeur, le récepteur devient à son tour émetteur, quel que soit son positionnement vis-à-vis de la rumeur	ALLPORT G., POSTMAN L.	p.8
• Effet		
- la croyance en la rumeur (penser véritable l'adéquation du récit des faits avec les faits eux-mêmes) ne conditionne en rien son partage	DELOUVÉE S.	p.16
- son partage est la résultante d'un calcul sur les bénéfices qui peuvent être retirés des informations contenues (leur valeur selon les différentes typologies de l'information)	FICK J.-M. ALDRIN P.	p.21 p.13
- le caractère secret (les informations révélées et leur circulation clandestine), voire interdit (schémas complotistes bannis dans la presse traditionnelle), de la rumeur explique en partie le succès de sa diffusion (sentiment de puissance	BOUGNOUX D. DUFAYS J.-L. BENOIST A. de	p.16 p.16 p.37

collective et sensation de dévoilement)	BUTTER M.	p.40
<ul style="list-style-type: none"> • Réception 		
- les individus qui transmettent la rumeur peuvent lui accoler un commentaire, que celui-ci soit ou non le fruit d'un travail réel d'investigation (vérification des informations, identification de la source, connaissance des contextes d'énonciation et de transmission)	ALLOING C., VANDERBIEST N.	p.32-33
- un régime de circulation « rumorale », où l'origine d'informations nébuleuses partagées massivement n'est jamais interrogée, pose le problème du positionnement de récepteur : crédule ou dédaigneux face au caractère douteux d'un régime informationnel trouble mais cognitivement confortable	ZÉMOR P. BULINGE F. BRONNER G.	p.29 p.30 p.46
- le contexte de réception dans un environnement numérique prend en compte la dimension algorithmique des flux informationnels, dimension impensée qui laisse venir à soi, contenus « rumeurs » compris, ce que les calculs prédictifs ont choisi d'après les traces personnelles de l'internaute	CARDON D.	p.46

Une simple énumération des caractéristiques scientifiques ne permet pas d'englober de l'œil la totalité du phénomène de rumeur, phénomène qui relève d'un modèle de communication orchestral et non linéaire. Aussi avons-nous tenté d'en tracer le fonctionnement sous la forme d'un schéma. Dans celui-ci, le bloc **bleu** correspond aux faits ; le bloc **orange** à la médiatisation qui crée l'événement *via* les canaux formels (institutions, médias de masse) et informels (individus entre-eux) ; le **vert** à la rumeur proprement dite (l'« histoire » et le discours porté sur l'histoire) ; le bloc **rouge** au contexte de réception ; le bloc **violet** aux schémas complotistes.

Schéma 2 – La rumeur comme phénomène communicationnel complexe

(cf. 1.1. à 1.3.)



Le schéma qui va suivre permet de rendre compte, cette fois, du point de vue de l'institution scolaire. Il résume graphiquement l'approche éducative « victimation », laquelle fait de la rumeur une forme de violence nuisible au bien-être individuel et au-delà au climat scolaire.

Le bloc **noir** correspond à la rumeur, ses formes et ses modalités de circulation ; le bloc **bleu** correspond aux thématiques rumorales ; le bloc **orange** désigne les répercussions négatives engendrées par la rumeur, tant au niveau de l'établissement à propos du climat scolaire que du bien être individuel, les deux impliquant la communauté scolaire visible ici dans le bloc **rouge**. Touchée par la rumeur, cette communauté scolaire réagit par une batterie d'actions appuyées sur un cadre légal, cette batterie est représentée dans le bloc **vert**.

Schéma 3 – La rumeur comme phénomène nuisible au climat scolaire

(cf. 1.4.1.)

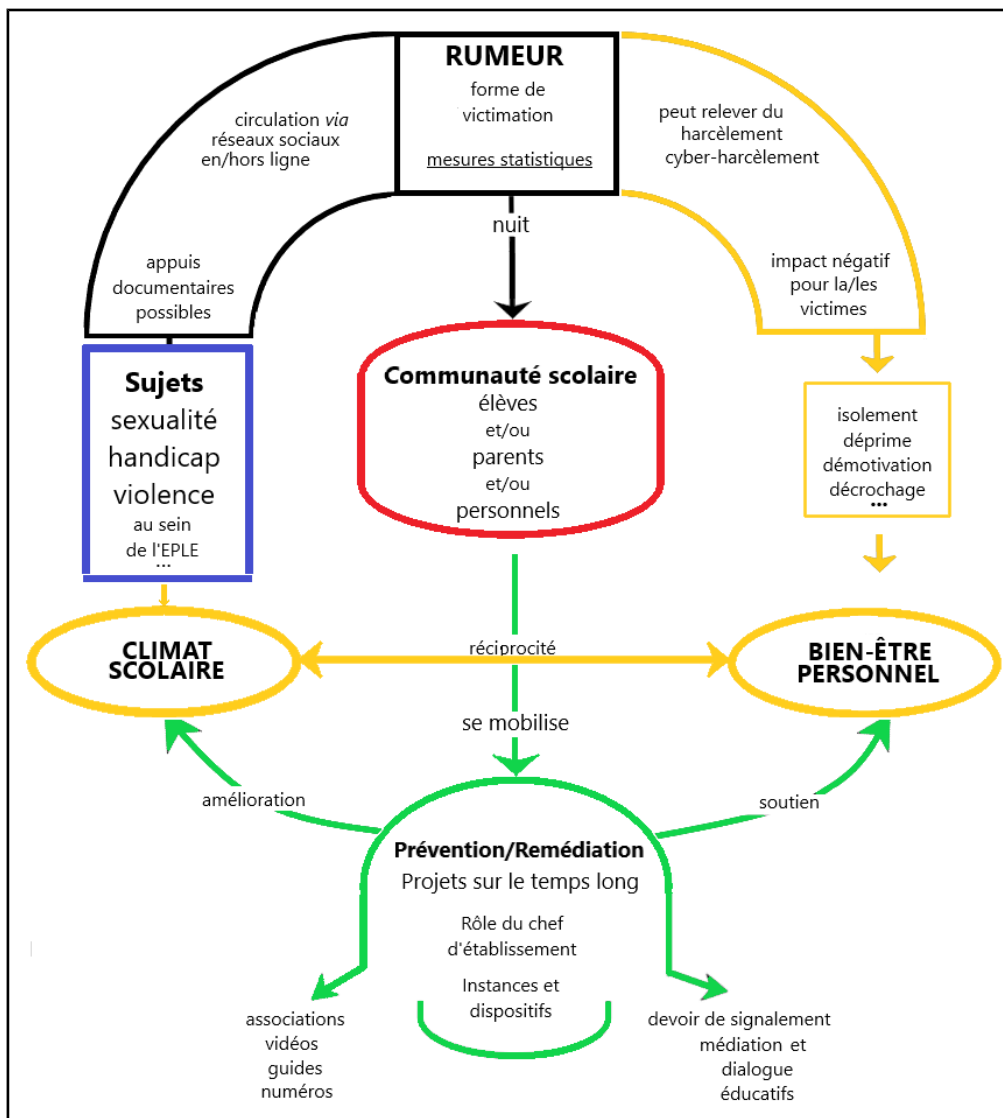


Tableau 2 – Relevé du mot « rumeur » dans les textes institutionnels et professionnels (cf. 1.4.2.)

AUTEUR	TITRE	DATE	OCCURRENCES
<u>Éducation aux médias et à l’information</u>			
MEN	Projet de programme pour le cycle 4	2015	1. Connaissance associée : rumeur , [aux côtés de] désinformation, fausse information, canular, circulation de l’information (buzz)
MEN	Contribuez à décrire les compétences du cycle 4 en EMI	2017	1. La propagation de rumeur ou le relais des théories complotistes s’apparente à de la désinformation
MEN	Orientations pour l’éducation aux médias et à l’information (EMI) - Cycles 2 et 3	2018	1. [L’élève] apprend à hiérarchiser les informations, à les classer, à distinguer une information d’une opinion, d’une rumeur ou d’un propos relevant de la propagande
<u>Programmes disciplinaires</u>			
MEN	Enseignement de spécialité de mathématique, série ES	2011	1. Exemples de problèmes : Phénomènes évolutifs (variation d’une population, propagation d’une rumeur ou d’un virus, etc.).
MEN	Enseignement scientifique (classe de première, enseignement commun)	2019	1. Contribuer au développement en chaque élève d’un esprit rationnel, autonome et éclairé, capable d’exercer une analyse critique face aux fausses informations et aux rumeurs
MEN	Littérature, langues et cultures de l’Antiquité (enseignement de spécialité, première voie générale)	2019	1. [Les élèves] veillent à confronter Antiquité et modernité avec le souci constant de poser les repères historiques et culturels fondamentaux. Par exemple, la question de l’information et de la rumeur replacée dans son contexte antique peut donner lieu à une mise en relation éclairante entre le phénomène des sycophantes à Athènes au Ve siècle avant J.-C. et celui des fausses informations et rumeurs dans les réseaux sociaux contemporains
MEN	Langues et cultures de l’Antiquité (enseignement optionnel, seconde voie générale)	2019	1. Idem
MEN	Langues et cultures de l’Antiquité (enseignement optionnel, première voie générale)	2019	1. Idem 2. La place primordiale, dans tous les actes de la vie publique, de la

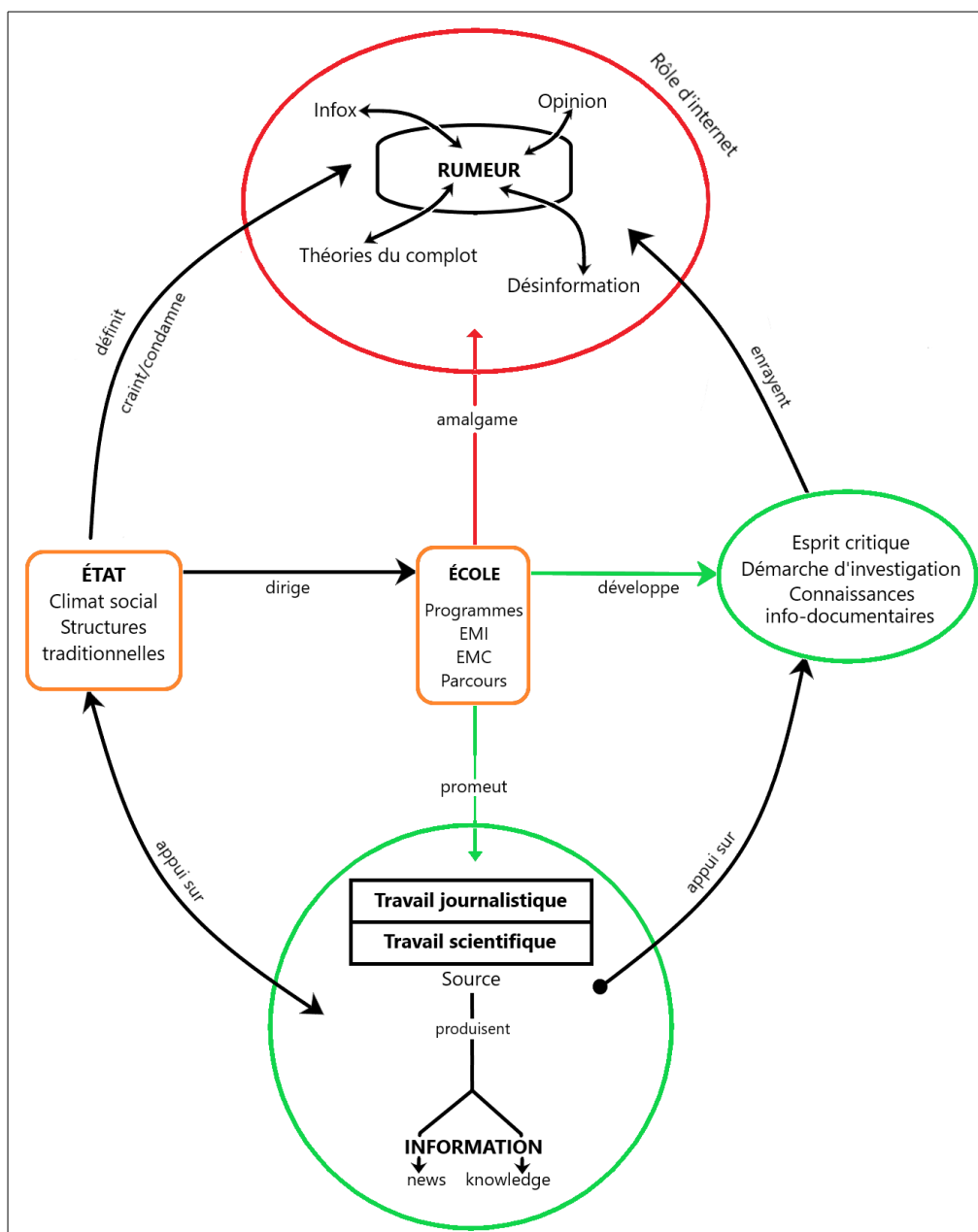
			parole et de ses dérives (démagogie, calomnies, rumeurs...)
MEN	Français – CAP	2019	1. Source/ rumeur [aux côtés de] fait/opinion
MEN	Français – Seconde professionnelle	2019	1. Rumeur [aux côtés de] mise en récit, infox
<u>Référentiels info-documentaires institutionnels</u>			
MEN	Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information	2010	1. S'interroger sur un exemple précis concernant le phénomène de la rumeur 2. À partir d'un sujet prêtant à rumeur , interroger un moteur et analyser la page résultat obtenue pour comprendre le principe de l'index automatique et celui de l'algorithme de pertinence
MEN	Brevet Informatique et Internet – Collège	2011	1. [L'élève] comprend les phénomènes de propagation des rumeurs et des fausses informations
CLEMI	Propositions pour un référentiel de compétences en éducation aux médias	2014	1. [Connaître]es questions relatives aux sources (fiabilité, rumeurs , surinformation, questions de droits...
CNIL	Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles	2016	1. Je sais développer une analyse critique d'une situation liée à l'usage du numérique (ex : propagation de fausses informations et/ou rumeurs)
<u>Référentiels info-documentaires professionnels</u>			
APDEN	Vers un curriculum en information-documentation. Chapitre 8	2015	1. Un travail d'investigation peut être entrepris : suivi de la propagation d'une opinion ou d'une rumeur
TraAM Toulouse	Matrice EMI et compétences du socle au cycle 4	2016	1. Suivre le chemin d'une rumeur dans les médias, argumenter et citer ses sources pour l'expliquer
APDEN	Wikinotions	>2016	Niveau débutant - [La rumeur r]egroupe un ensemble d'informations - Concerne des informations vraies ou fausses - Peut être diffusée par le bouche-à-oreille - Peut être diffusée par les médias sociaux (en ligne) - Suppose une origine floue mais crédible - Provient d'une source non officielle

			<ul style="list-style-type: none"> - Suppose l'absence de preuves <p>Niveau avancé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est un type d'information - Suppose l'absence de vérification de l'information, de preuves - Suppose que l'émetteur croit en ce qu'il propage - Suppose que le destinataire souhaite croire en elle - Peut être diffusée malgré son caractère avéré erroné - Peut être diffusée malgré les démentis - Procède de conditions susceptibles de permettre sa diffusion - Peut ressurgir sous différentes formes - Peut procéder d'un phénomène de désinformation
<u>Autres textes</u>			
N. VALLAUD- BELKACEM	Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République	2015	1. Mobiliser toutes les ressources des territoires. Les partenaires éducatifs agréés du ministère, des professionnels des médias, des associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et des organisations de jeunesse et d'éducation populaires seront mobilisés pour lutter contre les dérives du relativisme, de la rumeur et de l'obscurantisme dans le cadre d'interventions auprès des jeunes
MEN	Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme	2015- 2016- 2017- 2018- 2019	1. Éveiller [les élèves] aux dérives du relativisme, de la rumeur , de l'obscurantisme, des théories du complot
J.-M. BLANQUER	Médias et information, on apprend !	2018- 2019	1. Les possibilités techniques permettent aujourd'hui la prolifération des fausses informations, des rumeurs infondées et des contre-vérités grossières qui diffament des personnes, subvertissent des hiérarchies et, pour tout dire, fragilisent l'équilibre de nos sociétés

Enfin, le schéma suivant permet de rendre compte des approches disciplinaires en y incluant l'EMI, lesquelles apparentent la rumeur à une forme de mésinformation, et plus encore de désinformation nuisible à l'équilibre social et aux structures traditionnelles. Les blocs **orangés** représentent les réalités institutionnelles que sont l'État d'une part, l'École d'autre part ; le cercle **rouge** représente les notions amalgamées et critiquées par l'institution scolaire *via* les programmes ; les cercles **verts** sont les compétences et attitudes promues par cette même institution scolaire, développées d'après le modèle du travail journalistique et scientifique, tous deux à l'origine d'une information spécifique mais fiable dans les deux cas.

Schéma 4 – La rumeur comme phénomène nuisible à l'équilibre social

(cf. 1.4.2.)



1.5.2. Problématique et questions de recherche

De quelle manière les professeurs documentalistes didactisent-ils la notion de rumeur dans le champ d'expertise qui est le leur ?

Nous avons vu que les professeurs documentalistes étaient légitimes pour travailler la notion de rumeur et qu'il existe, outre tous les travaux scientifiques existants, un certain nombre de documents institutionnels et professionnels qui y font référence et sur lesquels la profession peut s'appuyer pour sa pratique d'enseignement.

De là aboutit un premier et double questionnement sur le cadre institutionnel existant et les documents d'appui utilisés par les professeurs documentalistes :

1.1. Dans quel contexte pédagogique et avec quels élèves la rumeur est-elle abordée ?

1.2. Existe-t-il des documents d'appui qui font explicitement référence à la rumeur ?

Dans un second temps, l'étude de la rumeur a permis de rendre compte d'un certain nombre d'objets concrets et abstraits qui lui étaient liés : quel que soit le promontoire d'observation à partir duquel on l'observe, la rumeur est toujours adossée à un ensemble de notions qui entretiennent entre-elles des relations de plusieurs ordres. Du point de vue didactique, la focale retenue détermine le réseau notionnel dans lequel la rumeur s'inscrit. Elle a également une incidence sur les caractéristiques de la notion et les objectifs d'apprentissage auxquels elle donne lieu.

C'est cette triple démarche de reconnaissance du réseau, des caractéristiques de la notion et des objectifs d'apprentissage qui permet de dessiner de manière précise les contours de la rumeur comme objet propre pris dans un filet notionnel plus vaste :

2.1. Quel est le réseau notionnel développé dans le corpus retenu ?

2.2. Quelle est la place de la rumeur et quelles sont ses caractéristiques notionnelles ?

2.3. Quels sont les objectifs d'apprentissage rapportés à la didactisation de la rumeur ?

Enfin, nous avons vu que deux approches font jour quand il est question de la rumeur en milieu scolaire. L'approche « victimation » et l'approche « complotisme » présument un traitement différent puisqu'elles n'impliquent pas le même champ d'actions ni ne se fixent les mêmes finalités pédagogiques et éducatives.

Encouragés par les prescriptions ministérielles, le décloisonnement disciplinaire et les temps forts impliquant des partenaires multiples, les professeurs documentalistes ont la possibilité d'investir ce

double champ qui risque de donner à la rumeur une coloration particulière en étouffant toutes les autres alternatives pédagogiques quant au traitement scolaire de cette notion,. En cela, il est possible que de nombreuses pistes de réflexion offertes par les écrits scientifiques soient durablement écartées :

3.1. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « victimation » ?

3.2. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « complotisme » ?

3.3. Quelles perspective ces différentes approches donnent-elles à la rumeur ?

3.4. Quel rapport ont les caractéristiques notionnelles de la rumeur avec ses propriétés scientifiques ?

SECONDE PARTIE

-

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

2.1. Sélection d'un corpus de séances pédagogiques

2.1.1. Pourquoi faire le choix d'un corpus de séances ?

Compte tenu de notre problématique, nous nous sommes naturellement tourné vers un corpus de séances à exploiter plutôt que vers un questionnaire destiné à des professeurs documentalistes. L'envoi d'un questionnaire aurait été trop incertain, nous nous serions risqué à recevoir trop peu de réponses et celles-ci n'auraient pas nécessairement donné satisfaction puisque la rumeur est une notion encore récente et minoritaire au regard des grands champs conceptuels développés habituellement par la profession. En allant chercher l'existant là où les professeurs documentalistes publient leurs travaux (même s'ils sont une minorité à le faire), nous pouvions en revanche être sûr d'avoir entre nos mains un relevé web de la didactisation de la rumeur. C'est d'après ce relevé que nous pouvons envisager de répondre à nos questions de recherche une à une et de tirer un état des lieux général de la notion.

2.1.2. Où chercher ? Le choix des sites web

Nous avons cherché à comprendre l'état actuel du traitement didactique de la rumeur lorsque la notion est enseignée par les professeurs documentalistes. Pour ce faire, nous avons décidé d'exploiter un corpus de séances pédagogiques récupérées dans trois environnements web :

1. Les sites académiques et leur espace documentation
2. Les bases institutionnelles de ressources pédagogiques et professionnelles
3. Les sites mutualistes ou personnels et les blogs tenus par des professeurs documentalistes

Si l'espoir était bon de trouver des séances pédagogiques dans les sites institutionnels (espaces académiques de documentation et banque de données pédagogiques), les attentes s'avéraient plus incertaines du côté des sites et blogs professionnels. Les titres de beaucoup d'entre-eux indiquaient effectivement une coloration bibliothéconomique. Il nous a cependant semblé important d'aller au-delà de cette supposition en vérifiant le contenu de chacun, c'est pourquoi tous apparaissent dans cette recension.

Tableau 3 – Les environnements web consultés

A. Sites académiques²⁵⁰		
Région académique Auvergne-Rhône-Alpes		
1	Académie de Clermont-Ferrand	http://www.ac-clermont.fr/disciplines/?id=1042
2	Académie de Grenoble	http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/documentation/
3	Académie de Lyon	http://espacedocweb.enseigne.ac-lyon.fr/spip/
Région académique Bourgogne-Franche-Comté		
4	Académie de Besançon	http://documentation.ac-besancon.fr/
5	Académie de Dijon	http://cdi.ac-dijon.fr/
Région académique Bretagne		
6	Académie de Rennes	https://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/3385
Région académique Centre-Val de Loire		
7	Académie d'Orléans-Tours	https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/documentation/
Région académique de Corse		
8	Académie de Corse	http://www.ac-corse.fr/Site-disciplinaire-Documentation_r31.html
Région académique Grand Est		
9	Académie de Nancy-Metz	https://www4.ac-nancy-metz.fr/documentation/
10	Académie de Reims	https://pedagogie.ac-reims.fr/
11	Académie de Strasbourg	https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/documentation/
Région académique de la Guadeloupe		
12	Académie de la Guadeloupe	http://www.ac-guadeloupe.fr/
Région académique de la Guyane		
13	Académie de la Guyane	https://doc.dis.ac-guyane.fr/
Région académique Hauts-de-France		
14	Académie d'Amiens	http://cdi.ac-amiens.fr/
15	Académie de Lille	http://profdoc.discipline.ac-lille.fr/
Région académique Île-de-France		
16	Académie de Créteil	http://pointdoc.ac-creteil.fr/
17	Académie de Paris	https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_58805/accueil
18	Académie de Versailles	https://documentation.ac-versailles.fr/
Région académique de Martinique		
19	Académie de Martinique	http://site.ac-martinique.fr/documentation/
Région académique Normandie		

²⁵⁰Les sites académiques de Reims et de la Guadeloupe sont les seuls à ne pas disposer d'espace documentation dédié. À défaut, la recherche a donc eu lieu sur le site entier.

20	Académie de Caen	https://documentation.discip.ac-caen.fr/
21	Académie de Rouen	http://documentation.spip.ac-rouen.fr/
Région académique Nouvelle-Aquitaine		
22	Académie de Bordeaux	https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/documentation/
23	Académie de Limoges	http://pedagogie.ac-limoges.fr/doc/
24	Académie de Poitiers	http://ww2.ac-poitiers.fr/doc/
Région académique Occitanie		
25	Académie de Montpellier	http://disciplines.ac-montpellier.fr/cdi/accueil
26	Académie de Toulouse	https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation/
Région académique Pays de la Loire		
27	Académie de Nantes	https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/documentation/
Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur		
28	Académie d'Aix-Marseille	https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_139910/fr/accueil
29	Académie de Nice	https://www.pedagogie.ac-nice.fr/docazur/
Région académique de La Réunion		
30	Académie de La Réunion	https://pedagogie.ac-reunion.fr/documentation.html
B. Bases institutionnelles de ressources pédagogiques et professionnelles		
31	ÉDU'Bases	http://eduscol.education.fr/bd/urtic/documentation/
32	Éducasources	http://www.educasources.education.fr/
33	Éduscol	http://eduscol.education.fr/
34	Éduscol – Le numérique en documentation	http://eduscol.education.fr/cdi
35	Expérithèque	http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php
36	SavoirsCDI	http://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/
C. Sites mutualistes ou personnels et blogs tenus par des professeurs documentalistes²⁵¹		
37	Doc pour Docs	https://www.docpourdocs.fr/
38	APDEN	http://www.apden.org/
39	APDEN Caen	https://apdencaen.wordpress.com/
40	Quoi de neuf doc ?	http://quideneufdoc.com/
41	Cactus acide	http://www.culturedel.info/cactusacide/
42	BibliObjectif	https://bibliobjectif.wordpress.com/
43	Blog-Doc	https://blogaladoc.wordpress.com/
44	blOg-O-nOisettes	http://blogonoisettes.canalblog.com/
45	Blogamoi, travailler moins pour lire plus	http://hleroy.canalblog.com/

²⁵¹Ce corpus est issu de l'annuaire ProfDocOspère ainsi que de recherches personnelles.

46	Calypso	http://ocalypso.canalblog.com/
47	Cap!ôCapesDoc	http://capocapesdoc.over-blog.com/
48	Cinephiledoc	https://cinephiledoc.wordpress.com
49	Clairement doc	http://clairementdoc.blogspot.com/
50	Culture de l'information et des médias en lycée	http://beaumont-redon.fr/wp/cultureinfomedias/
51	Délivrer Des Livres	http://delivrer-des-livres.fr/
52	Didacdoc. Mon blog-doc	http://didacdoc.monblog-doc.overblog.com/
53	Doc à bord	https://docabord.wordpress.com/
54	Doc In Progress	http://docinprogress.canalblog.com/
55	Doc Martine's	http://docmartines.fr/
56	Doc, Tice & co	http://www.docticeandco.fr/
57	docalabordage	https://docalabordage.wordpress.com/
58	documentastéristique	http://documentasterisque.blogspot.com/
59	Éduquer joyeusement aux médias et à l'information	http://eduquerjoyeusementauxmedias.blogspot.com/
60	Fenetresur	https://fenetresur.wordpress.com/
61	ID Base	http://idbase.esmeree.fr/
62	L'odyssée d'Ln : je tisse m@toile	http://odysseedln.overblog.com/
64	La Tribu doc	http://tibouline.canalblog.com/
65	Le bateau livre	http://lebateaulivre.over-blog.fr
66	Le grain et l'ivraie	https://grainetivraie.wordpress.com/
67	Les Trois Couronnes	http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/
68	Lirado	http://www.lirado.com/
69	Mes Docs de Docs	http://mesdocsdedoc.over-blog.com/
70	MétaDoc	http://www.meta-doc.fr/
71	Nota bene	http://nota-bene.over-blog.fr/
72	Nouveautés littérature jeunesse	http://www.nouveautes-jeunesse.com/
73	Petites Madeleines	http://www.petitesmadeleines.fr/
74	Podcasts et Pédago	http://podcastspedago.blogspot.com/
75	Prof' Doc'	https://profdoc.iddocs.fr/
76	SuperCDI	http://supercdi.free.fr/cdi.html
77	Tic Tac Doc	http://aristide.12.free.fr/
78	Tom Tom's Docs	https://tomtomdoc.wordpress.com/
79	Tout ce qu'elle lut cette année là	https://jodaur.wordpress.com/
80	Un jour, un CDI, une prof-doc	http://heleneleroy.canalblog.com/
81	[Professeur documentaliste] Sciences de la culture	https://sciencesdelaculture.wordpress.com/

2.1.3. Quoi chercher ? Les termes de la requête et le type de contenus

Nous avons pour chaque site retenu utilisé l'outil de recherche interne ou, en l'absence de ce dernier (c'est le cas du site de l'académie de Strasbourg), recherché page par page des documents pertinents en s'aidant de l'intitulé des rubriques. Nous nous sommes restreint à la recherche au singulier puis au pluriel du mot « rumeur ». Dans l'optique de notre travail, il n'était pas intéressant d'aller au-delà en employant des termes qui lui sont communément associés. Nous devons comprendre ce que la rumeur signifie quand elle est utilisée en tant que notion info-documentaire par des professeurs documentalistes et non relever des formulations qui pourraient correspondre aux définitions scientifiques et institutionnelles de la rumeur quand il n'est pas fait explicitement mention de celle-ci. Le terme est donc la clé de l'analyse pour répondre aux différentes questions de recherche posées.

Nous avons récupéré sur chaque site tous les résultats ressortis de l'index après les saisie des mots « rumeur » et « rumeurs ». Une première sélection a consisté à mettre de côté toutes les pages et documents afférents qui ne relevaient pas d'un traitement pédagogique de la rumeur mais en précisaient davantage les modalités possibles (informations sur des conférences, des ateliers proposés dans le cadre de la formation continue, annuaire de sites ou sélections documentaires, référentiels info-documentaire divers, pour appréhender et traiter scolairement le phénomène de rumeur) ou concernaient tout simplement des ouvrages de littérature jeunesse qui traitaient ou appelaient à un commentaire sur la rumeur. Tous ces contenus ont été mis de côté dans un tableau dans le cas où des auteurs de séances pédagogiques y feraient explicitement référence (apports de livres pour la jeunesse, de documents scientifiques et/ou institutionnels qui auraient motivé et/ou articulé la conception de la séance).

À l'issue de ce premier tri ne sont conservés que les contenus qui relèvent d'une utilisation pédagogique de la notion de rumeur. Néanmoins nous avons dû procéder à une seconde sélection afin d'éliminer les données qui n'auraient pu être correctement exploitées. Outre les contenus doublons d'un site à un autre, sont écartées :

- les séances au contenu trop lacunaire, lorsque le document explicatif ne permet pas de comprendre les modalités pédagogiques et que l'absence des outils didactiques destinés aux élèves empêche de pallier à cette lacune ; lorsqu'il n'existe qu'un diaporama de présentation imprécis destiné aux élèves, sans la fiche pédagogique de l'enseignant ; lorsque la proposition ne consiste qu'en une ébauche d'idée (une activité, l'utilisation d'un outil, un cadre pédagogique particulier, une typologie de rumeurs et de théories du complot) dénuée

d'une vue d'ensemble.

- les séances qui fournissent suffisamment d'éléments pour envisager une exploitation mais qui ne concernent pas le professeur documentaliste malgré les notions info-documentaires explicitement travaillées (par exemple en histoire-géographie/EMI le traitement journalistique des événements et la circulation rumorale de l'information ; en sciences économiques et sociales/EMC la construction des théories du complot et leur diffusion, *etc.*).
- les initiatives éducatives concernant le traitement de la rumeur et faisant intervenir le professeur documentalistes mais qui ne mettent pas suffisamment en valeur la didactisation de la notion (un débat de prévention avec un cyberpolicier et le CPE sans prolongement ni structuration de connaissances, *etc.*).

2.2. Méthode d'analyse du corpus

2.2.1. Modèle de grille de recueil de séance/séquence

Tableau 4 – Modèle de grille de recueil²⁵²

La contextualisation pédagogique		
N° au sein du corpus		
Titre		
Date		
Niveau		
Support horaire		
Cadre pédagogique		
Intervenant(s)		
Durée		
L'emprise de la rumeur		
	Oui + nombre d'occurrences	Non
Présentation web		
Documents pédagogiques		
Outils didactiques		
Total		
Le traitement de la rumeur		
	Oui + détail	Non
Apparition de la rumeur dans le titre		
Traitement comme notion dans la séance/séquence		
Réseau notionnel		
Caractéristiques notionnelles		
Mention de références		
Orientation « complotisme »		
Orientation « victimation »		
Objectifs d'apprentissage		
Correspondance caractéristiques notionnelles/propriétés scientifiques		

²⁵²Chaque élément de ce tableau donne lieu à de plus amples explications sous la forme d'annexes reproduits en fin de mémoire. Pour la **contextualisation pédagogique** p.200-208. Pour **l'emprise** et le **traitement de la rumeur** p.209-213. Pour le détail de ce traitement : relevé du **réseau notionnel** issu du corpus p.214-219 ; relevé des **caractéristiques notionnelles** de la rumeur p.220-224 ; relevé des **objectifs d'apprentissage** liés à la rumeur p.225-227 ; **correspondance caractéristiques notionnelles/propriétés scientifiques** p.228-233.

2.2.2. Méthode de résolution pour chaque question de recherche

1.1. Dans quel contexte pédagogique et avec quels élèves la rumeur est-elle abordée ?	
Intitulé des figures	Éléments du recueil utilisés
Graphique 1. Répartition du corpus par niveaux scolaire (p.99)	Niveau (p.200-208)
Gpq 2. Répartition par niveaux au collège (p.100)	
Gpq 3. Répartition par niveaux au lycée général et technologique (p.100)	
Gpq 4. Répartition par niveaux pour l'enseignement professionnel (p.101)	
Gpq 5. Horaires sur lesquels ont lieu les séances/séquences (p.102)	Support horaire (p.200-208)
Gpq 6. Cadre pédagogique particulier mobilisé pour les séances/séquences (p.103)	Cadre pédagogique (p.200-208)
Gpq 7. Travail mené seul ou en collaboration (p.103)	Intervenant(s) (p.200-208)
Gpq 8. Enseignants collaborant avec le professeur documentaliste (p.104)	
Gpq 9. Autres personnels(p.105)	
Gpq 10. Intervenants extérieurs (p.105)	
Gpq 11. Format de travail utilisé (p.106)	Durée (p.200-208)
Gpq 12. Nombre de séances dans chaque séquence (p.106)	
Gpq 13. Durée des apprentissages (p.107)	
Gpq 14. Date par année scolaire (p.108)	Date (p.200-208)
1.2. Existe-t-il des documents d'appui qui font explicitement référence à la rumeur ?	
Gpq 15. Présence de références diverses (p.109)	Référence (p.209-213)
Gpq 16. Type de référence convoqué (p.109)	
Tableau 5. Les références scientifiques par fréquence d'apparition (p.110)	
Gpq 17. Les références institutionnelles par fréquence d'apparition (p.110)	
Gpq 18. Les références professionnelles et les outils de travail (p.111)	

2.1. Quel est le réseau notionnel développé dans le corpus retenu ?

Schéma 5. Réseau notionnel développé dans les titres du corpus (p.112)	Apparition de la rumeur dans le titre (p.209-213) + Réseau notionnel (p.214-219)
Sch 6. Réseau notionnel développé dans les séances/séquences (p.113)	Traitement comme notion (p.209-213) + Réseau notionnel (p.214-219)

2.2. Quelle est la place de la rumeur et quelles sont ses caractéristiques notionnelles ?

Gpq 19. Nombre d'occurrences du mot « rumeur » dans chaque séance/séquence (p.116)	Emprise (p.209-213)
Gpq 20. Apparition du mot « rumeur » dans les titres du corpus (p.116)	Apparition de la rumeur dans le titre (p.209-213)
Gpq 21. Apparition du mot « rumeur » dans les titres de chaque groupe (p.117)	Emprise + Apparition de la rumeur dans le titre (p.209-213)
Gpq 22. Traitement de la rumeur comme notion (p.118)	Emprise + Traitement comme notion (p.209-213) + Caractéristiques notionnelles (p.220-224) + Objectifs d'apprentissage (p.225-227)
Gpq 23. L'usage du mot « rumeur » dans le groupe 1 (p.119)	Emprise + Traitement comme notion (p.209-213) + Caractéristiques notionnelles (p.220-224) + Objectifs d'apprentissage (p.225-227)
Gpq 24. L'exploitation pédagogique de la rumeur (p.120)	Emprise + Traitement comme notion (p.209-213) + Caractéristiques notionnelles (p.220-224) + Objectifs d'apprentissage (p.225-227)
Gpq 25. Nombre de caractéristiques relevé (p.121)	Emprise (p.209-213) + Caractéristiques notionnelles (p.220-224)
Gpq 26. La rumeur constitue-t-elle une information ? (p.122)	Caractéristiques notionnelles (p.220-224)
Gpq 27. La rumeur est-elle vraie ? (p.123)	
Gpq 28. Quels phénomènes liés à la rumeur ? (p.123)	
Gpq 29. Quelle diffusion de la rumeur ? (p.124)	
Gpq 30. Que contient la rumeur ? (p.125)	
Gpq 31. Quelle origine pour la rumeur ? (p.125)	
Gpq 32. Pourquoi la rumeur fonctionne ? (p.126)	
Gpq 33. Comment reconnaître/stopper la rumeur ? (p.127)	
Gpq 34. Quelles relations entre médias de masse et rumeur ? (p.127)	
Gpq 35. Quelles conséquences pour la rumeur ? (p.128)	

2.3. Quels sont les objectifs d'apprentissage rapportés à la didactisation de la rumeur ?	
Gpq 36. Présence d'objectifs d'apprentissage liés à la rumeur (p.129)	Emprise (p.209-213) + Objectifs d'apprentissage (p.225-227)
Gpq 37. Proximité entre les caractéristiques et les objectifs (p.129)	Objectifs d'apprentissage + Caractéristiques notionnelles (p.220-224)
Gpq 38. Nombre d'objectifs par groupe (p.130)	Emprise (p.209-213) + Objectifs d'apprentissage (p.225-227)
Gpq 39. L'orientation des objectifs (p.130)	Objectifs d'apprentissage (p.225-227)
Gpq 40. Les types de connaissances mobilisés (p.131)	Objectifs d'apprentissage (p.225-227)

3.1. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « victimation » ?	
Gpq 41. Séances/séquences où le lexique de la victimation apparaît (p.132)	Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 42. Empreinte du lexique de la victimation selon les groupes (p.132)	Emprise + Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 43. Période d'apparition des séances/séquences « victimation » (p.133)	Date (p.200-208) + Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 44. Niveaux concernés par les séances/séquences « victimation » (p.134)	Niveau (p.200-208) + Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 45. Niveaux de collègue et séances/séquences « victimation » (p.134)	Niveau (p.200-208) + Orientation « victimation » (p.209-213)

3.2. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « complotisme » ?	
Gpq 46. Emploi du lexique du complotisme dans le titre (p.136)	Titre (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 47. Séances/séquences où le lexique du complotisme apparaît (p.136)	Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 48. Empreinte du lexique du complot selon les groupes (p.137)	Emprise + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 49. Période d'apparition des séances/séquences « complotisme » (p.137)	Date (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 50. Niveaux concernés par les séances/séquences « complotisme » (p.138)	Niveau (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 51. Niveaux de collègue et séances/séquences « complotisme » (p.139)	Niveau (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 52. Niveaux de lycée et séances/séquences « complotisme » (p.139)	Niveau (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 53. Enseignement professionnel et approche « complotisme » (p.140)	Niveau (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)

3.3. Quelles perspective ces différentes approches donnent-elles à la rumeur ?	
Gpq 54. Partenaires liés à l'orientation « victimation » (p.141)	Intervenants (p.200-208) + Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 55. Cadre pédagogique mobilisé pour l'orientation « victimation » (p.142)	Cadre pédagogique (p.200-208) + Orientation « victimation » (p.209-213)
Sch 7. Réseau notionnel développé par l'approche « victimation » (p.142)	Réseau notionnel (p.214-219) + Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 56. Caractéristiques/objectifs pour l'approche « victimation » (p.143)	Caractéristiques notionnelles (p.220-224)+ Objectifs d'apprentissage (p.225-227) + Orientation « victimation » (p.209-213)
Gpq 57. Partenaires liés à l'orientation « complotisme » (p.144)	Intervenants (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 58. Cadre pédagogique mobilisé pour l'orientation « complotisme » (p.145)	Cadre pédagogique (p.200-208) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Sch 8. Réseau notionnel développé par l'approche « complotisme » (p.147)	Réseau notionnel (p.214-219) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 59. Relevé des caractéristiques (approche « complotisme ») (p.147)	Caractéristiques notionnelles (p.220-224) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 60. Relevé des objectifs (approche « complotisme ») (p.148)	Objectifs d'apprentissage (p.225-227) + Orientation « complotisme » (p.209-213)
Gpq 61. Partenaires liés au reste du corpus (p.149)	Intervenants (p.200-208) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 62. Cadre pédagogique mobilisé pour le reste du corpus (p.150)	Cadre pédagogique (p.200-208) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 63. Niveaux concernés pour le reste du corpus (p.150)	Niveaux (p.200-208) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 64. Niveaux de collège concernés pour le reste du corpus (p.151)	Niveaux (p.200-208) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 65. Répartition des niveaux au lycée pour le reste du corpus (p.151)	Niveaux (p.200-208) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 66. Enseignement professionnel et reste du corpus (p.152)	Niveaux (p.200-208) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Sch 9. Réseau notionnel développé dans le restant du corpus (p.153)	Réseau notionnel (p.214-219) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 67. Relevé des caractéristiques (restant du corpus) (p.154)	Caractéristiques notionnelles (p.220-224) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)
Gpq 68. Relevé des objectifs de la rumeur (restant du corpus) (p.155)	Objectifs d'apprentissage (p.225-227) - Orientation « complotisme » et « victimation » (p.209-213)

3.4. Quel rapport ont les caractéristiques notionnelles de la rumeur avec ses propriétés scientifiques ?	
Gpq 69. Propriétés scientifiques et caractéristiques notionnelles (p.156)	Correspondance caractéristiques notionnelles/propriétés scientifiques (p.228-233)
Gpq 70. Correspondance sur la schéma de situation de communication (p.156)	
Tbl 6 – Correspondance des 10 énoncés les plus fréquents (p.157)	
Gpq 71. Caractéristiques notionnelles sans équivalence scientifique (p.158)	

2.3. Présentation des résultats bruts

55 séances ou séquences ont été trouvées à l'issue de notre recherche :

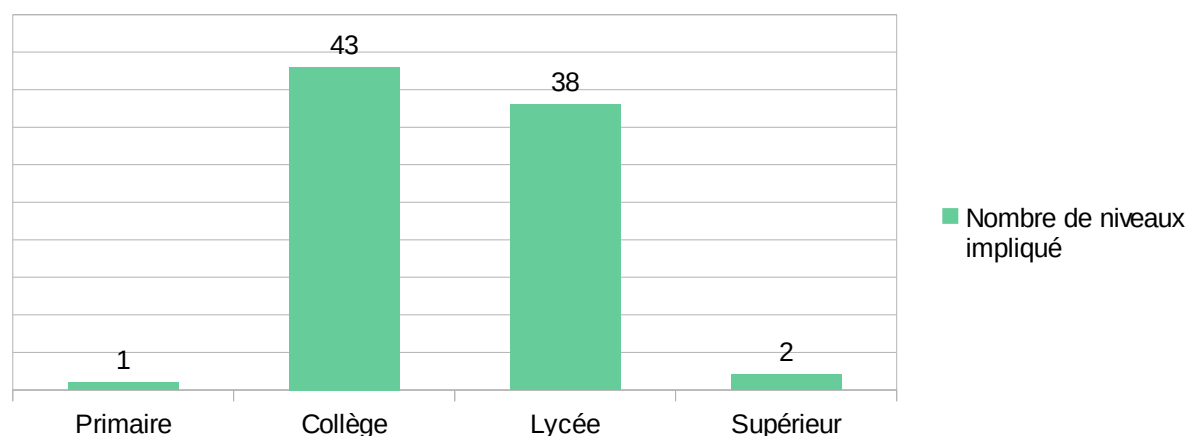
N°	Intitulé
1	Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux
2	Utiliser Internet : droits, devoirs et risques
3	Hoax, rumeur et désinformation
4	Des images manipulées... mais décryptées !
5	Nutrition et désinformation
6	L'EPI Detox
7	Hoax ou Information ?
8	Info-désinfo : comment démêler le vrai du faux ?
9	Quels moyens pour s'informer sans être désinformé ?
10	Décrypter une rumeur
11	Qu'est-ce qu'une information ?
12	Analyse d'images truquées
13	Devenir un citoyen éclairé face à la société de l'information, vous avez dit « complot » ?
14	La rumeur sur Internet : de l'analyse au jeu
15	Complotisme, rumeur. Analyser l'information
16	Info ou intox : rumeurs sur les réseaux sociaux
17	Désinformation : démêler le vrai du faux
18	Cybersexisme : en parler pour le dénoncer
19	« Hoax-a » m'énerve ces cyber-rumeurs !
20	Rumeurs, complots et liberté de presse
21	Rumeur : Le python de Saint-Florentin
22	Les attentats du 13 novembre vu par les réseaux sociaux : distinguer une rumeur d'une information
23	Expérience pour aborder le complotisme avec des élèves de Première et Terminale
24	Découvrir les fake news
25	Mooc médias : le circuit de l'information

26	Projet "Éducation aux médias et citoyenneté"
27	Face à la désinformation : créer une infographie de prévention
28	EMI : de l'info à l'intox, les élèves vous accompagnent !
29	Presse au LP
30	Faciliter la distinction entre fait historique et théorie complotiste
31	La désinformation
32	Devenir un journaliste responsable
33	Savoir décrypter les images animées
34	Stop Harcèlement
35	Savoir bien s'informer pour démêler le vrai du faux
36	Développer l'esprit critique & théorie du complot
37	Décoder les médias et l'info
38	Rumeurs et désinformation dans les médias
39	Face à l'info... je décrypte
40	Le traitement médiatique des attentats : hiérarchies, images, rumeurs
41	Comprendre la rumeur : mécanisme, pouvoir et nuisance
42	Évaluer l'information et citer ses sources
43	Désinformation : de la médiatisation à l'éthique de l'information
44	Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique
45	Se libérer des écrans
46	6ème : Les médias sociaux
47	Médias sociaux et rumeurs
48	Escape game EMI : Il faut sauver la journaliste Brigitte Jones
49	Infaut mag / бѡu ojuĭ
50	Identité numérique et réseaux sociaux
51	Séances sur la fiabilité de l'information, Wikipedia & les sites Canulars
52	Peut-on se fier aux infos du Net ?
53	Classe médias : de l'expression par le débat, à la production médiatique
54	Éducation aux médias : rumeur et désinformation, exploitation pédagogique de podcasts de France Info
55	Les médias en questions

2.3.1. Dans quel contexte pédagogique et avec quels élèves la rumeur est-elle abordée ?

Graphique 1. Répartition du corpus par niveaux scolaires

	Apparition	En %
Primaire (CM2)	1	1 %
Collège (6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e)	43	51 %
Lycée (2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Tle, voie professionnelle)	38	45 %
Enseignement supérieur (BTS/STS)	2	2 %
Total	84	100 %



55 séances/séquences sont dispensées à 84 occurrences de niveaux, ce qui signifie qu'un même travail est parfois décliné et adapté pour plusieurs niveaux²⁵³.

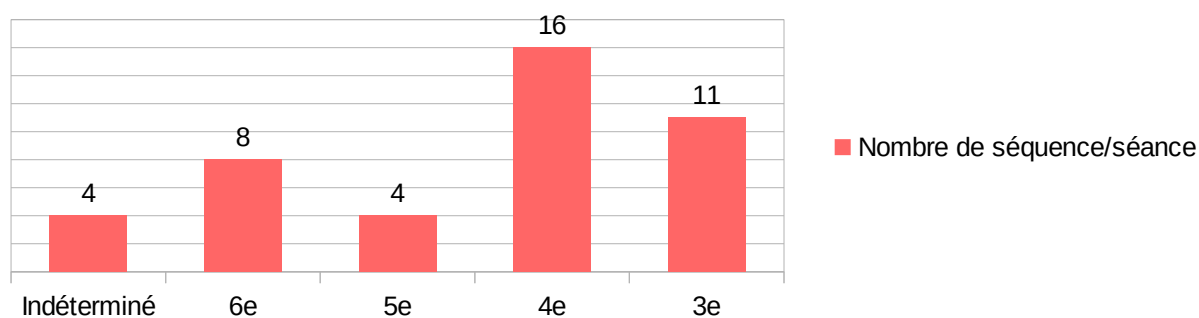
Concernant l'enseignement supérieur, il s'agit de classes de BTS et de STS dans le cadre d'un projet mené sur l'année et incluant tous les niveaux d'un lycée polyvalent. Toutes les classes sont donc comprises dans le décompte.

Concernant l'enseignement primaire, il s'agit d'une collaboration avec un professeur des écoles et sa classe de CM2, un coordonnateur de RSS (Réseau de réussite scolaire), un professeur documentaliste et des élèves de 6^e. On notera que 3 séances sont dispensées, parallèlement à des classes de niveaux ordinaires, à des élèves de classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et 1 à des élèves d'un ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique)

²⁵³Nous entendons par niveau la ou les classes pour lesquelles sont prévus les enseignements. Par exemple, une séquence destinée à 3 classes de 6^e équivaut à un seul et même niveau 6^e.

Graphique 2. Répartition par niveaux au collège

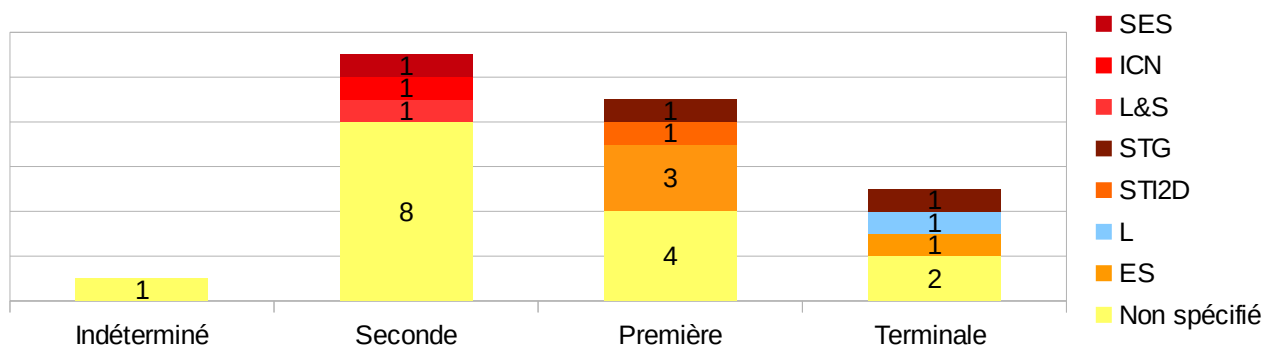
	Apparition	En %
Indéterminé	4	9 %
6 ^e	8	19 %
5 ^e	4	9 %
4 ^e	16	37 %
3 ^e	11	25 %
Total	43	100 %



39 séquences/séances sont menées au collège pour 43 occurrences de niveaux comptabilisées. Pour 3 séquences et 1 séance, le niveau exact au collège est inconnu. Parmi les niveaux de 4^e, une classe de SEGPA est impliquée dans une séquence. Parmi les niveaux de 3^e, une classe de 3^e découverte professionnelle est aussi impliquée.

Graphique 3. Répartition par niveaux au lycée général et technologique

	Apparition	En %
Indéterminé	1	4 %
Seconde	11	42 %
Première	9	35 %
Terminale	5	19 %
Total	26	100 %



16 séquences/séances sont menées au lycée. Elles concernent 25 occurrences de niveaux connus :

- 11 concernent des élèves de seconde dont 3 sont spécifiées : 1 niveau de seconde pour l'enseignement d'exploration Littérature et société ; 1 niveau pour l'enseignement d'exploration Informatique et création numérique ; 1 niveau pour pour l'enseignement d'exploration Sciences économiques et sociales.

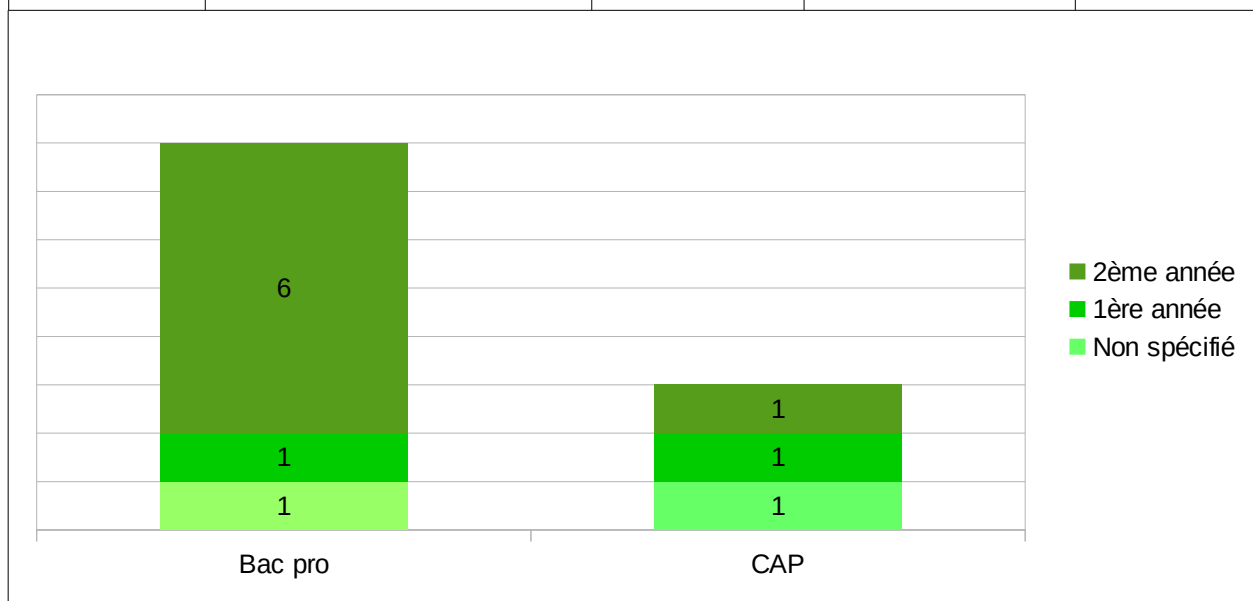
- 9 concernent des élèves de première dont 5 sont spécifiées : 1 niveau Sciences et technologies de la gestion, 1 niveau Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable et 3 niveaux généraux Économique et social.

- 5 concernent des élèves de terminale dont 3 sont spécifiées : 1 niveau Sciences et technologies de la gestion, 1 niveau Littéraire, 1 niveau Économique et social.

De plus, un projet mené sur l'année implique l'ensemble des élèves d'un lycée, ce qui range le niveau dans le catégorie « indéterminée ».

Graphique 4. Répartition par niveaux pour l'enseignement professionnel

	Baccalauréat professionnel	CAP	Total	En %
Non spécifié	1	1	2	18 %
1ère année	1	1	2	18 %
2ème année	6	1	7	64 %
Total	8	3	11	100 %



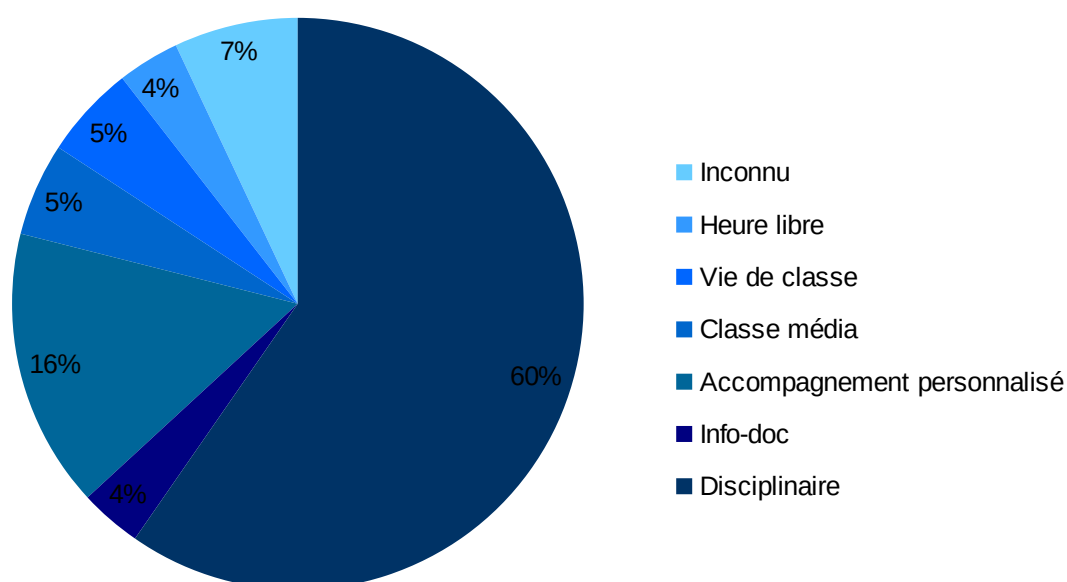
9 séquences/séances sont menées pour l'enseignement professionnel pour 11 occurrences de niveaux connus.

- 8 relèvent d'un Baccalauréat professionnel (73%) dont 1 niveau de première année ; 6 niveaux de deuxième année ; 1 niveau non spécifié.

- 3 relèvent d'un Certificat d'aptitude professionnelle (27%) dont 1 niveau de première année ; 1 niveau de deuxième année ; 1 niveau non spécifié.

Graphique 5. Horaires sur lesquels ont lieu les séances/séquences

	Apparition	En %
Inconnu	7	7 %
Disciplinaire	34	60 %
Information-documentation	2	4 %
Accompagnement personnalisé	9	16 %
Vie de classe	3	5 %
Classe média	3	5 %
Heure libre	2	4 %
Total	57	100 %



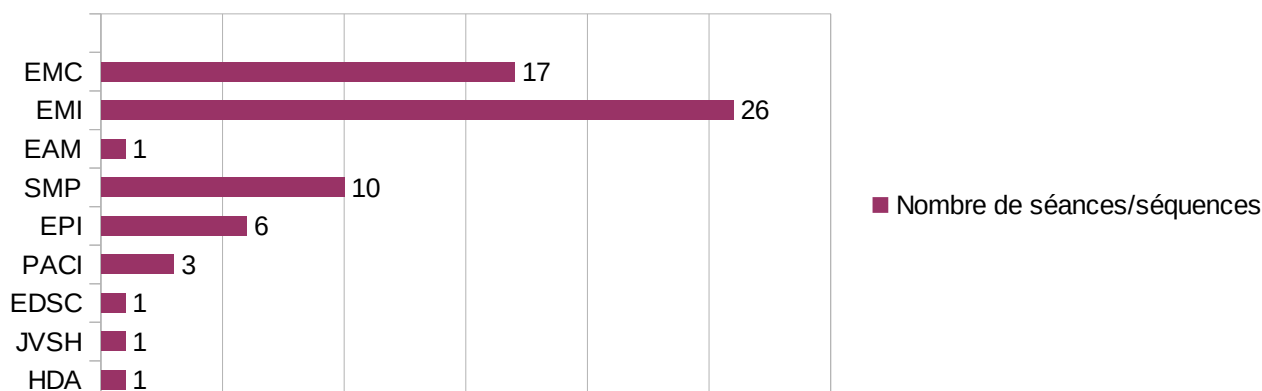
Sur les 55 séances/séquences recueillies :

- 34 (60%) le sont sur des horaires disciplinaires (incluant l'EMC)
- 2 (4%) sur des horaires d'information-documentation (ce qui témoigne ici d'une inscription officielle dans l'emploi du temps).
- 9 (16%) sur de l'accompagnement personnalisé
- 3 (5%) sur des heures de vie de classe
- 3 (5%) sur des heures de classe média (classe bénéficiant d'heures supplémentaires)
- 2 (4%) sur des heures libres
- 4 (7%) sur des horaires inconnues

Ce qui donne un total de 57 puisque 2 séquences ont lieu à la fois durant des heures disciplinaires et des heures d'accompagnement personnalisé.

Graphique 6. Cadre pédagogique particulier mobilisé pour les séances/séquences

	Apparition	En %
Enseignement moral et civique	17	26 %
Éducation aux médias et à l'information	26	39 %
Éducation aux médias	1	1,5 %
Semaine de la presse	10	15 %
Enseignement pratique interdisciplinaire	6	9 %
Parcours citoyen	3	4,5 %
Éducation à la santé et à la sexualité	1	1,5 %
Journée contre le harcèlement	1	1,5 %
Histoire des arts	1	1,5 %
Total	66	100 %



44 séquences/séances (80 % du total) relèvent d'un cadre particulier pour 66 occurrences de cadres en tout (9 cadres distincts). Ces cadres sont parfois associées, ainsi 9 séquences/séances s'inscrivent à la fois dans l'EMC et l'EMI, 3 s'inscrivent dans la SMP et l'EMI et les 6 EPI incorporent l'EMI (et 4 d'entre eux incluent également l'EMC).

Graphique 7. Travail mené seul ou en collaboration

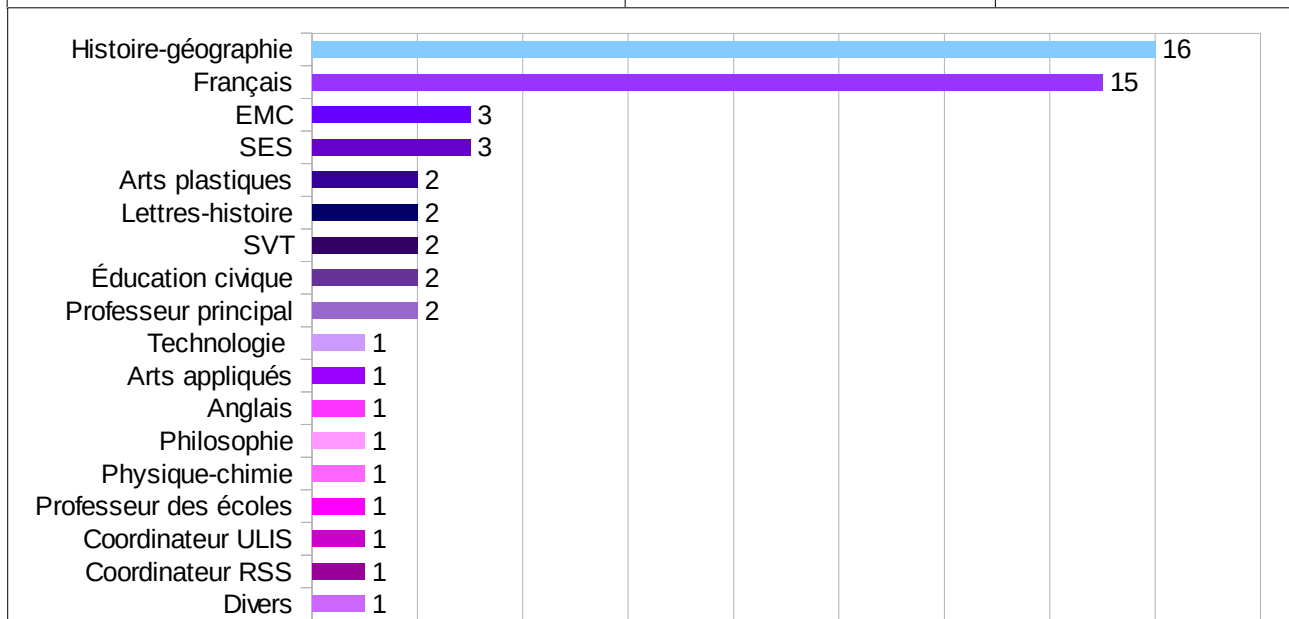
	Apparition	En %
Professeur documentaliste seul	15	27 %
Présence d'autres intervenants	40	73 %
Total	55	100 %



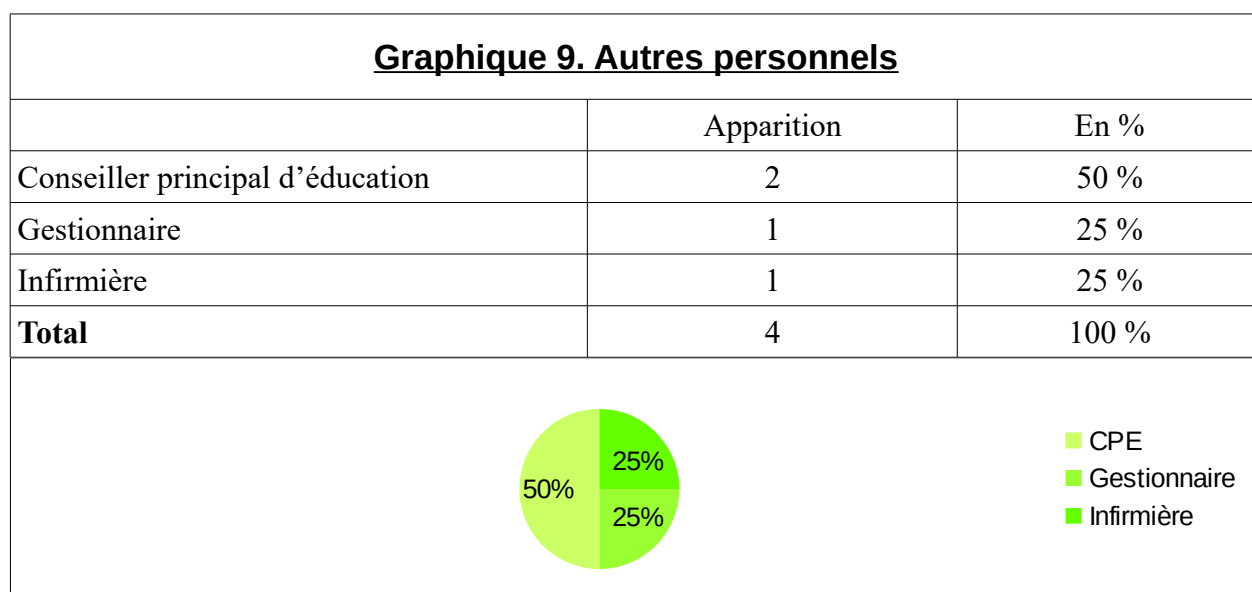
Pour 15 séquences/séances (27%), la présence d'intervenants autre que le professeur documentaliste n'est pas explicitement mentionnée, même si les heures ont lieu sur des horaires disciplinaires. Pour les 40 séquences/séances suivantes (73%), d'autres personnes interviennent, qu'ils soient des professeurs, des personnels de direction, d'éducation ou des intervenants extérieurs à l'établissement.

Graphique 8. Enseignants collaborant avec le professeur documentaliste

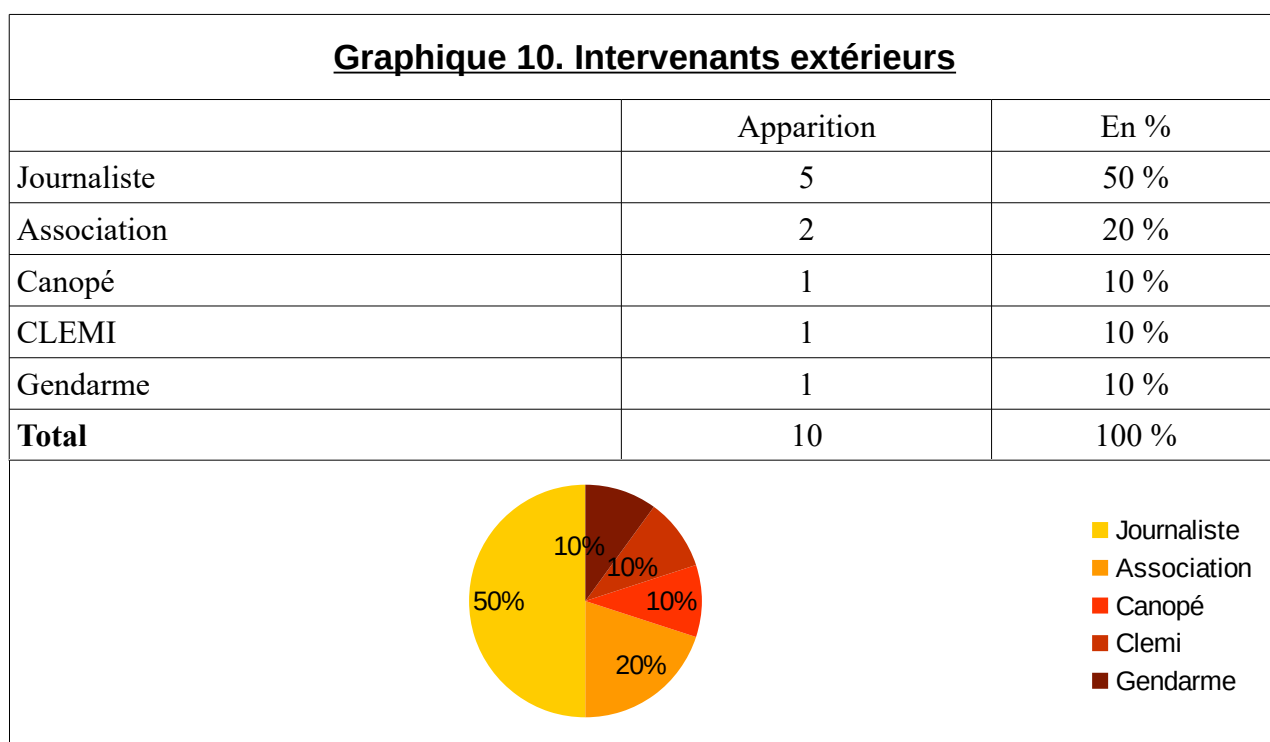
	Apparition	En %
Histoire-géographie	16	29 %
Français	15	27 %
Enseignement moral et civique	3	5 %
Sciences économiques et sociales	3	5 %
Arts plastiques	2	4 %
Lettres-histoire	2	4 %
Sciences de la vie et de la Terre	2	4 %
Éducation civique	2	4 %
Professeur principal	2	4 %
Technologie	1	2 %
Arts appliqués	1	2 %
Anglais	1	2 %
Philosophie	1	2 %
Physique-chimie	1	2 %
Professeur des écoles	1	2 %
Coordinateur ULIS	1	2 %
Coordinateur RSS	1	2 %
Divers	1	2 %
Total	56	100 %



Les collègues enseignants interviennent sur 39 des séquences/séances (71% du total) pour 56 interventions en tout.



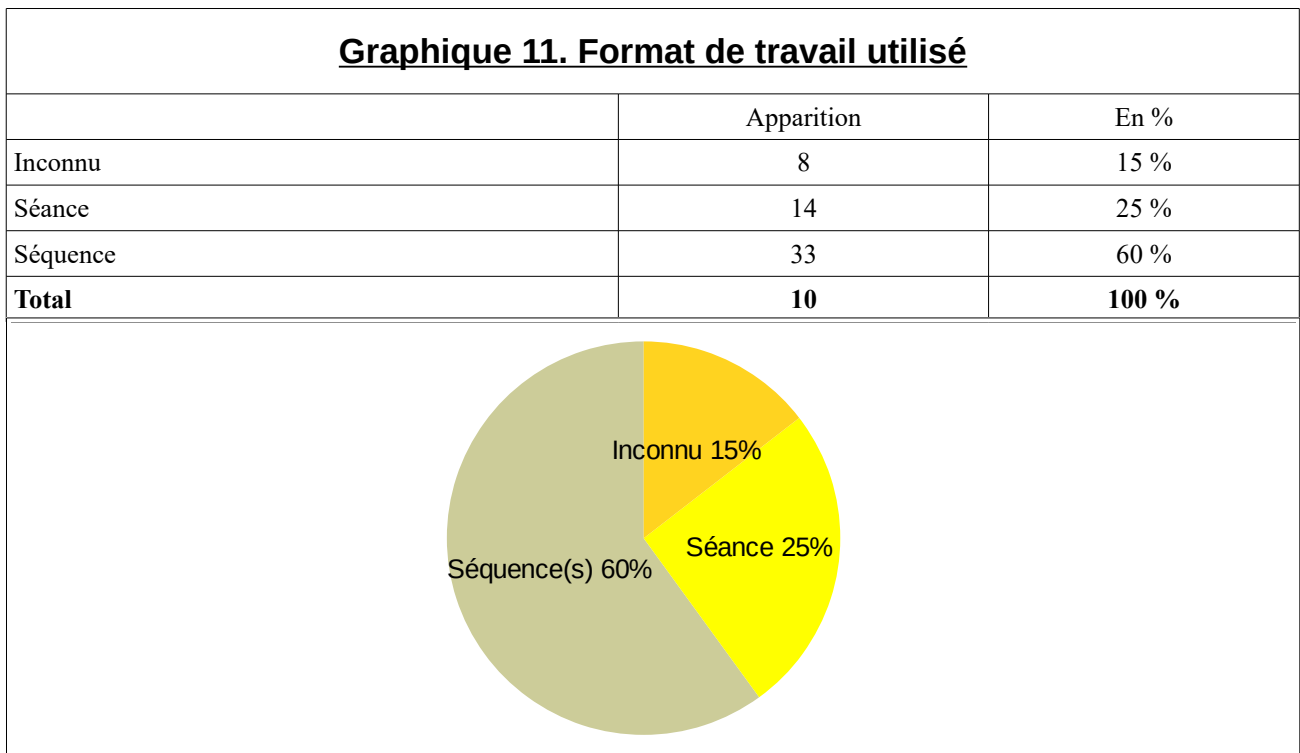
Le Conseiller principal d'éducation intervient par 2 fois, le gestionnaire et l'infirmière 1 fois. Ces interventions ont lieu sur un total de 4 séquences/séances (soit 7,2 % des séquences/séances).



Des journalistes sont mobilisés 5 fois, des associations 2 fois, le réseau Canopé (Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) 1 fois, le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) 1 fois, un gendarme 1 fois.

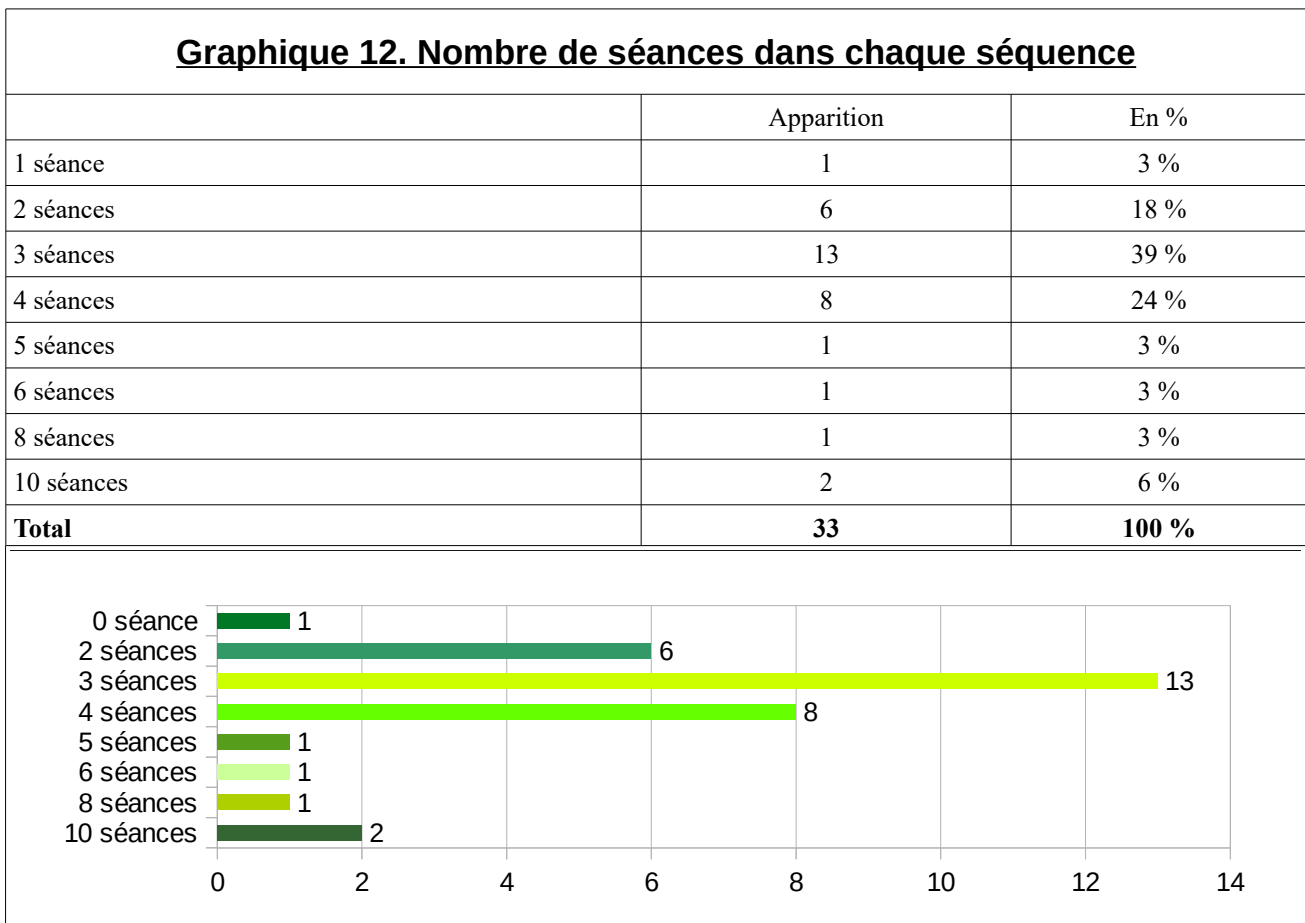
Ces interventions ont lieu sur un total de 8 séquences/séances (soit 14,5% des séquences/séances).

Graphique 11. Format de travail utilisé



Dans le corpus récupéré, nous avons 33 séquences (60%), 14 séances individuelles (25%) et 8 travaux (15%) dont le format est partiellement ou totalement inconnu.

Graphique 12. Nombre de séances dans chaque séquence

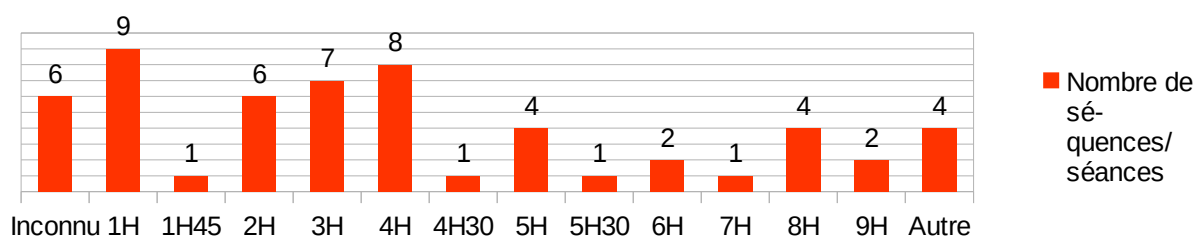


Les 33 séquences récupérées sont décomposées comme suit :

- 1 séquence de 1h45 (3%)
- 6 de deux séances (18%)
- 13 de trois séances (39%)
- 8 de quatre séances (24%)
- 1 de cinq séances (3%)
- 1 de six séances (3%)
- 1 de huit séances (3%)
- 2 de dix séances (6%)

Graphique 13. Durée des apprentissages

	Apparition	En %
Inconnu	6	10,7 %
1h	9	16 %
1h45	1	1,8 %
2h	6	8,9 %
3h	7	12,5 %
4h	8	14,2 %
4h30	1	1,8 %
5h	4	7,1 %
5h30	1	1,8 %
6h	2	3,7 %
7h	1	1,8 %
8h	4	8,9 %
9h	2	3,7 %
Autre	4	7,1 %
Total	56	100 %



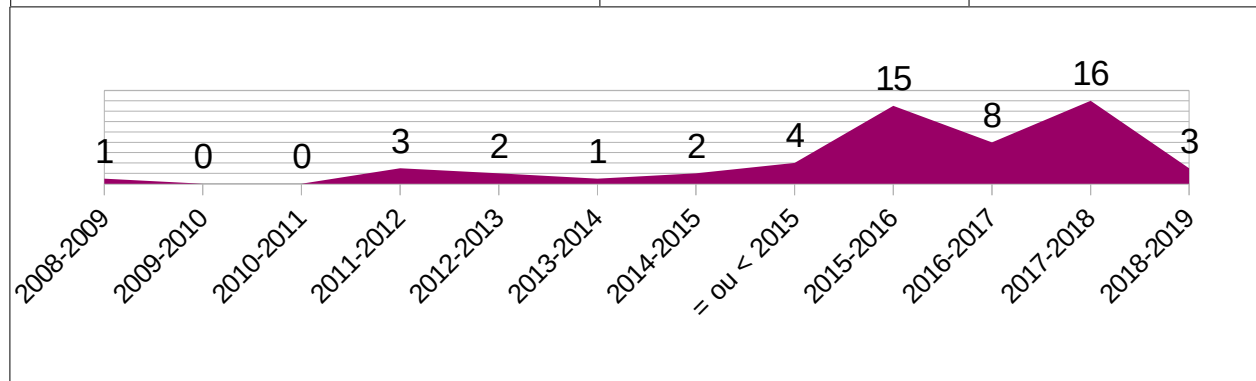
Hormis pour 6 cas (10,7% du total) où la durée est inconnue, nous connaissons le temps dévolu aux apprentissages. 4 horaires particuliers sont à signaler (7,1%) :

- 2 travaux annuels sans précision des heures qui y sont consacrées ;
- 1 travail réalisé à raison d'1h par semaine sans autre précision ;
- 1 travail réalisé à raison d'1h30 par quinzaine sans autre précision également.

Nous arrivons à un total de 56 résultats puisque une des séquences est déclinée en deux versions de durée inégale.

Graphique 14. Date par année scolaire

	Apparition	En %
2008-2009	1	2 %
2009-2010	0	0 %
2010-2011	0	0 %
2011-2012	3	5 %
2012-2013	2	4 %
2013-2014	1	2 %
2014-2015	2	4 %
= ou < 2015	4	7 %
2015-2016	15	27 %
2016-2017	8	15 %
2017-2018	16	29 %
2018-2019	3	5 %
Total	55	100 %



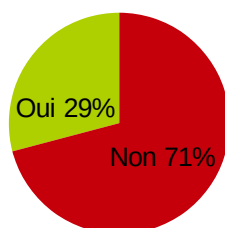
En prenant en compte le relevé des dates d'après la stratégie décrite en 2.2.1., nous arrivons au résultat suivant :

- 1 séance/séquence pour l'année scolaire 2008-2009
- 3 pour l'année scolaire 2011-2012
- 2 pour l'année scolaire 2012-2013
- 1 pour l'année scolaire 2013-2014
- 2 pour l'année scolaire 2014-2015
- 15 pour l'année scolaire 2015-2016
- 8 pour l'année scolaire 2016-2017
- 16 pour l'année scolaire 2017-2018
- 3 pour l'année scolaire 2018-2019
- 4 autres séquences/séances sont datées avec inexactitude, pour une période égale ou supérieure à 2015 pour l'une d'entre elles et une période égale ou supérieure à 2016 pour trois d'entre elles.

1.2. Existe-t-il des documents d'appui qui font explicitement référence à la rumeur ?

Graphique 15. Présence de références diverses

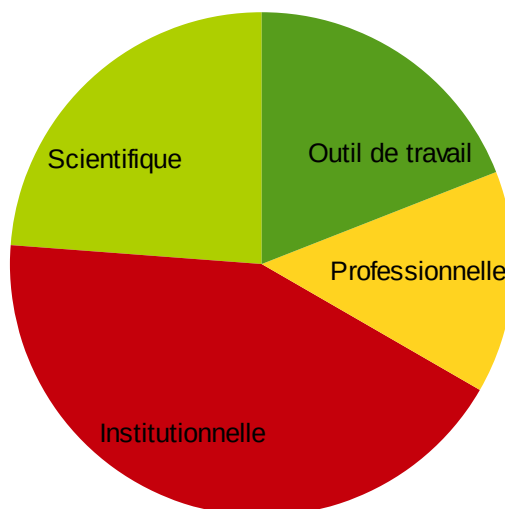
	Total	En %
Présence de références	16	29 %
Absence de références	39	81 %
Total	55	100 %



16 séances séquences/séances sur les 55 du corpus (29% du total) comportent des références, qu'elles soient scientifiques, institutionnelles, professionnelles ou autres (outils de travail généralistes tels les dictionnaires et les encyclopédies).

Graphique 16. Type de référence convoqué

	Total	En %
Scientifique	5	24
Professionnelle	3	14
Institutionnelle	9	43
Outil de travail	4	19
Total	19	100 %



- 5 séances/séquences font mention de références scientifiques (ouvrages d'universitaires)
- 9 séances/séquences font mention de références institutionnelles (référentiel info-documentaire, glossaire spécialisé)
- 3 séances/séquences font mention de références professionnelles (Wikinotions)
- 4 séances/séquences font mention d'outils de travail généralistes (encyclopédies, dictionnaires)

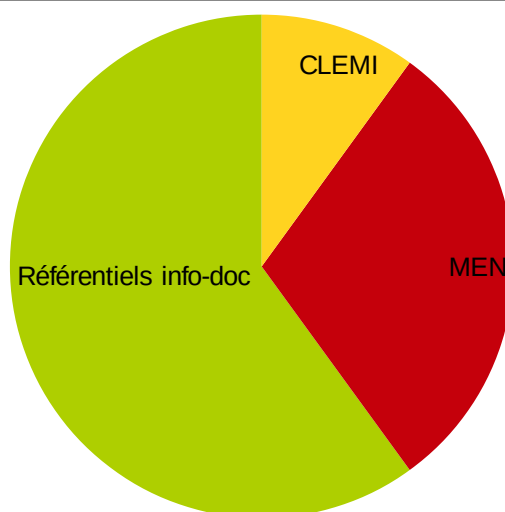
Tableau 5. Les références scientifiques par fréquence d'apparition

	Total	En %
P. Aldrin	1	10 %
D. Frau-Meigs	1	10 %
P. Froissart	1	10 %
J.-N. Kapferer	2	20 %
R. Knapp	1	10 %
E. Morin	2	20 %
J.-B. Renart	1	10 %
E. Taïeb	1	10 %
Total	10	100 %

5 séances/séquences font apparaître des noms d'auteurs (N°20-31-36-47-54), soit 9 % du total du corpus.

Graphique 17. Les références institutionnelles par fréquence d'apparition

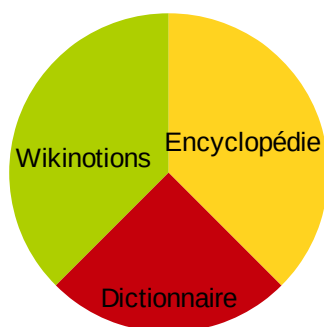
	Total	En %
Référentiel info-documentaire	6	60 %
Ministère de l'Éducation nationale	3	30 %
CLEMI	1	10 %
Total	10	100 %



- Il est fait mention d'un référentiel info-documentaire institutionnel dans 6 séances/séquences : 2 concernent le PACIFI (N°21 et N°54) ; 2 concernent le B2I (N°3 et N°42) ; 2 concernent l'EMI (N°32 et N°49)
- Il est fait mention d'un glossaire sur l'info-pollution intitulé « Infopollution. Hoax, rumeurs et désinformation » et réalisé par le MEN et la DNE (N°31).
Il est fait mention d'une page intitulée « Journée d'étude "Réagir face aux théories du complot" » présentée sur le site <https://www.education.gouv.fr/> et qui reprend les termes du glossaire du précédent (N°36).
Il est fait mention d'une page intitulée « Déconstruire la désinformation et les théories conspirationnistes » présentée sur le site <https://eduscol.education.fr/> (N°36).
- Il est fait mention d'une vidéo explicative du CLEMI, sur la chaîne « Les clés des médias » (N°17).

Graphique 18. Les références professionnelles et les outils de travail

	Total	En %
Références professionnelle (Wikinotions)	3	37,5 %
Outil de travail (dictionnaire, encyclopédie)	5	62,5 %
Total	8	100 %

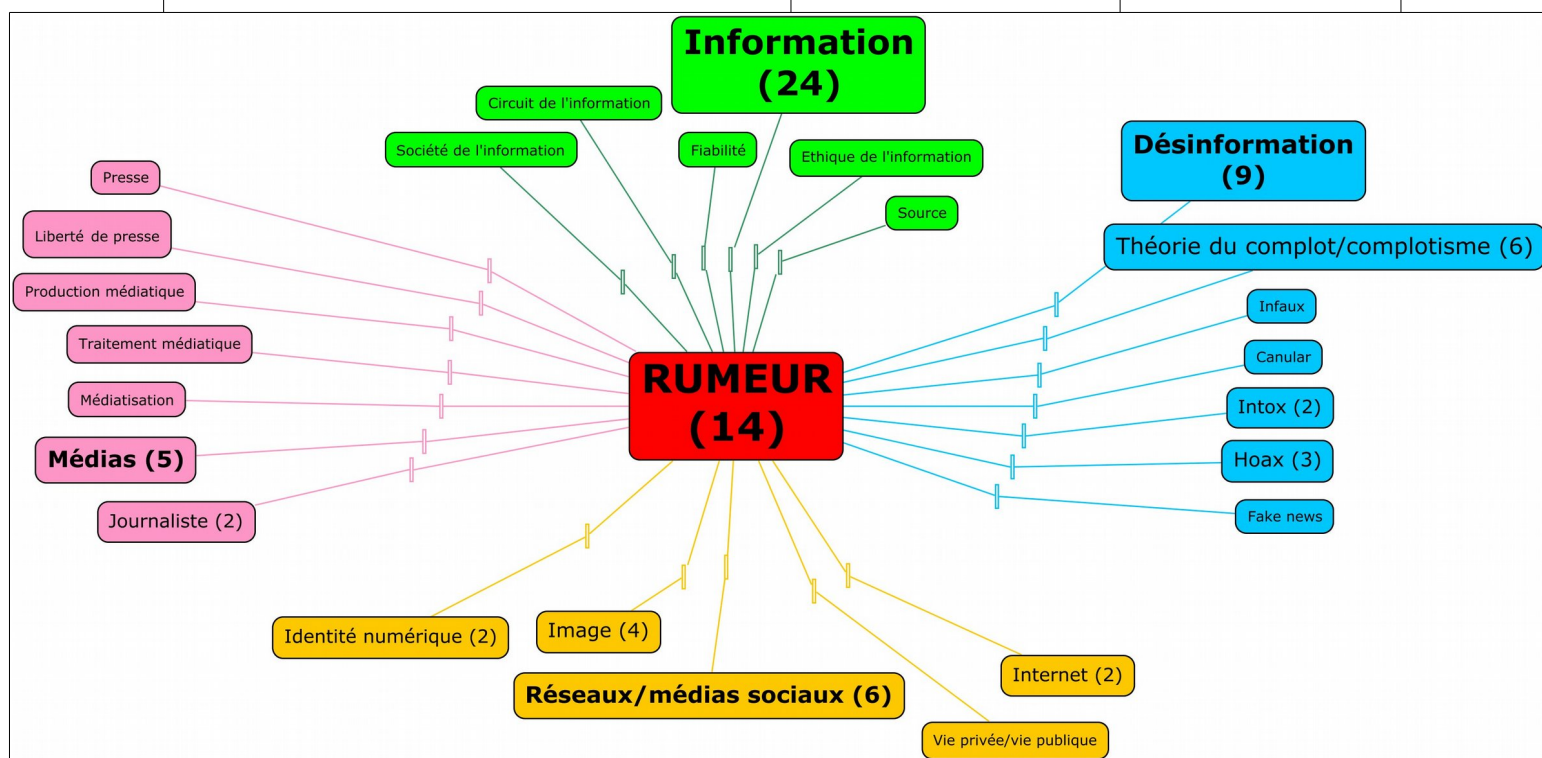


- 3 séances/séquences font apparaître le Wikinotions à l'entrée « rumeur » (N°14, N°17, N°24).
- 2 séances/séquences font apparaître la définition de rumeur issue d'un dictionnaire *Larousse* (N°11 et N°39).
- 3 séances/séquences font apparaître des pages de l'encyclopédie *Wikipédia* traitant de la rumeur (N°17, N°39, N°43).

2.1. Quel est le réseau notionnel développé dans le corpus retenu ?

Schéma 5. Réseau notionnel développé dans les titres du corpus

	Nombre ²⁵⁴	En %
Rumeur	14	18 %
Information	24	30 %
Théories du complot/complotisme	6	7,5 %
Hoax	3	4 %
Intox	2	2,5 %
Réseaux/médias sociaux	6	7,5 %
Image	4	5 %
Identité numérique	2	2,5 %
Internet	2	2,5 %
Médias	5	6 %
Journaliste	2	2,5 %
Total	79	100 %



12 notions apparaissent au moins 2 fois dans les titres du corpus, pour un total de 79 occurrences.

²⁵⁴Le nombre correspond aux occurrences relevées pour chaque notion dans tous les titres des séances/séquences du corpus. Le schéma permet ensuite de situer le poids pris par chacune de ces notions (variation sur la taille de police d'écriture et sur l'usage du gras).

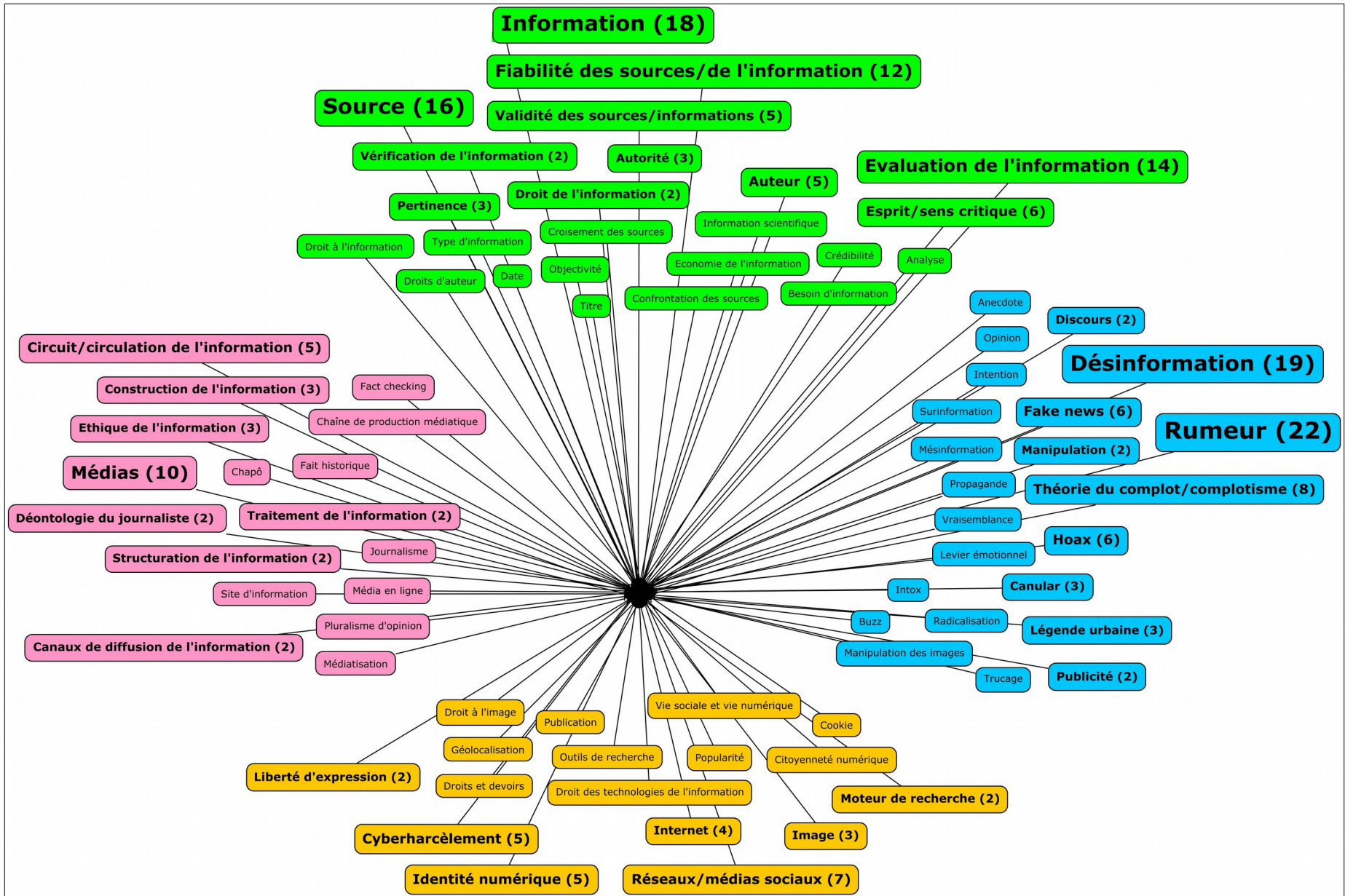
Schéma 6. Réseau notionnel développé dans les séances/séquences²⁵⁵

N°	Notion	Fréquence	En %
1	Rumeur	22	8,4 %
2	Désinformation	19	7,2 %
3	Information	18	6,9 %
4	Source	16	6,1 %
5	Évaluation de l'information	14	5,3 %
6	Fiabilité source/info	12	4,5 %
7	Médias	10	3,8 %
8	Théorie du complot / complot / complotiste	8	3 %
9	Réseaux sociaux/médias sociaux	7	2,7 %
10	Auteur	6	2,2 %
11	Hoax	6	2,2 %
12	Fake news/fausse information	6	2,2 %
13	Circuit/circulation de l'information	5	1,9 %
14	Cyberharcèlement	5	1,9 %
15	Identité numérique	5	1,9 %
16	Sens critique/esprit critique	5	1,9 %
17	Validité des sources/de l'information	5	1,9 %
18	Éthique de l'information	4	1,5 %
19	Internet	4	1,5 %
20	Autorité	3	1,1 %
21	Canular	3	1,1 %
22	Construction de l'information	3	1,1 %
23	Légende urbaine/légende	3	1,1 %
24	Image	3	1,1 %
25	Pertinence	3	1,1 %
26	Déontologie du journaliste	2	0,8 %
27	Discours	2	0,8 %
28	Diffusion de l'information/canaux de diffusion	2	0,8 %
29	Droit de l'information	2	0,8 %
30	Liberté d'expression	2	0,8 %
31	Manipulation	2	0,8 %
32	Moteur de recherche	2	0,8 %
33	Publicité/publicité cachée	2	0,8 %
34	Structuration de l'information	2	0,8 %
35	Traitement de l'information	2	0,8 %
36	Vérification de l'information	2	0,8 %
37	Analyse	1	0,4 %
38	Anecdote	1	0,4 %
39	Besoin d'information	1	0,4 %
40	Buzz	1	0,4 %
41	Chapô	1	0,4 %
42	Citoyenneté numérique	1	0,4 %
43	Chaîne de production médiatique	1	0,4 %
44	Cookie	1	0,4 %

²⁵⁵Dans le schéma, le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'occurrences trouvé dans les documents du corpus.

45	Confrontation des sources	1	0,4 %
46	Crédibilité	1	0,4 %
47	Croisement des sources	1	0,4 %
48	Date	1	0,4 %
49	Droit à l'image	1	0,4 %
50	Droit à l'information	1	0,4 %
51	Droit d'auteur	1	0,4 %
52	Droits des technologies de l'information	1	0,4 %
53	Droits et devoirs	1	0,4 %
54	Économie de l'information	1	0,4 %
55	Fact checking	1	0,4 %
56	Fait historique	1	0,4 %
57	Géolocalisation	1	0,4 %
58	Information scientifique	1	0,4 %
59	Intention	1	0,4 %
60	Intox	1	0,4 %
61	Journalisme	1	0,4 %
62	Leviers émotionnels	1	0,4 %
63	Manipulation des images	1	0,4 %
64	Médiatisation	1	0,4 %
65	Mésinformation	1	0,4 %
66	Média en ligne	1	0,4 %
67	Objectivité	1	0,4 %
68	Opinion	1	0,4 %
69	Outil de recherche	1	0,4 %
70	Pluralisme d'opinion	1	0,4 %
71	Popularité	1	0,4 %
72	Propagande	1	0,4 %
73	Publication	1	0,4 %
74	Radicalisation	1	0,4 %
75	Site d'info	1	0,4 %
76	Surinformation	1	0,4 %
77	Titre	1	0,4 %
78	Trucage	1	0,4 %
79	Type d'info	1	0,4 %
80	Vie sociale et vie numérique	1	0,4 %
81	Vraisemblance	1	0,4 %
Total		262	100 %

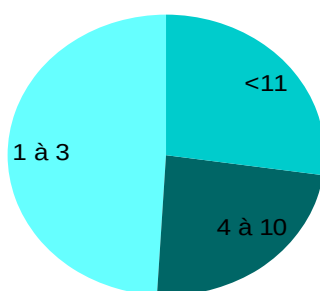
81 notions distinctes ont été récupérées du corpus de séances/séquences pour un total de 262 occurrences, soit en moyenne 3,1 apparitions par notion et près de 5 notions par séance/séquence. Dans le schéma ci-dessous, le chiffre entre parenthèses indique donc le nombre d'occurrences relevé pour chaque notion dans tous les documents liés à chaque séance/séquence du corpus (et sans la prise en compte des occurrences saisies précédemment dans les titres des séances/séquences).



2.2. Quelle est la place de la rumeur et quelles sont ses caractéristiques notionnelles ?

**Graphique 19. Nombre d'occurrences du mot « rumeur »
dans chaque séance/séquence**

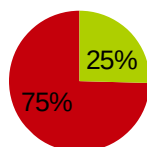
	Apparition	En %
1 à 3	27	49 %
4 à 10	13	24 %
Plus de 11	15	27 %
Total	55	100 %



- 27 séquences/séances comportent 1 à 3 occurrences du mot « rumeur » (N°1-2-4-5-12-13-18-19-25-26-28-29-31-33-34-36-37-42-43-44-45-46-48-50-52-53-55 du corpus) : il s'agira par la suite du **GROUPE 1**.
- 13 séquences/séances comportent 4 à 10 occurrences du mot « rumeur » (N°6-9-11-15-22-23-24-27-30-32-45-49-51 du corpus) : il s'agira par la suite du **GROUPE 2**.
- 15 séquences/séances comportent plus de 11 occurrences du mot « rumeur » (N°3-7-8-10-14-16-17-20-21-38-39-40-41-47-54) : il s'agira par la suite du **GROUPE 3**.

Graphique 20. Apparition du mot « rumeur » dans les titres du corpus

	Apparition	En %
Oui	14	25 %
Non	41	75 %
Total	55	100 %

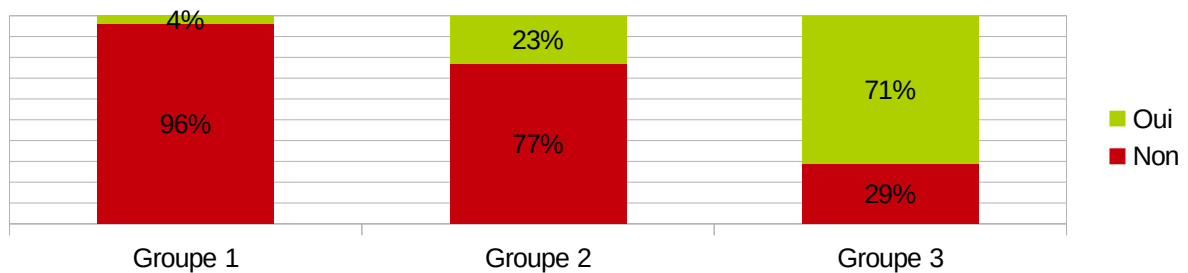


■ Non
■ Oui

Le terme de rumeur apparaît dans les titres de 14 séances/séquences, soit 25 % du total du corpus.

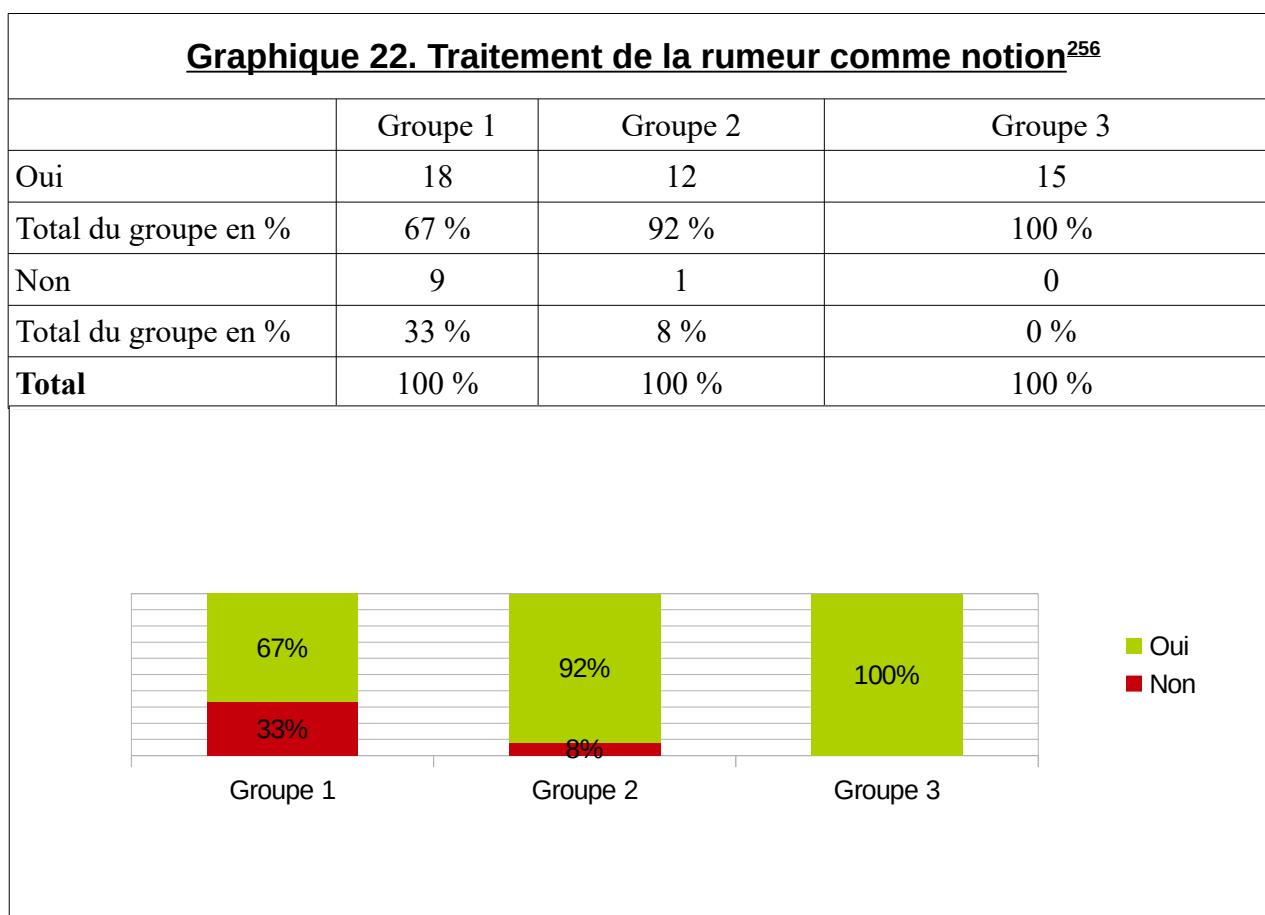
Graphique 21. Apparition du mot « rumeur » dans les titres de chaque groupe

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Oui	1	3	10
Total du groupe en %	4 %	23 %	71 %
Non	26	10	5
Total du groupe en %	96 %	77 %	29 %
Total	100 %	100 %	100 %



- 1 des 27 séquences/séances du groupe 1 a dans son titre le mot « rumeur » (4 % du total de ce groupe). Il s'agit de :
 - N°19 Hoax-a » m'énerve ces cyber-rumeurs !
- 3 séquences/séances sur les 13 du groupe 2 font apparaître le mot « rumeur » dans leur titre (23 % du total de ce groupe) :
 - N°14 La rumeur sur Internet : de l'analyse au jeu
 - N°15 Complotisme, rumeur. Analyser l'information
 - N°22 Les attentats du 13 novembre vu par les réseaux sociaux : distinguer une rumeur d'une information
- 10 séquences/séances sur les 15 du groupe 3 font apparaître le mot « rumeur » dans leur titre (71 % du total de ce groupe) :
 - N°3 Hoax, rumeur et désinformation
 - N°10 Décrypter une rumeur
 - N°20 Rumeurs, complots et liberté de presse
 - N°16 Info ou intox : rumeurs sur les réseaux sociaux
 - N°21 Rumeur : Le python de Saint-Florentin
 - N°38 Rumeurs et désinformation dans les médias
 - N°40 Le traitement médiatique des attentats : hiérarchies, images, rumeurs
 - N°41 Comprendre la rumeur : mécanisme, pouvoir et nuisance
 - N°47 Médias sociaux et rumeurs
 - N°54 Éducation aux médias : rumeur et désinformation, exploitation pédagogique de podcasts de France Info

Graphique 22. Traitement de la rumeur comme notion²⁵⁶



- 18 séances/séquences sur les 27 du groupe 1 laissent apparaître un traitement de la rumeur comme notion (67% du total).
- 12 séances/séquences sur les 13 du groupe 2 laissent apparaître un traitement de la rumeur comme notion (92% du total).
- 15 séances/séquences sur les 15 du groupe 3 laissent apparaître un traitement de la rumeur comme notion (100% du total).

GROUPE 1

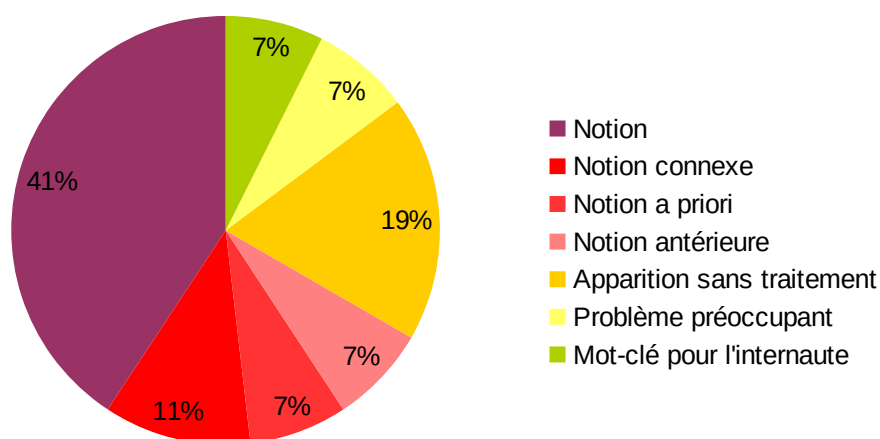
Il convient de distinguer 3 catégories :

1. La rumeur fait l'objet d'un traitement didactique explicitement indiqué à l'occasion de la séance/séquence, qu'elle soit une notion traitée en autonomie, au service d'une autre ou préalablement à la séance/séquence (67% du sous-total).
2. Le mot apparaît à l'occasion de la séance/séquence sans que son traitement didactique soit manifeste (22%)
3. Le mot est extérieur à la séance/séquence : la rumeur est un constat posé qui a motivé le besoin de produire un travail ou elle est un mot-clé choisi pour décrire ce travail. L'occurrence n'apparaît plus ensuite dans les documents associés (17%).

²⁵⁶Nous entendons par notion un traitement didactique véritable lors de la séance/séquence (en termes de notion citée, de caractéristiques données et d'objectifs liés), c'est pourquoi 45 travaux du corpus sont relevés ici et non plus seulement les 22 qui faisaient apparaître la rumeur dans les notions info-documentaires travaillées.

Graphique 23. L'usage du mot « rumeur » dans le groupe 1

Catégorie	Usage du mot « rumeur »	Apparition	En %
N°1	Traitement comme notion	11	41 %
N°1	Comme notion connexe	3	11 %
N°1	Comme notion <i>a priori</i>	2	7 %
N°2	Comme notion antérieure	2	7 %
N°2	Apparition sans traitement	5	18 %
N°3	Problème préoccupant	2	7 %
N°3	Mot-clé pour l'internaute	2	7 %
Total		27	100 %



• **Catégorie 1**

Par 11 fois la notion est travaillée (n°4-5-18-19-25-26-31-36-37-42-46), quand le terme apparaît de manière explicite dans les « notions documentaires » ou encore les « concepts info-documentaires visés ».

Par 3 fois la notion est dite connexe (N°29-34-45), c'est à dire qu'elle paraît incluse dans un ensemble plus large. Sont comprises dans cette catégorie les séquences/séances où la rumeur est un exemple donné pour un objectif plus général tel que « Reconnaître les manifestations du harcèlement (de la rumeur insistante à l'insulte, de la menace à l'agression physique) » ou « Questions de cours : comment s'assurer du bien-fondé d'une information ? (outil comparatif, le moteur de recherche et le tri d'informations, rumeur) ».

Par 2 fois la notion est dite *a priori* (N°52-53), c'est à dire que l'on suppose un traitement particulier à l'occasion d'une séance sans en être absolument certain. Des indices l'accréditent : « 2ème trimestre : la fiabilité de l'information sur le Net. [...] Apprendre à croiser les sources pour ne pas se fier à la rumeur » et « Ces rencontres [avec des journalistes] ont permis [...] d'apprendre à vérifier ses sources d'information, à réagir face à une rumeur ».

- Par 2 fois la notion est dite antérieure (N°43-48), soit qu'elle a été travaillée au préalable et que sa connaissance constitue un « pré-requis » pour les élèves dans le cadre de la séquence/séance présentée, soit qu'elle a effectivement été vue mais sans que la notion soit clairement étudiée et remobilisée par les élèves.
- **Catégorie 2**
Par 5 fois (N°1-2-28-33-44), le mot « rumeur » apparaît à l'occasion de la séquence/séance, sans que la notion soit en apparence travaillée. Il peut s'agir
 - d'une « Présentation du site Hoaxbuster sur les canulars et rumeurs » vus en classe ;
 - d'une réponse attendue par les élèves lors du travail sur un outil didactique : « Penses-tu que les informations trouvées sur Internet sont Informations qui peuvent être vraies et fausses (informations vérifiées / rumeurs) » ;
 - d'« exemples de hoax (via Hoaxbuster), de rumeurs, de complots... » ;
 - d'un commentaire de la professeure sur le fait que les élèves trouvent des rumeurs à propos des personnalités sur lesquelles ils se livrent à une recherche d'informations ;
 - d'une possibilité laissée à l'élève sur une activité qu'il doit mener : « Tu as choisi de désinformer, d'écrire un texte mensonger : [...] tu peux t'appuyer sur la rumeur ».
- **Catégorie 3**
Par 2 fois le terme est utilisé comme mot-clé par la personne à l'origine de la publication afin de renseigner l'internaute sur la teneur de la séquence (N°13) et de la séance (N°12).

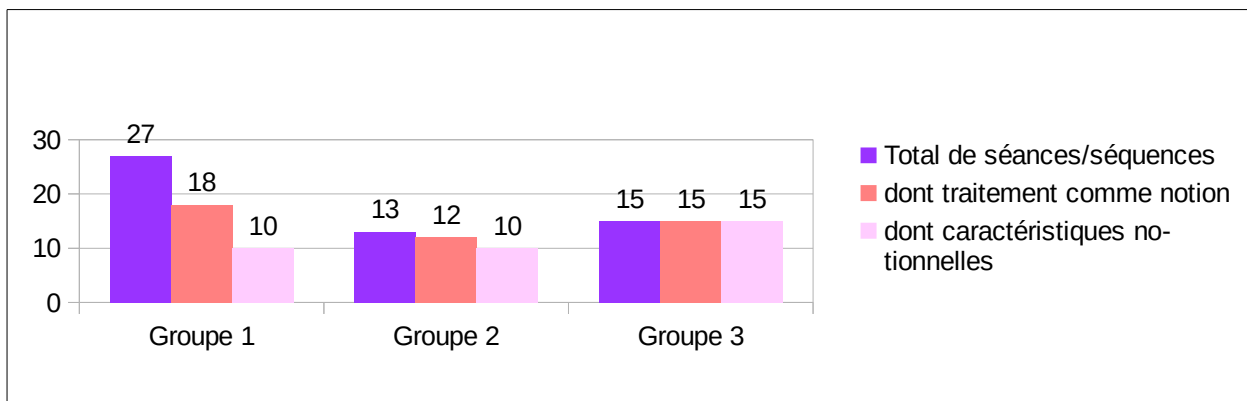
Par 2 fois le terme est employé pour décrire des problèmes réels ayant motivé l'élaboration du travail mis en ligne, soit que ces problèmes touchent directement l'adolescent au sein de l'EPL (N°50) ou questionnent ses pratiques informationnelles connectées vis-à-vis de l'actualité (N°55).

GROUPE 2 et 3

L'exploitation pédagogique est bien plus manifeste pour les groupes suivants, hormis pour la séance N°41 qui ne laisse pas apparaître un véritable travail sur la rumeur. Dans les autres cas, le travail sur la notion prime encore une fois sur les autres catégories précitées dans nos calculs.

Par exemple, la séance n°47 relèverait à la fois des catégories « notion », « mot-clé pour l'internaute » et « problème préoccupant » : prime ici le seul travail de didactisation de la notion et le recensement des caractéristiques qui la définissent.

Graphique 24. L'exploitation pédagogique de la rumeur			
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nombre de séances/séquences par groupe	27	13	15
• Dont traitement comme notion	18	12	15
Total du groupe en %	67 %	92 %	100 %
• Dont caractéristiques notionnelles	10	10	15
Total du groupe en %	37 %	77 %	100 %
Total	100 %	100 %	100 %



- 10 séances/séquences sur les 27 du groupe 1 laissent apparaître des caractéristiques à la notion de rumeur (37% du total, 55 % du total où la notion est travaillée).
- 10 séances/séquences sur les 13 du groupe 1 laissent apparaître des caractéristiques à la notion de rumeur (77% du total, 83% du total où la notion est travaillée).
- 15 séances/séquences sur les 15 du groupe 1 laissent apparaître des caractéristiques à la notion de rumeur (100% du total, 100% du total où la notion est travaillée).

Graphique 25. Nombre de caractéristiques relevé

	Groupe 1 (en%)	Groupe 2 (en%)	Groupe 3 (en%)	Total
Caractéristiques brutes ²⁵⁷	13 (7 %)	29 (16%)	134 (76%)	176
Caractéristiques supplémentaires ²⁵⁸	0 (0%)	2 (4%)	50 (96%)	52

Category	Caractéristiques totales utilisées	Caractéristiques supplémentaires	Caractéristiques brutes
Groupe 1	0	0	13
Groupe 2	0	2	29
Groupe 3	0	50	134
Total	0	52	176

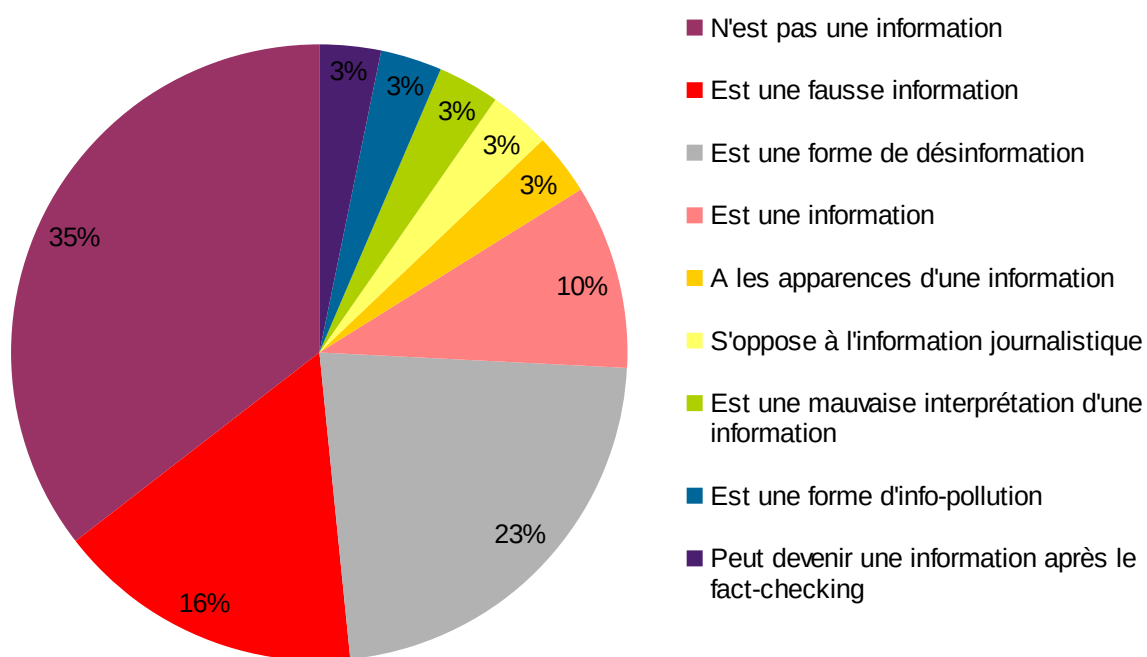
- 176 caractéristiques brutes ont été récupérées (5 en moyenne par séance/séquence).
- Certaines de ces caractéristiques ont ensuite été décomposées pour les besoins de notre travail, ce qui donne un total de 228 caractéristiques (6 caractéristiques en moyenne).
- Enfin, certaines de ces caractéristiques ont été employées pour plusieurs graphiques à la fois, tandis que d'autres n'ont pas été utilisées (celles qui ont trait aux verbes employés pour décrire la circulation de la rumeur), ce qui donne un total de 238 caractéristiques utilisées.

²⁵⁷C'est à dire reprises de leur énoncé initial dans les documents.

²⁵⁸C'est à dire que des énoncés de caractéristiques brutes ont été décomposés pour atteindre le chiffre réel des caractéristiques retenues par rapport à nos propres critères.

Graphique 26. La rumeur constitue-t-elle une information ?

	Apparition	En %
N'est pas une information	11	35 %
Est une forme de désinformation	7	23 %
Est une fausse information	5	16 %
Est une information	3	10 %
Est une mauvaise interprétation d'une information	1	3 %
A l'apparence d'une information	1	3 %
S'oppose à l'information journalistique	1	3 %
Peut devenir une information après un travail de fact-checking	1	3 %
Est une forme d'info-pollution	1	3 %
Total	31	100 %



25 séances/séquences sur les 35 qui comportent des caractéristiques (71%) définissent la rumeur par rapport à l'information pour un total de 31 occurrences de caractéristiques.

Graphique 27. La rumeur est-elle vraie ?

	Apparition	En %
Est volontairement fausse	10	36 %
Est vraie ou fausse	7	25 %
Est fausse	6	21 %
Sa véracité est incertaine	4	14 %
Est le plus souvent fausse	1	4 %
Total	28	100 %

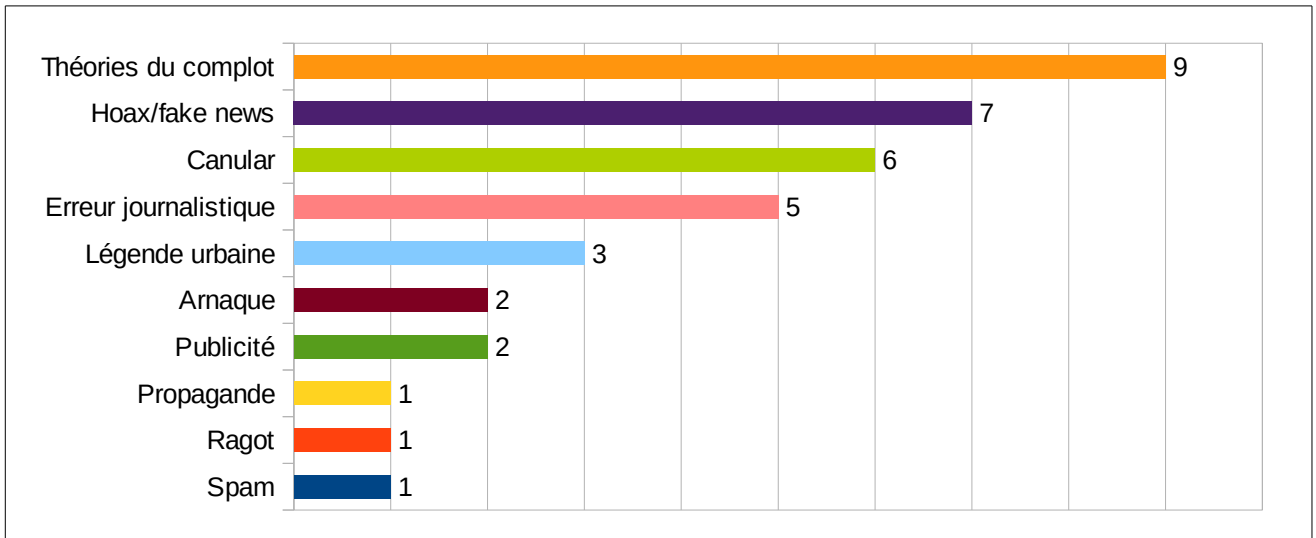
Catégorie	Apparition
Volontairement fausse	10
Vraie ou fausse	7
Fausse	6
Véracité incertaine	4
Plus souvent fausse	1

Nous retenons les caractéristiques du graphique précédent quand celles-ci concernent le rapport de la rumeur avec la réalité (« fausse information » et « forme de désinformation »). Ce qui donne en tout 28 occurrences de caractéristiques pour 18 séances/séquences (51 % du total des séances/séances comportant des caractéristiques) :

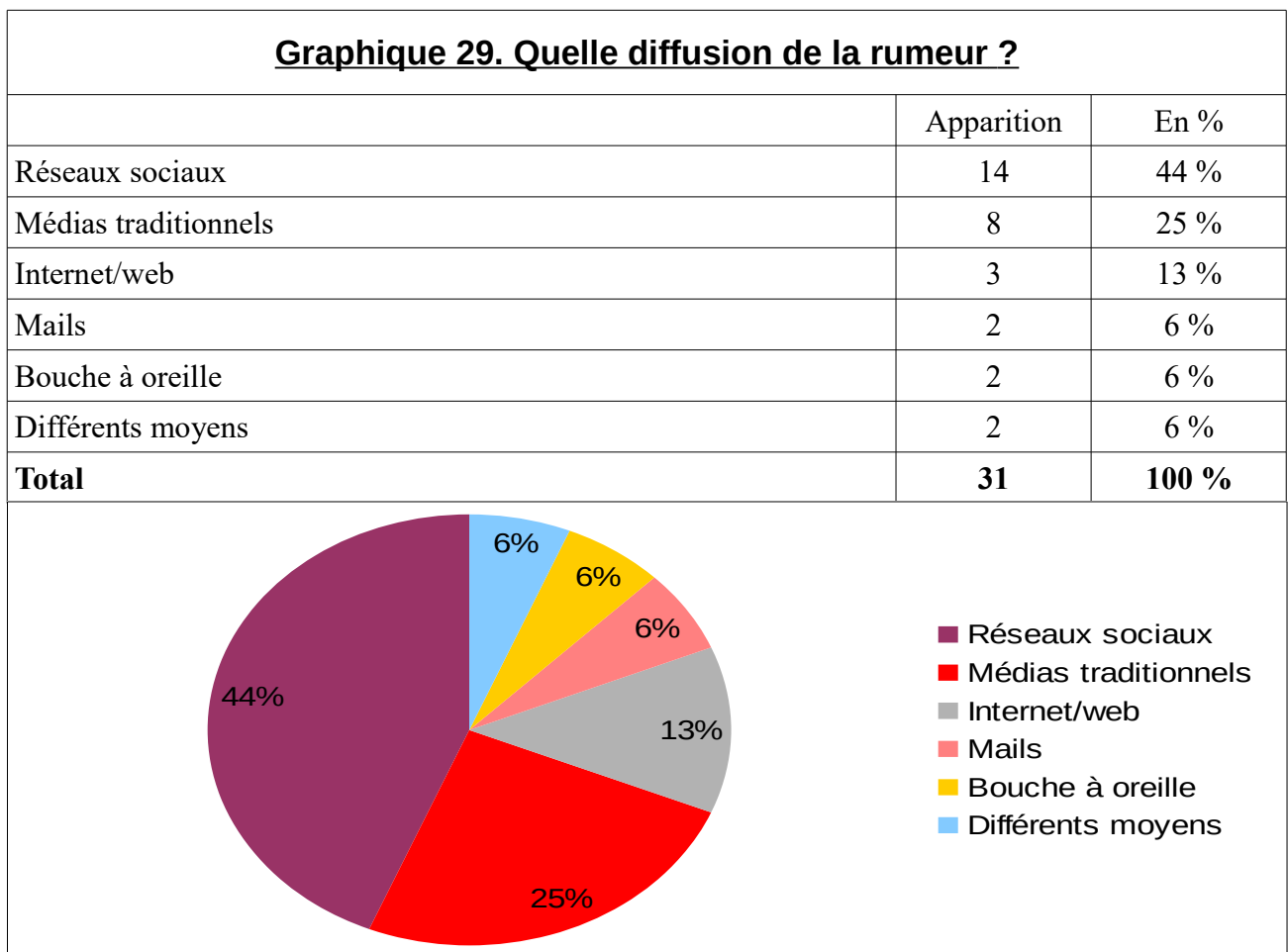
- dans 10 cas (« forme de désinformation » + « volontairement fausse » + « mensonge ») la rumeur est volontairement fausse
- dans 7 cas la rumeur est soit vraie soit fausse
- dans 4 cas sa véracité est incertaine
- dans 6 cas (« fausse information » + « mauvaise interprétation ») la rumeur est fausse
- dans 1 cas la rumeur est le plus souvent fausse

Graphique 28. Quels phénomènes liés à la rumeur ?

	Apparition	En %
Théorie du complot	9	24 %
Hoax/fake news	7	19 %
Canular	6	16 %
Erreur journalistique	5	14 %
Légende urbaine	3	8 %
Arnaque	2	5 %
Publicité	2	5 %
Propagande	1	3 %
Ragot	1	3 %
Spam	1	3 %
Total	37	100 %



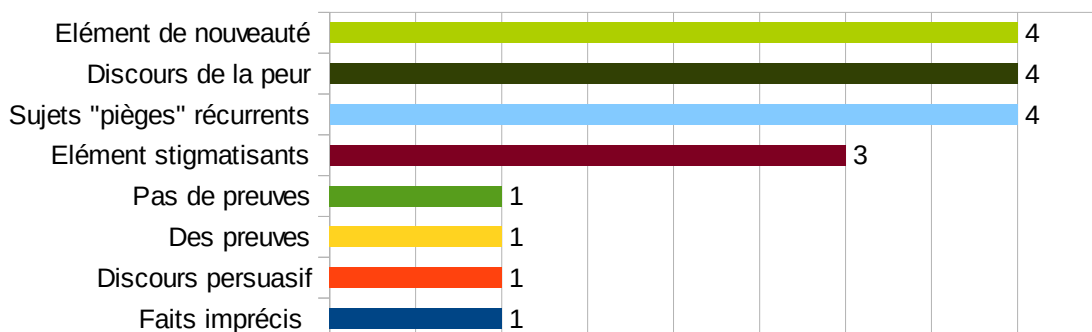
37 occurrences de caractéristiques issues de 15 séances/séquences ont été relevées pour la typologie liée à la rumeur (43% du total des séances/séances).



31 occurrences de caractéristiques issues de 18 séances/séquences ont été relevées concernant la diffusion de la rumeur (51 % du total des séances/séquences).

Graphique 30. Que contient la rumeur ?

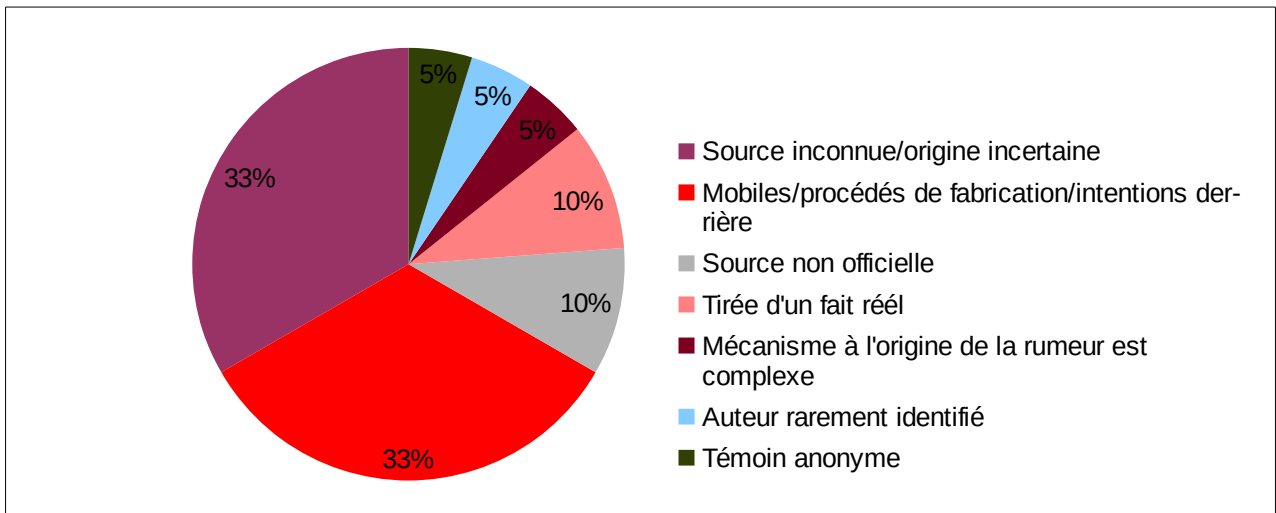
	Apparition	En %
Éléments de nouveauté	4	21 %
Discours de la peur	4	21 %
Sujets « pièges » récurrents	4	21 %
Éléments stigmatisants	3	16 %
Pas de preuves	1	5 %
Des preuves	1	5 %
Discours persuasif	1	5 %
Faits imprécis	1	5 %
Total	19	100 %



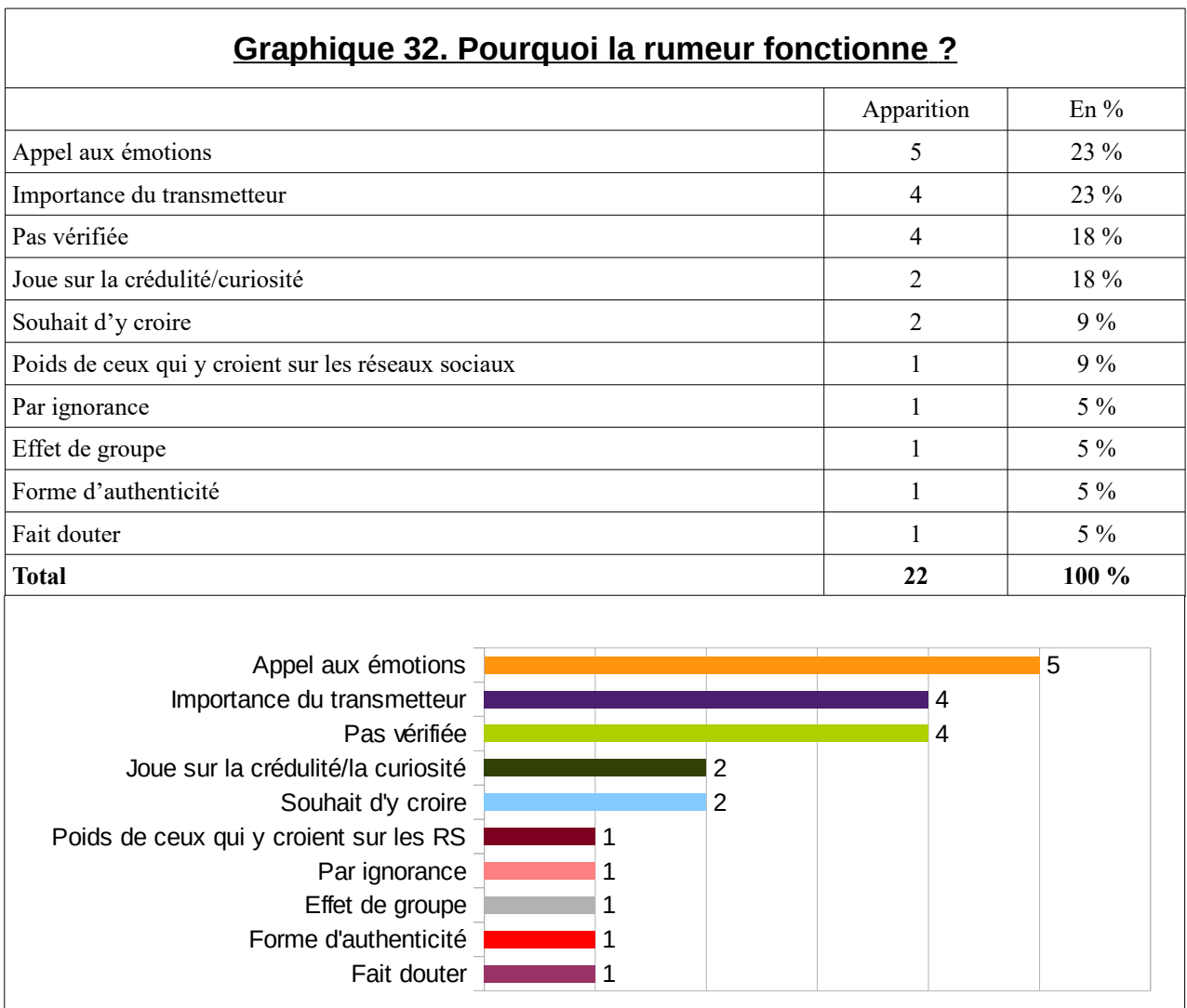
19 occurrences de caractéristiques issues de 12 séances/séquences ont été relevées concernant le contenu de la rumeur (34 % du total des séances/séquences).

Graphique 31. Quelle origine pour la rumeur ?

	Apparition	En %
Source inconnue/origine incertaine	7	33 %
Motives/procédés de fabrication/intentions derrière	7	33 %
Source non officielle	2	9,5 %
Tirée d'un fait réel	2	9,5 %
Mécanisme complexe	1	5 %
Auteur rarement identifié	1	5 %
Témoin anonyme	1	5 %
Total	21	100 %



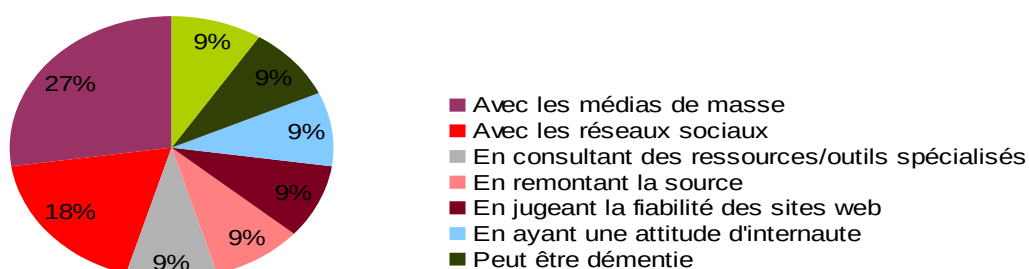
21 occurrences de caractéristiques issues de 16 séances/séquences ont été relevées concernant l'origine de la rumeur (46% du total des séances/séquences).



22 occurrences de caractéristiques issues de 11 séances/séquences ont été relevées concernant le fonctionnement de la rumeur (31% du total des séances/séquences).

Graphique 33. Comment reconnaître/stopper la rumeur ?

	Apparition	En %
Avec les médias de masse	3	27 %
Avec les réseaux sociaux	2	18 %
En consultant des ressources/outils spécialisés	1	9 %
En remontant la source	1	9 %
En jugeant la fiabilité des sites web	1	9 %
En ayant une attitude d'internaute	1	9 %
Peut être démentie	1	9 %
Démenti inefficace	1	9 %
Total	12	100 %



12 occurrences de caractéristiques issues de 9 séances/séquences ont été relevées concernant la reconnaissance et l'arrêt de la rumeur (26% du total des séances/séquences).

Graphique 34. Quelles relations entre médias de masse et rumeur ?

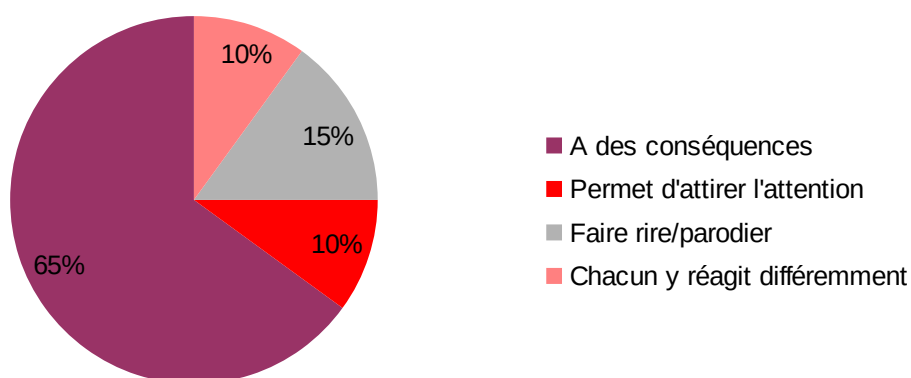
	Apparition	En %
Médias la reprennent par erreur	5	45 %
La vérifient	3	27 %
La lancent par erreur	1	9 %
Ne la relaient pas	1	9 %
Ont intérêt à ce qu'elle circule	1	9 %
Total	11	100 %



11 occurrences de caractéristiques issues de 9 séances/séquences ont été relevées concernant les relations entre médias de masse et rumeur (26% du total des séances/séquences).

Graphique 35. Quelles conséquences pour la rumeur ?

	Apparition	En %
A des conséquences <ul style="list-style-type: none"> • dont est dangereuse/fait du mal • dont profite à certains 	13 <ul style="list-style-type: none"> • 6 • 4 	65 % <ul style="list-style-type: none"> • 30 % • 20 %
Faire rire/parodier	3	15 %
Permet d'attirer l'attention	2	10 %
Chacun y réagit différemment	2	10 %
Total	20	100 %



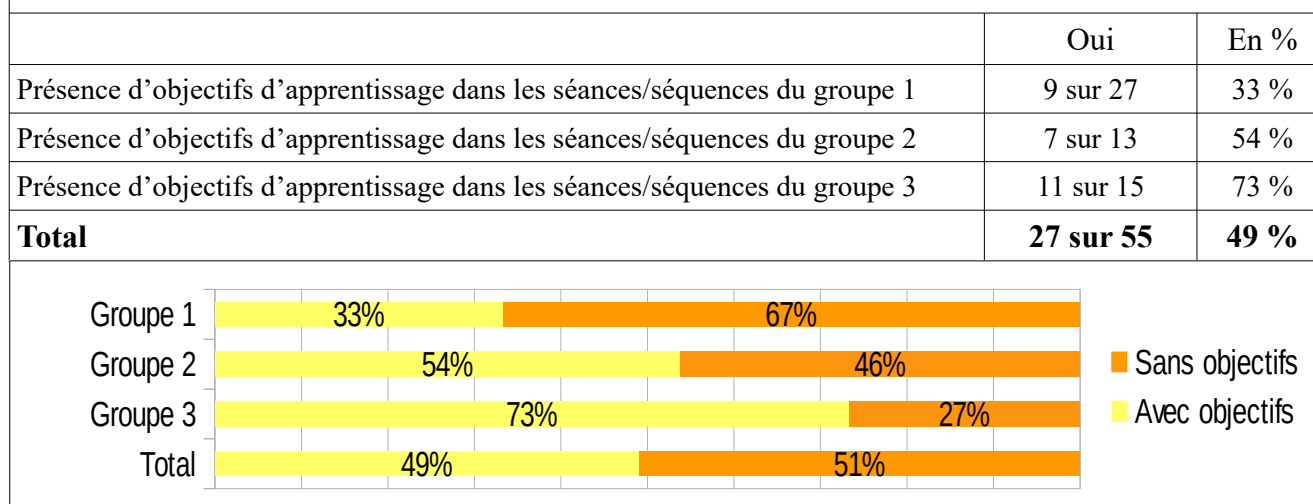
20 occurrences de caractéristiques issues de 14 séances/séquences ont été relevées concernant les conséquences de la rumeur (40% du total des séances/séquences).

Enfin, 6 caractéristiques qui n'ont pas été saisies dans les graphiques précédents méritent d'être mentionnées ci-dessous. Chacune apparaît une unique fois :

1. A des particularismes sur les médias sociaux
2. Sa propagation donne matière à des calculs
3. Du latin bruit qui court, opinion courante
4. N'est pas fiable
5. Est portée par diverses formes (texte, vidéo, son) dont l'image, qui peut être trafiquée, recadrée, sortie de son contexte
6. N'est pas un fait historique

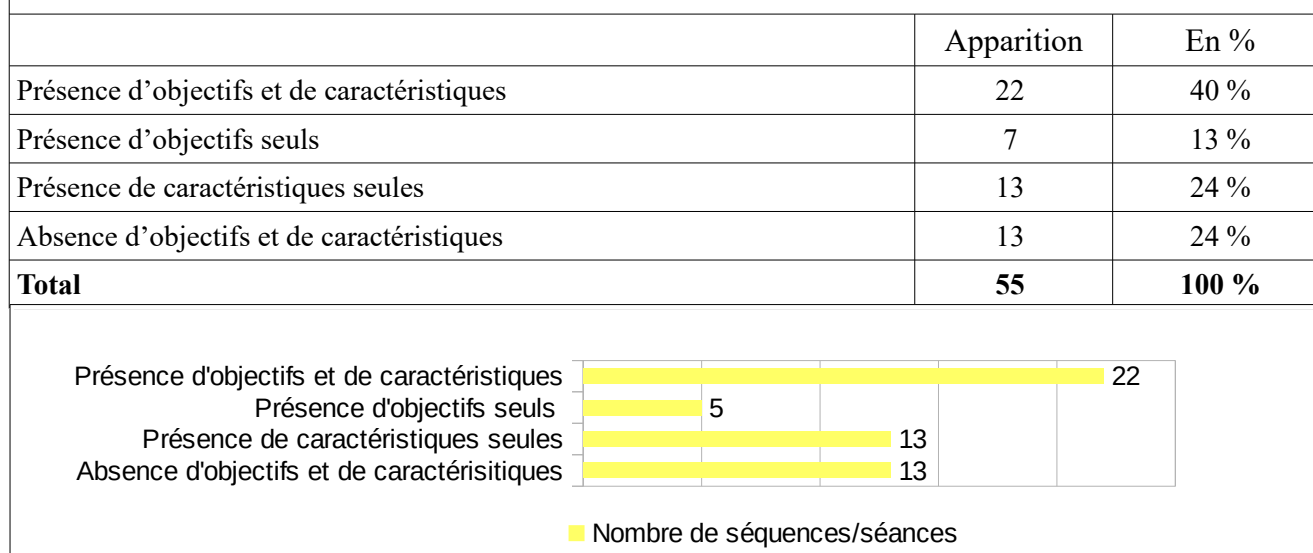
2.3. Quels sont les objectifs d'apprentissage rapportés à la didactisation de la rumeur ?

Graphique 36. Présence d'objectifs d'apprentissage liés à la rumeur



27 séances/séquences, soit 49 % du total du corpus, ont des objectifs d'apprentissage liés à la rumeur : 9 séances/séquences du groupe 1 (33 % de ce groupe) ; 7 séances/séquences du groupe 2 (54 % de ce groupe) ; 11 séances/séquences du groupe 3 (73 % de ce groupe).

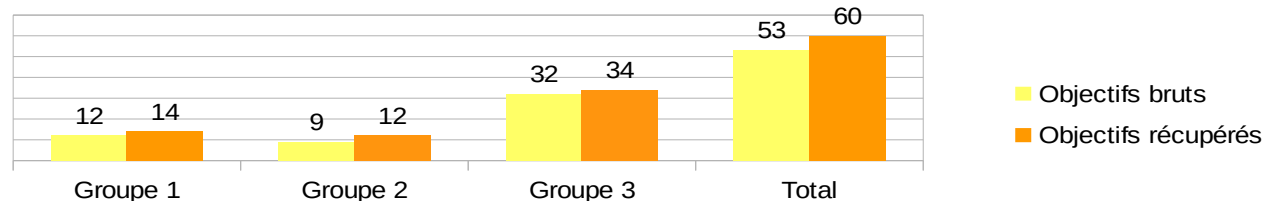
Graphique 37. Proximité entre les caractéristiques et les objectifs



22 séances/séquences ont à la fois des objectifs et des caractéristiques qui se rapportent à la rumeur (soit 77% des séances/séquences comportant des objectifs, 63% de celles comportant des caractéristiques et 40 % des séances/séquences du corpus entier). 7 séances/séquences n'ont que des objectifs (13 % du corpus) ; 13 n'ont que des caractéristiques (24 % du corpus) ; 13 n'ont ni objectifs ni caractéristiques (24 % du corpus).

Graphique 38. Nombre d'objectifs par groupe

	Nombre d'objectifs bruts ²⁵⁹	En %	Nombre d'objectifs récupérés ²⁶⁰	En %
Groupe 1	12	23 %	14	23 %
Groupe 2	9	17 %	12	20 %
Groupe 3	32	60 %	34	57 %
Total	53	100 %	60	100 %



53 objectifs bruts ont été récupérés dans ces 27 séances/séquences :

- 12 (23%) dans le groupe 1
- 9 (17%) dans le groupe 2
- 32 (60%) dans le groupe 3

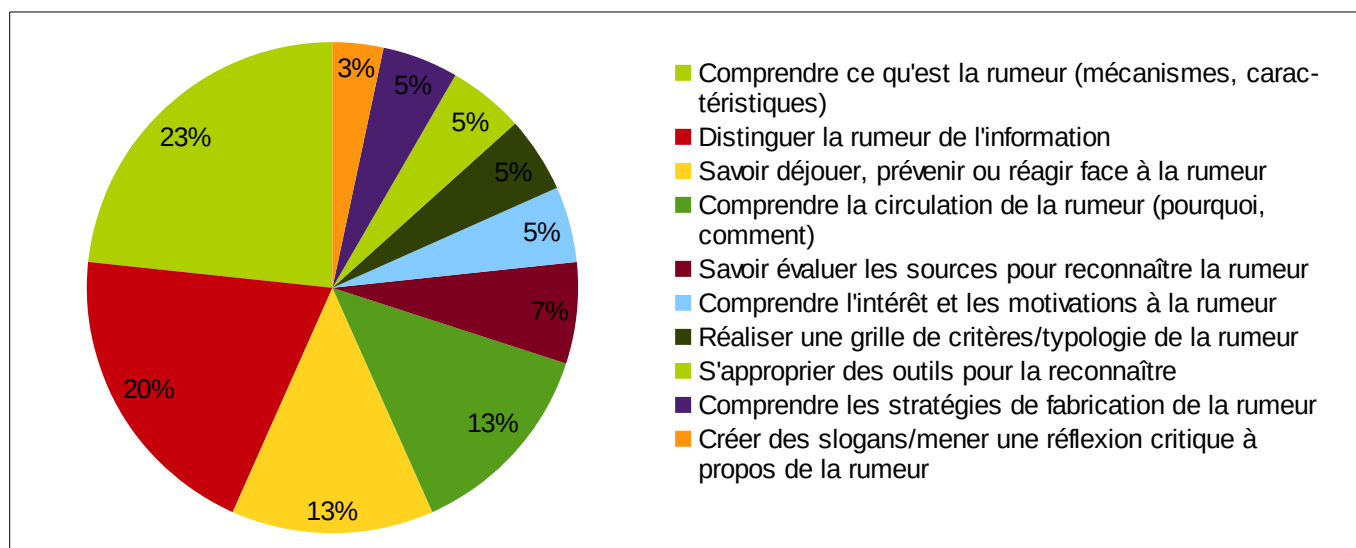
Ces objectifs ont été remaniés pour atteindre un total de 60 objectifs (14 dans le groupe 1 ; 12 dans le groupe 2 ; 34 dans le groupe 4).

Graphique 39. L'orientation des objectifs

	Nombre	En %
Comprendre ce qu'est la rumeur	14	23 %
Distinguer la rumeur de l'information	12	20 %
Savoir déjouer, prévenir ou réagir face à la rumeur	8	13 %
Comprendre la circulation de la rumeur (pourquoi, comment)	8	13 %
Savoir évaluer les sources pour reconnaître la rumeur	4	7 %
Comprendre l'intérêt et les motivations à la rumeur	3	5 %
Réaliser une grille de critères/typologie de la rumeur	3	5 %
S'approprier des outils pour la reconnaître	3	5 %
Comprendre les stratégies de fabrication de la rumeur	3	5 %
Créer des slogans, mener une réflexion critique à propos de la rumeur	2	3 %
Total	60	100 %

²⁵⁹C'est à dire pris dans leur formulation d'origine.

²⁶⁰C'est à dire que certains objectifs bruts ont été décomposés pour atteindre le chiffre réel des objectifs retenus par rapport à nos propres critères.



Les 60 objectifs ont été décomposés en 10 catégories différentes : de la compréhension des mécanismes et des caractéristiques de la rumeur à la création de slogans préventifs, en passant par l'appropriation d'outils permettant de la reconnaître.

Graphique 40. Les formats de connaissances mobilisés

	Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être	Total
Comprendre ce qu'est la rumeur	9 (60%)	5 (33%)	1 (7%)	15
Distinguer la rumeur de l'information	4 (29%)	10 (71%)		14
Savoir déjouer, prévenir ou réagir face à la rumeur		4 (50%)	4 (50%)	8
Comprendre la circulation de la rumeur (pourquoi, comment)	8 (89%)		1 (11%)	9
Savoir évaluer les sources pour reconnaître la rumeur	2 (40%)	3 (60%)		5
Comprendre l'intérêt et les motivations à la rumeur	2 (67%)	1 (33%)		3
Réaliser une grille de critères/typologie de la rumeur		3 (100%)		3
S'approprier des outils pour la reconnaître		3 (100%)		3
Comprendre les stratégies de fabrication de la rumeur	3 (100%)			3
Créer des slogans, mener une réflexion critique à propos de la rumeur			2 (100%)	2
Total	28 (43%)	29 (45%)	8 (12%)	65 (100%)

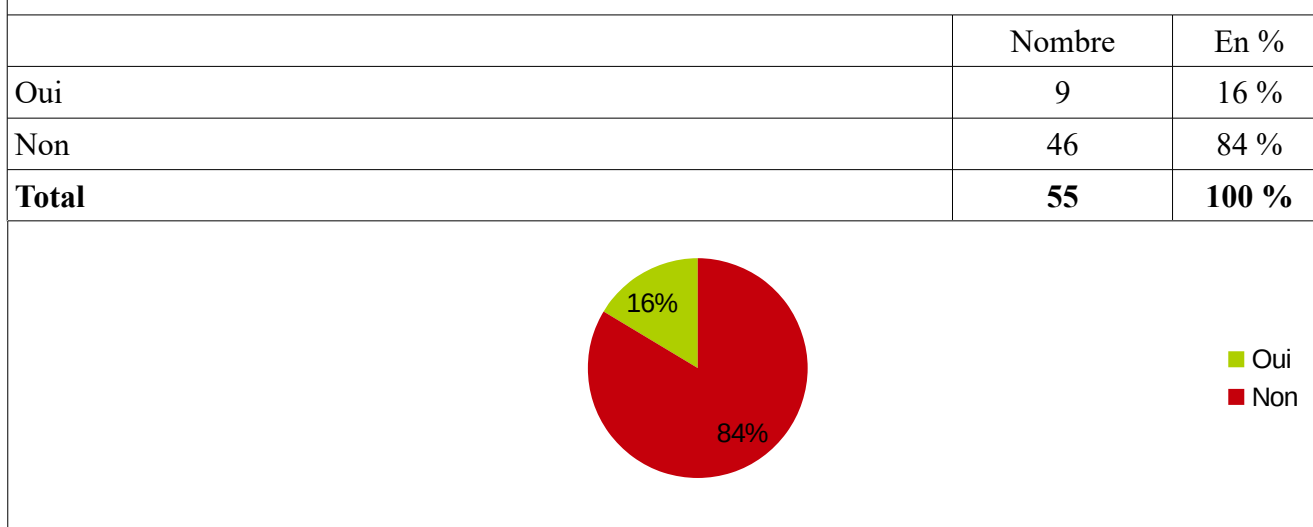


Les 60 objectifs donnent lieu à 65 formats de connaissance (un seul objectif pouvant relever à la fois d'un savoir et d'un savoir-faire en fonction de sa formulation) : 28 sont des savoirs (43 % du total) ; 29 sont des savoir-faire (45 % du total) ; 8 sont des savoir-être (12 % du total)

3.1. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « victimation » ?

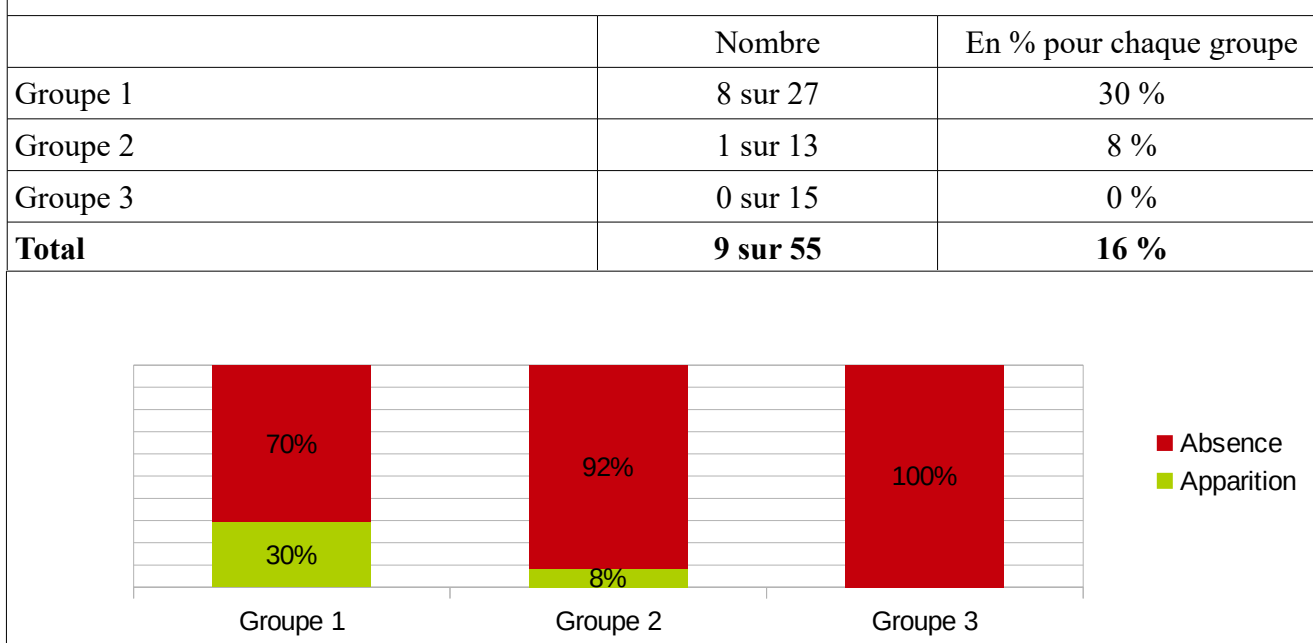
Nous entendons par « approche victimation » tous les travaux qui mettent en avant les comportements des adolescents et leurs pratiques informationnelles connectées dans une perspective préventive. Il s'agit donc de toutes les séances/séquences qui traitent de la rumeur comme une forme de violence susceptible d'impacter le quotidien des élèves au sein de l'établissement et au-delà.

Graphique 41. Séances/séquences où le lexique de la victimation apparaît



9 des séquences/séances contiennent plusieurs des termes suivants : « harcèlement », « cyberharcèlement », « prévention », « vie privée », « identité numérique », soit 16 % du total.

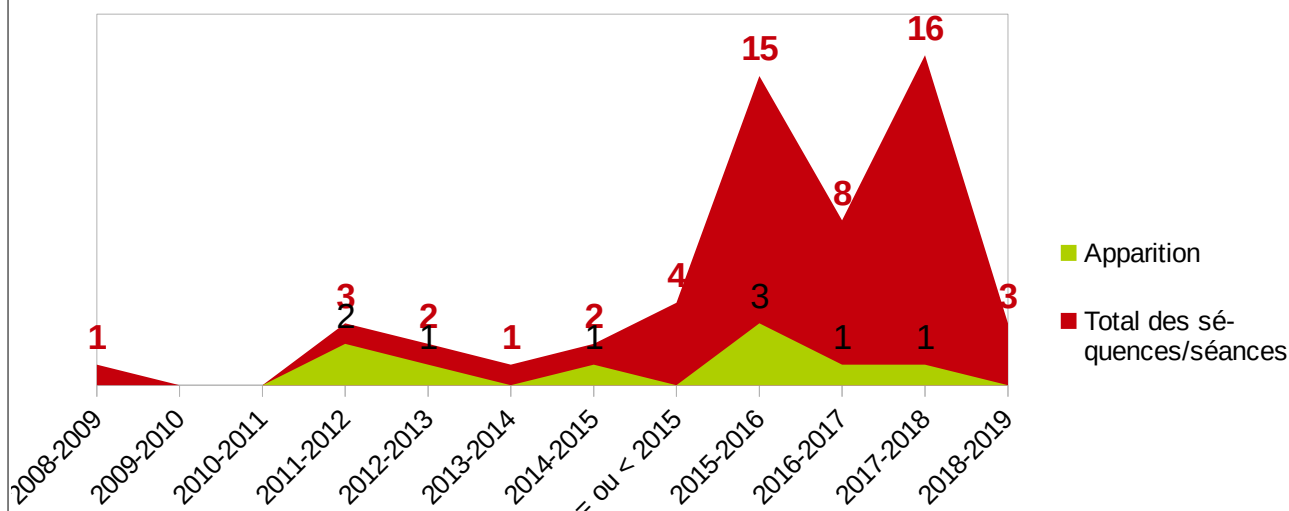
Graphique 42. Empreinte du lexique de la victimation selon les groupes



- 8 séquences/séances du groupe 1 contiennent les termes précités, soit 30 % du total de ce groupe :
 - N°1 Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux
 - N°2 Utiliser Internet : droits, devoirs et risques
 - N°18 Cybersexisme : en parler pour le dénoncer
 - N°34 Stop Harcèlement
 - N°44 Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique
 - N°45 Se libérer des écrans
 - N°50 Identité numérique et réseaux sociaux
 - N°53 Classe médias : de l'expression par le débat, à la production médiatique
- 1 séquence du groupe 2 contient les termes précités, soit 8 % du total de ce groupe :
 - N°27 Face à la désinformation : créer une infographie de prévention

Graphique 43. Période d'apparition des séances/séquences « victimation »

Année scolaire	Nombre	En % du corpus « victimation »	En % des séances/séquences de l'année scolaire
2011-2012	2	22 %	66 %
2012-2013	1	11 %	50 %
2013-2014	0	0 %	0 %
2014-2015	1	11 %	50 %
2015-2016	3	33 %	20 %
2016-2017	1	11 %	12,5 %
2017-2018	1	11 %	6 %
2018-2019	0	0 %	0 %
Total	9	100 %	16 %

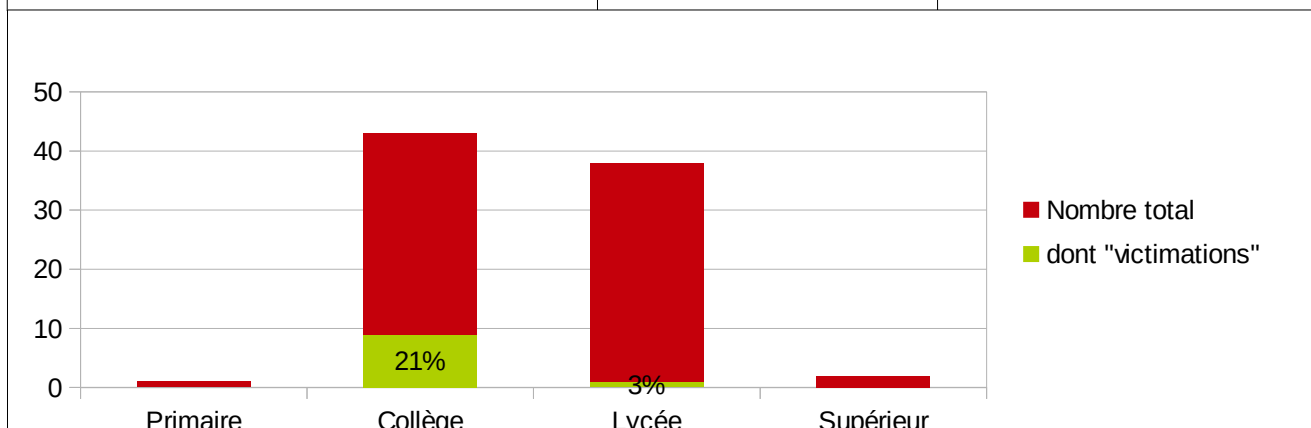


Les 9 séquences/séances reprenant la lexique de la victimation se répartissent comme suit :

- pour l'année scolaire 2011-2012, 66 % des séquences/séances sont estampillées « victimation »
- pour l'année scolaire 2012-2013, 50 % des séquences/séances sont estampillées « victimation »
- pour l'année scolaire 2014-2015, 50 % des séquences/séances sont estampillées « victimation »
- pour l'année scolaire 2015-2016, 20 % des séquences/séances sont estampillées « victimation »
- pour l'année scolaire 2016-2017, 12,5 % des séquences/séances sont estampillées « victimation »
- pour l'année scolaire 2017-2018, 6 % des séquences/séances sont estampillées « victimation »

Graphique 44. Niveaux concernés par les séances/séquences « victimation »

	Nombre	En % pour chaque groupe
Primaire	0 sur 1	0 %
Collège	9 sur 43	21 %
Lycée	1 sur 38	3 %
Supérieur	0 sur 2	0 %
Total	10 sur 84	12 %

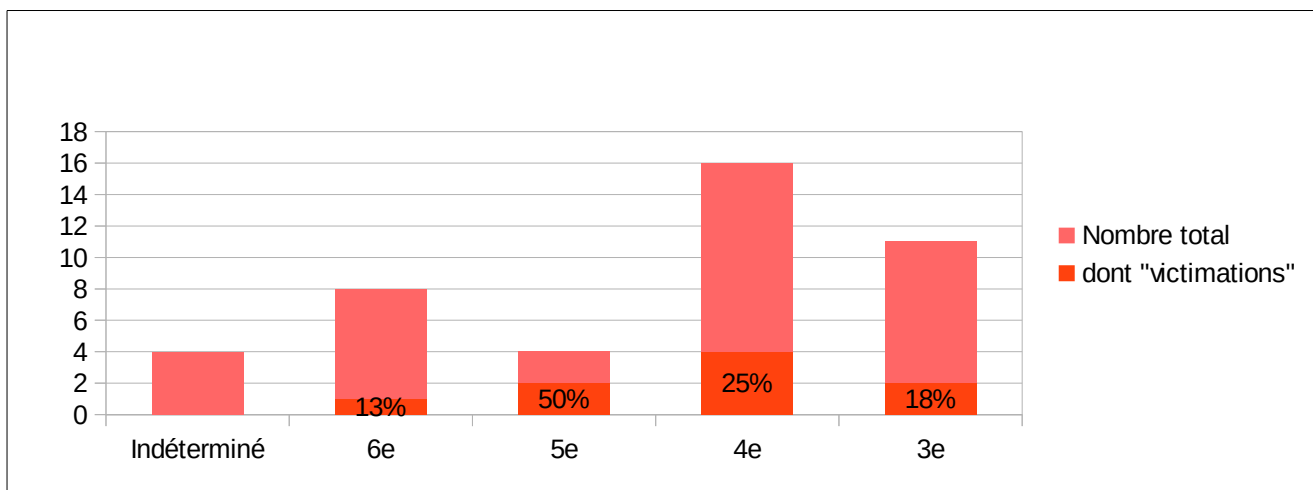


10 occurrences de niveaux sont concernées par les séquences/séances « victimation », soit 12 % du total des occurrences de niveaux (84 niveaux en tout). Ils se répartissent comme suit :

- 9 au niveau collège (21 % de ce total)
- 1 au niveau lycée et enseignement professionnel, en l'occurrence des élèves de 2^{ème} année d'un baccalauréat professionnel (3 %)

Graphique 45. Niveaux de collège et séances/séquences « victimation »

	Nombre	En %
Indéterminé	0 sur 4	0 %
6 ^e	1 sur 8	13 %
5 ^e	2 sur 4	50 %
4 ^e	4 sur 16	25 %
3 ^e	2 sur 11	18 %
Total	9 sur 43	21 %



9 occurrences de niveaux de collèges sont concernées par les séquences/séances « victimation », soit 44% du total des niveaux de collège. Ils se répartissent comme suit :

- 1 au niveau 6^e (13 % de ce total)
- 2 au niveau 5^e (50 % de ce total)
- 4 au niveau 4^e (25 % de ce total)
- 2 au niveau 3^e (18 % de ce total)

Par ailleurs, 2 séances/séquences font intervenir des élèves d'ULIS et une séance des élèves de SEGPA et d'ITEP.

3.2. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « complotisme » ?

Graphique 46. Emploi du lexique du complotisme dans le titre

	Apparition	En %
Oui	6	11 %
Non	49	89 %
Total	55	100 %



6 séances séquences/séances sur les 55 du corpus (11 % du total) contiennent dans leur titre les termes « complot », « complotiste », « théorie du complot » :

- N°13 Devenir un citoyen éclairé face à la société de l'information, vous avez dit « complot » ?
- N°15 Complotisme, rumeur. Analyser l'information
- N°23 Expérience pour aborder le complotisme avec des élèves de Première et Terminale
- N°30 Faciliter la distinction entre fait historique et théorie complotiste
- N°36 Développer l'esprit critique & théorie du complot
- N°20 Rumeurs, complots et liberté de presse

Graphique 47. Séances/séquences où le lexique du complotisme apparaît²⁶¹

	Apparition	En %
Oui	26	47 %
Non	29	53 %
Total	55	100 %

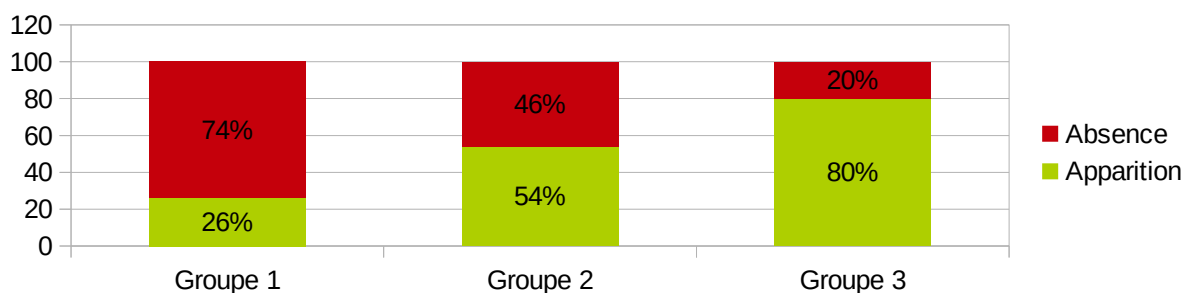


26 des séquences/séances contiennent les termes « complot », « complotiste », « complotisme », « théories du complot », « conspirationnisme », « conspirationniste », soit 47 % du total.

²⁶¹Au sein des documents de chaque séance/séquence et non pas dans le titre.

Graphique 48. Empreinte du lexique du complot selon les groupes

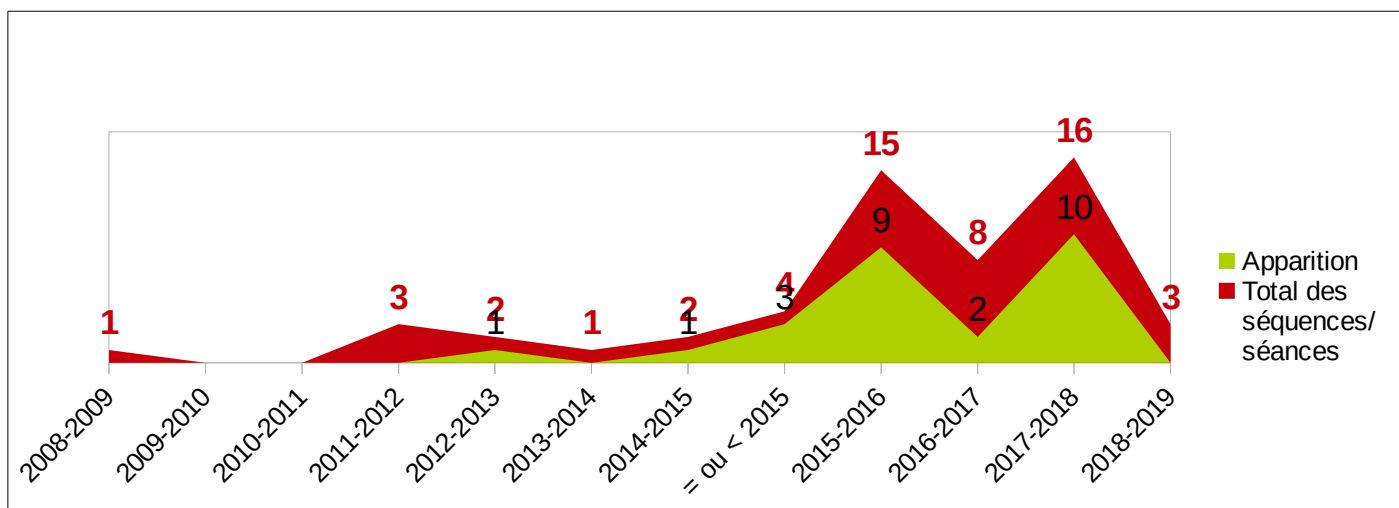
	Apparition	En % de chaque groupe
Groupe 1	7 sur 27	26 %
Groupe 2	7 sur 13	54 %
Groupe 3	12 sur 15	80 %
Total	26 sur 55	47 %



- 7 séquences/séances du groupe 1 contiennent les termes précités, soit 26 % du total de ce groupe : N°5-13-28-31-36-37-55.
- 7 séquences/séances du groupe 2 contiennent les termes précités, soit 54 % du total de ce groupe : N°6-9-15-23-27-30-32.
- 12 séquences/séances du groupe 3 contiennent les termes précités, soit 80 % du total de ce groupe : N°3-7-8-10-14-17-20-39-40-41-47-54.

Graphique 49. Période d'apparition des séances/séquences « complotisme »

Année scolaire	Nombre	En % du corpus « complotisme »	En % des séances/séquences de l'année scolaire
2011-2012	0	0 %	0 %
2012-2013	1	4 %	50 %
2013-2014	0	0 %	0 %
2014-2015	1	4 %	50 %
+ ou < 2015	3	11 %	50 %
2015-2016	9	35 %	60 %
2016-2017	2	8 %	25 %
2017-2018	10	38 %	62,5 %
2018-2019	0	0 %	0 %
Total	26	100 %	47 %

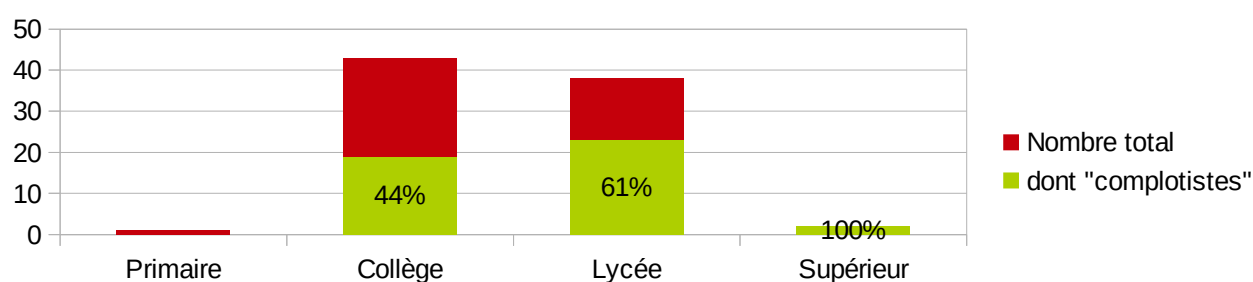


25 des séquences/séances (96 % du total du groupe estampillé « complotisme ») sont réalisées à partir de 2015 :

- pour l'année scolaire 2012-2013, 50 % (1) des séquences/séances sont estampillées complotisme
- pour l'année scolaire 2014-2015, 50 % (1) des séquences/séances le sont
- pour une année = ou < à 2015, 75 % (3) des séquences/séances le sont
- pour l'année scolaire 2015-2016, 60 % (9) des séquences/séances le sont
- pour l'année scolaire 2016-2017, 25 % (2) des séquences/séances le sont
- pour l'année scolaire 2017-2018, 62,5 % (10) des séquences/séances le sont

Graphique 50. Niveaux concernés par les séquences/séances « complotisme »

	Nombre	En %
Primaire	0 sur 1	0 %
Collège	19 sur 43	44 %
Lycée	23 sur 38	61 %
Supérieur	2 sur 2	100 %
Total	44 sur 84	52%

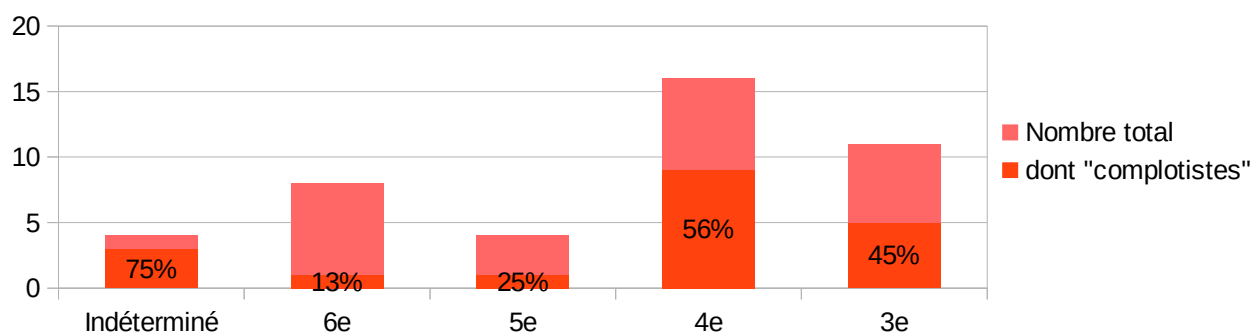


44 occurrences de niveaux sont concernées par les séquences/séances « complotisme », soit 52 % du total des occurrences de niveaux. Elles se répartissent comme suit :

- 19 au niveau collège (44 % de ce total)
- 23 au niveau lycée et enseignement professionnel (61 % de ce total)
- 2 au niveau supérieur, BTS et STS (100 % de ce total)

Graphique 51. Niveaux de collège et séances/séquences « complotisme »

	Nombre	En %
Indéterminé	3 sur 4	75 %
6 ^e	1 sur 8	13 %
5 ^e	1 sur 4	25 %
4 ^e	9 sur 16	56 %
3 ^e	5 sur 11	45 %
Total	19 sur 43	44 %

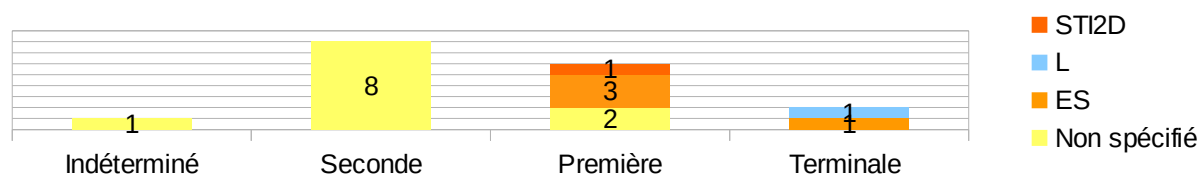


19 occurrences de niveaux de collèges sont concernées par les séances/séquences « complotisme », soit 44% du total des niveaux de collège. Ils se répartissent comme suit :

- 3 à un niveau indéterminé (75 % de ce total)
- 1 au niveau 6^e (13 % de ce total)
- 1 au niveau 5^e (25 % de ce total)
- 9 au niveau 4^e (56 % de ce total)
- 5 au niveau 3^e (45 % de ce total)

Graphique 52. Niveaux de lycée et séances/séquences « complotisme »

	Nombre	En %
Indéterminé	1 sur 1	100 %
2 ^{nde}	8 sur 11	73 %
1 ^{ère}	6 sur 9	67 %
T ^{le}	2 sur 5	40 %
Total	17 sur 26	65 %

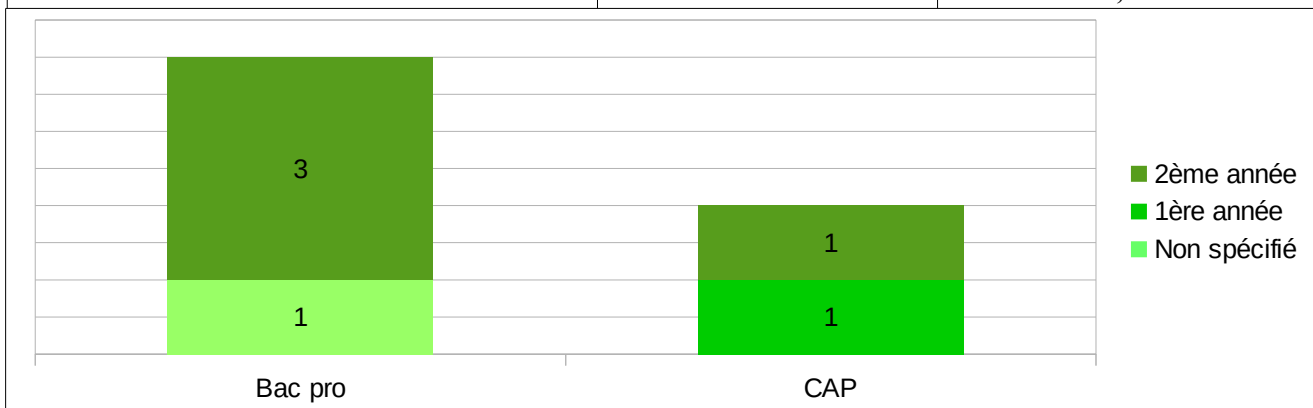


17 occurrences de niveaux du lycée général et technologique sont concernées par les séquences/séances « complotisme », soit 65% du total des niveaux du lycée général et technologique. Ils se répartissent comme suit :

- 1 à un niveau indéterminé (100 % de ce total)
- 8 au niveau seconde (13 % de ce total)
- 6 au niveau première (25 % de ce total)
- 2 au niveau terminale

Graphique 53. Enseignement professionnel et approche « complotisme »

	Nombre	En %
Baccalauréat professionnel	4 sur 8	50 %
CAP	2 sur 3	67 %
Total	6 sur 11	54,5 %



6 occurrences de niveaux de l'enseignement professionnel sont concernées par les séquences/séances « complotisme », soit 54,5% du total des niveaux de l'enseignement professionnel. Elles se répartissent comme suit :

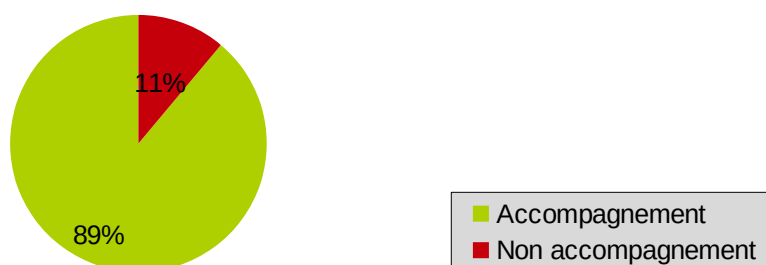
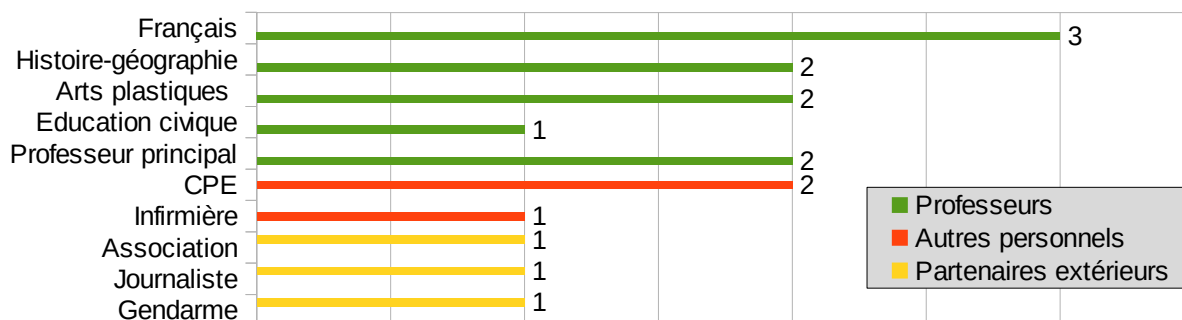
- 4 au niveau d'un baccalauréat professionnel (50 % de ce total)
- 2 à un niveau CAP (67% de ce total)

3.3. Quelles perspectives ces différentes approches donnent-elles à la rumeur ?

APPROCHE « VICTIMATION »

Graphique 54. Partenaires liés à l'orientation « victimation »

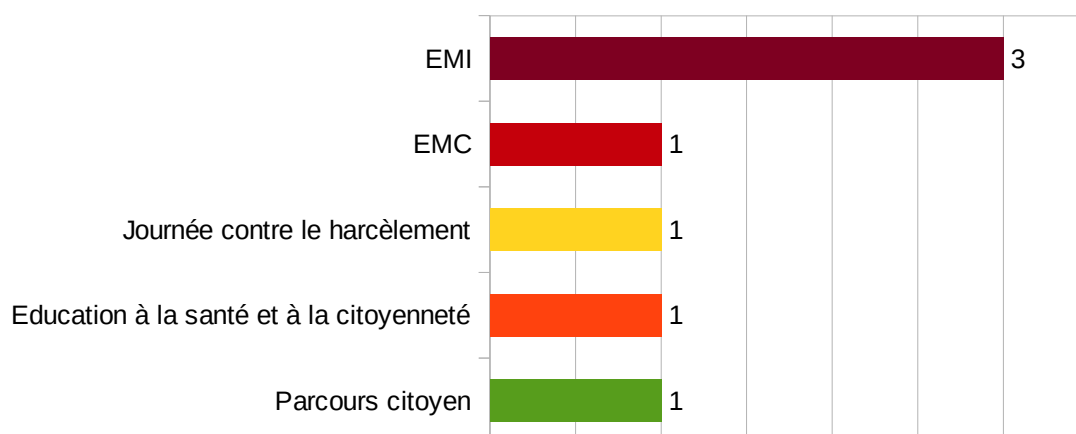
	Nombre	En % de chaque catégorie
Français	3	20 %
Histoire-géographie	2	12,5 %
Arts plastiques	2	12,5 %
Éducation civique	1	7 %
Professeur principal	2	12,5 %
CPE	2	12,5 %
Infirmière	1	7 %
Association	1	7 %
Journalisme	1	7 %
Gendarme	1	7 %
Total	16 sur 70	23 %



16 personnes ou organismes (23% des 70 interventions pour 15,5 % du total des séances/séquences) accompagnent le professeur documentaliste sur les 8 séances/séquences sur 9 qui composent le sous-corpus « victimation » (taux d'accompagnement de 89 %).

Graphique 55. Cadre pédagogique mobilisé pour l'orientation « victimation »

	Nombre	En % de chaque catégorie
Éducation aux médias et à l'information	3 sur 26	11,5 %
Enseignement moral et civique	1 sur 17	6 %
Journée contre le harcèlement	1 sur 1	100 %
Éducation à la santé et à la citoyenneté	1 sur 1	100 %
Parcours citoyen	1 sur 3	33 %
Total	7 sur 66	11 %

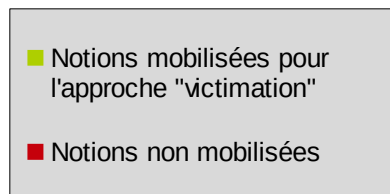
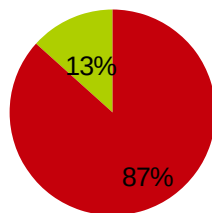
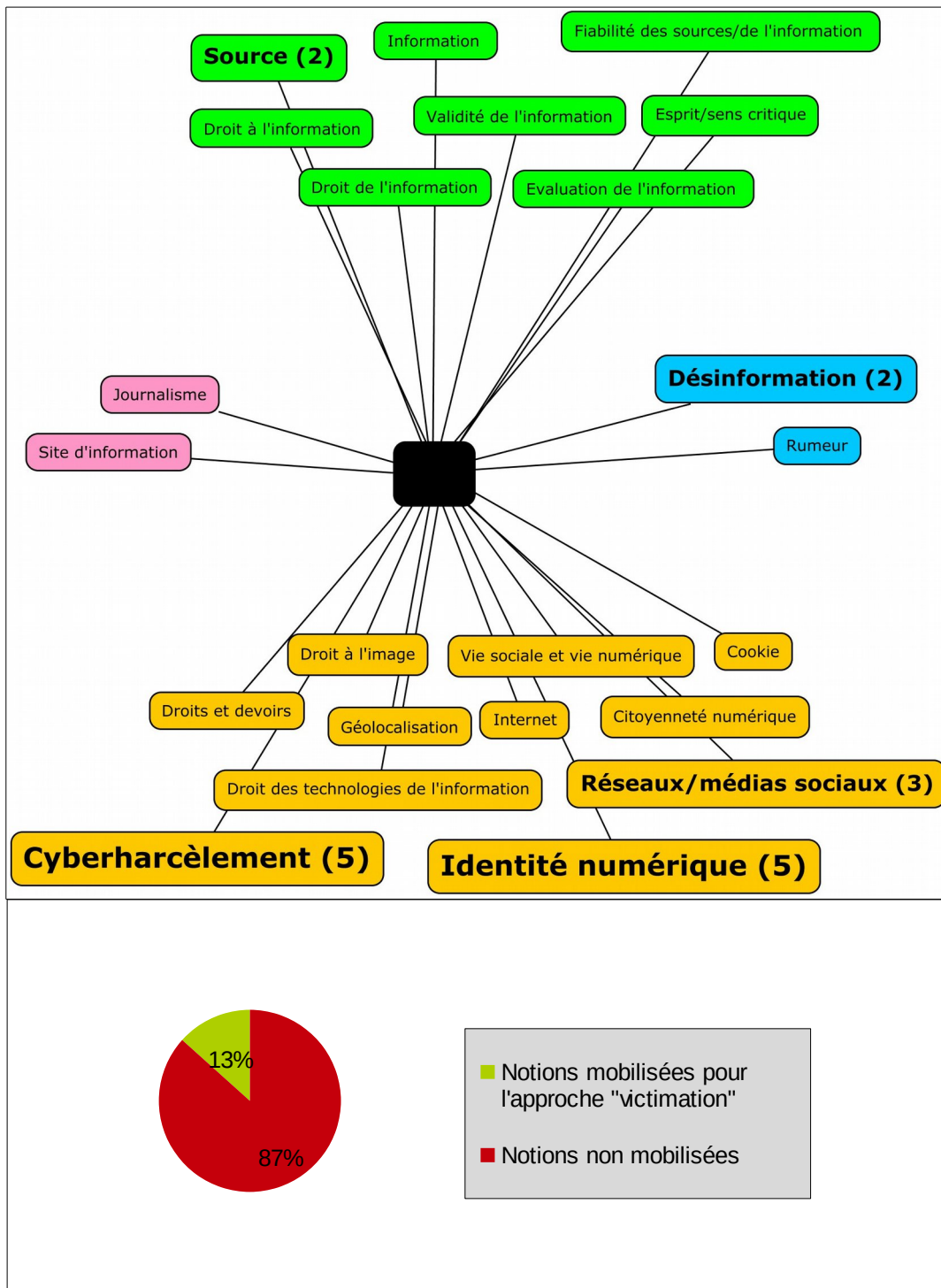


7 occurrences (11 % des 66 occurrences de cadres) sont mobilisées pour 6 séances/séquences sur 9 (67 %).

Schéma 7. Réseau notionnel développé par l'approche « victimation »²⁶²

Notion dont le nombre d'occurrences est <2	Nombre d'occurrence	Total en % pour chaque occurrence
• cyberharcèlement	5 sur 5	100 %
• l'identité numérique	5 sur 5	100 %
• réseaux/médias sociaux	3 sur 7	43 %
• désinformation	2 sur 19	10,5 %
• source	2 sur 16	12,5 %
Notion dont le nombre d'occurrence est = 1	18	
Total	35 sur 262	13 %

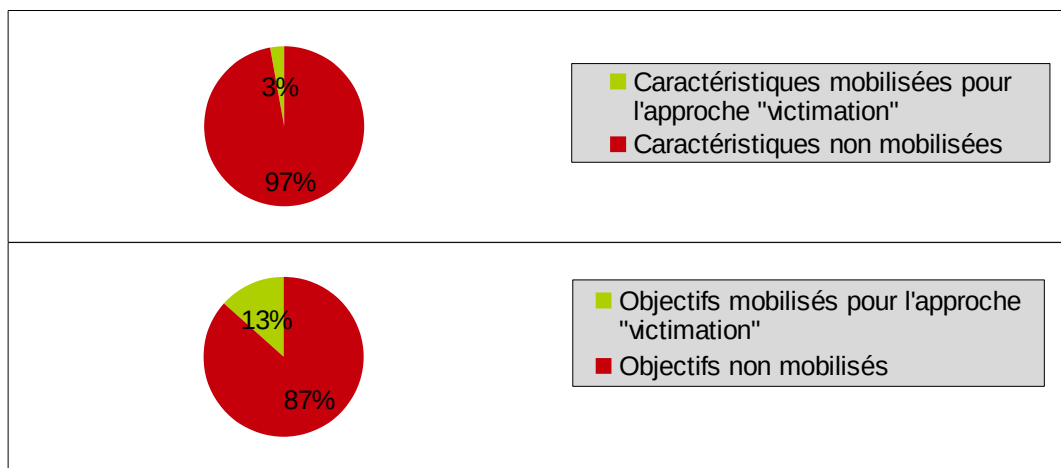
²⁶²Nous prenons en considération le contenu des documents fournis pour chaque séance/séquence et non pas les termes des seuls titres de ces séances/séquences.



35 occurrences de notions sont mobilisées soit 13 % des 262 notions occurrences récupérées pour 15,5 % du total des séances/séquences (une moyenne de près de 4 notions par séance/séquence).

Graphique 56. Caractéristiques/objectifs pour l'approche « victimation »

	Nombre	En % de chaque total
Caractéristiques	5 sur 176	3 %
Objectifs	4 sur 53	7,5 %



5 caractéristiques relèvent du champ « victimation », issues de 4 séances/séquences (soit 3 % des 176 caractéristiques brutes). Selon celles-ci, la rumeur est :

- Est une information fausse /Est non vérifiée / Entraîne le mal-être /Est une manifestation du harcèlement / Est une forme d'incident

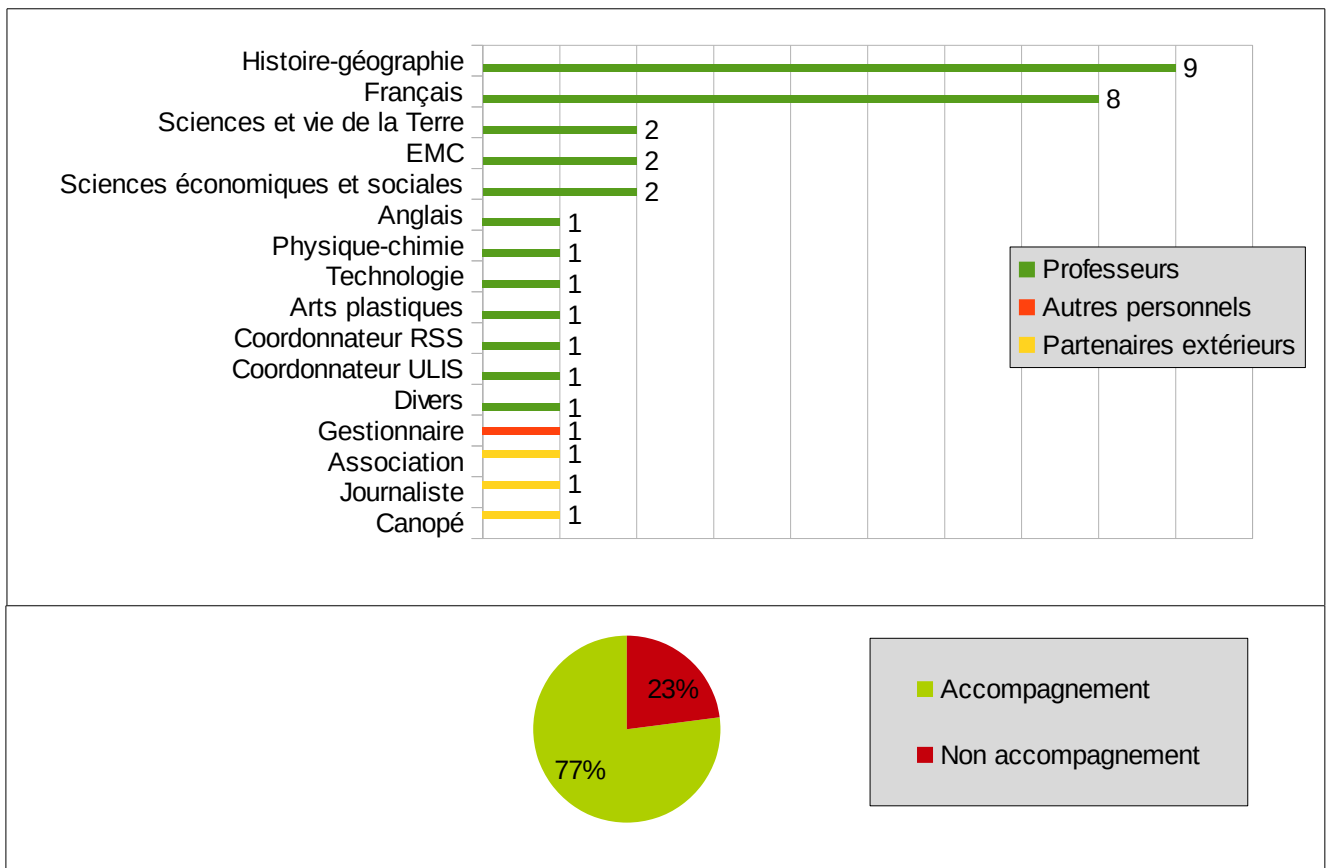
4 objectifs relèvent du champ « victimation », issus de 2 séances/séquences (soit 7,5% des 53 objectifs bruts) :

- Reconnaître les manifestations du harcèlement (de la rumeur insistante à l'insulte, de la menace à l'agression physique) / Connaître pour prévenir / Réagir face à une rumeur / Prévention du mal-être (réputation/rumeur, respect filles/garçons, images "retouchées" diffusées par les médias, respect du corps, image et estime de soi...)

APPROCHE « COMLOTISTE »

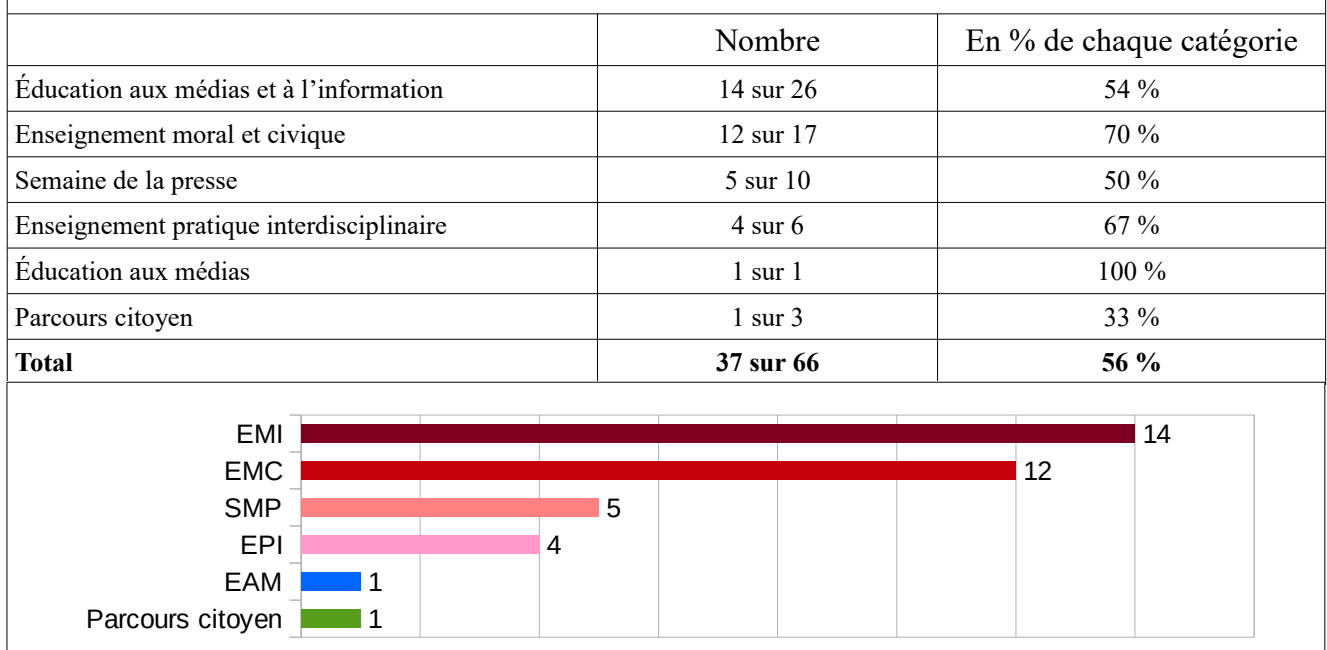
Graphique 57. Partenaires liés à l'orientation « complotisme »

	Nombre	En % de chaque catégorie
Histoire-géographie	9	56 %
Français	8	53 %
Sciences et vie de la Terre	2	100 %
Enseignement moral et civique	2	67 %
Anglais	1	100 %
Physique-chimie	1	100 %
Technologie	1	100 %
Arts plastiques	1	50 %
Coordonnateur RSS	1	100 %
Coordonnateur ULIS	1	100 %
Divers	1	100 %
Gestionnaire	1	100 %
Association	1	50 %
Journaliste	1	20 %
Canopé	1	100 %
Total	33 sur 70	47 %



33 personnes ou organismes (47 % des 70 interventions pour 47 % du total des séances/séquences) accompagnent le professeur documentaliste sur 20 séances/séquences des 26 qui composent le sous-corpus « complotisme » (taux d'accompagnement de 77%).

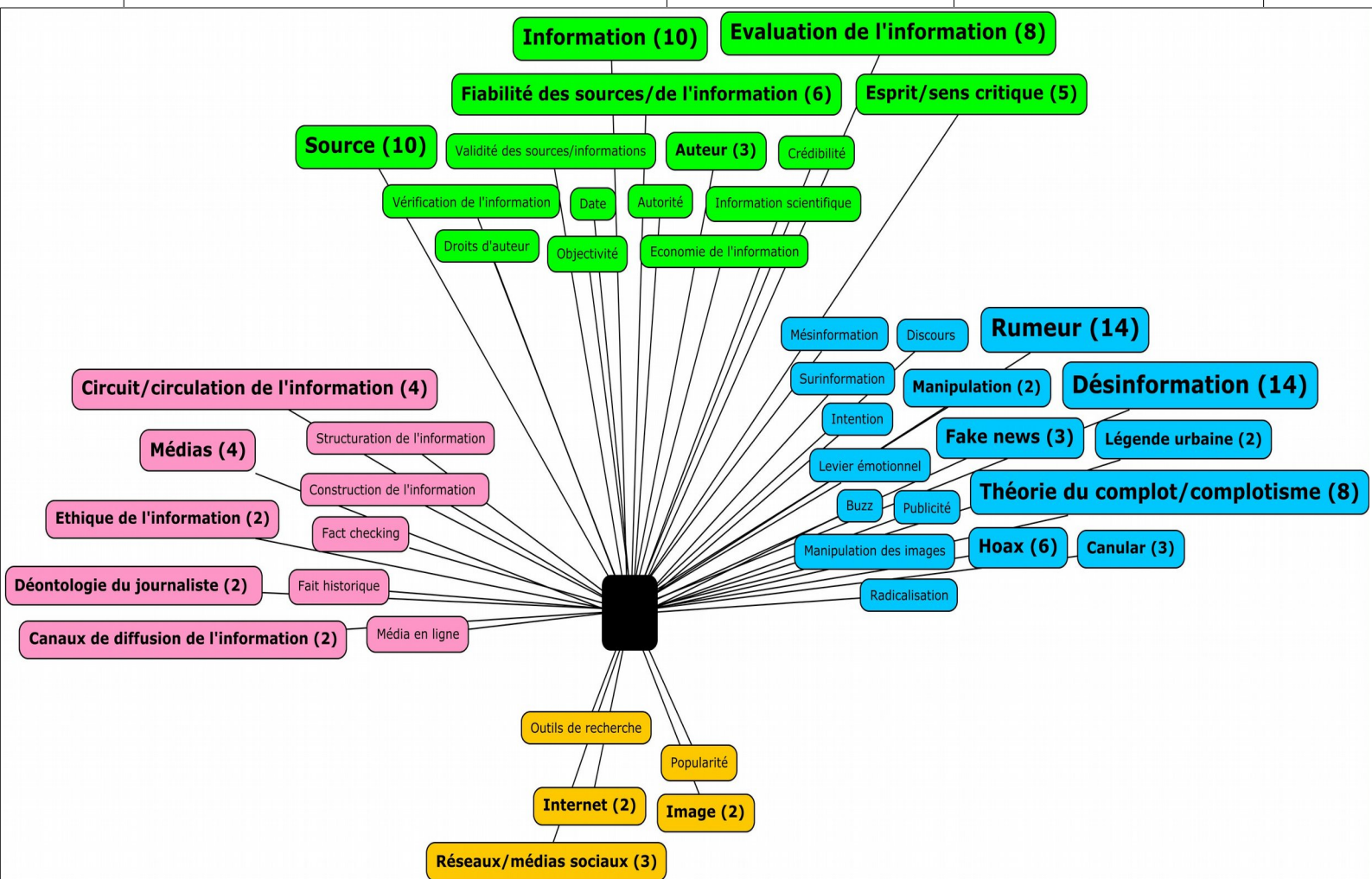
Graphique 58. Cadre pédagogique mobilisé pour l'orientation « complotisme »



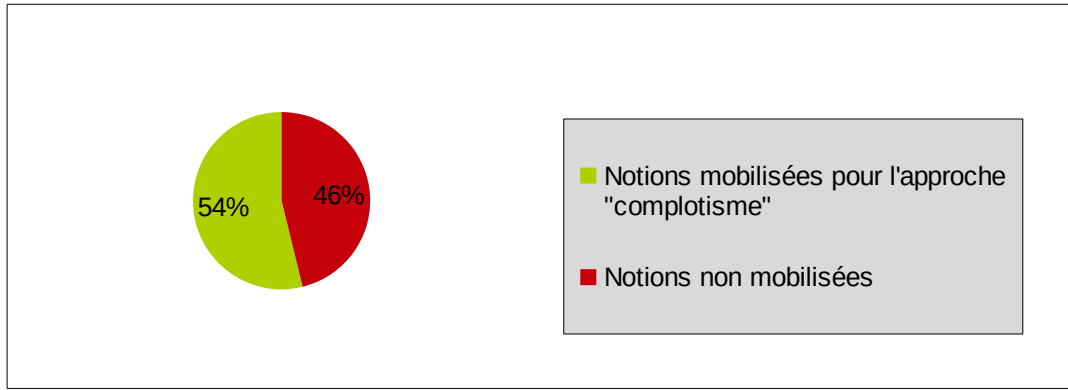
37 occurrences (56 % des 66 occurrences) sont mobilisées pour 24 séances/séquences sur 25 (92%).

Schéma 8. Réseau notionnel développé par l'approche « complotisme »²⁶³

Notion dont le nombre d'occurrences est <8	Nombre d'occurrences	Total en % pour chaque occurrence
• rumeur	14 sur 22	64 %
• désinformation	14 sur 19	74 %
• complotisme/théories du complot	8 sur 8	100 %
• information	10 sur 18	55,5 %
• source	10 sur 16	62,5 %
• évaluation de l'information	8 sur 14	57 %
Notion dont le nombre d'occurrences est compris entre 1 et 8	77	
Total	141 sur 262	54 %



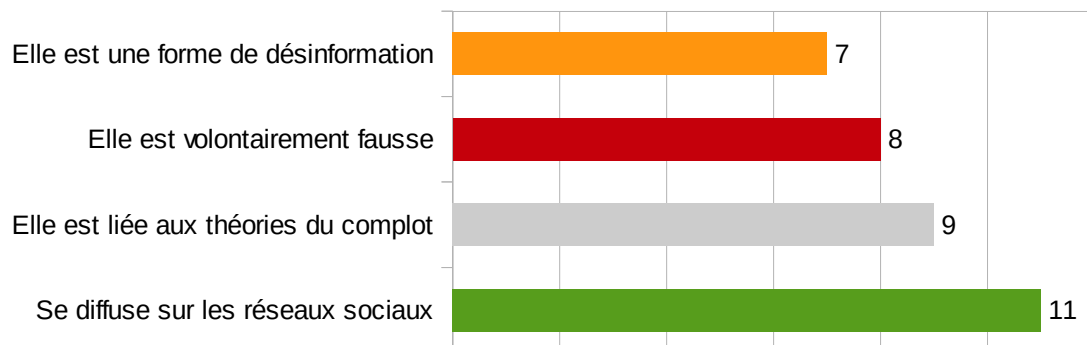
²⁶³Nous prenons en considération le contenu des documents fournis pour chaque séance/séquence et non pas les termes des seuls titres de ces séances/séquences/



141 occurrences de notions sont mobilisées soit 54% des 262 notions récupérées pour 47% du total des séances/séquences (une moyenne de près de 5,5 notions par séance/séquence).

**Graphique 59. Relevé des caractéristiques
(approche « complotisme »)**

	Nombre	En % du total des occurrences de chaque caractéristique
Est une forme de désinformation	7	100 %
Est volontairement fausse	8	80 %
Est liée aux théories du complot	9	100 %
Se diffuse sur les réseaux sociaux	11	79 %

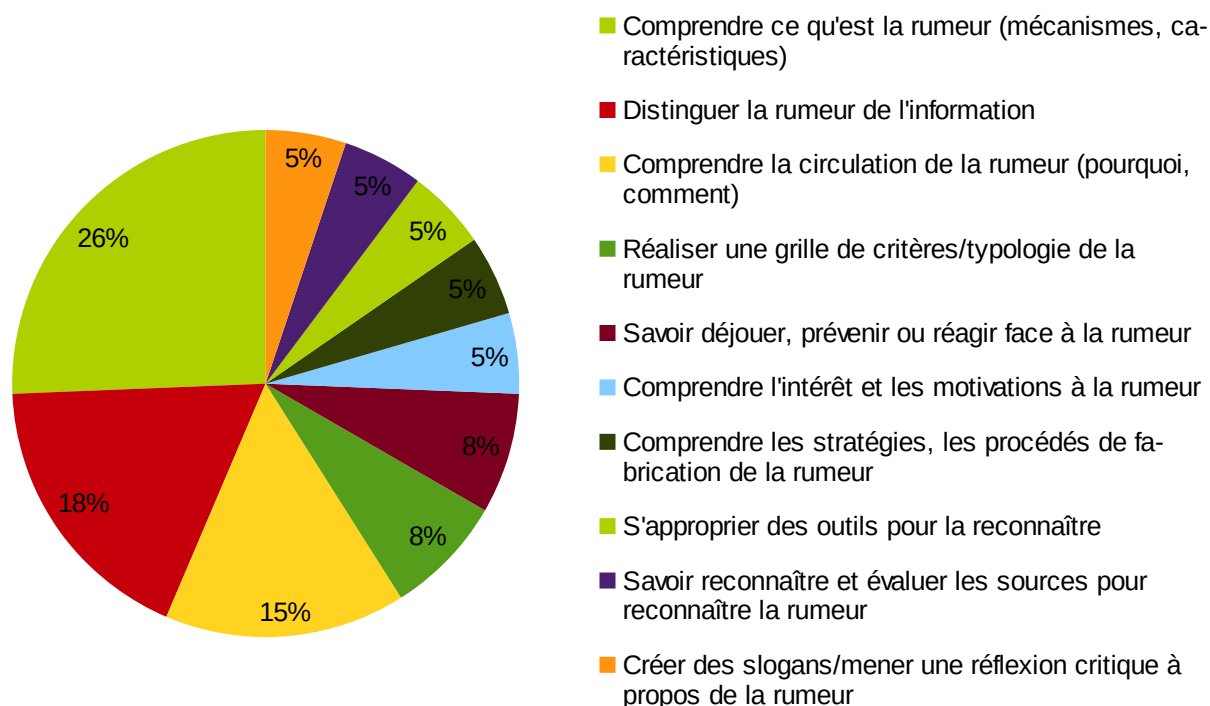


Nous avons relevé les caractéristiques les plus significatives car largement majoritaires pour les points suivants :

- La rumeur est-elle une information ?
Elle est une forme de désinformation dans 7 cas (100 % du total des occurrences de la caractéristique)
- La rumeur est-elle vraie ou fausse ?
Elle est volontairement fausse dans 8 cas (80%)
- À quoi la rumeur est-elle liée ?
Elle est liée aux théories du complot dans 9 cas (100%)
- Comment se diffuse la rumeur ?
Elle se diffuse sur les réseaux sociaux dans 11 cas (79%)

Graphique 60. Relevé des objectifs (approche « complotisme »)

	Nombre	En % du total des occurrences de chaque objectif
Comprendre ce qu'est la rumeur (mécanismes, caractéristiques)	10	71 %
Distinguer la rumeur de l'information	7	58 %
Comprendre la circulation de la rumeur (pourquoi, comment)	6	75 %
Réaliser une grille de critères/typologie de la rumeur	3	100 %
Savoir déjouer, prévenir ou réagir face à la rumeur	3	37 %
Comprendre l'intérêt et les motivations à la rumeur	2	67 %
Comprendre les stratégies de la fabrication de la rumeur	2	67 %
S'approprier des outils pour la reconnaître	2	67 %
Savoir reconnaître et évaluer les sources pour reconnaître la rumeur	2	50 %
Créer des slogans/mener une réflexion critique à propos de la rumeur	2	100 %
Total	39 sur 60	65 %



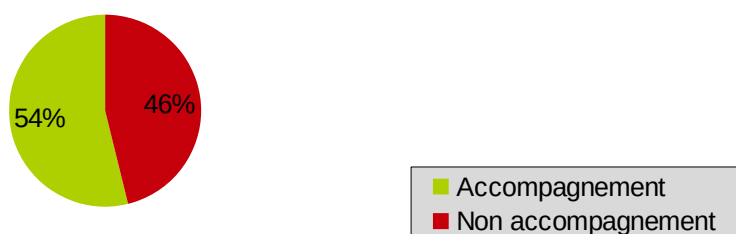
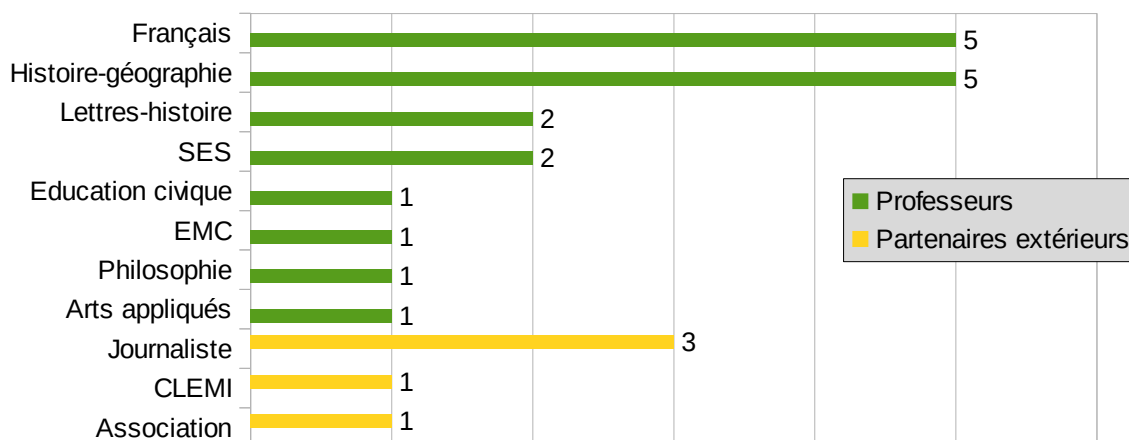
35 objectifs bruts relèvent du champ « complotisme » (soit 66% des 53 objectifs), issus de 13 séances/séquences sur 21 (47 %). Ils deviennent 39 objectifs recomposés (65 % des 60 objectifs recomposés).

ET LE RESTANT ?

Il reste en définitive 21 séances/séquences qui ne relèvent ni du champ « victimation » ni du champ « complotisme » : N°4-11-12-16-19-21-22-24-25-26-29-33-35-38-42-43-46-48-49-51-52.

Graphique 61. Partenaires liés au reste du corpus

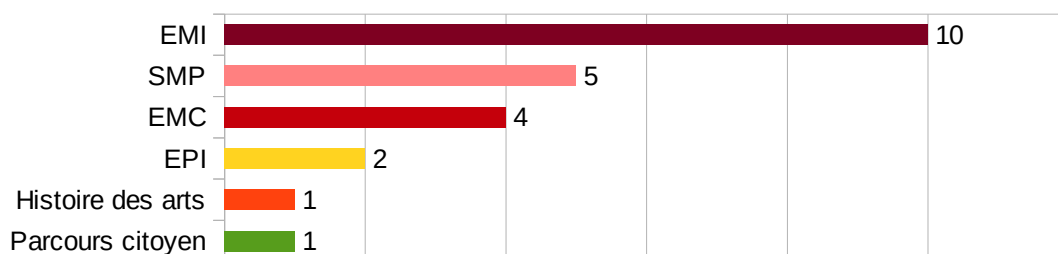
	Nombre	En % de chaque catégorie
Français	5	33 %
Histoire-géographie	5	31 %
Lettres-histoire	2	100 %
SES	2	64 %
Éducation civique	1	50 %
Enseignement moral et civique	1	33 %
Philosophie	1	100 %
Arts appliqués	1	100 %
Journaliste	3	60 %
CLEMI	1	100 %
Association	1	50 %
Total	23 sur 70	33 %



23 personnes ou organismes (33% des 70 interventions pour 38% du total des séances/séquences) accompagnent le professeur documentaliste sur 14 des 26 séances/séquences qui composent le sous-corpus restant (taux d'accompagnement de 54%).

Graphique 62. Cadre pédagogique mobilisé pour le reste du corpus

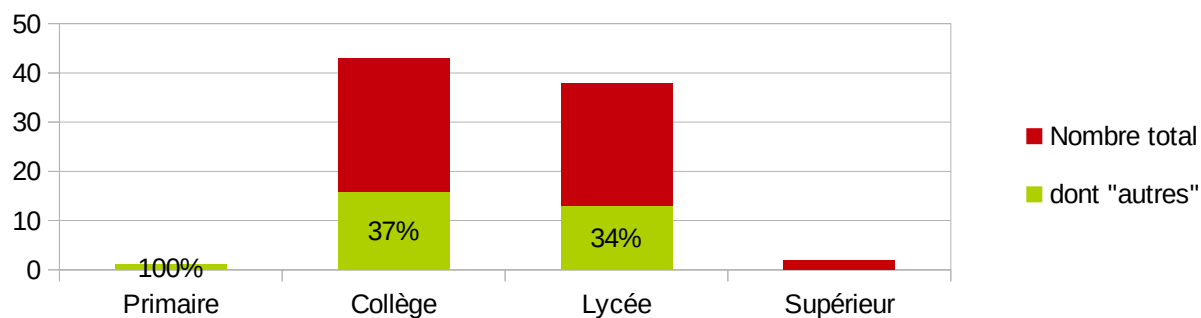
	Nombre	En % de chaque catégorie
Éducation aux médias et à l'information	10 sur 26	38 %
Semaine de la presse	5 sur 10	50 %
Enseignement moral et civique	4 sur 17	23 %
Enseignement pratique interdisciplinaire	2 sur 6	33 %
Histoire des arts	1 sur 1	100 %
Parcours citoyen	1 sur 3	33 %
Total	23 sur 66	35 %



23 occurrences de cadres (35% des 66 occurrences) sont mobilisés pour 15 séances/séquences sur 21 (71%).

Graphique 63. Niveaux concernés pour le reste du corpus

	Nombre	En % de chaque catégorie
Primaire	1	100 %
Collège	16	37 %
Lycée	13	34 %
Autre	0	0 %
Total	30	36 %



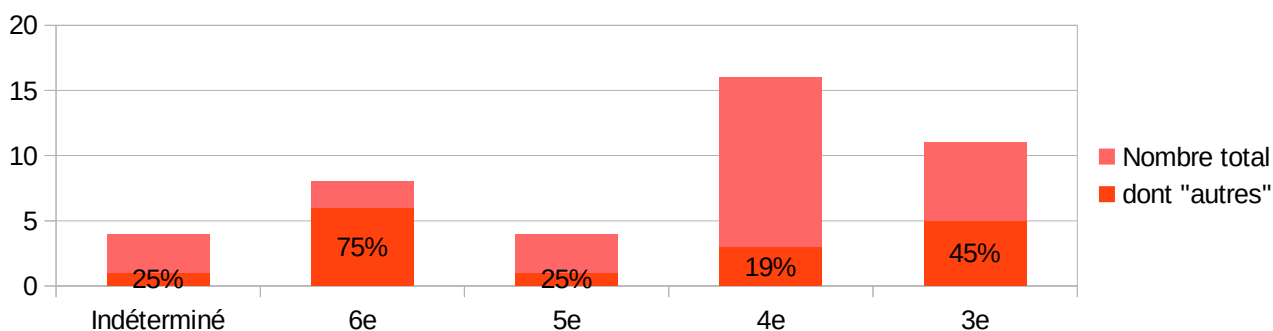
30 occurrences de niveaux sont concernées pour les 21 séances/séquences, soit 36 % du total des occurrences.

Elles se répartissent comme suit :

- 1 au niveau primaire (100 % de ce total)
- 16 au niveau collège (21 %)
- 13 au niveau lycée et enseignement professionnel (34%)

Graphique 64. Niveaux de collège concernés pour le reste du corpus

	Nombre	En % de chaque catégorie
Indéterminé	6	25 %
6 ^e	1	75 %
5 ^e	3	50 %
4 ^e	5	19 %
3 ^e	5	45 %
Total	19 sur 44	44 %

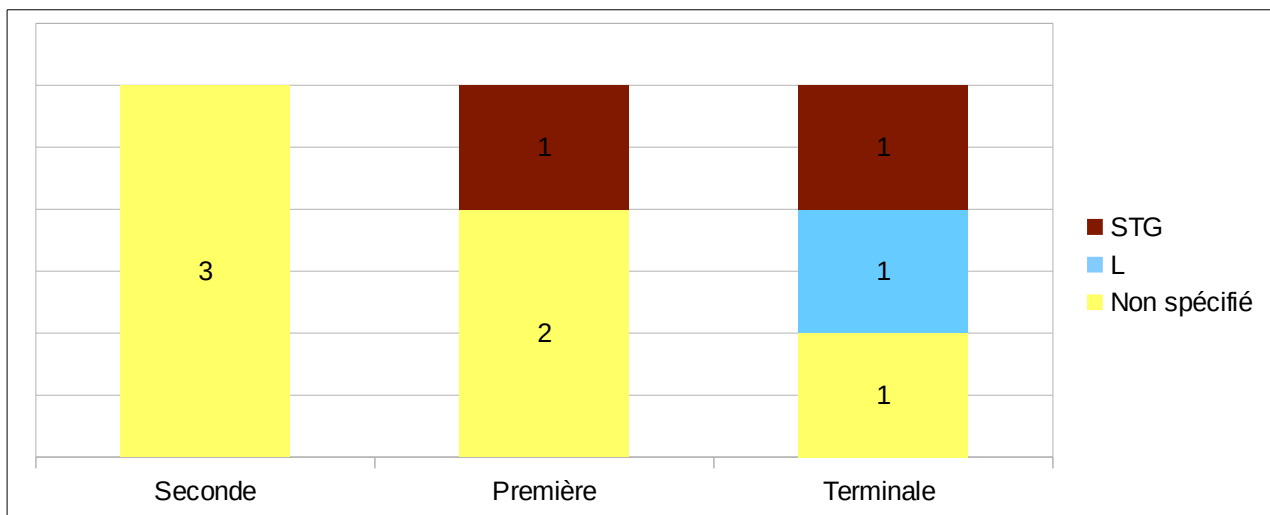


19 occurrences de niveaux de collèges sont concernées par les séquences/séances restantes, soit 44% du total des occurrences de collège. Elles se répartissent comme suit :

- 1 indéterminée
- 6 au niveau 6^e (75% de ce total)
- 1 au niveau 5^e (50 % de ce total)
- 3 au niveau 4^e (19% de ce total)
- 5 au niveau 3^e (45% de ce total)

Graphique 65. Répartition des niveaux au lycée pour le reste du corpus

	Nombre	En % de chaque catégorie
2nde	3	27 %
1ère	3	44 %
Tle	3	80 %
Total	9 sur 26	35 %

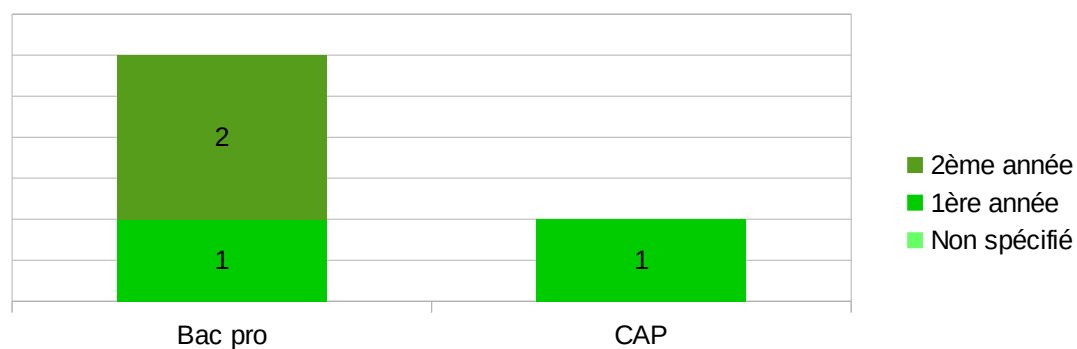


9 occurrences de niveaux de lycée sont concernées par les séquences/séances restantes, soit 35% du total des occurrences de lycée. Elles se répartissent comme suit :

- 3 au niveau seconde (27% de ce total)
- 3 au niveau première (44% de ce total)
- 3 au niveau terminale (80% de ce total)

Graphique 66. Enseignement professionnel et reste du corpus

	Nombre	En % de chaque catégorie
Baccalauréat professionnel	3	37,5 %
CAP	1	33 %
Tle	4	36 %

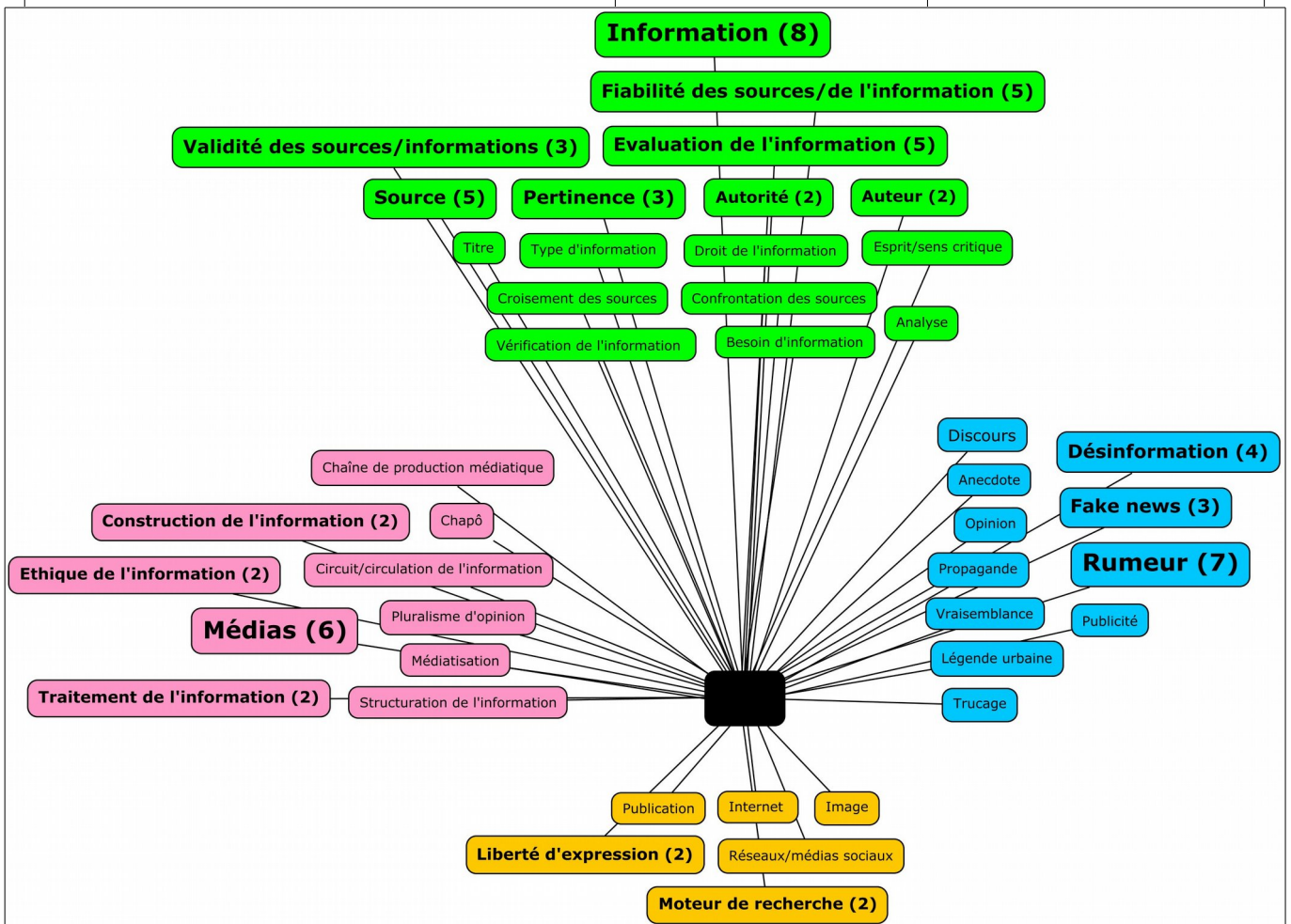


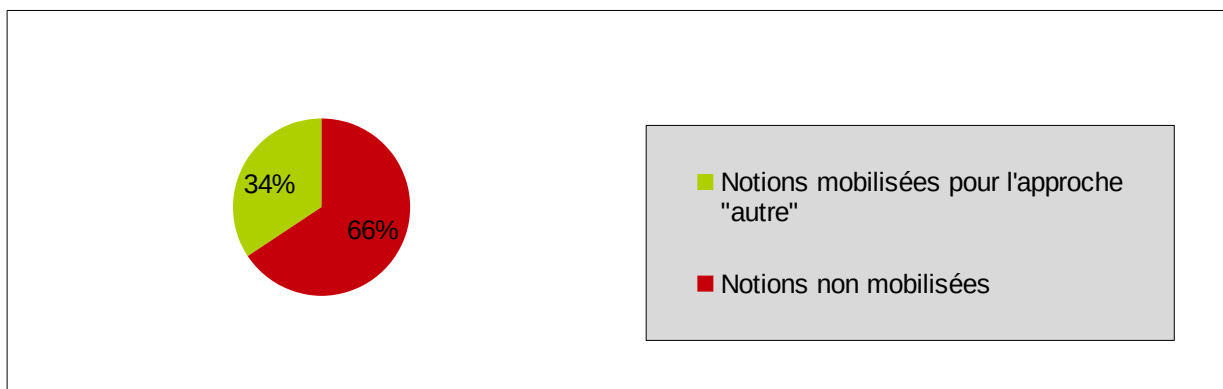
4 occurrences de niveaux de l'enseignement professionnel sont concernées par les séquences/séances « autres », soit 36% du total des occurrences de l'enseignement professionnel. Elles se répartissent comme suit :

- 3 au niveau de baccalauréat professionnel (37,5 % de ce total)
- 1 à un niveau CAP (33% de ce total)

Schéma 9. Réseau notionnel développé dans le restant du corpus

Notion dont le nombre d'occurrences est <3	Nombre d'occurrence	Total en % pour chaque occurrence
• rumeur	7 sur 22	32 %
• fake news	3 sur 6	50 %
• désinformation	2 sur 19	10 %
• médias	6 sur 10	60 %
• information	8 sur 18	44 %
• fiabilité des source/de l'information	5 sur 12	42 %
• évaluation de l'information	5 sur 14	36 %
• source	5 sur 16	31 %
• validité des sources de l'information	3 sur 5	60 %
• pertinence	3 sur 3	100 %
Notion dont le nombre d'occurrences est compris entre 1 et 2	43	
Total	90 sur 262	34 %

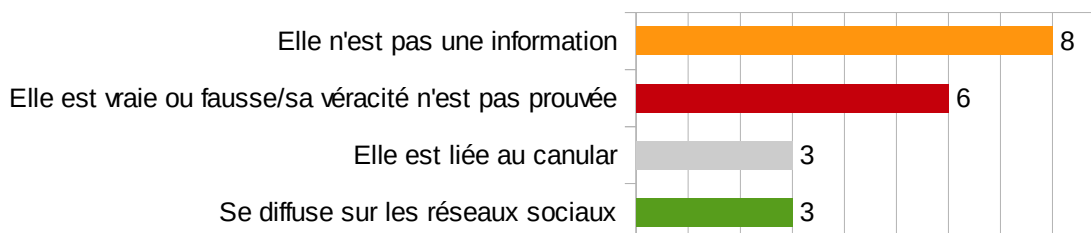




90 occurrences de notions sont mobilisées soit 34% des 262 occurrences récupérées pour 37,5% du total des séances/séquences (une moyenne 4 notions par séance/séquence).

**Graphique 67. Relevé des caractéristiques
(reste du corpus)**

	Nombre	En % du total des occurrences de chaque caractéristique
N'est pas une information	8	73 %
Est vraie ou fausse/sa véracité n'est pas prouvée	6	55 %
Est liée au canular	3	50 %
Se diffuse sur les réseaux sociaux	3	21 %

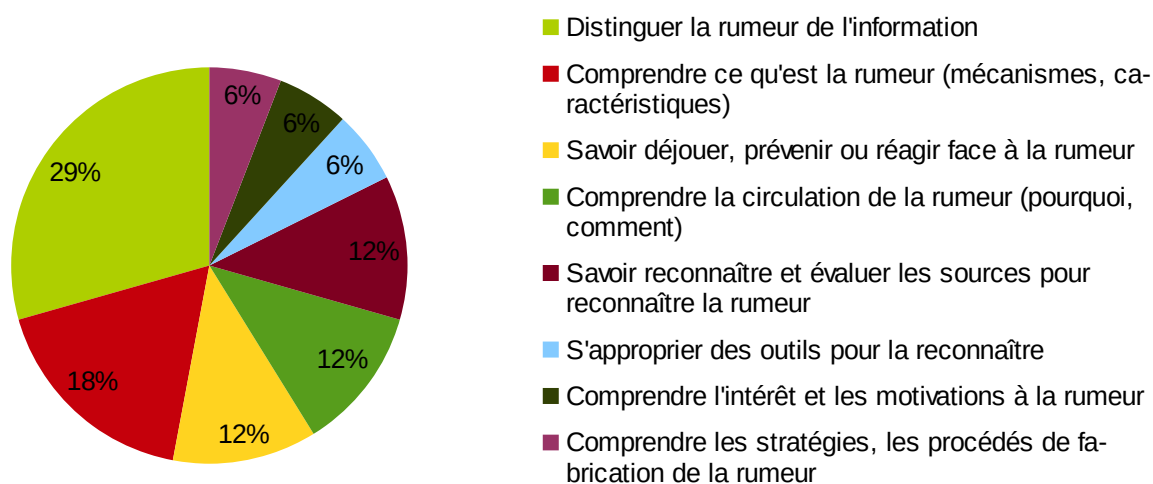


Nous avons relevé les caractéristiques les plus significatives car majoritaires pour les points suivants :

- La rumeur est-elle une information ?
Elle n'est pas une information dans 8 cas (73 % du total des occurrences de la caractéristique)
- La rumeur est-elle vraie ou fausse ?
Elle est vraie ou fausse/ sa véracité sa n'est pas prouvée dans 6 cas (4 + 2) (55%)
- À quoi la rumeur est-elle liée ?
Elle est liée au canular dans 3 cas (50%)
- Comment se diffuse la rumeur ?
Elle se diffuse sur les réseaux sociaux dans 3 cas (21%)

Graphique 68. Relevé des objectifs de la rumeur (restant du corpus)

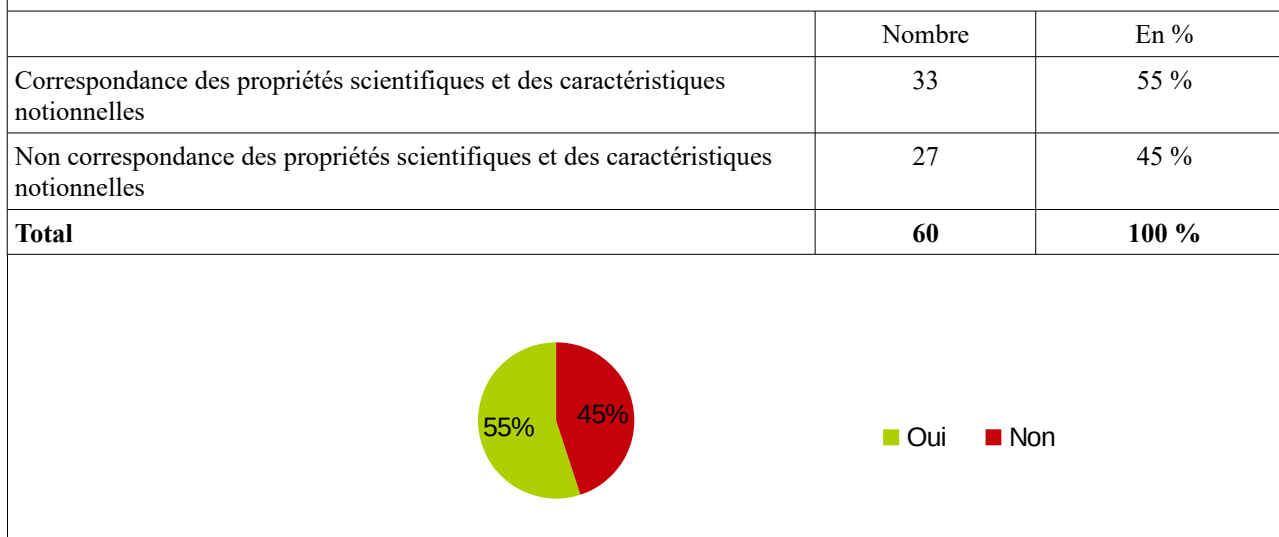
	Nombre	En % du total des occurrences de chaque objectif
Distinguer la rumeur de l'information	5	42 %
Comprendre ce qu'est la rumeur (mécanismes, caractéristiques)	3	21 %
Savoir déjouer, prévenir ou réagir face à la rumeur	2	25 %
Comprendre la circulation de la rumeur (pourquoi, comment)	2	25 %
Savoir reconnaître et évaluer les sources pour reconnaître la rumeur	2	50 %
S'approprier des outils pour la reconnaître	1	33 %
Comprendre l'intérêt et les motivations à la rumeur	1	33 %
Comprendre les stratégies de la fabrication de la rumeur	1	33 %
Total	17	28 %



14 objectifs bruts ont été récupérés dans le corpus restant (soit 26% des 53 objectifs), issus de 10 séances/séquences sur 21 (48%). Ils deviennent 17 objectifs recomposés qui ont trait aux énoncés suivants (28% des 60 objectifs recomposés).

3.4. Quel rapport ont les caractéristiques notionnelles de la rumeur avec ses propriétés scientifiques ?

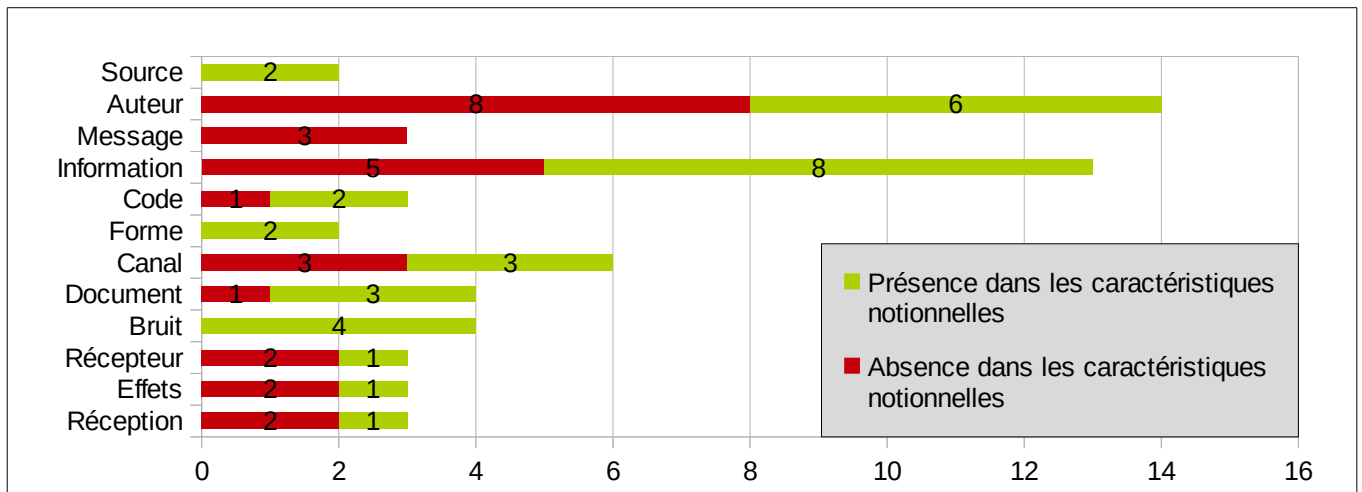
Graphique 69. Propriétés scientifiques et caractéristiques notionnelles



On constate la correspondance approximative des caractéristiques notionnelles développées dans le corpus avec près de 55 % des propriétés scientifiques recensées auparavant. Ce qui signifie que 33 propriétés scientifiques se retrouvent plus ou moins évidemment dans les énoncés des séances/séquences tandis que les 27 restantes n'apparaissent pas.

Graphique 70. Correspondance sur la schéma de situation de communication

	Oui (en %)	Non (en%)	Total
Source	2 (100 %)	0 (0 %)	2
Auteur	6 (43 %)	8 (57 %)	14
Message	0 (0 %)	3 (100 %)	3
Information	8 (61,5 %)	5 (38,5 %)	13
Code	2 (66 %)	1 (33 %)	3
Forme	2 (100 %)	0 (0 %)	2
Canal	3 (50 %)	3 (50 %)	6
Document	3 (75 %)	1 (25 %)	4
Bruit	4 (100 %)	0 (0 %)	4
Récepteur	1 (33 %)	2 (67 %)	3
Effets	1 (33 %)	2 (67 %)	3
Réception	1 (33 %)	2 (67 %)	3
Total	33	27	60



En reprenant les concepts de la situation de communication, on peut préciser qu'apparaissent dans les caractéristiques notionnelles développées dans les séances/séquences du corpus :

- 100 % des propriétés scientifiques concernant la source (2/2)
- 43 % des propriétés scientifiques concernant l'auteur (6/14)
- 0 % des propriétés scientifiques concernant le message (0/3)
- 61,5 % des propriétés scientifiques concernant l'information (8/13)
- 66 % des propriétés scientifiques concernant le code (2/3)
- 100 % des propriétés scientifiques concernant la forme (2/2)
- 50 % des propriétés scientifiques concernant le canal (3/6)
- 75 % des caractéristiques scientifiques concernant le document (3/4)
- 100 % des caractéristiques scientifiques concernant le bruit (4/4)
- 33 % des caractéristiques scientifiques concernant le récepteur (1/3)
- 33 % des caractéristiques scientifiques concernant les effets (1/3)
- 33 % des caractéristiques scientifiques concernant la réception (1/3)

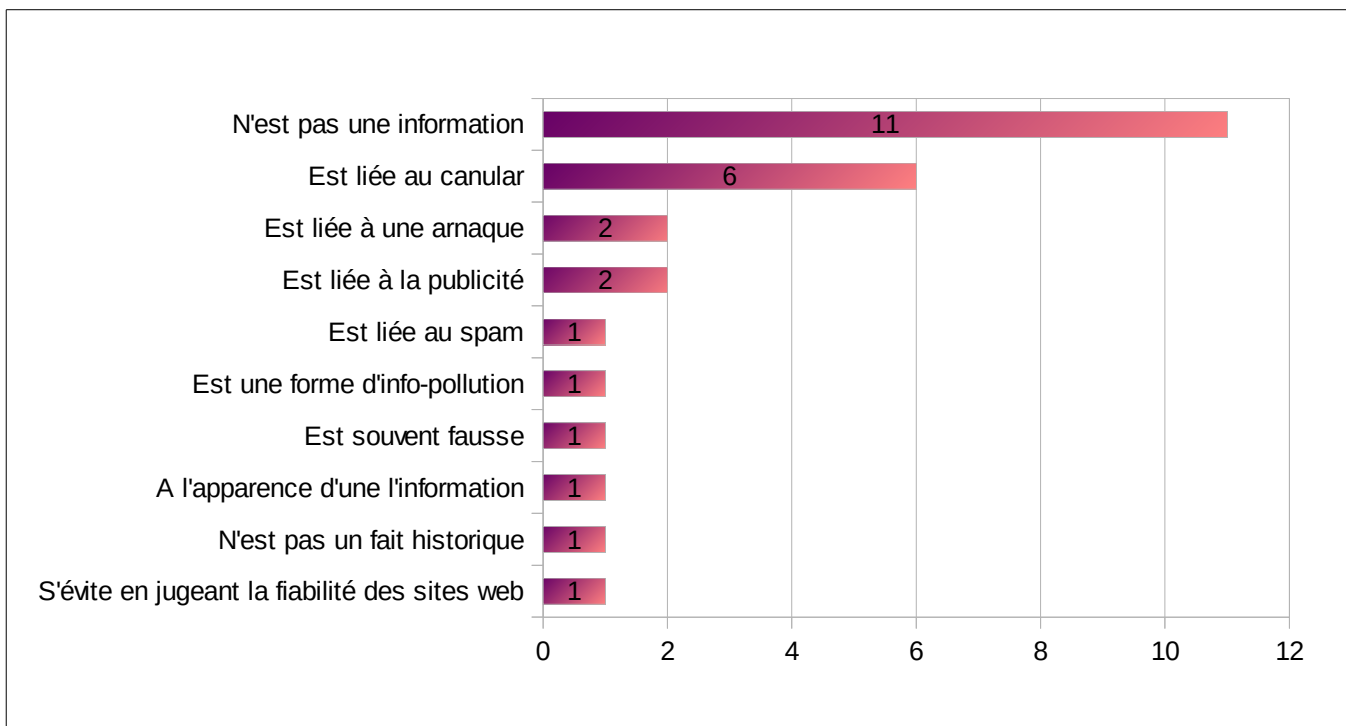
Tableau 6 – Correspondance des 10 énoncés les plus fréquents

Intitulés des graphiques	Énoncés (% du total de chaque graphique)	Travaux scientifiques
Graphique 26 (p.122) – La rumeur constitue-t-elle une information ?	La rumeur est une forme de désinformation (23%)	La rumeur peut être la forme visible d'une production organisée, développée à des fins stratégiques dans une optique de désinformation
Graphique 27 (p.123) – La rumeur est-elle vraie ?	Elle est soit vraie soit fausse (25%)	Les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses relativement aux faits décrits
Graphique 28 (p.123) – Quels phénomènes à la rumeur ?	Elle est liée à la théorie du complot (24%)	La rumeur relève de thématiques générales communes (nouvelles technologies, étrangers, nature sauvage, violence urbaine, évolution des mœurs, surnaturel) qui sont aussi celles des légendes contemporains (mise en récit pérenne de la rumeur) et des théories du complot

Graphique 29 (p.124) – Quelle diffusion à la rumeur ?	Elle se diffuse par les réseaux sociaux (44%)	La rumeur peut emprunter les canaux de diffusion du web (réseaux sociaux en ligne, blogs)
Graphique 30 (p.125) – Que contient la rumeur ?	Elle apporte un élément de nouveauté (21%)	Les informations du récit de la rumeur portent généralement sur des faits nouveaux
	Elle contient des éléments effrayants (21%)	Les informations du récit-rumeur portent généralement sur des faits négatifs
	Elle repose sur des sujets pièges (21%)	La rumeur relève de thématiques générales communes (cf ci-dessus)
Graphique 31 (p.125) – Quelle origine à la rumeur ?	Elle a une source inconnue et/ou une origine incertaine (33%)	La rumeur repose sur l'attribution d'une source anonyme
Graphique 32 (p.126)– Pourquoi la rumeur fonctionne ?	Elle fait appel aux émotions (23%)	Les informations du récit-rumeur se transforment et davantage encore lorsque les sujets transmetteurs se sentent émotionnellement impliqués par son contenu
Graphique 33 (p.127)- Comment reconnaître/stopper la rumeur ?	Les médias de masse permettent de la nommer et la stopper (27%)	Des contenus à forte viralité sont nommés rumeurs après le travail de <i>fact-checking</i> médiatique mais aussi celui de sites spécialisés dans les <i>hoax</i> et de simples internautes qui lancent l'alerte
Graphique 34 (p.127)– Quelle relation entre médias de masse et rumeur ?	Les médias de masse peuvent la reprendre par erreur (45%)	Les journalistes peuvent reprendre à leur compte des « rumeurs » et les faire passer intentionnellement ou non pour des informations véritables
Graphique 35 (p.128) – Quelles conséquences à la rumeur ?	La rumeur est dangereuse/fait du mal (30%)	La rumeur est en soi un bruit social qui peut occasionner des désordres importants

Graphique 71. Caractéristiques notionnelles sans équivalence scientifique

	Apparition	En %
N'est pas une information	11	41 %
Est liée au canular	6	22 %
Est liée à une arnaque	2	7 %
Est liée à la publicité	2	7 %
Est liée au spam	1	3,5 %
Est une forme d'info-pollution	1	3,5 %
Est souvent fausse	1	3,5 %
A l'apparence d'un information	1	3,5 %
N'est pas un fait historique	1	3,5 %
S'évite en jugeant la fiabilité des sites web	1	3,5 %
Total	27	100 %



À l'inverse, on a également distingué les caractéristiques notionnelles du corpus qui n'auraient pas de similitude avec les propriétés scientifiques recensées dans notre tableau.

Par ordre croissant d'importance, n'apparaissent pas clairement les énoncés suivants :

- la rumeur n'est pas une information (11 occurrences)
- la rumeur est liée au canular (6 occurrences)
- la rumeur est liée à une arnaque (2 occurrences)
- la rumeur est liée à la publicité (2 occurrences)
- la rumeur est liée au spam (1 occurrence)
- la rumeur est une forme d'info-pollution (1 occurrence)
- la rumeur est souvent fausse (1 occurrence)
- la rumeur a l'apparence d'une l'information (1 occurrence)
- la rumeur n'est pas un fait historique (1 occurrence)
- la rumeur se détecte en jugeant la fiabilité du site web (1 occurrence)

TROISIÈME PARTIE

-

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. Synthèse et analyse des résultats

1.1. Dans quel contexte pédagogique et avec quels élèves la rumeur est-elle abordée ?

Le corpus étudié laisse apparaître une grande diversité de contextes pédagogiques. En premier lieu, on note que les niveaux sont répartis à peu près équitablement entre collège et lycée. Pour ce qui en est du premier, les niveaux de 6^e et 5^e sont inférieurs en nombre à ceux de 4^e et 3^e (69 % du total), quand bien même nous y inclurions les niveaux indéterminés. Concernant le lycée, ce sont les élèves de seconde qui mobilisent le plus de séances/séquences (44 % des niveaux connus), devant les élèves de première (36 %) et de terminale (20 %). Dans la majorité des cas (56 %), on ignore la spécialité suivie par les élèves, qu'il s'agisse d'un enseignement d'exploration en seconde ou une filière littéraire, scientifique ou économique et sociale, dans les classes supérieures. Ce sont néanmoins ces derniers qui sont le plus représentés avec 4 séances/séquences impliquant des élèves de ES. L'enseignement professionnel n'est pas délaissé avec 11 niveaux répartis entre baccalauréat professionnel (73 %) et CAP (27 %).

La majorité des horaires dédiés aux séances/séquences est d'ordre disciplinaire et s'inscrit donc sur les heures d'enseignement de collègues (60 %). On note ensuite la place de l'accompagnement personnalisé (16 %) puis des heures de vie de classe, des heures libres et des heures de classe média. Seuls 2 éléments du corpus (4 %) indiquent une appartenance à l'information-documentation sans inscription disciplinaire extérieure. De fait, dans près de trois quarts des cas et c'est un minimum, le professeur documentaliste n'intervient pas seul mais bien en collaboration. Les collègues d'histoire-géographie, de français et de lettre-histoire représentent à eux seuls 59 % des 56 interventions disciplinaires tandis que les mathématiques ne sont pas dénombrées une seule fois. À l'exception de trois séances/séquences (technologie, SVT, physique-chimie), ce sont les sciences humaines et sociales qui sont systématiquement convoquées. La présence d'un coordonnateur RSS et ULIS témoigne également de spécificités géographiques et humaines (éducation prioritaire et inclusion des élèves en situation de handicap). Des personnels éducatifs (CPE), de santé (infirmière) et de direction (gestionnaire) interviennent par 4 fois et des personnels extérieurs, pour 50 % des journalistes, interviennent par 10 fois. Chaque séance/séquence du corpus mobilise en moyenne 1,27 personne autre que le professeur documentaliste lui-même. 80 % de ce corpus dépend de cadres particuliers qui peuvent se superposer, l'EMI représente 39 % de ces cadres, l'EMC 26 % et dans 37 % les deux sont liés ensemble. La Semaine de la Presse, qui mobilise particulièrement le

professeur documentaliste, rassemble 15 % de ces cadres et les Enseignements pratiques interdisciplinaires, appelant au croisement des disciplines sur un même objet d'étude, 9 %.

Le format de travail utilisé est dans 60 % des cas la séquence et dans 25 % des cas la séance unique (15 % des travaux sont de format inconnu). Quand il s'agit d'une séquence, elle est décomposée en 2, 3 ou 4 séances dans 81 % des cas. Seuls 2 travaux atteignent les 10 séances par séquence, le maximum observé. La moyenne pour les 46 durées connues est de 228 minutes, soit près de 4 heures par séance/séquence. Enfin, 87 % des séances/séquences sont égales ou postérieures à l'année scolaire 2014-2015, avec un premier pic en 2015-2016 (27 % du total) et un second en 2017-2018 (29%).

Pour résumer, si l'on devrait tracer un profil type du travail pédagogique au sein duquel apparaît la notion de rumeur, on pourrait parler d'une séquence de 4 heures destinée à des élèves de fin collège début lycée, celle-ci regroupant le professeur documentaliste et au moins un collègue d'une discipline des sciences humaines et sociales sur les heures de cours de ce dernier. Elle a lieu dans un cadre particulier qui appelle à l'interdisciplinarité, comme l'EMC et l'EMI, et est postérieure aux attentats de janvier 2015.

1.2. Existe-t-il des documents d'appui qui font explicitement référence à la rumeur ?

Moins d'un tiers des séances/séquences du corpus contient des références et certaines d'entre-elles ne sont pas explicites mais devinées d'après les expressions employées par les professeurs documentalistes. Cette proportion de références est inégalement répartie selon le groupe de séances/séquences. Plus l'emprise de la rumeur est forte, plus le nombre de références convoqué est élevé. Ainsi, 27 % des séances/séquences du corpus ont un nombre d'occurrence du mot rumeur supérieur à 11 (15 sur 55, ce qui équivaut au groupe 3), elles sont 50 % dans le corpus des séances/séquences qui comportent des références à la rumeur (8 sur 16). Il en est logiquement de même pour les caractéristiques notionnelles et les objectifs d'apprentissage liés à la rumeur. Le corpus compte 40 % de séances/séquences qui font de la rumeur une notion info-documentaire, elles sont 62,5 % dans le corpus des séances/séquences qui comportent des références à la rumeur (10 sur 16). 64 % des séances/séquences du corpus laissent apparaître des caractéristiques notionnelles à la rumeur, elles sont 87,5 % dans le corpus des séances/séquences qui comportent des références à la rumeur (14 sur 16). Enfin, 49 % des séances/séquences du corpus ont des objectifs

d'apprentissage liés à la rumeur, elles sont 62,5 % dans le corpus des séances/séquences qui comportent des références à la rumeur (10 sur 16).

Il est fait mention de références scientifiques parfois lues dans le cadre de lectures personnelles (N°47), il en est d'autres qui sont directement reprises sur des pages web institutionnelles, que ce soit un cours filmé en amphithéâtre (N°36) ou un glossaire de l'info-pollution (N°31 et 36). Aux professeurs documentalistes de retenir alors les éléments qui leur semblent pertinents : par exemple des éléments complexes présentés par Michel-Louis Rouquette et Pascal Froissart sont évoqués dans le glossaire précité mais écartés dans la séquence N°31 tandis que ceux de Jean-Bruno Renard et Emmanuel Taïeb, détaillant une typologie des rumeurs électroniques, apparaissent en partie dans la description de cette séquence destinée à des élèves de seconde. Si la reprise de l'auteur peut être évidente (une définition de la rumeur apportée par Robert Knapp dans la séquence N°20), elle est parfois moins directe (le travail de l'auteur n'est pas directement mentionné mais il en est fait indirectement référence, c'est le cas pour Edgar Morin et son enquête sur la rumeur d'Orléans dans la séquence N°47), voire plus ténue encore, quand la présence des auteurs a été trouvée *via* des hyperliens contenus dans des annexes et des sitographies (N°36 et 54). Dans tous les cas, les travaux universitaires mentionnés ne définissent jamais totalement la coloration donnée à la rumeur, ils en donnent tout au plus quelques aspects.

S'il en est de même pour les référentiels info-documentaires institutionnels les plus anciens (les descriptifs du PACIFI, antérieurs aux attentats, indiquent des objectifs d'apprentissage dans le cas des N°21 et 54 sans définir de caractéristiques particulières), les orientations définies pour l'EMI des cycles 2 et 3 (distinguer une information d'une opinion, d'une rumeur ou d'une propagande) vont infléchir sur les caractéristiques données à la rumeur (N°48) ou la relier de manière claire au réseau notionnel de la désinformation (N°32). Cette inclination est aussi évidente quand ce sont des pages de sites gouvernementaux qui sont indiquées : une séance telle que la n°36 enferme la rumeur dans le champ de la désinformation et des théories du complot, sur le modèle de la page Eduscol « Déconstruire la désinformation et les théories conspirationnistes ».

Les caractéristiques du Wikinotions, on l'a vu, sont les plus complètes qui existent du côté professionnel mais aussi institutionnel. Toutes ne sont pas reprises dans les séances/séquences qui y font référence mais une séquence comme la N°17 tire de manière assez fidèle ses énoncés de l'encyclopédie collaborative, dont celle très rare d'assimiler la rumeur à une information. À l'inverse la séquence N°24 reprend également certaines caractéristiques mais en développe une autre (« une rumeur fautive est une fake news ou un canular ») qui est un contre-exemple du Wikinotions (la rumeur n'est ni un canular, ni une parodie). Les reprises de l'encyclopédie Larousse

n'apportent elles aussi qu'une partie seulement des caractéristiques notionnelles développées dans les séances/séquences N°11 et 39. Quant à l'encyclopédie Wikipédia, ce sont les pages « canular » (N°39) et « désinformation » (N°43) qui sont reprises et contiennent le termes de rumeur en tant que phénomène associé et seule la N°17 fait directement référence à la page « rumeur ». Là encore, plusieurs éléments sont repris : la rumeur comme « phénomène de transmission » (N°17) ou comme exemple de désinformation dans le cas de « Niort et la rumeur du 9-3 » (N°43).

Au final, les références institutionnelles occupent 43 % du total des références ; les références scientifiques 24 % ; les outils de travail 19 % et les références professionnelles 14 %. S'il arrive que plusieurs types de références se croisent sur un même travail, notamment lorsque des pages institutionnelles font la reprise de chercheurs clairement nommés (ce qui légitime leur travail au sein d'un espace hébergé sur un espace gouvernemental), il n'existe ni séance ni séquence qui mentionne tous les types possibles de références.

2.1. Quel est le réseau notionnel développé dans le corpus retenu ?

Quand elle apparaît explicitement, la rumeur est systématiquement accompagnée d'autres notions, au minimum une (N°24) et au maximum onze (N°39). Elle est donc une notion principale ou secondaire (ou inexistante si non traitée) d'un réseau plus vaste qui compte en tout 81 termes ou expressions qui ont été répartis en 4 champs distincts.

Le premier relève d'un concept intégrateur, celui de l'évaluation de l'information, qui représente 38 % du total des notions. Ce champ renferme les notions communes que sont l'information, la source, leur pertinence et leur fiabilité (60 % de ce champ). D'autres déclinaisons s'y adjoignent telles le type, la validité et la vérification de l'information, le croisement des sources ou la crédibilité. Plusieurs notions y ont également été placées mais auraient pu convenir pour les autres champs notionnels, en fonction du sujet exact et de la direction donnée à la séance/séquence (auteur, objectivité, droit à l'information, droit d'auteur, titre, *etc.*).

Le second champ, au sein duquel s'insère la rumeur, est celui de la désinformation qui occupe 33 % du total des notions. Il inclut toute une typologie passant par les fake news, la théorie du complot, le complotisme, le hoax, le canular (74 % du total de ce champ en incluant la rumeur). On y a ajouté la légende urbaine, la propagande, la publicité, le trucage mais aussi les notions de

discours, d'intention, d'opinion, de manipulation, de trucage, de vraisemblance, de radicalisation, de levier émotionnel, *etc.*, soit les moyens et les effets de la désinformation. Le caractère infodocumentaire de ces termes n'est pas toujours établi, bien qu'il n'existe à ce propos aucune liste officielle, mais ils sont inscrits comme tels au sein de la séance/séquence.

Les deux derniers champs occupent une place plus restreinte (14,5% chacun). Le premier est le champ des médias de masse et comprend le circuit/circulation de l'information, sa construction, sa structuration, les canaux de diffusion qui la diffusent ainsi que les questions d'ordre juridique et moral : éthique de l'information, déontologie du journaliste, pluralisme d'opinion, fact-checking, *etc.* Le second est le champ d'internet, des réseaux sociaux et des bonnes pratiques connectées (droits et devoirs, droit à l'image, citoyenneté numérique, publication). Il comprend quelques notions plus spécifiquement techniques (cookie, géolocalisation).

Plus de la moitié de ces notions n'est représentée qu'une fois (55 % de la diversité pour 17 % du poids total) tandis que les 5 premières notions en matière d'apparition représentent 39 % de ce poids. Ces notions les plus citées sont, par ordre décroissant : la désinformation (19 occurrence), l'information (18), la source (16), l'évaluation de l'information (14), la fiabilité des sources et de l'information (12). Elles sont donc issues à une exception près (la désinformation) du champ de l'évaluation de l'information. Les médias de masse n'occupent que la 7^{ème} place (9 occurrences) et les réseaux/médias sociaux la 9^{ème} place (7). Si l'on s'en tient aux seuls titres des séances/séquences, les premières notions en nombre d'apparition (en excluant une nouvelle fois la rumeur) correspondent chacune à un des champs : l'information (26 % des notions récupérées dans les titres) ; désinformation (10%) ; réseaux/médias sociaux (6%) ; médias (5%).

2.2. Quelle est la place de la rumeur et quelles sont ses caractéristiques notionnelles ?

Si le corpus compte 55 séances/séquences, seul un quart d'entre-elles fait apparaître le mot rumeur dans le titre (soit la deuxième position en poids après la notion d'information). Ensuite, le recensement des occurrences au sein des documents fournis pour chaque séance/séquence a permis de constituer trois groupes permettant d'établir que 49 % du corpus a un nombre limité d'occurrences (1 à 3), 24 % un nombre moyen (4 à 10), 27 % un nombre élevé (de 11 à 73). Plus le nombre d'occurrences est élevé, plus le titre donné a des chances de comporter lui aussi le mot

rumeur et plus celle-ci est travaillée en tant que notion (présence de caractéristiques et d'objectifs d'apprentissage) avec la mention de références d'appui.

10 séances/séquences, soit 18 % du corpus (toutes du groupe 1 sauf une séquence, la N°41, du groupe 2), ne laissent pas apparaître un traitement didactique de la rumeur. Soit le descriptif de la séance/séquence est insuffisant pour présumer d'un travail quelconque réalisé sur une notion dont la fréquence d'apparition est quasiment nulle sur l'ensemble des documents, soit le mot est utilisé extérieurement à la séance/séquence : un constat selon lequel la rumeur pose un problème, un mot-clé utilisé pour décrire le contenu de la séance/séquence. Ce dernier cas est intéressant car le terme est mis en avant et disparaît pourtant ensuite dans le travail didactique. Le choix comme mot-clé du terme de rumeur démontre le flou entretenu sur un phénomène suffisamment vague pour être associé aux théories du complot (N°12) comme au trucage d'images (N°13) mais qui, dans le même temps, n'a pas besoin d'être travaillé au-delà de ce qu'il suppose dans l'imaginaire de chacun.

Si elles lui confèrent une place au moins théorique au sein du travail pédagogique, les 45 séances/séquences restantes (82%) sont très hétérogènes quant au traitement réservé à la rumeur (notion vue antérieurement à la séance dont nous disposons ; notion absorbée dans un réseau plus vaste sans éléments définitionnels clairs ; notion prévue mais finalement abandonnée faute de temps suffisant). De sorte que seuls 35 travaux laissent apparaître des caractéristiques notionnelles au phénomène (64% en tout, 37 % du groupe 1 contre 100 % du groupe 3). Ce champ d'étude désormais restreint a permis de récupérer 176 caractéristiques brutes qui sont devenues 238 caractéristiques utilisables pour établir une « carte d'identité » de la rumeur. En moyenne, cela donne près de 7 caractéristiques par séance/séquence dans ce sous corpus (mais seulement 1,3 dans le sous-corpus du groupe 1) :

La rumeur est une fausse information, une forme de désinformation ou n'est tout simplement pas une information dans presque trois-quarts des cas ($16\% + 23\% + 35\% = 74\%$). Les autres caractéristiques l'opposent à l'information journalistique, lui en donnent les apparences sans lui en donner les attributs ou en font une mauvaise interprétation d'une information. Par 3 fois seulement (10%) la rumeur est considérée comme une information

La seconde question sur le caractère véritable de la rumeur confirme ce premier résultat : elle est volontairement fausse (assimilée donc à de la désinformation) dans 36 % des cas, fausse ou le plus souvent fausse dans 25% des cas, incertaine dans 14 % des cas. Seul un quart des résultats accorde à la rumeur la possibilité d'être vraie, tout comme celle d'être fausse.

De ce fait, la troisième question portant sur la typologie liée à la rumeur montre un brassage tant dans le champ de la fausseté volontaire (hoax fake news, arnaque, propagande, soit 43 % en tout), que dans celui de la mésinformation et des formes d'info-pollution (erreur journalistique, légende urbaine, ragot, spam, publicité, soit 31 %) et du cas complexe des théories du complot (24 % à ranger dans le champ de la fausseté volontaire si l'on suit les éléments du corpus qui associent les théories du complot à de la désinformation). Autant de termes que l'on retrouve dans le réseau notionnel collecté pour chaque séance/séquence.

Si la mention du célèbre bouche à oreille demeure (6 % du total), ce sont les réseaux sociaux qui occupent la première place de la 4ème question sur les canaux de diffusion de la rumeur (44 %). À une échelle plus large, internet et le web représentent 13 % de cet ensemble et les mails en représentent plus spécifiquement 6 %. Le terrain du numérique est donc largement majoritaire et justifie la mise en exergue de l'environnement numérique et des pratiques liées opérées dans le découpage notionnel précédent.

D'après la question 5, le contenu de la rumeur repose majoritairement et à part égale sur : des éléments de nouveauté (si elle n'est pas une information journalistique, la rumeur partage parfois cette caractéristique de la fraîcheur), un discours qui entretient la peur, des sujets pièges (63 % du total) mais également des éléments qui stigmatisent (16 %). La rumeur peut aussi reposer sur des preuves (entendre par là un soutien documentaire qui donne l'apparence d'une preuve mais n'en est pas véritablement une car fausse ou décontextualisée) comme elle peut ne pas y reposer (entendre ici la preuve au sens journalistique du terme, qui permet la vérification et la confirmation de ce qui était en suspens).

L'origine de la rumeur, traitée en question 6, est partagée entre procédé de désinformation (la rumeur est une construction volontaire dans un tiers des cas) et source inconnue (la naissance de la rumeur est indéterminée dans un autre tiers des cas, ce qui peut laisser aller à la supposition de la désinformation). Cette source est également non officielle (10 %), comprendre par là non issue des médias traditionnels. Par une fois, soit on reconnaît à la rumeur la complexité de son mécanisme, soit on ignore le plus souvent l'identité de son auteur, soit il s'agit d'un témoin anonyme (15 % en tout). Dans un autre registre et par deux fois (10%) la rumeur est tirée d'un fait réel : on a ici affaire à l'origine du contenu de la rumeur et non pas l'origine de sa création et de sa transformation en tant que rumeur.

Le succès de la rumeur tient à plusieurs facteurs si l'on suit les résultats de la question 6 : l'appel aux émotions dans un premier temps (23%) puis l'importance du transmetteur et la confiance qu'on lui accorde (18%) ainsi que la non vérification des informations que regroupe la rumeur (18%). Viennent ensuite la crédulité/la curiosité des individus et le souhait qu'on a d'y croire. Suivent enfin

le marché informationnel des réseaux sociaux saturé par les individus qui les partagent activement ; l'ignorance de la vérité et la forme d'authenticité de la rumeur (ce qui présuppose donc que la rumeur est naturellement fautive, ce qui est effectivement l'orientation de nombreuses séances/séquences) ; l'effet de groupe et le vacillement que produit la rumeur sur les certitudes, vacillement qui encourage son partage.

Si les médias traditionnels « diffusent » la rumeur à 25 % (4ème question), il faut comprendre que cette diffusion participe de leur mise en évidence et de leur suppression dans 27 % des cas recensés sur les moyens de stopper la rumeur (question 7). Ils demeurent donc le premier moyen efficace de lutter contre la rumeur, devant les réseaux sociaux ou plutôt leurs utilisateurs (18 %). La consultation de ressources, d'outils spécialisés, la traçabilité de la rumeur pour remonter à sa source, l'évaluation de la fiabilité des sites que l'on consulte, l'attitude d'internaute (entendre par là une attitude responsable et réfléchie) arrivent ensuite. Point intéressant : si le démenti est efficace dans 1 cas (N°14), il est aussi inefficace dans 1 autre cas (N°17).

La question 8 a permis de préciser les rapports entre médias de masse et rumeurs : les premiers circonscrivent la seconde (27%), on vient de le voir, mais ce n'est pas toujours le cas. Par une fois, les médias ne la relaient simplement pas (9%) ou bien s'ils la diffusent sans la dénoncer (45%), c'est que la rumeur a été reprise par erreur (la rumeur n'est alors pas nommée telle quelle et a « l'apparence » de l'information), ce qui signifie donc que celle-ci préexistait à l'appareillage médiatique. Si jamais les médias lancent la rumeur (9%), c'est là encore une erreur involontaire qui relève de la mésinformation. Seule une caractéristique laisse entrevoir une certaine ambivalence, lorsque les médias, du point de vue de leur santé économique, peuvent avoir intérêt à ce que circule une rumeur (le traitement d'une rumeur « people » suivie sur le temps long)

La 10ème et dernière question permettait de revenir sur les conséquences de la rumeur : ses aspects négatifs (dangerosité pour autrui) sont mis en avant dans 30 % des cas et les bénéfiques qu'elle procure dans 20 % (caractéristique qui rejoint la première sur les aspects négatifs puisqu'il est majoritairement question de désinformation). Certains bénéfiques, plus détaillés, ont été comptabilisés à part : faire rire/parodier, attirer l'attention sur soi (25 % en tout). Dans 15 % des cas les conséquences de la rumeur ne sont pas détaillées, enfin dans 10 % des cas il est précisé que chacun réagit différemment à la rumeur (sans qu'il soit précisé s'il s'agit du récepteur de la rumeur ou de celui que sont contenu incrimine).

À l'issue de ce travail, il convient d'ajouter que seul 1 travail (N°54) contient des caractéristiques suffisantes pour répondre aux 10 questions précédentes et 4 autres (N°3, 39, 41, 47) permettent de répondre à 9 questions. Ce qui signifie que les nombreuses facettes de la rumeur sont majoritairement réduites aux propriétés suivantes (par ordre décroissant d'importance en calculant

le nombre de séances/séquences concerné) : la qualité d'information donnée ou non à la rumeur (71 % du corpus de 35 séances/séquences avec des caractéristiques) ; sa véracité (51 %) ; sa diffusion (51 %) ; sa source (46 %) ; sa typologie (43 %). Les autres questions impliquent 40 % et moins du sous-corpus et au minimum 26 % pour les relations entretenues entre médias et rumeur.

2.3. Quels sont les objectifs d'apprentissage rapportés à la didactisation de la rumeur ?

49 % du corpus total présente des objectifs d'apprentissage liés à la rumeur, résultat qui là encore fait entrevoir des disparités selon les groupes (33 % des séances/séquences du groupe 1 ont des objectifs d'apprentissage contre 73 % du groupe 3). 77 % des 22 séances/séquences comportant des objectifs ont également des caractéristiques mais 37 % des 35 séances/séquences comportant des caractéristiques n'ont pas d'objectifs, ce qui amoindrit dans ce cas le poids donné à la rumeur dans sa didactisation.

60 objectifs remaniés ont en tout été comptés. Ils concernent, par ordre décroissant d'importance : la compréhension de la rumeur (les caractéristiques qui la singularisent) ; la distinction entre rumeur et information ; les gestes et comportements à privilégier face à la rumeur (aspect préventif) ; la circulation de la rumeur (les réseaux sociaux sont ici pointés du doigt). Ce qui donne un total de 69 % des objectifs. Viennent ensuite la reconnaissance des sources nécessaires à l'évaluation des informations (possiblement rumeurs) ; la connaissance des motivations se profilant derrière la rumeur ; la réalisation d'une grille ou d'une typologie pour la reconnaissance des rumeurs et autres formes d'info-pollutions ; l'appropriation d'outils spécialisés (le Décodex du journal *Le Monde*, le site Hoaxbuster) ; la connaissance des stratégies de fabrication de la rumeur ; un travail de réflexion ou de création sur la rumeur. On constate une correspondance entre caractéristiques et objectifs, bien que l'adéquation n'est pas parfaite puisque une seule caractéristique peut englober plusieurs objectifs et vice-versa). Par exemple, la qualité d'information donnée à la rumeur (1ère place dans les caractéristiques) est à mettre en relation avec l'objectif de distinction entre rumeur et information (2ème place des objectifs) et la diffusion de la rumeur (2ème place ex-æquo des caractéristiques) avec sa circulation (3ème place des objectifs).

Les formats de connaissance mobilisés se répartissent équitablement entre savoir-faire (45%) et savoirs (43%). Les savoir-être sont plus minoritaires (12%). Pour les premiers, il s'agit majoritairement pour l'élève d'opérer la distinction entre rumeur et information, notamment par l'appropriation d'outils, l'évaluation des sources ou le remplissage d'une fiche méthodologique. Pour les deuxièmes, il s'agit majoritairement de comprendre ce qu'est la rumeur, l'intérêt et les

motivations qu'il y a derrière elle ainsi que ses moyens de circulation. Pour les troisièmes, il s'agit majoritairement de réagir « civiquement » face à une rumeur, d'interroger ses propres pratiques et son rôle dans la circulation d'une rumeur, de construire également des slogans préventifs. Seule une séquence (N°3) propose des objectifs qui prennent en compte ces trois formats de connaissance.

3.1. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « victimation » ?

Le traitement « victimation », qui reprend le lexique du harcèlement et des pratiques normatives connectées, représente 16 % du corpus de séances/séquences. Proportionnellement, elle mobilise un nombre légèrement supérieur d'individus (personnels, intervenants extérieurs) que l'ensemble du corpus pour un taux d'accompagnement de 88 % (moyenne générale de 73 %). Les 2 professeurs principaux, les 2 CPE, l'infirmière et le gendarme qui interviennent le sont pour des séances/séquences « victimation », ce qui laisse à voir l'optique préventive de cette orientation. Un cadre particulier est aussi parfois mis en œuvre : Journée contre le harcèlement (100% de ce total), Éducation à la santé et à la citoyenneté (100%), Parcours citoyen (33%). L'EMC n'est mobilisé qu'une fois (N°1), ce qui peut s'expliquer par le caractère relativement précoce de cette approche qui apparaît dès l'année 2011-2012 et qui est pour 45 % antérieur ou égal à 2014-2015 (on note d'ailleurs la présence d'un professeur d'éducation civique, appellation révolue, pour la séance N°44). Cette approche se distingue également du fait qu'elle implique très majoritairement des collégiens (90 % des cas).

Le réseau notionnel développé n'est pas négligeable, même si légèrement inférieur rapporté au nombre de séances-séquences/notions. L'emprise du champ internet et réseaux sociaux est très net (55 % du total de ce champ) : toutes les occurrences de cyberharcèlement et d'identité numérique sont issues de cette approche ainsi que 71 % des occurrences de réseaux/médias sociaux. Elles côtoient des notions plus rares telles que citoyenneté numérique, vie sociale et vie numérique. En revanche, le champ journalistique et celui de la désinformation sont presque absents. À ce titre, la notion de rumeur n'apparaît qu'une unique fois (4,5 % du total). Ce poids minime est confirmée par l'analyse du travail de didactisation effectué sur la notion, lequel s'avère moindre que pour le reste du corpus. Ainsi, les titres de séances/séquences ne comportent jamais le terme de rumeur et il n'est pas précisé de références extérieures, de quelque type qu'elle soit, directement liée au phénomène. Pareillement, l'approche « victimation » ne comprend que peu d'occurrences du mot rumeur (8 séances/séquences sur 9 appartiennent au groupe 1, soit 89 %, et 1 seulement est issue du groupe 2).

Une seule séance inscrit la rumeur comme notion info-documentaire explicite (11 % de ce corpus contre 40 % en moyenne), 4 séances/séquences présentent des caractéristiques (44 % contre 64 % en moyenne pour seulement 3 % des caractéristiques brutes récoltés) et 3 des objectifs (33 % contre 64% en moyenne pour 7,5 % des objectifs bruts récoltés). 60 % des caractéristiques présentées relèvent des conséquences néfastes de la rumeur, soit 50 % du total de cette catégorie. 75 % des objectifs présentés relèvent de la reconnaissance et de la réaction face à la rumeur, soit 37,5 % du total de cette catégorie. Ces objectifs appelant à des attitudes, des dispositions, des comportements représentent également 37,5 % du total des objectifs de type normatif vus à la question précédente.

3.2. Y a-t-il la prise en compte d'une approche « complotisme » ?

La proximité entre théories du complot et rumeur est très nette : les mots complot, complotisme, théories du complot apparaissent dans 11 % du total des titres du corpus (25 % pour la rumeur) et dans 47 % du contenu de ce même corpus (de 26 % pour le groupe 1 à 80 % pour le groupe 3). Ce sous-corpus mobilise également 47 % des partenaires et laisse le professeur documentaliste seul dans 23 % des cas, ce qui est supérieur à l'approche précédente. 82 % des séances/mobilisées ont lieu avec des collègues d'autres disciplines, contre 50 % précédemment, et particulièrement ceux de français et d'histoire-géographie. Les cadres mobilisés sont principalement l'EMI et l'EMC (70 % du total). 70,5 % des séances/séquences en EMC le sont pour l'orientation « complotisme », certains points de programme permettant en effet un développement dans cette perspective, tel le thème « les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première. À la suite, on recense principalement la mobilisation de la Semaine de la presse par 5 fois et un EPI par 4 fois.

À l'exception d'une séquence (la N°54 et il s'agit d'un commentaire du professeur à l'origine de l'action et non d'un travail durant la séquence sur les théories du complot), tous les travaux sont postérieurs aux attentats de janvier 2015 avec un premier pic d'apparition durant l'année 2015-2016 (35 % du total) puis un second en 2017-2018 (38 % du total). Les élèves concernés sont majoritairement des lycéens et des étudiants de l'enseignement supérieur mais les collégiens représentent néanmoins 43 % du total (avec une représentation majeure des 4^e et des 3^e, ce qui correspond à 87,5 % des niveaux de collège connus). Au lycée, 73 % des classes de seconde, 78 % des classes de première et 50 % des classes de terminale sont concernées par cette approche ; 54,5 % des classes de l'enseignement professionnel le sont également.

Le réseau notionnel développé occupe 54 % du total des notions récupérées (70 % du champ de la

désinformation, 51,5 % du champ de l'évaluation de l'information, 50 % du champ du journalisme, 24 % du champ d'internet et des réseaux sociaux). Il est d'abord étendu au champ de la désinformation et la quasi totalité des formes d'info-pollution surgit à cette occasion : 100 % des occurrences de théorie du complot, de hoax et de canular ; 64 % des occurrences de rumeur et de désinformation ; 50 % des occurrences de fake news. Le champ de l'évaluation de l'information lui succède non loin derrière (36 % du sous-total) et lui répond en miroir avec 83 % des occurrences d'esprit et de sens critique ; 62,5 % des occurrences de source ; 51 % des occurrences de fiabilité des sources/de l'information. Le champ des médias n'occupe que 13 % du total des notions (avec 67 % des occurrences de médias et 100 % des occurrences de déontologie du journaliste) et celui d'internet et des réseaux sociaux 6 % (avec 67 % des occurrences d'image et 50 % des occurrences d'internet).

En suivant l'inclination « complotisme », la rumeur est avant tout une forme de désinformation donc volontairement fausse, reliée aux théories du complot et diffusée sur les réseaux sociaux. Les objectifs qui lui sont reliés correspondent à 66 % du total des objectifs bruts récupérés. Les trois premiers en importance sont la connaissance des mécanismes et des caractéristiques de la rumeur, la distinction qui existe entre la rumeur et une information et la compréhension de sa circulation (59% du total des objectifs).

Pour être plus précis, dans 54 % des cas (N°6-8-9-10-13-15-17-20-23-30-31-36-37-39) le traitement didactique de la notion de théorie du complot et/ou de complotisme est net (présence de caractéristiques et d'objectifs), dans 23 % des cas (N°14-27-28-32-47-55) ce traitement est déjà plus flou et incertain et dans les 23 % restant, le mot n'apparaît qu'une fois et hors objectifs ou compétences info-documentaires (N°3-5-7-40-41-54). Il en est donc de la théorie du complot comme de la rumeur : leur présence n'est pas toujours clairement explicitée. Quant aux relations qu'elles entretiennent ensemble, elles sont inexistantes dans 65 % (N°5-6-8-10-13-14-27-28-30-31-32-36-37-39-40-54-55), c'est à dire que les deux termes mènent leur existence propre et ont, par exemple, des définitions séparées ou sont l'objet d'une séance chacun au sein d'une même séquence. Tout au plus la rumeur et la théorie du complot sont une forme de fausse information mais c'est bien le seul lien qui les unit. Il n'existe donc de relations établies que pour 9 séances/séquences, soit 35 % (N°3-7-9-15-17-20-23-41-47). Dans ces cas :

- la théorie du complot est un type de rumeur (3 apparitions)
- la rumeur a pour contenu une théorie du complot (2 apparitions)
- la rumeur, par son ampleur, peut devenir une théorie du complot (1 apparition)
- la rumeur est un des médias de la transmission de la théorie du complot (1 apparition)

- théorie du complot et rumeur partagent les mêmes codes et les mêmes thématiques (1 apparition)
- théorie du complot et rumeur se nourrissent du doute (1 apparition)

3.3. Quelles perspective ces différentes approches donnent-elles à la rumeur ?

Nous avons d'une part cette approche « victimation » qui fait de la rumeur une forme de violence parmi d'autres. C'est d'ailleurs de problèmes concrets qu'est partie une séance telle que la N°50 : « différents incidents sur le sujet [ont motivé un travail sur l'identité numérique et les réseaux sociaux] » : rumeurs, photos volées et comptes piratés, cyber-harcèlement... ». Les propriétés de la rumeur sont limitées ici aux seules conséquences négatives qu'elle engendre dans l'environnement de jeunes adolescents et toutes ses autres facettes sont largement ignorées. Le travail pédagogique du professeur documentaliste est de ce fait restreint puisque nous sommes ici dans une perspective éducative qui appelle au développement des compétences psychosociales et civiques des élèves ainsi qu'à l'amélioration du climat scolaire.

Nous avons d'autre part cette approche « complotisme », plus récente et majoritaire à partir des attentats de janvier 2015 à Paris. Elle s'inscrit à la croisée de l'EMC, enseignement mis en œuvre depuis septembre 2015 mais également de l'EMI, apparue avec la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et étoffée progressivement avec une inscription officielle dans les programmes du cycle 4 puis dans les orientations pour les cycles 2 et 3. À l'occasion de certains textes, le terme de rumeur est apparu groupé avec ceux de désinformation et de théorie du complot : de la main de ministres (Najat Vallaud-Belkacem, Jean-Michel Blanquer) et dans les prescriptions données à l'occasion de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Les séances/séquences « complotisme » suivent le droit fil de cette orientation. Si elles sont plus référencées que le reste du corpus (62,5 % du total des références), elles présentent une vision relativement uniforme de la rumeur, présentée comme une forme de désinformation qui porte en elle un message complotiste. L'apport pédagogique est ici plus conséquent qu'avec l'approche précédente et les caractéristiques permettent d'ouvrir la rumeur à de nouvelles facettes : son contenu, ses moyens de transmission, ses effets et non plus ses seules conséquences. L'esprit critique apparaît alors une notion, disons une attitude, qui appelle à être développée pour lutter contre les impressions premières qu'encourage le flot informationnel du web. Pour ce faire, les notions plus spécifiques au professeur documentaliste (évaluation de l'information, fiabilité, source, auteur) sont travaillées durant ces séances/séquences

afin d'établir des réflexes stables et sains. Par ailleurs, le monde journalistique est convoqué sur une minorité de ce sous corpus : appuyés sur des principes déontologiques, les méthodes du professionnel de l'information viennent faire contrepoids aux théories complotistes et permettent le rétablissement de la vérité. Pour finir, il faut noter l'imperméabilité entre approche « victimation » et approche « complotisme ». Seule la séquence N°27 associe les deux au sein d'un document de présentation : le complotisme est discuté, tout comme les conséquences de la rumeur qui sont ici d'ordre à la fois scolaire, juridique, psychologique et professionnel. Toutefois le projet pédagogique ayant lieu sur 10 séances, les deux approches demeurent séparées au moins dans le temps.

38 % des séances/séquences ne relevant ni de l'orientation « victimation » ni de l'orientation « complotisme » ont été réunies ensemble pour les analyser. Ce sous corpus mobilise 33 % des interventions avec là encore une dominance des professeurs de français et d'histoire-géographie (44 % du total). On note également la présence de journalistes (60 % du total des journalistes recensés) et du CLEMI (100%). 35 % des cadres existants le sont pour ce sous corpus, majoritairement de l'EMI (43% du total) tandis que la part de l'EMC diminue par rapport à l'approche « complotisme » (17 % contre 33%). En revanche, la part de la Semaine de la presse augmente et concerne 28 % des cadres de ce sous-corpus et 50 % du total des SMP recensées dans le corpus entier. Les niveaux collège (en incluant une classe de CM2) sont supérieurs (57%) aux niveaux lycée et enseignement professionnel (43%). Cette fois, ce sont les élèves de 6^e qui sont majoritaires (75 % de ce niveau), suivis des élèves de 3^e au collège et des élèves de terminale au lycée (80 % de ce niveau). Le réseau notionnel développé englobe 90 notions, soit 34 % du total dont 47 % du champ des médias de masse, 42 % du champ de l'évaluation de l'information, 25 % du champ de la désinformation, 21 % du champ d'internet et des réseaux sociaux. 100 % des occurrences de traitement de l'information, 66 % des occurrences d'éthique de l'information et 60 % de celles de médias sont dans ce champ. Par ailleurs, 60 % des occurrences de validité des sources et/ou de l'information sont également issues de ce champ. En vérifiant les caractéristiques récupérées dans ce sous-corpus, on observe que la rumeur n'est pas une information, qu'elle est soit vraie ou fausse et que sa véracité n'est pas prouvée, qu'elle s'associe au canular et se diffuse également sur les réseaux sociaux. 14 objectifs ont également été récupérés (soit 26 % des objectifs bruts). Les trois premiers en importance sont la distinction entre rumeur et information, la connaissance des mécanismes et des caractéristiques de la rumeur et la prévention et les réactions face à elle.

Cette dernière orientation, « journalistique » pourrait-on dire schématiquement, est moins visible que l'approche « complotisme » et mobilise proportionnellement moins de notions (mais plus que

l'approche « victimation »). Elle se focalise moins sur les différentes formes d'info-pollutions pour embrasser davantage les champs des médias de masse et de l'évaluation de l'information. Si la désinformation persiste, c'est sous le prisme des seuls fake news et non plus des théories du complot. Le rôle des médias de masse est appuyé, de même que l'éthique professionnelle dans le traitement, la vérification et la construction de l'information. Et c'est ici qu'apparaissent liberté de la presse et pluralisme d'opinion.

3.4. Quel rapport ont les caractéristiques notionnelles de la rumeur avec ses propriétés scientifiques ?

Plus de la moitié (56%) des énoncés scientifiques se retrouve peu ou prou dans les caractéristiques notionnelles de la rumeur telles que présentées dans le corpus de séances/séquences. Les énoncés relatifs à la source, à la forme et au bruit se retrouvent à 100 % ; ceux relatifs à l'information, au canal, au document et au code se retrouvent au minimum à 50 % et jusqu'à 67 % ; ceux relatifs à l'auteur, au message, au récepteur, aux effets et à la réception sont en revanche en dessous des 50 % (de 43 % à 0%).

Il est des points largement repris, particulièrement l'association entre rumeur et désinformation, présentée par François Geré et sa « rumeur organisée » (expression qu'on ne retrouve jamais dans le corpus) ; le caractère douteux des informations qu'elle contient (le vrai/faux et le travail journalistique présenté par Jean-Noël Kapferer dans son article sur le démenti aux rumeurs) ; son association, au moins par son sujet (les rubriques thématiques décomposées par Jean-Bruno Renard) ou en tant qu'enveloppe du message (le mode de transmission particulier : la « rumeur de complot » de Pierre-André Taguieff), avec le complotisme ; sa diffusion *via* les réseaux sociaux (on pense notamment à l'exemple sur Twitter proposé par Camille Alloing et Nicolas Vanderbiest) ; le caractère neuf (Françoise Reumaux ou encore Pascal Froissart) et effrayant de son contenu (Michel-Louis Rouquette) ; sa source inconnue ou incertaine (Michel-Louis Rouquette) ; les émotions fortes qu'elle suscite (Rouquette toujours) ; le travail journalistique entrepris pour la nommer et la stopper (Laurent Bigot), même si des erreurs peuvent entraîner la reprise de rumeurs (Pascal Froissart, pour qui la naissance de la rumeur serait à trouver justement au moment de l'emballement médiatique) ; la dangerosité des rumeurs (José Danton Boatini Júnior, Juliana Danton).

Ces reprises n'en sont pas véritablement puisque les références utilisées sont minoritairement scientifiques et n'apportent au mieux, on l'a vu, que certaines des caractéristiques de la rumeur contenues dans la séance/séquence. C'est plutôt un travail de vulgarisation qui a permis le passage de propriétés scientifiques des sphères universitaires à certains documents institutionnels. Au terme

de notre premier recensement du mot rumeur sur les différents environnements web prospectés, 291 ont été récupérés : 102 étaient des travaux pédagogiques (35%) et 112 des présentations professionnelles diverses (compilations de liens utiles, outils et dossiers pédagogiques dédiés à la question, lexique de la désinformation et autres glossaires) ou des compte-rendus de réunion, de propositions de journées de formation, de travaux académiques mutualisés ou de témoignages de professeurs documentalistes qui impliquent plus ou moins fortement la notion de rumeur (38%). Seuls 11 liens (3,5%) renvoyaient directement à des interviews, interventions, projections ou diaporamas d'universitaires ainsi qu'à des articles scientifiques et 9 (3%) relevaient clairement d'une approche « victimation » (sans compter ceux inclus dans la catégorie des travaux pédagogiques) : présentation de jeux éducatifs, de débats, d'un vocabulaire des violences scolaires, *etc.* Le reste n'a pas été comptabilisé car moins évident à saisir et à répartir de manière claire au premier regard. Sans avoir mené un travail approfondi sur la question, on peut donc supposer important le rôle de la formation continue et des divers stages proposés pour les personnels enseignants, de même que les listes de ressources numériques et imprimées proposées et dupliquées entre les sites académiques et les blogs spécialisés. Cette masse informationnelle adossée aux prescriptions ministérielles pose la rumeur sur les rails de la désinformation et n'est pas sans incidence sur l'orientation donnée à la notion par les professeurs documentalistes.

L'étude des 10 caractéristiques qui existent scolairement mais n'apparaissent pas chez les auteurs que nous avons lus accrédite cette coloration fortement négative donnée à la rumeur (notre recherche bibliographique comportant cependant des lacunes, le sujet étant traité par pléthore d'auteurs). Nous n'avons pas relevé de lien clair avec le canular mais celui-ci, au même titre que la théorie du complot, peut circuler sous la forme de rumeur, de même que l'arnaque ou la publicité (la rumeur s'apparente alors au buzz). Le spam, réduit à une forme technique particulière de communication, peut aussi relever de la rumeur (on songe aux chaînes magiques, alertes aux virus et autres messages de solidarité dont parlait Emmanuel Taïeb dans son article sur les rumeurs électroniques). Nous n'avons pas non plus lu que les rumeurs étaient le plus souvent fausses (il est déjà délicat de dénombrer les rumeurs : de la définition qui en est donnée dépendent des méthodologies de collecte variées), ni qu'elles n'étaient pas un fait historique. Le « non fait historique » fait davantage penser aux théories du complot (le complot est un fait historique, la théorie du complot est une supposition sur de prétendus faits qui « font » dans l'ombre l'Histoire voulue par les comploteurs) qu'aux rumeurs (pour l'historien, la rumeur constitue un fait en soi, indépendamment du caractère véritable de ce qu'elle contient : elle est un phénomène dont les conséquences peuvent être durables et laisser des traces exploitables). La caractéristique de

l'évaluation de la fiabilité des sites web pour éviter les rumeurs se rapproche des grandes notions info-documentaires de référence utilisées dans un environnement numérique. Celle de la rumeur vue comme forme d'info-pollution (parmi la surinformation, la désinformation, la parodie ou le canular, la mésinformation, la malinformation et l'invasion publicitaire) provient probablement d'un travail réalisé par Alexandre Serres, résumé dans un diaporama sur le site de l'APDEN de Nice intitulé « Former les citoyens de demain dans le labyrinthe informationnel » et paru en 2018. Cette caractéristique se rapproche plus nettement des notions propres à la culture informationnelle, tout comme celle qui porte sur l'apparence d'information que revêt la rumeur et celles, nombreuses, qui la dissocient franchement de l'information. Ces deux dernières caractéristiques renvoient aux pratiques socio-techniques de référence journalistiques, reprises dans les textes du CLEMI et les pages institutionnelles d'Eduscol. On ne les retrouve pas dans les travaux scientifiques consultés, ceux-ci donnant à la rumeur une valeur d'information (l'information recouvrant alors un sens plus large que la seule information journalistique), quand bien même elle y était décrite comme négative à l'équilibre de la société.

Il est à l'inverse des propriétés scientifiques qui sont occultées dans la transposition didactique réalisée dans les établissements scolaires du secondaire. Nombreuses sont complexes et n'apportent pas un intérêt immédiat à l'élève et risquent, au contraire, de compliquer l'appropriation d'un concept multifacettes qui traverse les époques et les cadres de pensée scientifique : l'histoire de la rumeur (un phénomène scientifiquement décrit dans le cadre des expérimentations du début du XX^e siècle) ; la valeur d'usage de la rumeur (le mot a une puissance disqualificatrice ou attractive selon le contexte et l'utilisation qu'on en fait) ; l'interprétation psycho-sociologique de la rumeur comme forme de pensée collective donnant à voir les préoccupations contemporaines. À l'inverse, il en est d'autres sur lesquelles nous reviendrons pour proposer d'autres pistes d'exploitation de la rumeur.

Nous proposons ci-dessous un tableau qui reprend en les généralisant les 3 approches définies dans notre travail d'après l'étude des travaux pédagogique du corpus. Nous faisons apparaître les données les plus significatives par ordre d'importance, rapportées soit au total de chaque sous-corpus (partenaires, cadre, niveaux, période et fréquence) soit au total du corpus (principales notions).

Tableau 7 – L'utilisation de la rumeur dans un cadre pédagogique et éducatif

	Approche « victimation »	Approche « complotisme »	Approche « journalisme »
Partenaires	Français CPE Professeur principal	Histoire-géographie Français Professeur d'EMC	Histoire-géographie Français Journaliste
Cadre	EMI Journée contre le harcèlement Parcours citoyen	EMC EMI EPI	EMI SMP EMC
Niveaux	89 % collège 11 % lycée/EP	43 % collège 57 % lycée/EP	57 % collège 43 % lycée/EP
Quantité et période	Faible (16%) Depuis 2011-2012 1 pic : 2015-2016	Forte (47%) Depuis 01/2015 2 pics : 2015-2016/2017-2018	Moyenne (38%) Depuis 2008-2009 2 pics : 2016-2017/2017-2018
Principales notions	Cyberharcèlement Identité numérique Réseaux/médias sociaux Citoyenneté numérique	Désinformation Rumeur Théories du complot/ complotisme Hoax Esprit/sens critique Information Évaluation de l'information Source Médias Circuit/circulation de l'information Réseaux/médias sociaux	Médias Éthique de l'information Traitement de l'information Information Fiabilité des sources/ de l'information Évaluation de l'information Source Rumeur Désinformation Fake news
Caractéristiques	Rumeur : - est une forme de harcèlement - est cause de mal-être	Rumeur : - est une forme de désinformation - est fausse - est liée aux théories du complot - se diffuse sur les réseaux sociaux	Rumeur : - n'est pas une information - sa véracité n'est pas prouvée - est liée au canular - se diffuse sur les réseaux sociaux
Objectifs	- Savoir la prévenir, bien réagir face à elle	- Connaître ses mécanismes et ses caractéristiques - Savoir la distinguer d'une information - Comprendre ses modalités de circulation	- Savoir la distinguer d'une information - Connaître ses mécanismes et ses caractéristiques - Savoir la prévenir, bien réagir face à elle

3.2. Limites de l'enquête et perspectives de recherche

Notre travail présente un certain nombre de problèmes méthodologiques. Dans un premier temps, les résultats trouvés à partir de ce corpus n'augurent en rien de la réalité des travaux pédagogiques réalisés sur la rumeur à l'échelle d'une profession entière. Ils ne peuvent prétendre en être qu'un reflet et nous ne les posons pas comme définitifs et exhaustifs. À ce propos, il est assuré que la part d'initiatives relevant de l'orientation « victimation » est supérieure à celle que nous avons estimée puisque nous n'avons pas inclus une dizaine de projets impliquant tous les personnels de l'EPLÉ (et *de facto* les professeurs documentalistes même si non expressément nommés, raison pour laquelle nous avons retiré ces projets de notre corpus).

D'autre part, l'effort de recensement a permis de faire une découverte indirecte, celle de la multiplicité des contenus pédagogiques récupérés et la grande hétérogénéité des situations avec dans 34,5 % des cas une absence de documents pédagogiques et dans 33 % des cas une absence d'outils didactiques. Parfois réduites à une portion congrue (une courte présentation web), les informations recueillies ne suffisent pas à établir le déroulement précis de chaque séance ou chaque séquence, ni à comprendre quelle forme exacte est donnée à la rumeur. Ainsi, si la rumeur est une notion que les élèves doivent souvent s'approprier, il n'est pas précisé quels sont les objectifs d'apprentissage exacts qui seront visés. Et lorsque les objectifs sont présents, ce sont cette fois les caractéristiques notionnelles qui viennent à manquer : la distinction à effectuer entre information et rumeur, finalité fréquente des travaux du corpus, n'est pas associée à une définition qui permettrait de savoir ce que sont l'une et l'autre et ce qui les distingue. Ce manque de clarté conduit à des étrangetés dans notre tableau de présentation des résultats bruts et limite les résultats obtenus.

Autre complication, toutes les caractéristiques relevées n'étaient pas exprimées telles quelles, c'est à dire sous la forme didactique d'énoncés préparés pour les élèves. Elles ont été prises dans tous les documents mis en ligne, y compris dans les commentaires personnels laissés par l'enseignant à propos de son travail. C'est le cas d'une caractéristique aussi intéressante que celle présentant les médias comme bénéficiaires de la rumeur. Ce choix majeure sans doute en partie le nombre réel de caractéristiques que doivent assimiler les élèves.

Il aurait par ailleurs été intéressant de comprendre les relations nouées entre la rumeur et les diverses formes d'info-pollutions amenées dans le corpus (ragot, canular, hoax, fake news, *etc.*) comme nous l'avons fait pour les théories du complot. Si ces notions sont synonymes dans certains cas, il en existe d'autres qui marquent des différences, telle la séance N°7 qui fait de l'hoax « une forme de rumeur qui se propage sur internet » ou la séquence N°39 qui ordonne la hiérarchie suivante, selon une logique croissante de dangerosité : canular < spam < rumeur < hoax. Quant aux

théories du complot, un recensement de toutes les séances/séquences « complotisme » à partir des environnements web déjà utilisés aurait permis de comparer le poids respectif de l'un et de l'autre, et surtout de calculer la part prise par la notion de rumeur au sein du corpus « complotisme » constitué.

En nous focalisant sur cette notion de rumeur et sur tout ce qui était récupérable à son propos, nous avons aussi occulté toute l'action d'alignement pédagogique réalisée, dont les activités par lesquelles les élèves sont amenés à travailler sur elle. En effet, c'est là une autre piste de recherche : comment le scénario pédagogique proposé par l'enseignant permet-il d'amener la notion ? Et quelles sont les productions des élèves attendues lorsqu'elles concernent directement la rumeur ? Au minimum 7 des séances/séquences (soit 13 % du corpus) appellent à la création par les élèves d'une rumeur (ce qui peut consister en un trucage d'image), comme si le phénomène pouvait être reproduit et construit en classe. Au moins 8 des séances/séquences (14,5 %) reposent sur la création de slogans/d'une infographie/d'un schéma/d'un code de conduite qui donnent à voir des éléments de définition de la rumeur et des attitudes qui prévalent face à elle. D'autres productions existent : enregistrement d'une émission radio ou préparation et tenue d'un débat mais celles-ci se révèlent plus rares. Ces quelques chiffres mériteraient d'être affinés et discutés (faire réaliser des slogans de prévention, est-ce efficace ?), tout comme il aurait été intéressant de revenir sur quelques productions particulières d'élèves comme la carte mentale réalisée par les élèves de la séquence N°3 ou les infographies de la séquence N°27 afin de les confronter aux objectifs du professeur documentaliste. Enfin nous aurions pu revenir sur une expérience telle que celle présentée dans la séquence N°23, durant laquelle une partie des élèves d'une classe est volontairement trompée par une autre mise dans la confiance d'un prétendu complot dont le gestionnaire serait le chef en titre : une telle démonstration ne rompt-elle pas la confiance que les élèves et leurs professeurs entretiennent mutuellement et n'accrédite-t-elle pas finalement la pensée complotiste ?

3.3. Essai d'une exploitation pédagogique de la rumeur

Nous proposons ici une exploitation pédagogique de la rumeur qui n'épuise pas les possibilités d'une notion extrêmement riche mais la resitue, tant pour ses caractéristiques que pour le réseau notionnel lié, dans le triple champ « complotisme et désinformation » (en bleu), « journalisme » (en rose) et « victimation » (en vert). L'environnement numérique est également signalé en orange. Nous y avons placé les facettes de la rumeur pour clarifier la situation et les éléments du schéma de communication travaillés pour chacune de ces facettes. Des exemples d'objectifs d'apprentissage sont également présents, décomposés entre savoirs (théorique), savoir-faire (méthodologique) et savoir-être (normatif). Deux niveaux de difficulté sont exprimés à propos des caractéristiques, du réseau notionnel et des exemples d'objectifs d'apprentissage : un premier niveau pour les débutants ; un second niveau plus complexe (en souligné)

Facette de la rumeur	Éléments du schéma de communication	Caractéristiques	Réseau notionnel	Exemples d'objectifs d'apprentissage
Valeur d'information	Information	<ul style="list-style-type: none"> - la rumeur est un phénomène particulier de transmission d'informations mobilisant un grand nombre d'individus - le contenu de la rumeur apporte un élément de nouveauté - la rumeur peut être la forme visible et aboutie d'une stratégie de désinformation (forme d'infopollution) 	Information Diffusion de l'information Info-pollution Désinformation	<ul style="list-style-type: none"> - théorique : comprendre que la rumeur est un phénomène collectif de transmission d'informations à prétention d'actualité - théorique : comprendre que la désinformation est une un acte volontaire de diffusion de fausses informations qui peut prendre ensuite la forme d'une rumeur
Véracité		<ul style="list-style-type: none"> - la rumeur concerne des informations vraies ou fausses - la rumeur concerne des informations non vérifiées et non vérifiables dans l'immédiat (absence de preuves) 	Vérification de l'information Mésinformation	<ul style="list-style-type: none"> - méthodologique : savoir faire la distinction entre une information <i>news</i>, sourcée, recoupée, validée, et une information nébuleuse, dont l'origine floue doit inciter à la méfiance
Aspect	Document	- la rumeur peut reposer sur des combinaisons documentaires mélangeant les différentes formes de l'information	Proto-document Redocumentarisation Structure du	<ul style="list-style-type: none"> - théorique : connaître les différences formes de l'information grâce auxquelles la rumeur se

			document Forme de l'information Texte Image Vidéo	diffuse et peut se transformer théorique : comprendre que la triple transformation du document à l'ère numérique (forme, contenu, localisation) encourage la diffusion et le partage de rumeurs - méthodologique : savoir reconnaître des indices textuels et paratextuels qui fondent la rumeur
Typologie	Code	- la rumeur peut être la forme active d'une théorie du complot, caractérisée par une vision manichéenne et réductrice d'événements majeurs et de l'Histoire en général - la rumeur peut être la forme active d'une légende urbaine, dont le cadre narratif solide et supranational est alors réduit en un court énoncé - la rumeur peut être la forme active du canular, information volontairement fausse dont la visée est humoristique - une rumeur qui implique un nombre limité d'individus et induit un fort jugement moral relève du ragot	<u>Théorie du complot</u> Légende urbaine Canular Ragot	- théorique : savoir ce que sont la théorie du complot, le ragot, le canular et la légende urbaine et ce qui les distinguent de la rumeur - normatif : savoir évoluer en individu responsable dans des environnements informationnels turbulents
Diffusion	Canal	- la rumeur se diffuse <i>via</i> différents canaux (bouche à oreille, internet, médias de masse) - les médias de masse permettent de déterminer les rumeurs et de statuer sur le caractère véritable ou non des informations qu'elles contiennent (mise en lumière de rumeurs) - les médias de masse peuvent être à l'origine d'une rumeur ou amplifier des rumeurs existantes (traitement de l'information qui ne respecte pas les méthodes du professionnel)	Web Médias/réseaux en ligne Médias de masse Fact-checking Déontologie du journaliste Traitement de l'information	- méthodologique : savoir recenser les étapes du traitement d'une information journalistique - théorique : comprendre le rôle des médias de masse dans la reconnaissance mais aussi dans l'exploitation et la naissance de rumeurs

Contenu	Message	<ul style="list-style-type: none"> - la rumeur repose sur des thématiques restreintes (violence, sexe, étranger, paranormal) qui ont un fort potentiel émotionnel - ce contenu attractif encourage son partage sans passer par l'étape de vérification des informations - <u>le contenu de la rumeur tend à varier au fil de son partage, en fonction de ce que les transmetteurs, sciemment ou non, fixent sur elle (aspirations, peurs)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'information Transformation de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - normatif : savoir faire preuve de recul face au caractère attractif de contenus informationnels qui n'ont pas été personnellement évalués - méthodologique : être capable de relever plusieurs versions d'une même rumeur et d'en expliquer les raisons
Origine	Source Auteur	<ul style="list-style-type: none"> - la transmission de la rumeur repose sur l'attribution d'une source connue ou anonyme - <u>la rumeur procède de conditions susceptibles de la faire naître et évoluer</u> - <u>comme phénomène collectif de transmission d'informations, sans dessein apparent, on parle d'auteurs au pluriel (rumeur spontanée que chacun s'approprie)</u> - <u>comme phénomène de désinformation, la reconnaissance de l'auteur initial est possible et nécessaire (rumeur organisée qui trompe volontairement)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Source Auteur <u>Traçabilité de l'information</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - théorique : comprendre que les possibilités ou non de la naissance d'une rumeur sont fonction d'un contexte précis - méthodologique : être capable d'identifier l'auteur d'une information - méthodologique : savoir remonter le parcours d'une rumeur à partir des différents canaux qu'elle a empruntés
Fonctionnement	Récepteur Code Bruit	<ul style="list-style-type: none"> - l'origine d'une rumeur spontanée provient d'un malentendu ou d'une ambiguïté dans un contexte souvent troublé - <u>l'origine d'une rumeur organisée provient d'une stratégie de déstabilisation jouant sur la curiosité et la crédulité des individus</u> - son partage est fonction des bénéfices qu'en retire le transmetteur (les usages de la rumeur), ceux-ci sont de divers ordre : <ul style="list-style-type: none"> > <u>politique, un moyen de lutte contre un ennemi</u> > <u>culturel, un moyen d'édifier une histoire collective</u> > <u>social, un moyen de construire sa réputation et de déconstruire celle des autres</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Situation de communication Liberté d'expression <u>Opinion</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - théorique : savoir que la rumeur se partage pour des raisons qui sont propres à chacun et qu'à ce titre son caractère informationnel revêt plusieurs valeurs

		- le fonctionnement de la rumeur dépend aussi de la technique qui la porte et peut implicitement l'encourager	Médias de masse Économie de l'attention Web Médias sociaux Algorithme Popularité	- théorique : comprendre les modèles économiques des géants du web, encourageant le temps passé sur les médias sociaux en ligne et la production de contenus
Interruption	Réception	- la rumeur peut persister malgré des démentis officiels (pouvoirs publics <i>via</i> médias de masse) - l'arrêt d'une rumeur organisée engage la vigilance des citoyens et appelle à des réflexes méthodologiques	Autorité Contrôle de l'information Censure Éthique de l'information	- théorique : comprendre que la circulation de l'information est l'objet de stratégies de pouvoir - méthodologique : croiser les sources d'informations et savoir utiliser des outils spécialisés
Conséquences	Récepteur Effet Bruit	- la rumeur est une des formes du harcèlement - la rumeur peut être la cause de troubles majeurs - la rumeur peut être bénéfique à ceux qui la partagent, quelle que soit son importance et sa portée (du ragot à la rumeur de complot)	Cyberharcèlement Présence numérique- Intimité / extimité	- méthodologique : savoir gérer sa présence numérique et les traces que l'on sème volontairement ou non - normative : être conscient des limites à la liberté d'expression et des dérives liées à l'usage massif de moyens de communication - normative : être conscient des conséquences à la publication et au partage d'informations troubles

Conclusion

Avec ce travail, nous sommes revenu successivement sur les différents regards portés sur la rumeur. Dans un premier temps, nous avons précisé les grands courants scientifiques qui ont chacun donné à l'objet rumeur un aspect nouveau (approche psychopathologique dans un but de contrôle politique de la rumeur ; approche ethnographique pour une compréhension fine et exhaustive de la rumeur et des conditions de sa naissance ; approche communicationnelle afin de déterminer les rapports que chacun entretient avec elle). Il nous a fallu également comprendre l'appareillage technique du fait rumoral : l'ambivalence des professionnels de l'information qui peuvent utiliser improprement le terme (sa valeur d'usage) tout en se rendant responsables d'un traitement médiatique qui s'apparente à la récupération, à la formation ou à l'amplification de rumeurs (une information journalistique imparfaite car non respectueuse des règles déontologiques et d'une méthode rigoureuse) ; l'environnement numérique au sein duquel convergent notre consommation attentionnelle et financière, nos habitudes communicationnelles, nos traces personnelles, et qui constitue un substrat de choix à la prolifération de rumeurs. Enfin, nous avons relevé la proximité qui existe entre le traitement réservé à la rumeur et celui réservé aux théories du complot, la première portant en elle les germes de la seconde, tant dans ses thématiques naturellement attractives que dans son mode de circulation profitable au discours complotiste qui bruit à la marge des canaux de diffusion autorisés.

Reprenant un concept chargé de nombreuses significations, l'institution scolaire a dégagé deux orientations principales à la rumeur : une microscopique, qui apparaît au tournant des années 2010 et introduit la rumeur au rang des formes de victimations qui impactent négativement le climat scolaire et les relations qu'entretiennent entre-eux les membres de la communauté éducative ; une macroscopique, qui surgit immédiatement après les attentats de janvier 2015 à Paris et place la rumeur aux côtés des théories du complot et de la désinformation. Dans l'un et l'autre cas, les éléments de définition sont assez vagues mais nimrent la rumeur d'une coloration résolument négative, mesurée à l'aune des conséquences néfastes qu'elle engendre : le mal-être individuel d'un côté, l'instabilité de la société entière de l'autre.

Ces deux facettes se retrouvent dans le traitement pédagogique et éducatif de la rumeur que nous avons observé en étudiant un corpus de séances/séquences spécialement sélectionné. L'approche que nous avons commodément nommée « victimation » aborde la rumeur du point de vue de l'adolescent et du bon développement de son identité, tout spécifiquement au collège, en incluant sa

dimension numérique. Cette orientation appelle au partenariat avec des professeurs principaux, des personnels d'éducation et de santé ainsi qu'avec des associations. L'intervention du professeur documentaliste comme enseignant est ici restreinte : la rumeur n'est caractérisée que par les maux qu'elle provoque et ne touche qu'indirectement la sphère des sciences de l'information et de la communication. L'approche « complotisme » cette fois permet de développer davantage les caractéristiques notionnelles de la rumeur dans un cadre pédagogique plus affirmé (EMC et EMI à des niveaux lycéens) mais elle restreint le phénomène de rumeur à une entreprise de falsification, de tromperie, de manipulation. La rumeur n'est pas une forme visible et possible de désinformation, elle est de la désinformation, et qui plus est liée aux théories du complot. Les trois concepts sont souvent imbriqués et il n'est pas aisé de comprendre ce que chacun recouvre exactement alors même qu'ils désignent des choses distinctes. Plus ancienne que la précédente et mettant davantage à l'honneur les médias traditionnels, une troisième approche a également fait jour. « Journalistique » (cadre de la Semaine de la presse et participation non négligeable de journalistes), cette dernière approche a ôté à la rumeur son caractère informationnel même si elle lui laisse le bénéfice du doute quant au caractère véritable de ce qu'elle renferme (la rumeur peut ici être vraie). Au final, le seul sujet sur lequel s'accorde ces trois approches est le moyen majoritaire de diffusion de la rumeur : le web et tout particulièrement les médias sociaux dont les principes de fonctionnement appellent à réagir et donc à produire du contenu sans toujours le recul qui devrait prévaloir.

Le traitement didactique de la rumeur réduit donc le phénomène à quelques facettes précises. Cela s'entend puisque de nombreux points scientifiquement complexes n'auraient pas d'intérêt à être abordés avec les élèves. Si cette focale anti-harcèlement et anti-complotisme permet d'aborder par contraste de grandes notions fondamentales de l'information-documentation regroupées dans le concept intégrateur d'évaluation de l'information (source, auteur, fiabilité, avec des éléments de culture numérique et juridique), elle nécessite un travail clair de caractérisation notionnelle afin de ne pas imbriquer les formes d'info-pollutions les unes aux autres et ne pas désorienter les élèves. En cela, le choix de retenir la rumeur comme objet d'apprentissage invite à bien saisir soi-même ce que le mot recouvre afin d'en tirer une orientation précise et ne pas le noyer sous un réseau notionnel trop dense. Par ailleurs, cette même focale éclipse toutes les données relatives aux raisons communicationnelles de la rumeur. Un travail sur les usages permettrait ainsi, à un niveau confirmé, d'établir une typologie pour cette notion fondamentale qu'est l'information pour faire comprendre les raisons de la rumeur plutôt que de la réduire à une forme nécessairement dangereuse de transmission d'informations. Par là-même on s'ouvrirait davantage aux pratiques informationnelles des adolescents et les apprentissages pourraient y gagner en sens et donc en efficacité, là où une

vision inquiète et préventive se risque à l'écueil de la contre-productivité.

1) Œuvres littéraires

BALZAC (de) Honoré, *Adieu* [e-book], Paris, Arvensa Éditions, 2014 (éd. augmentée), 161 pages.

GARCÍA MÁRQUEZ Gabriel, *L'Automne du patriarche*, Paris, Grasset, 2003 (réed.), 255 pages.

GOGOL Nicolas, *Nouvelles de Pétersbourg*, Paris, Gallimard, 1979, 305 pages.

TOURNIER Michel, *Le Roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, 1984 (réed.), 600 pages.

2) Ressources scientifiques

• Outil de travail

GÉRÉ François, *Dictionnaire de la désinformation*, Paris, Armand Colin, 2011, 352 pages.

• Définir la rumeur

ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005, 289 pages.

ALDRIN Philippe, « Penser la rumeur. Une question discutée des sciences sociales », *Genèses*, 2003, n°50, p.126-141.

ALDRIN Philippe, « Elle se plaisait à inonder les peuples de mille rumeurs diverses », *Geste*, 2011, n°7, p.78-87.

ALDRIN Philippe, « L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots. Les langages du politique*, 2010, n°92, p.23-40.

ALDRIN Philippe, « Il n'y a pas que la vérité qui compte... Remarques pour une autre sociologie des rumeurs », *Sciences Humaines*, octobre 2005, n°164, p.15-23.

BAZIÉ Isaac, « Texte littéraire et rumeur. Fonctions scripturaires d'une forme d'énonciation collective », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.65-76.

BLOCH Marc, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Éditions Allia, 1999 (réed.), 56 pages.

BOUGNOUX Daniel, « Avoir des secrets », *Médium*, 2013, n°37-38, p.304-317.

BRONNER Gérald, « Une théorie de la naissance des rumeurs », *Diogène*, 2006, n°213, p.107-132.

CLAVANDIER Gaëlle, « Recourir au fait divers dans les situations post-catastrophiques. Le cas des rumeurs », *Cahiers du Journalisme*, 2007, n°17, p.90-104.

DACHEUX Éric, La communication : définition [en ligne], 22 novembre 2002, 7 pages. Disponible à https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000266

DELUMEAU Jean, *La peur en Occident. XIV^e-XVIII^e siècles : une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1988 (réed.), 607 pages.

DELOUVÉE Sylvain, Rumeurs et théories du complot [vidéo en ligne], 25 janvier 2012. Disponible à https://www.canal-u.tv/video/universite_rennes_2_crea_cim/rumeurs_et_theories_du_complot.11587

DIFONZO Nicholas, **BORDIA** Prashant, « Rumeurs, ragots et légendes urbaines. Contextes, fonctions et contenus », *Diogène*, 2006, n°213, p.23-45.

DUFAYS Jean-Louis, « Rumeur et stéréotypie : L'étrange séduction de l'inoriginé », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.25-31.

EMLER Nicholas et *al.*, « La réputation comme instrument social », *Communications*, 2013, n°93, p.85-99.

FICK Jean-Marc, « Une communication imparfaite : le témoignage humain », *Communication et langages*, 1994,

n°102, p.68-78.

FROISSART Pascal, *La rumeur : histoire et fantasmes*, Paris, Belin, 2002, 279 pages.

FROISSART Pascal, « La rumeur ou la survivance de l'intemporel dans une société d'information », *Recherches en communication*, 1995, n°3, p.63-82.

HOUDREMONT Charles, « Rumeur et psychologie des foules Problèmes définitionnels et analyse comparative des mécanismes de transmission de la rumeur et de la psychologie des foules », Mémoire de maîtrise en Communication, sous la direction de **VOLCKRICK** Élisabeth, Louvain-la-Neuve, Université de Louvain-la-Neuve, 1999, 88 pages.

KAPFERER Jean-Noël, *Rumeurs le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1987, 317 pages.

LAZAR Judith, « Variations sur le malentendu ambiguïté, ignorance, déformation », *Géographie, économie, société*, 2005, vol.7, n°1, p.109-118.

LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Édition Félix Alcan, 1905 (réed.), 200 pages.

ORFALI Birgitta, « La peur des événements extraordinaires ». Dans **DELOUVÉE** Sylvain et al., *Les peurs collectives*, Toulouse, ERES, 2013, p.69-86.

PAILLARD Bernard, « La rumeur, ou la preuve ordinaire », *Communications*, 2009, n°84, p.119-135.

RENARD Jean-Bruno, « L'étude des rumeurs ». Dans **ROUQUETTE** Michel-Louis (dir.), *La pensée sociale*, Toulouse, ERES, 2009, p.137-147.

REUMAUX Françoise, *Toute la ville en parle. Esquisse d'une théorie des rumeurs*, Paris, L'Harmattan, 1994, 205 pages.

REUMAUX Françoise, « Traits invariants de la rumeur », *Communications*, 1990, n°52, p.141-159.

ROSNAY (de) Joël, Pourquoi nous aimons surtout les mauvaises nouvelles [en ligne], mis en ligne le 24 novembre 2014. Disponible à <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20141124trib84eb5741d/pourquoi-nous-aimons-surtout-les-mauvaises-nouvelles.html>

ROUQUETTE Michel-Louis, « Le syndrome de rumeur », *Communications*, 1990, n°52, p.119-123.

ROUQUETTE Michel-Louis, « Une taxinomie des peurs collectives ». Dans **DELOUVÉE** Sylvain et al., *Les peurs collectives*, Toulouse, ERES, 2013, p.17-31.

SEMUJANGA Josias, « La rumeur : Une parole en acte ? », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.4-7.

TAFANI Éric et al., « Rôles de l'implication et des émotions dans le traitement et la diffusion d'un message : une approche expérimentale des rumeurs », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2006, n°70, p.3-19.

TARDE Gabriel, *L'Opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989 (réed.), 184 pages.

VISSCHER (de) Pierre, « Craintes, peurs, insécurités », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2015, n°108, p.719-743.

• Cas de rumeurs

BARLOY Jean-Jacques, « Rumeurs sur des animaux mystérieux », *Communications*, 1990, n°52, p.197-218.

BONHOMME Julien, « Les numéros de téléphone portable qui tuent. Épidémiologie culturelle d'une rumeur transnationale », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2011, n°21, p.125-150.

CAMPION-VINCENT Véronique, **RENARD** Jean-Bruno, *100 % rumeurs : codes cachés, objets piégés, aliments contaminés... La vérité sur 50 légendes urbaines extravagantes*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2014 (réed.), 424 pages.

DEMOURES Amélie, « Lieux de rumeurs, lieux de co-mémorations. Vers la reconstruction d'un passé. Le cas d'AZF », Thèse de doctorat en Psychologie Sociale, sous la direction de **HAAS** Valérie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2015, 349 pages.

DUMAS Hélène, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014, 364 pages.

KAPFERER Jean-Noël, « Les disparitions de Mourmelon. Origine et interprétation des rumeurs », *Revue française de sociologie*, 1989, vol.36, n°1, p.81-89.

MORIN Edgar, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, 1982 (réed.), 252 pages.

POULAIN Sébastien, « La fabrique des extraterrestres », *Mots. Les langages du politique*, 2010, n°92, p.57-66.

RENARD Jean-Bruno, « Les décalcomanies au LSD », *Communications*, 1990, n°52, p.11-50.

TAÏEB Emmanuel, « De quelques rumeurs après le 11 septembre 2001 », *Quaderni*, 2003, n°50-51, p.5-22.

TRIOMPHE Pierre, « Des bruits qui courent aux mots qui tuent. Rumeurs et violences dans le Gard en 1815 », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 2008, n°36, p.59-73.

• Médias de masse et rumeurs

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, « La catastrophe écologique de Tchernobyl : les régimes de fausseté de l'information », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.152-173.

ARPIN Stéphane, « "Pourquoi les médias n'en parlent pas ?". L'occurrence à l'épreuve du sens commun journalistique et des processus de médiatisation », *Réseaux*, 2010, n°159, p.219-247.

BADILLO Patrick-Yves, « De la parfaite adéquation du journalisme à la "société de l'information"... », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol.2005, p.9-17.

BOURDON Jérôme, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien, 2009, 158 pages.

CAMPION-VINCENT Véronique, « Situations d'incertitude et rumeurs : disparitions et meurtres d'enfants », *Communications*, 1990, n°52, p.51-60.

CHAMBAT-HOUILLO Marie-France, « Entre vérité des faits et véracité des discours : les bidonnages journalistiques à la télévision », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.77-90.

DARDE Jean-Noël, « Journalistes : ce qui se dit, ce qui se passe », *Hermès, La Revue*, 1998, n°22, p.121-129.

DEBRAY Régis, *Manifestes médiologiques*, Paris, Gallimard, 1994, 220 pages.

DUHAMEL Alain, « Pourquoi déteste-t-on tant les journalistes ? », *Le Débat*, 2018, n°200, p.29-31.

FROISSART Pascal, **SCHNEIDERMAN** Daniel, **SOULEZ** Guillaume, « Rumeurs et emballements. Comment les décrire, comment leur résister ? », *MédiaMorphoses*, 2004, n°10, p.6-20.

KAPFERER Jean-Noël, « Le contrôle des rumeurs », *Communications*, 1990, n°52, p.99-118.

KLEIN Annabelle, **GRYSPEERDT** Axel, *La galaxie des rumeurs*, Bruxelles, EVO Éditions, 1995, 176 pages.

LAZAR Judith, « Les médias et les rumeurs en temps de crise : analyse de divers discours sur le sida », *Communication. Information Médias Théories*, 1993, vol.14, n°1. p.128-146.

LORELLE Yves, « La déontologie du journalisme va-t-elle à la dérive ? », *Communication et langages*, 1992, n°94, p.100-116.

MALER Henri, Le droit à l'information, ses conditions et ses conséquences [en ligne], 18 janvier 2005, mis à jour le 27 octobre 2014. Disponible à <https://www.acrimed.org/Le-droit-a-l-information-ses-conditions-et-ses-consequences>

MATHIEN Michel, « Le journalisme professionnel face aux mutations de l'information et de la communication : dérouté des valeurs ou réaction ? », *Quaderni*, Hiver 1998-1999, n°37, p.11-42.

MERLANT Philippe, « Médias et pouvoirs, des relations de connivence », *Revue Projet*, 2011, n°320, p.14-21.

PETER Alain Peter, **CHEN** Mengshu, « Chine : la communication officielle défiée par les fausses informations et les rumeurs », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.47-61.

SAUTEDÉ Eric. « Les leurres de la modernité [Internet, information et crise du « SRAS » en Chine] », *Perspectives chinoises*, 2003, n°76. p.21-27.

SEMUIJANGA Josias, « La rumeur. Parole fragile et croyance partagée », *Protée*, 2004, vol.32, n°3, p.33-46.

TAÏEB Emmanuel, « La "rumeur" des journalistes », *Diogène*, 2006, n°213, p.133-152.

TAÏEB Emmanuel, « Rumeurs politiques et régime médiatique : la mort d'Arafat », *Quaderni*, 2005, n°58, p.5-13.

• Rumeurs numériques

ALLOING Camille, **VANDERBIEST** Nicolas, « La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ? », *Le Temps des Médias*, 2018, n°30, p.105-123.

BIGOT Laurent, « Rétablir la vérité via le fact-checking : l'ambivalence des médias face aux fausses informations », *Le Temps des médias*, 2018, n°30, p.62-76.

- BLAYA** Catherine, *Les ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*, Bruxelles, De Boeck, 2013, 447 pages.
- BOATINI JÚNIOR** Danton José, **TONIN** Juliana, « La rumeur à l'ère des réseaux sociaux numériques », *Sociétés*, 2017, n°136, p.21-34.
- BRIFFAUT** Jean-Pierre, « Univers virtuels. Nouveaux territoires du mensonge », *Prospective et stratégie*, 2014, n°4-5, p.123-135.
- BULINGE** Franck, « Rumeurs et attaques informationnelles sur Internet », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 2008, n°6, p.34-41.
- CARDON** Dominique, **LEVEL** Julien, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, 2009, n°154, p.51-89.
- CARDON** Dominique, *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, 2015, 105 pages.
- COURRIER** Serge, « Vérifier l'information sur le Web et les réseaux sociaux », *I2D –Information, données & documents*, 2016, vol.53, n°1, p.4-6.
- CORNU** Daniel, *Tous connectés ! : Internet et les nouvelles frontières de l'info*, Genève, Labor et fides, 2013, 216 pages.
- DAUPHIN** Florian, « Rumeurs électroniques : synergie entre technologie et archaïsme », *Sociétés*, 2002, n°76, p.71-87.
- FASSASSI** Idris, « Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2017, n°57, p.69-86.
- FLIPO** Fabrice, « Expansion des technologies de l'information et de la communication : vers l'abîme ? », *Mouvements*, 2014, n°79, p.115-121.
- FROISSART** Pascal, « Rumeurs sur Internet », *Les Cahiers de Médiologie*, 2002, n°13, p.201-204.
- FROISSART** Pascal « Le corps dans les rumeurs visuelles sur l'internet », *Esprit*, 2009, n°3, p.189-196.
- FROISSART** Pascal, « La rumeur sur Internet. Petite histoire des sites de référence » [en ligne], 2003. Disponible à https://hal.archives-ouvertes.fr/sic_00001008
- FROISSART** Pascal, « Des images rumorales en captivité : Émergence d'une nouvelle catégorie de rumeur sur les sites de référence sur Internet », 2004, *Protée*, vol.32, n°3, p.47-55.
- HUYGHE** François-Bernard, « Désinformation : armes du faux, lutte et chaos dans la société de l'information », *Sécurité globale*, 2016, n°6, p.63-72.
- LE CROSNIER** Hervé, Internet est devenu un véhicule à rumeurs [en ligne], 24 février 2017. Disponible à <http://www.lettresnumeriques.be/2017/02/24/herve-le-crosnier-internet-est-devenu-un-vehicule-a-rumeurs/>
- LE CROSNIER** Hervé, Traces : surveillance à tous les étages [vidéo en ligne], 20 novembre 2015. Disponible à https://www.canalu.tv/video/centre_d_enseignement_multimedia_universitaire_c_e_m_u/08a_traces_surveillance_a_tous_les_etages_cn15_16.19489
- LÉVY** Pierre, *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, Éditions La Découverte, 1994, 243 pages.
- MATTELARD** Armand, *La Communication-monde : histoire des idées et des stratégies*, Paris, Éditions La Découverte, 1999 (réed.), 356 pages.
- MERCIER** Arnaud, « Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweet-campagnes municipales en France (janvier-mars 2014) », *Les Cahiers du numérique*, 2015, vol.11, p.145-168.
- MERRA** Lucile, « Pour une sociologie des médias sociaux. Internet et la révolution médiatique : nouveaux médias et interactions ». Thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de **ORFALI** Birgitta, Paris, Université Paris Descartes, 2013, 394 pages.
- MERZEAU** Louise, « De la vidéosphère à l'hypersphère : Une nouvelle feuille de route », *Médium*, 2007, n°13, p.3-15.
- PÉDAUQUE** Roger T. « Document et modernités. Version finale dite "Pédauque 3" » [en ligne], 2006. Disponible à https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001741v1
- PESTANA** Dominique-Manuela, *Le harcèlement au collège. Les différentes faces de la violence scolaire*, Éditions Karthala, 2013, 221 pages.
- RIEFFEL** Rémy, *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Paris, Éditions Gallimard, 2014, 348 pages.

ROSNAY (de) Joël, **REVELLI** Carlo (collab.) *La révolte du pronétariat. Des mass média aux média des masses*, Paris, Fayard, 2005, 250 pages.

TAÏEB Emmanuel, « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques », *Réseaux*, 2001, n°106, p.231-271.

ZÉMOR Pierre, « On peut parler simplement de la complexité », *Hermès, La Revue*, 2011, n°60, p.214-216.

• Complotisme et théories du complot

ALAVA Séraphin, **NAJJAR** Noha, **HUSSEIN** Hasna, « Étude des processus de radicalisation au sein des réseaux sociaux : place des arguments complotistes et des discours de rupture », *Quaderni*, 2017, n°94, p.29-40.

BECKER Jean-Jacques, « Présentation : le secret en histoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2000, n°58, p.1-2.

BENOIST (de) Alain, « Psychologie du conspirationnisme ». Dans *Critiques. Théoriques*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2003, p.89-104.

BRONNER Gérald, « Pourquoi les théories du complot se portent-elles si bien ? L'exemple de Charlie Hebdo », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.9-20.

BRONNER Gérald, Internet et les croyances [en ligne], 8 août 2013. Disponible à <https://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article2074>

BUTTER Michael et al., « Comblent le fossé. L'avenir des recherches sur les théories du complot », *Diogène*, n° 249-250, p.21-39.

CAMPION-VINCENT Véronique, « Note sur les entrepreneurs en complots », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.99-106.

CARDON Dominique, « Du lien au like sur Internet. Deux mesures de la réputation », *Communications*, 2013, n°93, p.173-186.

CICHELLI Vincenzo, **OCTOBRE** Sylvie, « Fictionnalisation des attentats et théorie du complot chez les adolescents », *Quaderni*, Hiver 2017-2018, n°95, p.53-64.

FASSASSI Idris, « Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2017, n°57, p.69-86.

FONTANA Audrey, « Élaboration d'une théorie des représentations culturelles des identités politiques : l'exemple de la politique culturelle du Front national de 1986 à 1998 », Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de **LAMIZET** Bernard, Lyon, Université Lumière Lyon II, 2009, 599 pages.

FRAU-MEIGS Divina, Information/désinformation et théorie du complot [vidéo en ligne], 6 juin 2016. Disponible à <http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article1207>

GIREL Mathias, Les théories du complot au scalpel, 29 mars 2016. Disponible à <http://theconversation.com/les-theories-du-complot-au-scalpel-56653>

GIRY Julien, « Devenir complotiste : trajectoires de radicalisation et de professionnalisation de deux groupes de citoyen(ne)s enquêteur(ice)s », Communication présentée au colloque « Faux complots : le vrai mensonge », Verviers, 25 avril 2015, 21 pages.

GIRY Julien, « Le conspirationnisme dans la culture politique et populaire aux États-Unis. Une approche sociopolitique des théories du complot », Thèse en Science politique, sous la direction de **LAMBERT** Frédéric, Rennes, Université de Rennes 1, 2014, 599 pages.

GIRY Julien, « Étudier les théories du complot en sciences sociales. Enjeux et usages », *Quaderni*, 2017, n°94, p.6.

GIRY Julien, « Le conspirationnisme. Archéologie et morphologie d'un mythe politique », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.40-50.

GOLDSCHLÄGER Alain, « Lecture d'un faux ou l'endurance d'un mythe : les Protocoles des Sages de Sion », *Cahiers de recherche sociologique*, 1989, n°12, p.91-101.

HALÉVI Ran, « Le nouveau régime de la vérité », *Le Débat*, 2017, n°197, p.28-41.

HARSIN Jayson, « Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie », *Pouvoirs*, 2018, n°164, p.99-119.

- JOSSET** Raphaël, **REICHSTADT** Rudy, **TAÏEB** Emmanuel, « Le conspirationnisme 2.0. Entretien avec Raphaël Josset et Rudy Reichstadt », *Quaderni*, Hiver 2017-2018, n°95, p.79-94.
- KREIS** Emmanuel, « De la mobilisation contre les "théories du complot" après les attentats de Paris des 7 et 9 janvier 2015 », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.51-63.
- LANTIAN** Anthony, « Rôle fonctionnel de l'adhésion aux théories du complot : un moyen de distinction ? », Thèse de doctorat en Psychologie, sous la direction de **MULLER** Dominique, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2015, 327 pages.
- Entretien avec **LEDOUX** Aurélie, propos recueillis par **PADIS** Marc-Olivier, « Doute conspirationniste et regard critique », *Esprit*, novembre 2015, n°11, p.13.
- LYOTARD** Jean-François, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 109 pages.
- MADELIN** Henri, « Rumeurs et complots », *Études*, 2002, t.397, n°11, p.477-488.
- MONIER** Frédéric, « Le régime intangible. République et conspirations », *Politix*, 1999, vol.12, n°47, p.7-25.
- REBILLARD** Franck, « La rumeur du PizzaGate durant la présidentielle de 2016 aux États-Unis. Les appuis documentaires du numérique et de l'Internet à l'agitation politique », *Réseaux*, 2017, n°202-203, p.273-310.
- RENARD** Jean-Bruno, « Les causes de l'adhésion aux théories du complot », *Diogène*, 2015, n°249-250, p.107-119.
- RIOS-BORDES** Alexandre, « La raison du complot. Services de renseignement, États-Unis, 1917-1941 », *Cultures & Conflits*, 2017, n°108, p.129-153.
- SMITH** André, « Céline et la notion de complot », *Études françaises*, 1971, n°2, vol. 7, p. 145-161.
- SUÉTONE**, **AILLOUD** Henri (trad.), *Vies des douze Césars*, Paris, Folio, 2012 (réed.), 524 pages.
- TAGUIEFF** Pierre-André, *Court traité de complotologie*, suivi de *Le « complot judéo-maçonnique » : fabrication d'un mythe apocalyptique moderne*, Paris, Fayard, 2013, 435 pages.
- TAÏEB** Emmanuel, « Logiques politiques du conspirationnisme », *Sociologie et sociétés*, 2010, n°42, p.265-289.
- TROUBÉ** Sarah, « La culture du complot : une paranoïa de la vie quotidienne ? », *Revue française de psychanalyse*, 2017, vol.81, p.373-383.
- WAGNER-EGGER** Pascal, **BANGERTER** Adrian, « La vérité est ailleurs : corrélats de l'adhésion aux théories du complot », *Revue internationale de psychologie sociale*, 2007, t.20, n°4, p.31-61.

3) Ressources institutionnelles

DEBARBIEUX Éric *et al.* - **MEN - DGESCO**, Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire [en ligne], septembre 2012.

Disponible à www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf

DEBARBIEUX Éric, **PEILLON** Vincent - **MEN**, Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, Dossier de présentation [en ligne], février 2013.

Disponible à https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/.../Enquête_personnels_2d_degré.pdf

DGESCO - MEN, Protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles et les établissements publics [en ligne], juillet 2013.

Disponible à http://cache.media.eduscol.education.fr/file/violence/26/8/protocole_traitement_harcelement_213268.pdf

DGESCO - MEN, Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée [en ligne], 2014.

Disponible à <http://www.cndp.fr/climatscolaire/comprendre.html>

CLEMI, *Médias et information, on apprend ! Édition 2018-2019*, Paris, Éditions Canopé, 2018, 48 pages.

CLEMI, *Médias et information, on apprend ! Édition 2014 - 2015*, Paris, Éditions Canopé, 2014, 56 pages.

CNIL, Référentiel de Formation des élèves à la protection des données personnelles. À l'attention des personnels éducatifs [en ligne], octobre 2016.

Disponible à https://www.cnil.fr/.../referentiel_formation_protection_des_donnees_oct_2016.pdf

MEN, Les rumeurs. Agir contre le harcèlement à l'École [vidéo en ligne], 18 janvier 2012.

Disponible à https://www.youtube.com/watch?v=g-dI_RFSFbc&t=0s&list=PL3BC13F965F593FFA&index=4

MEN, Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves [en ligne], 2011.

Disponible à media.education.gouv.fr/file/09_septembre/58/.../guide-cyberharcèlement_190586.pdf

MEN, Guide de prévention de la cyberviolence entre élèves [en ligne], octobre 2015.

Disponible à cpd67.site.ac-strasbourg.fr/ed_prioritaire/wp-content/uploads/2015/03/DP-Agir-contre-le-harcèlement-a-l-ecoleGuide_2842641.pdf

MEN, Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information [en ligne], 13 novembre 2010.

Disponible à http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf

MEN, Feuille de position Brevet informatique et Internet – Collège [en ligne], décembre 2011.

Disponible à http://cache.media.eduscol.education.fr/file/2012/00/6/Referentiel_B2i_college_decembre_2011_201198_226006.pdf

OCDE, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Résultat du PISA 2015. Le bien-être des élèves [en ligne], 2017.

Disponible à <https://www.oecd.org/pisa/PISA2015-le-bien-etre-des-eleves-France.pdf>

VALLAUD-BELKACEM Najat, Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République [en ligne], 22 janvier 2015.

Disponible à <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-une-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

4) Ressources professionnelles

AILLERIE Karine, « Pratiques d'information des adolescents sur le Web : quand l'autonomie relève de l'informel », 4ème Séminaire du GRCDI « Questions de recherche : pratiques informationnelles, document numérique, didactique de l'information et des médias », Rennes, 10 septembre 2010, 6 pages.

APDEN, Vers un curriculum en information-documentation. Chapitre 8. Les programmes de l'information-documentation au collège [en ligne], mis à jour le 17 décembre 2015.

Disponible à <http://apden.org/Vers-un-curriculum-en-information.html>

APDEN, WikiNotions [en ligne], version du 16 novembre 2018.

Disponible à <http://apden.org/wikinotions/index.php?title=Accueil>

BALLARINI Ivana, **DUPLESSIS** Pascal, Dictionnaire des concepts info-documentaires [en ligne], janvier 2007.

Disponible à <https://www.reseaucanope.fr/savoirscdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires.html>

CHAPRON Françoise, **DELAMOTTE** Éric, « Vers une éducation à la culture informationnelle : jalons et perspectives », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2006, vol.46, p.4-11.

DUPLESSIS Pascal, L'Information-Documentation en dix tableaux : Ce qui est réellement enseigné par les professeurs documentalistes [en ligne], novembre 2016.

Disponible à <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/didactique-information/l-informationdocumentation-en-dix-tableaux>

DUPLESSIS Pascal, Construire l'interdisciplinarité en Information-documentation : Sept stratégies d'enseignement pour les professeur.es documentalistes [en ligne], mai 2019.

Disponible à <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/didactique-information/construire-l-interdisciplinarite-en-information-documentation>

FADBEN, « Les savoirs scolaires en information-documentation. 7 notions organisatrices », *Médiadoc*, mars 2007, 36 pages.

FADBEN, « Enquête diagnostique des connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France » [en ligne], 21 mai 2015.

Disponible à www.apden.org/IMG/pdf/2015_05_21_synthese_enquete_papier.pdf

FLUCKIGER Cédric, « L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familiales et scolaires ». Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, sous la direction de **BRUILLARD** Eric, Cachan, ENS Cachan, 2007, 416 pages.

SERRES Alexandre, « Quelle culture de l'information pour les élèves et étudiants ? Entretien avec Alexandre Serres », *Les Cahiers d'Éducation et Devenir*, 2010, n°9, p.10-16.

TRAAM Toulouse, Matrice EMI et compétences du socle au cycle 4 [en ligne], février 2016.

Disponible à <https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation/sites/documentation/files/fichiers/matrice-emi-book.pdf>

Table des illustrations

TABLEAUX

Tableau 1 – Propriétés scientifiques de la rumeur	p.72
Tableau 2 – Relevé du mot « rumeur » dans les textes institutionnels et professionnels	p.79
Tableau 3 – Les environnements web consultés	p.87
Tableau 4 – Modèle de grille de recueil	p.92
Tableau 5 – Les références scientifiques par fréquence d'apparition	p.110
Tableau 6 – Correspondance des 10 énoncés les plus fréquents	p.157
Tableau 7 – L'utilisation de la rumeur dans un cadre pédagogique et éducatif	p.178

SCHÉMAS

Schéma 1 – Modèle théorique de M.-L. Rouquette (d'après S. Delouvé)	p.20
Schéma 2 – La rumeur comme phénomène communicationnel complexe	p.77
Schéma 3 – La rumeur comme phénomène nuisible au climat scolaire	p.78
Schéma 4 – La rumeur comme phénomène nuisible à l'équilibre social	p.82
Schéma 5 – Réseau notionnel développé dans les titres du corpus	p.112
Schéma 6 – Réseau notionnel développé dans les séances/séquences	p.113
Schéma 7 – Réseau notionnel développé par l'approche « victimation »	p.142
Schéma 8 – Réseau notionnel développé par l'approche « complotisme »	p.146
Schéma 9 – Réseau notionnel développé dans le restant du corpus	p.153

GRAPHIQUES

1.1. Dans quel contexte pédagogique et avec quels élèves la rumeur est-elle abordée ?

Graphique 1 – Répartition du corpus par niveaux scolaire	p.99
Graphique 2 – Répartition par niveaux au collège	p.100
Graphique 3 – Répartition par niveaux au lycée général et technologique	p.100
Graphique 4 – Répartition par niveaux pour l'enseignement professionnel	p.101
Graphique 5 – Horaires sur lesquels ont lieu les séquences/séances	p.102
Graphique 6 – Cadre pédagogique particulier mobilisé pour les séances/séances	p.103
Graphique 7 – Travail mené seul ou en collaboration	p.103
Graphique 8 – Enseignants collaborant avec le professeur documentaliste	p.104
Graphique 9 – Autres personnels	p.105
Graphique 10 – Intervenants extérieurs	p.105
Graphique 11 – Format de travail utilisé	p.106
Graphique 12 – Nombre de séances dans chaque séquence	p.106
Graphique 13 – Durée des apprentissages	p.107
Graphique 14 – Date par année scolaire	p.108

1.2. Existe-t-il des documents d'appui qui font explicitement référence à la rumeur ?

Graphique 15 – Présence de références diverses	p.109
Graphique 16 – Type de référence convoqué	p.109
Graphique 17 – Les références institutionnelles par fréquence d'apparition	p.110
Graphique 18 – Les références professionnelles et les outils de travail	p.111

2.1. Quel est le réseau notionnel développé dans le corpus retenu ?

2.2. Quelle est la place de la rumeur et quelles sont ses caractéristiques notionnelles ?

Graphique 19 – Nombre d’occurrences du mot « rumeur »	p.116
Graphique 20 – Apparition du mot « rumeur » dans les titres du corpus	p.116
Graphique 21 – Apparition du mot « rumeur » dans les titres de chaque groupe	p.117
Graphique 22 – Traitement de la rumeur comme notion	p.118
Graphique 23 – L’usage du mot « rumeur » dans le groupe 1	p.119
Graphique 24 – L’exploitation pédagogique de la rumeur	p.120
Graphique 25 – Nombre de caractéristique relevé	p.121
Graphique 26 – La rumeur constitue-t-elle une information ?	p.122
Graphique 27 – La rumeur est-elle vraie ?	p.123
Graphique 28 – Quels phénomènes liés à la rumeur ?	p.123
Graphique 29 – Quelle diffusion à la rumeur ?	p.124
Graphique 30 – Que contient la rumeur ?	p.125
Graphique 31 – Quelle origine pour la rumeur ?	p.125
Graphique 32 – Pourquoi la rumeur fonctionne ?	p.126
Graphique 33 – Comment reconnaître/stopper la rumeur ?	p.127
Graphique 34 – Quelles relations entre médias de masse et rumeur ?	p.127
Graphique 35 – Quelles conséquences pour la rumeur ?	p.128

2.3. Quels sont les objectifs d’apprentissage rapportés à la didactisation de la rumeur ?

Graphique 36 – Présence d’objectifs d’apprentissage liés à la rumeur	p.129
Graphique 37 – Proximité entre les caractéristiques et les objectifs	p.129
Graphique 38 – Nombre d’objectifs par groupe	p.130
Graphique 39 – L’orientation des objectifs	p.130
Graphique 40 – Les formats de connaissance mobilisés	p.131

3.1. Y a-t-il la prise en compte d’une approche « victimation » ?

Graphique 41 – Séances/séquences où le lexique de la victimation apparaît	p.132
Graphique 42 – Empreinte du lexique de la victimation selon les groupes	p.132
Graphique 43 – Période d’apparition des séances/séquences « victimation »	p.133
Graphique 44 – Niveaux concernés par les séances/séquences « victimation »	p.134
Graphique 45 – Niveaux de collège et séances/séquences « victimation »	p.134

3.2. Y a-t-il la prise en compte d’une approche « complotisme » ?

Graphique 46 – Emploi du lexique du complotisme dans les titres	p.136
Graphique 47 – Séances/séquences où le lexique du complotisme apparaît	p.136
Graphique 48 – Empreinte du lexique du complotisme selon les groupes	p.137
Graphique 49 – Période d’apparition des séances/séquences « complotisme »	p.137
Graphique 50 – Niveaux concernés par les séances/séquences « complotisme »	p.138
Graphique 51 – Niveaux de collège et séances/séquences « complotisme »	p.139
Graphique 52 – Niveaux de lycée et séances/séquences « complotisme »	p.139
Graphique 53 – Enseignement professionnel et approche « complotisme »	p.140

3.3. Quelles perspective ces différentes approches donnent-elles à la rumeur ?

Graphique 54 – Partenaires liés à l'orientation « victimation »	p.141
Graphique 55 – Cadre pédagogique mobilisé pour l'orientation « victimation »	p.142
Graphique 56 – Caractéristiques/objectifs pour l'approche « victimation »	p.143
Graphique 57 – Partenaires liés à l'orientation « complotisme »	p.144
Graphique 58 – Cadre pédagogique mobilisé pour l'orientation « complotisme »	p.145
Graphique 59 – Relevé des caractéristiques (approche « complotisme »)	p.147
Graphique 60 – Relevé des objectifs (approche « complotisme »)	p.148
Graphique 61 – Partenaires liés au reste du corpus	p.149
Graphique 62 – Cadre pédagogique mobilisé pour le reste du corpus	p.150
Graphique 63 – Niveaux concernés pour le reste du corpus	p.150
Graphique 64 – Niveaux de collègue concernés pour le reste du corpus	p.151
Graphique 65 – Répartition des niveaux au lycée pour le reste du corpus	p.151
Graphique 66 – Enseignement professionnel et reste du corpus	p.152
Graphique 67 – Relevé des caractéristiques (reste du corpus)	p.154
Graphique 68 – Relevé des objectifs de la rumeur (reste du corpus)	p.155

3.4. Quel rapport ont les caractéristiques notionnelles de la rumeur avec ses propriétés scientifiques ?

Graphique 69 – Propriétés scientifiques et caractéristiques notionnelles	p.156
Graphique 70 – Correspondance sur le schéma de situation de communication	p.156
Graphique 71 – Caractéristiques notionnelles sans équivalence scientifique	p.158

ANNEXES

Annexe A - La contextualisation pédagogique

55 séances ou séquences ont été récupérées au terme de notre recherche. Nous expliquons ci-dessous les différents champs retenus et les sigles s'y rapportant pour le traitement de nos données réparties dans deux tableaux. Le premier tableau permet de situer le contexte de la séance ou de la séquence. Il est composé des champs suivants :

TITRE : Nous retenons le titre donné par l'auteur sur le site ou le blog où la présentation pédagogique est contenue, même s'il peut dans de rares cas différer de celui donné mentionnée dans les documents annexes (par exemple un « Expérience pour aborder le complotisme avec des élèves de Première et Terminale » devenant un « Complotistes ! » sur la fiche pédagogique du professeur contenue en pièce-jointe). Quand la notion de rumeur apparaît dans plusieurs séances au sein d'une même séquence, nous retenons le titre de cette séquence (d'autant que les séances ne sont pas forcément titrées). En revanche, lorsque cette même notion n'est travaillée que dans une séance insérée dans une séquence globale qui embrasse différentes thématiques (et qui n'a pas non plus nécessairement un titre autre que général, exemple : EMI : module en AP - 2nd), nous retenons le titre de la séance.

DATE : La date à laquelle a été conçue ou présentée aux élèves n'apparaît que trop rarement dans le texte de présentation ou les documents annexes quand ils existent (la fiche élève par exemple). Nous avons donc retenu la date de publication du scénario sur le site ou le blog, par mois et année (Mai 2016 par exemple) ou par année scolaire dans le cas où le mois n'est pas précisé (2011-2012). Si une mise à jour a été réalisée sur la séance avec un changement de contenu, nous considérons que c'est la date la plus récente qui prévaut. Dans le cas où il n'existe aucune date de publication, nous nous fions aux indices temporels laissés dans les documents d'accompagnement (un lien vers un article de journal par exemple) afin de situer à peu près la période (année égale ou supérieure à, sous la forme : > AAAA).

NIVEAU : Les niveaux scolaires des élèves pour lesquels sont prévus les apprentissages liés à la séance/séquence présentée sont recensés, en prenant en compte les voies technologiques, professionnelles et les classes et dispositifs adaptés aux élèves à besoins particuliers (ULIS, SEGPA). Quand le niveau précis n'est pas indiqué, nous reproduisons tel quel l'intitulé le plus significatif (« collègue », « CAP »).

Collège	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	3ème découverte professionnelle
CO	CM2	CO6	CO5	CO4	CO3	CO3DP

Lycée	Seconde	Première	Terminale	Voie ES	Voie S	Voie L
LY	LY2	LY1	LYT	+ES	+S	+L
Voie techno	STG	ST2S	STI2D			
LYTECH	+STG	+ST2S	+STI2D			
Voie prof	CAP	CAP année 1	CAP année 2	BAC pro	BAC pro seconde	BAC pro première
PRO	CAP	CAP1	CAP2	BPRO	BPRO2	BPRO1

Instituts / classes / dispositifs spéciaux	ITEP	SEGPA	ULIS
	(ITEP)	(SEGPA)	(ULIS)

SUPPORT HORAIRE : Les heures sur lesquelles les séances/séquences ont eu lieu. Étant donné que l'info-documentation ne bénéficie d'aucun support horaire dédié (à moins d'un aménagement particulier négocié avec le chef d'établissement) le professeur documentaliste se greffe en général sur les horaires de ses collègues (histoire-géographie, français, *etc.*, toutes les disciplines précisées dans la colonne INTERVENANTS et ramenées ici sous la dénomination commune DISC, à l'exception de l'EMC et des enseignements d'exploration qui ont chacun leur code dédié) mais il existe également d'autres possibilités (accompagnement personnalisé, heure de vie de classe).

Disciplinaire	DISC	Information-documentation	INFDO
dont		Classe média	CLAM
- Informatique et création numérique	+ICN	Heure libre	HLI
- Littérature et société	+L&S	Heure de vie de classe	HVC
- Sciences économiques et sociales	+SES	Accompagnement personnalisé	AP
- Enseignement moral et civique	+EMC		

CADRE PÉDAGOGIQUE : Nous relevons le cadre pédagogique particulier s'il y en a un (EMI, Semaine de la presse, Parcours divers).

Éducation aux médias et à l'information	EMI	Enseignement moral et civique	EMC
Éducation aux médias	EAM	Parcours citoyen	PACI
Semaine de la presse et des médias	SPME	Éducation à la santé et à la citoyenneté	EDSC
Enseignement pratique interdisciplinaire	EPI	Journée contre le harcèlement	JVSH
Histoire des arts	HDA		

INTERVENANTS : Le professeur documentaliste travaille en collaboration avec des personnels de l'établissement, majoritairement des professeurs mais également des personnels éducatifs, de santé, de direction. Si le professeur documentaliste intervient seul en prenant la suite d'un travail amené par un collègue d'une autre discipline, nous incluons ce collègue dans le tableau. Parfois, des partenaires extérieurs (associations, organismes, professionnels) sont également mobilisés.

PERSONNELS					
Professeur principal	PPC	Professeur de philosophie	PPHI	Professeur divers	PDIV
Professeur de français	PFRA	Professeur de sciences économiques et sociales	PSES	Professeur des écoles	PECO
Professeur d'anglais	PANG	Professeur d'enseignement moral et civique	PEMC	Coordonnateur RSS	RSS
Professeur d'histoire-géographie	PHG	Professeur d'éducation civique	PECIV	Coordinateur ULIS	CULIS
Professeurs d'arts plastiques	PARTP	Professeur de physique et de chimie	PPHY-CHI	Conseiller principal d'orientation	CPE
Professeur d'arts appliqués	PARTA	Professeur de sciences et vie de la Terre	PSVT	Infirmière	INF
Professeur de technologie	PTEC	Professeur de lettres-histoire	PLETHG	Gestionnaire	GEST

PARTENAIRES			
Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information	<u>CLEMI</u>	Journaliste et clubs presse	<u>JOURN</u>
Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques	<u>CANO</u>	Gendarme	<u>GEND</u>
Associations diverses	<u>ASSOC</u>		

DURÉE : Nous précisons si la notion de rumeur est traitée au sein d'une seule séance isolée ou incluse dans une séquence plus vaste dans les objets abordés. Il peut également s'agir d'une séquence en soi, composée ou non de plusieurs séances, où la notion revient de manière récurrente. Les heures dédiées sont précisées pour chaque cas. Si les mots de séance ou de séquence ne sont pas explicitement mentionnés dans les documents fournis, nous laissons des points d'interrogation dans la case (« ? » pour séquence ; « ?? » pour séance) Il en est de même pour le nombre heures qui n'apparaît pas toujours (forme « ??? »).

Séance	SE	Par quinzaine	QUIN
Séquence	SQ	Sur l'année	ANNU

Présentation des résultats bruts

N°	TITRE	DATE	NIVEAU	SUPPORT HORAIRE	CADRE PÉDAGOGIQUE	INTERVENANTS	DURÉE
1	Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux	12/2015	CO4 (SEGPA) (ULIS) (ITEP)	HVC	EMC EMI	PPC	1SQ 3S 3H
2	Utiliser Internet : droits, devoirs et risques	03/2012	CO4	HVC		PHG	1SQ 4S 5H30
3	Hoax, rumeur et désinformation	05/2016	CO5	DISC	EMI	PANG PFRA	1SQ 5S 5H
4	Des images manipulées... mais décryptées !	02/2019	CO6	DISC	EMC EMI	PEMC	1S 1H
5	Nutrition et désinformation	05/2018	CO4	DISC	EMI SMP	PSVT PFRA	1SQ 6S 9H
6	L'EPI Detox	04/2017	CO4	DISC	EMC EMI EPI	PEMC	1SQ 3S 7H
7	Hoax ou Information ?	11/2017	CO4	DISC	EMI SMP	PFRA	1S 1H
8	Info-désinfo : comment démêler le vrai du faux ?	06/2018	CO4	DISC	EMC EMI	PHG	1SQ 3S 5H
9	Quels moyens pour s'informer sans être désinformé ?	06/2016	CO4 CO3 LY1+STI2D	AP	EMC		1SQ 8S 9H
10	Décrypter une rumeur	01/2018	LY2 LY1+ES	DISC+SES	EMC	PSES	1SQ 4S 8H

11	Qu'est-ce qu'une information ?	2016-2017	LY2 LY1 LYT	DISC+ICN	EMC EMI		1S 1H
12	Analyse d'images truquées	02/2017	CO		EMI EPI		1S ???
13	Devenir un citoyen éclairé face à la société de l'information, vous avez dit « complot » ?	10/2017	LY2 LY1	DISC	EMC	PEMC	1SQ 2S 2H
14	La rumeur sur Internet : de l'analyse au jeu	10/2017	CO	CLAM	EMC SMP	PHG	1SQ 2S 3H
15	Complotisme, rumeur. Analyser l'information	06/2016	LY2	DISC+L&S		PFRA PHG	1SQ 2S 3H
16	Info ou intox : rumeurs sur les réseaux sociaux	12/2018	CAP1 BPRO1	AP			1SQ 3S 3H
17	Désinformation : démêler le vrai du faux	09/2017	LY1+ES	DISC	EMC	PHG	1SQ 2S 4H
18	Cybersexisme : en parler pour le dénoncer	11/2016	CO4	HLI	PACI	CPE	1S 1H
19	« Hoax-a » m'énerve ces cyber-rumeurs !	10/2013	CO6	INFDO			1SQ 1H
20	Rumeurs, complots et liberté de presse	11/2015	CO4	HLI	EAM		? 3S 3H
21	Rumeur : Le python de Saint-Florentin	06/2016	CM2 CO6	AP	EMI	PECO RSS	1S 2H
22	Les attentats du 13 novembre vu par les réseaux sociaux : distinguer une rumeur d'une information	11/2015	CO5 CO3	DISC	EMI	PHG	1S 2H
23	Expérience pour aborder le complotisme avec des élèves de Première et Terminale	05/2018	LY1+ES LYT+ES	AP DISC	EMC	PHG GEST	1SQ 4S

			LYT+L				4H
24	Découvrir les fake news	05/2018	CO6	DISC	SMP PACI	PFRA PHG	1S 1H
25	Mooc médias : le circuit de l'information	06/2016	CO3 LY2	DISC	EMI SMP	PFRA PHG <u>CLEMI</u> <u>JOUR</u>	1SQ 1S 3H
26	Projet "Éducation aux médias et citoyenneté"	11/2011	LY2 LY1 LYT+L	DISC	SMP	PHI PHG PSES <u>JOUR</u> <u>ASSOC</u>	? ?? ANNU
27	Face à la désinformation : créer une infographie de prévention	02/2016	CO3	DISC	EMI	PFRA <u>ASSOC</u>	1SQ 10S ???
28	EMI : de l'info à l'intox, les élèves vous accompagnent !	04/2016	CO6 CO4 (ULIS)		EMI	CULIS	1SQ 10S ???
29	Presse au LP	12/2015	BPRO2	DISC		PLETHG	1SQ 3S 8H
30	Faciliter la distinction entre fait historique et théorie complotiste	>2016	CO3 LY2	DISC	EMC	PHG PPHY-CHI	1SQ 3S 4H30/ 6H
31	La désinformation	>2016	CO4	DISC	EMC EMI PACI	PHG <u>CANO</u>	1SQ 1H45
32	Devenir un journaliste responsable	01/2016	CO4	DISC	EMI EMC EPI	PSVT PHG PFRA	? ?? ???
33	Savoir décrypter les images animées	01/2016	CO4	DISC	EMI	PFRA	1SQ 3S 5H
34	Stop Harcèlement	02/2017	CO6 (ULIS)	HVC	JVSH	CPE PPC	? 3S 4H

35	Savoir bien s'informer pour démêler le vrai du faux	01/2017	BPRO2	AP	SMP	PARTA PLETHG	1SQ 4S 4H
36	Développer l'esprit critique & théorie du complot	03/2018	LY2	AP	EMI		1S 2H
37	Décoder les médias et l'info	06/2018	CO		EMI		1SQ 4S ???
38	Rumeurs et désinformation dans les médias	2016	CO3	DISC	EMC	PHG	1SQ 3S 4H
39	Face à l'info... je décrypte	05/2016	CO3 LY2 CAP	AP DISC	EMI EPI	PTEC	1SQ 3S 6H
40	Le traitement médiatique des attentats : hiérarchies, images, rumeurs	06/2016	BPRO2	AP	EMI		? 4S 8H
41	Comprendre la rumeur : mécanisme, pouvoir et nuisance	09/2016	CO3 BPRO2 LY2 LY1	DISC	EMC EMI EPI	PFRA PARTA PSES PHG	1SQ 4S 4H
42	Évaluer l'information et citer ses sources	01/2017	CO3DP	DISC	EMI HDA	PFRA	1S 2H
43	Désinformation : de la médiatisation à l'éthique de l'information	09/2014	CO3	DISC		PECIV	1SQ 2S 2H
44	Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique	10/2012	CO5	DISC		PECIV	1S ???
45	Se libérer des écrans	02/2012	BPRO2	DISC	EDSC	PFRA INF GEND	1SQ 4S 5H
46	6ème : Les médias sociaux	05/2018	CO6	INFDO			1SQ 3S 3H

47	Médias sociaux et rumeurs	05/2015	LY2	AP			1SQ 2S 4H
48	Escape game EMI : Il faut sauver la journaliste Brigitte Jones	12/2018	CO6	CLAM	EMI		1S 1H
49	Infax mag / бѡu ojuI	08/2017	CO4	DISC	SMP	PFRA	1SQ 8S 8H
50	Identité numérique et réseaux sociaux	02/2018	CO4 CO3		EMI		1S 1H
51	Séances sur la fiabilité de l'information, Wikipedia & les sites Canulars	12/2008	LY1+ STG LYT+ STG	DISC			1S 1H
52	Peut-on se fier aux infos du Net ?	2017-2018	CO4	DISC	EMI EMC EPI	<u>JOUR</u>	? ?? 1H/S
53	Classe médias : de l'expression par le débat, à la production médiatique	2015-2016	CO5	CLAM		PFRA PHG PARTP <u>JOUR</u>	? ?? 2H/QUIN
54	Éducation aux médias : rumeur et désinformation, exploitation pédagogique de podcasts de France Info	09/2012	CO CAP BPRO2	DISC	SMP	PFRA	SQ 3S 4H
55	Les médias en questions	>2015	LY+TEC +PRO	DISC	SMP	PDIV <u>JOUR</u>	? ?? ANNU

Annexe B - L'emprise de la rumeur et son traitement

Le second tableau donne d'une part un aperçu quantitatif de l'emprise du mot rumeur dans les documents liés à chaque séance/séquence (**EMPRISE**) ; d'autre part il fournit une grille de lecture sur le traitement pédagogique de la rumeur à partir d'une première analyse desdits documents (**TRAITEMENT**)

La partie gauche du tableau est consacrée à la recension du mot de rumeur. Dans un premier temps, nous avons recueilli les documents téléchargeables à partir du texte de présentation web de chaque séance/séquence (lorsque celui-ci existe puisque certaines séances/séquences n'ont pas de page web descriptive). Pour chaque séance/séquence, nous comptabilisons donc la « présentation web », appellation générale qui recouvre plusieurs réalités : il peut s'agir d'une simple ligne de texte d'un site académique qui appelle au téléchargement de documents annexes comme d'un document hébergé sur un blog professionnel et mélangeant pêle-mêle une présentation complète avec des fiches d'activités pour les élèves par exemple. Nous précisons ensuite s'il existe des documents pédagogiques téléchargeables, ceux-ci pouvant constituer un doublon de la présentation web ou bien constituer un document au contenu original. De forme variée, ces documents pédagogiques sont destinés au professeur lui-même et comprennent au moins un des éléments suivants : lexique de notions et références bibliographiques associées ; extraits des programmes utilisés ; objectifs d'apprentissage qui sont ambitionnés pour les élèves ; phases d'activité de la séance/séquence. Nous comptabilisons enfin les outils didactiques construits par l'enseignant et destinés aux élèves afin de les aider à réaliser leur tâche (questionnaire, fiche de synthèse, diaporama, *etc.*).

Concernant la recension du mot rumeur, nous ne retenons pas les occurrences qui :

- apparaissent dans la section commentaire d'un article de présentation.
- apparaissent dans le titre d'un document et sont répétées page après page ou juste en dessous : une occurrence seulement est comptée.
- apparaissent dans des articles de journaux dont l'URL est présenté.
- qui sont dédoublées lorsqu'il s'agit d'un questionnaire vierge pour les élèves suivi d'une version corrigée par le professeur : les occurrences d'un seul exemplaire sont alors comptées.
- qui apparaissent dans les documents d'évaluation des élèves lorsque ceux-ci sont scannés.

En revanche, nous retenons le terme lorsqu'il apparaît dans une adresse URL pointant un document téléchargeable ou une page web ; quand il constitue un mot-clé choisi par l'auteur pour présenter la séance/séquence, ou lorsqu'il est rédigé dans sa version anglaise (« rumour » et pas « hoax » qui n'a pas la même signification) ou latine (rumor) ; quand il est présenté dans les documents de préparation du professeur (des définitions par exemple). Quand un seul et même document téléchargé fournit à la fois la fiche pédagogique du professeur et les outils didactiques de l'élève, nous décomposons les occurrences pour l'une et l'autre catégorie.

CODE COULEUR :

(le chiffre correspond au nombre d'occurrences relevés dans les documents)

0
1 à 3
4 à 10
< 10

La partie gauche du tableau permet ensuite de comprendre succinctement le traitement réservé à la rumeur au sein de la séance/séquence. Une case jaunie correspond à une réponse positive relativement au champ concerné. Ce tableau est composé des champs suivants :

- **TITRE** : est-ce que le terme de rumeur apparaît dans le titre retenu pour la présentation web (ou à défaut pour celui des documents téléchargeables) ?
- **NOTION** : est-ce que la notion de rumeur apparaît dans les notions travaillées dans la séance/séance ?
- **CARACTÉRISTIQUES** : existe-t-il de manière claire des éléments définitionnels liés à la notion de rumeur ?
- **RÉFÉRENCES** : y a-t-il des références institutionnelles, professionnelles (programmes, référentiels info-documentaires, *etc.*) ou scientifiques (ouvrages, articles, conférences, *etc.*) citées qui font apparaître la notion de rumeur ?
- **COMLOTISME** : le lexique du complotisme est-il employé concomitamment à celui de la rumeur au sein du corpus ?
- **VICTIMATION** : y a-t-il des séances/séquences qui relèvent d'une approche « victimation », faisant la part belle aux problèmes de harcèlement et au travail de prévention qui en découle ?
- **OBJECTIFS** : existe-t-il de manière claire des objectifs d'apprentissage liés à la notion de rumeur ?

Présentation des résultats bruts

EMPRISE					TRAITEMENT						
N°	Présentation web	Documents pédagogiques	Outils didactiques	Total	TIT	NOT	CAR	REF	COM	VIC	OBJ
1	1	0	0	1	N	N	N	N	N	O	N
2	1	0	0	1	N	N	O	N	N	O	N
3	38	27	8	73	O	N	O	O	O	N	O
4	1	N	0	1	N	O	N	N	N	N	N
5	1	N	0	1	N	O	N	N	O	N	N
6	3	N	1	4	N	N	O	N	O	N	N
7	16	N	3	19	N	O	O	N	O	N	O
8	3	7	3	13	N	N	O	N	O	N	O
9	10	N	0	10	N	N	O	N	O	N	O
10	15	N	11	26	O	O	O	N	O	N	O
11	1	4	1	6	N	O	O	O	N	N	O
12	1	N	0	1	N	O	N	N	N	N	N
13	1	0	0	1	N	O	N	N	O	N	N
14	8	5	N	13	O	O	O	O	O	N	O
15	7	0	N	7	O	N	O	N	O	N	O
16	5	16	29	50	O	O	O	N	N	N	O

N°	Présentation web	Documents pédagogiques	Outils didactiques	Total	TIT	NOT	CAR	REF	COM	VIC	OBJ
17	5	11	0	16	N	O	O	O	O	N	O
18	1	0	0	1	N	O	N	N	N	O	N
19	2	0	N	2	O	N	N	N	N	N	O
20	2	6	5	13	O	O	O	O	O	N	O
21	5	16	1	22	O	N	O	O	N	N	N
22	4	N	5	9	O	N	O	N	N	N	N
23	2	1	1	4	N	N	O	N	O	N	O
24	4	6	0	10	N	O	O	O	N	N	O
25	1	N	0	1	N	N	N	N	N	N	O
26	1	N	N	1	N	N	O	N	N	N	N
27	N	9	N	9	N	N	N	N	O	O	N
28	N	1	N	1	N	N	N	N	O	N	N
29	1	0	N	1	N	N	N	N	N	N	N
30	N	5	N	5	N	O	O	N	O	N	N
31	N	2	N	2	N	O	O	O	O	N	N
32	N	4	N	4	N	N	N	O	O	N	N
33	N	1	N	1	N	N	N	N	N	N	N
34	1	0	N	1	N	N	O	N	N	O	O
35	0	5	0	5	N	O	O	N	N	N	O
36	3	0	0	3	N	O	O	O	O	N	N

N°	Présentation web	Documents pédagogiques	Outils didactiques	Total	TIT	NOT	CAR	REF	COM	VIC	OBJ
37	2	0	1	3	N	N	N	N	O	N	O
38	3	8	2	13	O	N	O	N	N	N	N
39	17	9	0	26	N	O	O	O	O	N	O
40	6	1	10	17	O	N	O	N	O	N	N
41	17	N	2	19	O	O	O	N	O	N	O
42	1	0	1	2	N	N	O	O	N	N	O
43	2	N	1	3	N	N	N	O	N	N	N
44	1	N	0	1	N	N	N	N	N	O	N
45	1	N	N	1	N	N	O	N	N	O	O
46	2	0	0	2	N	N	N	N	N	N	N
47	13	5	0	18	O	O	O	O	O	N	N
48	1	0	1	2	N	O	O	N	N	N	O
49	4	N	1	5	N	N	O	O	N	N	O
50	1	N	N	1	N	N	O	N	N	O	N
51	3	2	0	5	N	N	N	N	N	N	N
52	1	N	N	1	N	N	N	N	N	N	O
53	1	N	N	1	N	N	N	N	N	O	O
54	2	17	N	19	O	O	O	O	O	N	O
55	1	N	N	1	N	N	O	N	O	N	N

Annexe C – Relevé du réseau notionnel issu du corpus

Nous détaillons ici toutes les notions inscrites en tant que « notions info-documentaires » ou « vocabulaire ». Dans les cas où ces rubriques sont absentes, nous piochons dans les objectifs info-documentaires théoriques, dans les mots-clés ou dans la description de la séance/séquence afin d'en retirer les principaux éléments travaillés.

GROUPE 1		
N°	Notions	Nbre
1	<ul style="list-style-type: none"> • Cyberharcèlement • Réseaux sociaux • Validation de l'information • Identité numérique • Droits et devoirs 	5
2	<ul style="list-style-type: none"> • Internet • Droit des technologies de l'information • Évaluation de l'information. 	3
4	<ul style="list-style-type: none"> • Rumeur • Fausse information • Média • Évaluation de l'information • Source 	5
5	<ul style="list-style-type: none"> • Source • Information scientifique • Objectivité • Économie de l'information • Rumeur • Canular • Hoax • Évaluation de l'information • Auteur 	9
12	<ul style="list-style-type: none"> • Rumeur (mot clé) • Analyse • Image • Trucage 	4
13	<ul style="list-style-type: none"> • Rumeur (mot clé) • Désinformation • Manipulation • Théories conspirationnistes 	4
18	<ul style="list-style-type: none"> • Rumeur • Identité numérique • Cyberharcèlement 	3
19	<ul style="list-style-type: none"> • Auteur • Besoin d'information • Moteur de recherche • Validation des sources • Vraisemblance 	5
25	<ul style="list-style-type: none"> • Information 	9

	<ul style="list-style-type: none"> • Publicité • Autorité • Pertinence • Publication • Droit de l'information • Liberté d'expression • Chaîne de production médiatique • Traitement de l'information 	
26	<ul style="list-style-type: none"> • Pluralisme d'opinions • Liberté d'expression 	2
28	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Sens critique • Désinformation 	3
29	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'information 	1
31	<ul style="list-style-type: none"> • Intention • Désinformation • Publicité cachée • Buzz • Légendes urbaines • Rumeur • Canulars • Hoax • Théorie du complot 	9
33	<ul style="list-style-type: none"> • Désinformation • Discours (rhétorique, intention) • Évaluation de l'information 	3
34	<ul style="list-style-type: none"> • Cyberharcèlement 	1
36	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit critique • Désinformation • Réseaux sociaux • Rumeur • Fake news • Hoax • Théorie du complot • Radicalisation • Fiabilité 	9
37	<ul style="list-style-type: none"> • Complot • Désinformation • Source d'information • Évaluation de l'information 	4
42	<ul style="list-style-type: none"> • Autorité • Fiabilité • Croisement des sources 	3
43	<ul style="list-style-type: none"> • Désinformation • Médiatisation • Éthique de l'information 	3
44	<ul style="list-style-type: none"> • Identité numérique 	1
45	<ul style="list-style-type: none"> • Cyberharcèlement • Identité numérique • Droits de l'information 	3
46	<ul style="list-style-type: none"> • Médias 	3

	<ul style="list-style-type: none"> • Médias sociaux • Type d'information 	
48	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Médias • Rumeur • Structuration de l'information 	4
50	<ul style="list-style-type: none"> • Identité numérique • Citoyenneté numérique • Droit à l'image • Droit à l'information. • Réseaux sociaux • Sites d'information • Vie sociale et vie numérique • Géolocalisation • Cookie • Fiabilité • Cyberharcèlement 	11
52	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Internet • Circulation de l'information • Moteurs de recherche • Fiabilité de l'information • Validité des sources 	6
53	<ul style="list-style-type: none"> • Journalisme • Sources d'information • Désinformation • Réseaux sociaux 	4
55	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'information • Médias 	2
TOTAL : 119		
GROUPE 2		
6	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'information • Source • Désinformation • Média en ligne • Sens critique 	5
9	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Mésinformation • Désinformation • Surinformation • Fact checking • Circulation de l'information • Fake • Manipulation des images • Droit d'auteur 	9
11	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Anecdote • Rumeur • Opinion 	4
15	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Déontologie du journaliste 	3

	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'information 	
22	<ul style="list-style-type: none"> • Esprit critique • Source • Traitement de l'information • Évaluation de l'information • Médias (presse écrite, audiovisuelle et Web) 	5
23	<ul style="list-style-type: none"> • Complot, complotisme, complotiste • Fiabilité de l'information • Désinformation • Crédibilité • Discours • Leviers émotionnels • Circulation de l'information • Canaux de diffusion 	8
24	<ul style="list-style-type: none"> • Rumeur • Fake news 	2
27	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Sens critique • Désinformation • Source d'information 	4
30	<ul style="list-style-type: none"> • Fait historique • Théorie du complot • Rumeur 	3
32	<ul style="list-style-type: none"> • Source • Fiabilité • Hoax • Évaluation de l'information • Structuration de l'information 	5
35	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'information • Désinformation • Rumeur • Éthique de l'information • Évaluation de l'information 	5
49	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Titre • Chapô • Légende • Fake news 	5
51	<ul style="list-style-type: none"> • Validité de l'information • Fiabilité • Pertinence 	3
TOTAL : 61		
GROUPE 3		
3	<ul style="list-style-type: none"> • Circuit de l'information • Source • Manipulation • Date • Auteur • Média • Validité 	7

7	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Diffusion de l'information • Fiabilité • Rumeur • Hoax • Canular • Légende urbaine 	7
8	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Source (primaire et secondaire) • Fiabilité de l'information 	3
10	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Image • Évaluation de l'information • Rumeur 	4
14	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Évaluation de l'information • Rumeur • Source • Internet 	5
16	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Fiabilité • Source • Rumeur 	4
17	<ul style="list-style-type: none"> • Rumeur • Désinformation • Théorie du complot 	3
20	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Source • Circulation de l'information • Rumeur • Désinformation • Théorie du complot 	6
21	<ul style="list-style-type: none"> • Auteur • Confrontation des sources • Évaluation de l'information • Fiabilité • Information • Médias • Pertinence • Source 	8
38	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Désinformation • Vérification de l'information • Sources • Médias • Propagande 	6
39	<ul style="list-style-type: none"> • Désinformation • Éthique de l'information • Évaluation de l'information • Médias sociaux • Internet. • Outils de recherche • Source 	12

	<ul style="list-style-type: none"> • Auteur • Autorité • Popularité. • Rumeur • Intox 	
40	<ul style="list-style-type: none"> • Médias d'information • Utilisation éthique de l'information 	2
41	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Rumeur • Image • Évaluation de l'information • Esprit critique 	5
47	<ul style="list-style-type: none"> • Médias sociaux • Rumeur • Désinformation • Hoax. • Fake 	5
54	<ul style="list-style-type: none"> • Médias • Déontologie du journaliste • Rumeur • Désinformation • Fiabilité 	5
TOTAL : 82		
TOTAL DES 3 GROUPES : 262		

Annexe D – Relevé des caractéristiques notionnelles de la rumeur

Les caractéristiques notionnelles relevées ici sont le fruit d'un travail de recherche sur tous les documents récupérés pour chaque séance/séquence. On a été retranscrits tous les éléments langagiers qui donnent à la rumeur ses propriétés. Cela signifie que ces caractéristiques viennent parfois des documents de préparation du professeur, sans que l'on sache toujours si celles-ci sont transmises telles quelles aux élèves.

GROUPE 1		
N°	Caractéristiques brutes	Nbre
1		
2	Est une information fausse Est non vérifiée	2
4		
5		
12		
13		
18		
19		
25		
26	N'est pas une information	1
28		
29		
31	Est une forme d'info-pollution Se rapproche de la légende urbaine Se propage via les réseaux sociaux	3
33		
34	Est une manifestation du harcèlement	1
36	Est un type de désinformation	1
37		
42	Est un phénomène qui se propage	1
43		
44		
45	Entraîne le mal-être	1
46		
48	N'est pas une information	1
50	Est une forme d'incident	1
52		

53		
55	Est une information	1
TOTAL : 13		
GROUPE 2		
6	Est un type de fausse information	1
9	Est un type de désinformation	1
11	N'est pas une information Son origine est inconnue Apporte un élément de nouveauté Sa véracité est incertaine Se répand dans le public	5
15	Est une information A des thématiques communes avec celles du complot Peut être lancée sciemment	3
22	N'est pas une information Part d'un événement choquant Se diffuse via les réseaux sociaux	3
23	Marche en fonction de la personne qui la transmet Peut être vraie ou fausse Chacun y réagit différemment Emprunte différents canaux de diffusion	4
24	De source incontrôlée Apporte un élément de nouveauté Peuvent être vraies ou fausses Une rumeur fausse est une <i>fake news</i> ou un canular Sont partagées pour des raisons diverses (malveillance envers autrui, faire rire) Se propage	6
27		
30	N'est pas un fait historique Se propage via les réseaux sociaux	2
32		
35	N'est pas une information Profite à certains A des stratégies de fabrication	3
49	N'est pas une information	1
51		
TOTAL : 29		
GROUPE 3		
3	N'est pas une information Ressemble à une information réelle (discours journalistique, image manipulée) Lancée par un manipulateur complotiste, un témoin anonyme, un journaliste trompé Fonctionne sur des preuves Repose sur un discours persuasif Repose sur un discours de la peur Contenu sur des sujets récurrents (surnaturel, complot)	17

	<p>Est de différents types : préjugés, légende urbaine, théorie du complot, propagande, canular, erreur journalistiques</p> <p>Est un mensonge ou une mauvaise interprétation d'une information</p> <p>Suppose pour marcher d'avoir confiance en l'auteur</p> <p>On souhaite y croire</p> <p>On la partage dans notre groupe, suivant l'effet de Panurge</p> <p>Est portée par diverses formes (texte, vidéo, son) dont l'image, qui peut être trafiquée, recadrée, sortie de son contexte</p> <p>Circule via les mails, les réseaux sociaux, les médias traditionnels</p> <p>Sa diffusion est rapide et concerne de nombreuses personnes</p> <p>Se stoppe en remontant la source, en consultant des ressources spécialisées, en faisant preuve d'une attitude d'internaute</p>	
7	<p>N'est pas une information car fait appel aux émotions</p> <p>On a confiance en l'expéditeur</p> <p>Synonyme de canular, légende urbaine</p> <p>Parfois liée à la théorie du complot</p> <p>Repose sur un vocabulaire alarmant</p> <p>Peut être vraie ou fausse</p> <p>N'est pas fiable</p> <p>On y croit car elle a une forme d'authenticité</p> <p>On ne la vérifie pas</p> <p>A un caractère émouvant révoltant ou inquiétant qui appelle au partage</p> <p>Diffusion rapide, virale</p> <p>Peut être orale,</p> <p>Peut être sur internet (hoax via mail et réseaux sociaux)</p>	13
8	<p>N'est pas une information fiable</p> <p>Esr apparentée au hoax (rumeur sur internet)</p> <p>A plusieurs moyens de diffusion</p>	3
10	<p>Est une fausse information</p> <p>Est de plusieurs types : complot, désinformation, arnaque/phishing, marketing, erreur journalistique</p> <p>Profite à certains</p> <p>A différents buts : scénarisation, malveillance, nuisance, buzz, parodie</p> <p>Est liée aux réseaux sociaux</p>	9
14	<p>Est un énoncé non officiel</p> <p>Peut être démentie</p> <p>Provoque une émotion qui encourage sa diffusion</p> <p>Se propage</p>	4
16	<p>N'est pas une information</p> <p>S'oppose à l'information journalistique</p> <p>Peut relever de la désinformation</p> <p>Confirmée par le fact-checking, elle devient une information</p> <p>A rarement un auteur</p> <p>N'est ni sourcée ni authentifiée</p> <p>Son message stigmatise une personne ou une catégorie de personnes</p> <p>Son message est alarmiste</p> <p>Porte sur des faits imprécis (lieu, circonstances, fréquence)</p> <p>Peut relever d'un canular</p> <p>Sa véracité n'est pas prouvée</p> <p>Peut être vraie ou fausse</p> <p>Est le plus souvent fausse</p> <p>Il y a des intentions et des stratégies derrière la rumeur</p> <p>Nécessite des outils de vérification de l'information</p> <p>Son message incite à faire suivre et partager</p> <p>Est liée aux réseaux sociaux</p>	19

	<p>Circule vite et s'amplifie N'est pas relayée par les médias crédibles</p>	
17	<p>Est une information Provient d'une source non officielle mais crédible N'est pas fondée sur une preuve Peut être vraie ou fausse Les démentis et vérifications sont impuissants Repose sur un phénomène de transmission Importance de l'émetteur dans le phénomène de circulation Circulation souvent virale avec les réseaux sociaux</p>	8
20	<p>Du latin bruit qui court, opinion courante Se rapporte à l'actualité Se nourrit du doute, comme la théorie du complot Déclaration destinée à être crue Se répand sans qu'on la vérifie A des conséquences Se diffuse sur les réseaux sociaux Peut être reprise par les médias quand le travail de journaliste est fait improprement</p>	8
21	<p>N'est pas une information Trouve son ancrage dans un fait vrai Peut être vraie ou fausse Chacun a un positionnement différent face à elle Sa propagation donne matière à des calculs Est alimentée par les médias sociaux Peut se contrer notamment par les journaux qui montrent ce qui s'est réellement passé</p>	7
38	<p>Peut être une forme de désinformation Peut relever d'un canular (hoax) Peut être vraie ou fausse Peut être diffusée par les médias classiques, lorsque le journaliste commet une erreur causée par l'immédiateté des faits</p>	4
39	<p>Est une forme de fausse information, comme le canular et le hoax Est une forme de désinformation Son origine est inconnue N'a pas de réelle source Porte sur quelque chose de nouveau Du moins grave au plus dangereux : canular < spam < rumeur < hoax Peut devenir un hoax sur internet Synonymes : bobard, canard, on-dit, ouï-dire, potin, raconter, ragot Sa véracité est douteuse Sa vérification passe par la reconnaissance de la fiabilité des sites web A une charge affective, ce qui explique sa diffusion Attire les crédules et les curieux A des conséquences Se répand dans le public Différence entre la rumeur de couloir et la rumeur sur internet Rôle des réseaux sociaux dans leur diffusion</p>	9
40	<p>Pas de réelle source Les attentats sont propices à la diffusion de rumeurs et de théories du complot Est diffusée par malveillance, ignorance, humour Profite à certains Les réseaux sociaux en sont des catalyseurs Les réseaux sociaux ont également des effets positifs contre la circulation des rumeurs Les médias traditionnels traitent des rumeurs</p>	7
41	<p>Est une fausse information</p>	7

	<p>Repose sur une typologie :complot, désinformation, arnaque/phishing, marketing, erreur journalistique</p> <p>Repose sur une certaine tonalité</p> <p>A des stratégies de fabrication</p> <p>Peut reposer sur des procédés de trucage</p> <p>Profite à certains</p> <p>Se propage avec les réseaux sociaux</p>	
47	<p>Est une forme de désinformation</p> <p>Son origine est incertaine</p> <p>Repose sur des préjugés</p> <p>Est un hoax sur le web</p> <p>Sa véracité est incertaine</p> <p>Les personnes qui y croient sont plus actives sur les réseaux sociaux que celles qui n’y croient pas</p> <p>Permet pour certains d’attirer l’attention (buzz, pour une marque ou un individu seul)</p> <p>Les médias sociaux la favorisent, comme les théories du complot</p> <p>A des particularismes sur les médias sociaux</p> <p>Les médias sociaux permettent aussi de la contrer</p>	10
54	<p>Est une forme de désinformation</p> <p>Le mécanisme de l’origine et du lancement de la rumeur est complexe</p> <p>Porte sur des sujets pièges, en lien avec la théorie du complot</p> <p>Il y a des mobiles à l’origine de la rumeur</p> <p>La crédulité la rend possible</p> <p>Elle a des conséquences</p> <p>Les journalistes vérifient la validité d’une rumeur</p> <p>Les journalistes peuvent avoir intérêt à la circulation d’une rumeur</p> <p>Se propage de manière parfois incontrôlée</p>	9
TOTAL : 134		

Annexe E – Relevé des objectifs d'apprentissage liés à la rumeur

Pour ce tableau ont été enlevés les objectifs qui faisaient la mention du simple mot « rumeur » et n'étaient donc pas suffisamment explicatifs et les objectifs répétés d'une page à une autre pour une même séance/séquence (un seul est alors conservé). Pour une recension exacte, certaines caractéristiques ci-après ont été fusionnées ou décomposées pour les besoins de notre travail. Il en a été de même pour les formats de connaissance mobilisés.

GROUPE 1	
N°19	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir identifier les hoax • Savoir réagir « civiquement » face aux hoax
N°25	<ul style="list-style-type: none"> • S'intéresser aux mécanismes de la désinformation et de la rumeur
N°34	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les manifestations du harcèlement (de la rumeur insistante à l'insulte, de la menace à l'agression physique) • Connaître pour prévenir
N°37	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une rumeur, comment elle se propage et comment la déjouer. • Découvrir des outils pour débusquer la rumeur
N°42	<ul style="list-style-type: none"> • Je comprends les phénomènes de propagation des rumeurs et canulars informatiques
N°45	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention du mal-être (réputation/rumeur, respect filles/garçons, images "retouchées" diffusées par les médias, respect du corps, image et estime de soi...)
N°48	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître ce qu'est une information d'actualité et être capable de la distinguer de la rumeur, de l'avis personnel et de la publicité
N°52	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à croiser les sources pour ne pas se fier à la rumeur
N°53	<ul style="list-style-type: none"> • Réagir face à une rumeur
TOTAL : 12	
GROUPE 2	
N°9	<ul style="list-style-type: none"> • Décrypter le mécanisme d'une rumeur • Identifier le statut des informations auxquelles nous sommes confrontés : information, rumeurs, complots
N°11	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif de cette séance (la 1ère du parcours EMI) est de comprendre ce qu'est une information, en la différenciant des notions d'anecdote, de rumeur mais également d'opinion
N°15	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une rumeur ou la construction d'une information par un journaliste, un organisme (on aborde également les retweets, la validité de l'information)

<ul style="list-style-type: none"> • Trouver les critères de la construction d'une rumeur
N°23 <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les rouages de la diffusion d'une rumeur : Canaux de diffusion, public cible...
N°24 <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce que sont les rumeurs et les fake news, comment elles se propagent et comment les déjouer
N°35 <ul style="list-style-type: none"> • Définir et différencier les informations des rumeurs tout en s'appropriant des outils de décryptage
N°49 <ul style="list-style-type: none"> • À la fin de la séance, les élèves sont capables de :distinguer information, opinion, rumeur
TOTAL 9
GROUPE 3
N°3 <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est une rumeur ? Comment elle se propage ? Comment la déjouer ? • Découvrir des outils pour débusquer la rumeur • Définir la rumeur et ses principales caractéristiques • Comprendre pourquoi et comment se propage la rumeur • Être capable de faire la différence entre une rumeur et une information • Créer des slogans sur la conduite à tenir vis à vis des rumeurs
N°7 <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire la différence entre une hoax (une rumeur) et une information • Mener une réflexion critique sur la thématique de la rumeur
N°8 <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire la différence entre information fiable et rumeur-hoax • Identifier les mécanismes d'une rumeur
N°10 <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la rumeur (mécanisme, pouvoir et nuisance) • Comprendre les trucages, les procédés de fabrication qui permettent de déceler une rumeur • Comprendre la motivation, l'intérêt d'une rumeur • Réalisation d'une grille de critères d'une rumeur • Établir une typologie des rumeurs
N°14 <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'origine d'une rumeur ; savoir évaluer une source d'information
N° 16 <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les différences entre une information et une rumeur • Reconnaître une rumeur et ses intentions • Analyser les stratégies d'une rumeur • Évaluer la ou les sources d'une rumeur
N°17 <ul style="list-style-type: none"> • Analyser la construction et de la diffusion de théories du complot, fausses informations, rumeurs, etc.
N°20 <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif de la séance est de permettre aux élèves de se questionner sur les moyens de transmission d'une rumeur, sur leur rôle dans cette transmission, et de trouver des moyens de différencier rumeur et information
N°39 <ul style="list-style-type: none"> • Définir les phénomènes d'hoax, rumeur, canular et les différencier (distinctions, similitudes) • Définir : hoax, rumeur, complot, désinformation, réseau social, viralité • Comprendre : Expliquer les différences entre rumeur et hoax • Déterminer le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion d'une rumeur

[version CAP]

- Savoir déjouer les pièges d'internet et repérer une vraie information d'une rumeur
- Connaître les questions à se poser pour vérifier la fiabilité d'un site web et faire émerger les notions de rumeurs, intox...

N°41

- Comprendre la motivation, l'intérêt d'une rumeur, à qui profite la rumeur
- Établir une typologie des rumeurs
- Comprendre les trucages, les procédés de fabrication des images et des rumeurs

N°54

- S'interroger sur un exemple précis concernant le phénomène de la rumeur

TOTAL : 32

TOTAL DES 3 GROUPES : 53

Annexe F – Correspondance caractéristiques notionnelles/propriétés scientifiques

Pour ce tableau, chaque graphique des caractéristiques notionnelles de la rumeur (question de recherche n°4) donne lieu à un intitulé (en rose) dont les résultats sont déclinés dans la colonne de gauche avec le détail du pourcentage par ordre décroissant. La colonne de droite présente la correspondance scientifique, c'est à dire les énoncés pris dans le tableau 1 – Propriétés scientifiques de la rumeur (sous la forme : *page du mémoire, nom de l'auteur*) Dans certains cas, nous sommes allés reprendre directement des extraits de notre partie 1 qui collaient davantage aux caractéristiques développés (sous la forme : *page du mémoire, nom de l'auteur, année de parution de l'œuvre* ou seulement *page du mémoire* lorsqu'il n'y a pas d'auteur précis convoqué). Dans d'autres cas, nous avons renvoyé à un travail particulier présent dans la bibliographie mais que notre partie 1 ne détaillait pas suffisamment relativement à une caractéristique précise (sous la forme : *voir nom de l'auteur, date de parution de l'œuvre*). Enfin, une seule caractéristique notionnelle peut donner lieu à deux correspondances scientifiques et vice-versa. Quand la correspondance n'est pas relevé, la case de la colonne de droite est grisée.

Reprise des caractéristiques notionnelles	Correspondance scientifique
1. La rumeur constitue-t-elle une information ?	
Elle n'est pas une information (35 %)	
Elle est une forme de désinformation (23%)	La rumeur peut être la forme visible d'une production organisée, développée à des fins stratégiques dans une optique de désinformation (p.36, Géré, Huyghe)
Elle est une fausse information (16%)	Les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses (p.25, Kapferer)
Elle est une mauvaise interprétation d'une information (3%)	Les rétroactions sont susceptibles d'impacter sur le contenu de la rumeur retransmise ultérieurement, soit que le destinataire la formule ensuite volontairement d'une manière différente, soit qu'il ait mal décodé le message par rapport à nos intentions initiales car « quelque chose est dévié par rapport à une interprétation juste », c'est la conséquence du malentendu (p.17, Lazar, 2005)
Elle a l'apparence d'une information (3 %)	
Elle s'oppose à l'information journalistique (3 %)	Les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses relativement aux faits décrits : les journalistes les accréditent ou les démentent en fonction (p.25, Kapferer)
Elle peut devenir une information après un travail de fact-checking (3 %)	Des médias reconnus ont plus récemment délégué à des journalistes la tâche de récolter les informations propres à une actualité immédiate qu'ils estampillent rumeurs afin de les soumettre à l'épreuve des faits (p.32, Cornu, 2013)
Elle est une forme d'info-pollution (3%)	

2. La rumeur est-elle vraie ?

Elle est volontairement fausse (36%)

La rumeur peut être la forme visible d'une production organisée, développée à des fins stratégiques dans une optique de désinformation (p.36, *Géré, Huyghe*)

Elle est soit vraie soit fausse (25%)

Les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses relativement aux faits décrits (p.25, *Kapferer*)

Sa véracité est incertaine (14%)

Elle est fausse (21%)

Elle est le plus souvent fausse (3,5%)

3. Quelle typologie à la rumeur ?

Elle est liée à la théorie du complot (24%)

La rumeur relève de thématiques générales communes (nouvelles technologies, étrangers, nature sauvage, violence urbaine, évolution des mœurs, surnaturel) qui sont aussi celles des légendes contemporains (mise en récit pérenne de la rumeur) et les théories du complot (p.9-10-11-46, *Campion Vincent, Renard, Reumaux*)
Les informations du récit-rumeur peuvent reposer sur un schéma conspirationniste établi d'avance ou construit a posteriori (p.46, *Taguieff*)

Elle est liée au hoax/fake news (19%)

La rumeur peut être la forme visible d'une production organisée, développée à des fins stratégiques dans une optique de désinformation (p.36, *Géré, Huyghe*)

Elle est liée au canular (16%)

Elle est liée à une erreur journalistique (14%)

Il en est d'autres, le « scoop » et la « spectacularisation », qui peuvent également entraîner la prise en compte de rumeurs. Lorsque, pris dans les flux tendus d'informations, le journaliste ne vérifie pas les rumeurs qu'il signale comme faits avérés (p.27, *Lorelle, 1992*)

Elle est liée à la légende urbaine (8%)

Il faut encore préciser que rumeur et légende contemporaine seraient un seul et même phénomène distingué par le fait que la première est une émanation de la légende, réduite à un énoncé, tandis que la rumeur « peut se développer, s'authentifier, s'incarner dans un récit » (p.11, *Renart, 2009*)

Elle est liée à de la propagande (3%)

Grande est alors la tentation de voir dans la rumeur le spectre de la désinformation fomentée par quelque officine ennemie maniant à loisir une population passive (p.6, *Gordon, Allport, 1947*)

Elle est liée à une arnaque (5%)

Elle est liée à de la publicité (5%)

Elle est liée au spam (3%)

Elle est liée au ragot (3%)

Ce que la bienséance interdit naturellement dans une conversation de bonne tenue, les deux [rumeur et ragot] semblent y plonger sans vergogne en empruntant des itinéraires plus tortueux. Les deux fonctionnent parce qu'elles suscitent un intérêt mutuel entre le locuteur qui en fait le récit et le

récepteur aux oreilles grandes ouvertes (p.14, Difonzo, Bordia, 2006)

4. Quelle diffusion à la rumeur ?

Elle se diffuse par les réseaux sociaux (44%)

La rumeur peut emprunter les canaux de diffusion du web (réseaux sociaux en ligne, blogs) (p.30, Le Crosnier, Dauphin)

Elle se diffuse ou est traitée par les médias traditionnels (25%)

La rumeur peut emprunter les canaux de diffusion des médias de masse (presse, télévision, radio) (p.26, Klein, Gryspeerdt)

Elle se diffuse sur internet (13%)

Internet est devenu un véhicule à rumeurs (p.29, Le Crosnier, 2017)

Elle se diffuse par différents moyens (6 %)

La rumeur peut être informelle (oralité) et/ou formelle (inscription sur un support) (p.8, Allport, Postman)

Elle se diffuse par bouche à oreille (6%)

Elle est transmise oralement par des individus concernés par son contenu... (p.8, Allport, Postman, 1947)

Elle se diffuse par mail (6%) :

Les chaînes de courriels étaient un moyen d'échanger « alerte au virus » et autres « lettres magiques et chaînes diverses » (p.29, Taïeb, 2001)

5. Que contient la rumeur ?

Elle apporte un élément de nouveauté (21%)

Les informations du récit de la rumeur portent généralement sur des faits nouveaux (p.15, Reumaux, Froissart)

Elle contient des éléments effrayants (21%)

Les informations du récit-rumeur portent généralement sur des faits négatifs (p.15, Rouquette)

Elle repose sur des sujets pièges (21%)

La rumeur relève de thématiques générales communes (nouvelles technologies, étrangers, nature sauvage, violence urbaine, évolution des mœurs, surnaturel) (p.9-10-11-46, Campion Vincent, Renard, Reumaux)

Elle contient des éléments qui stigmatisent (16%)

Voir Dufays, 2004 et Kapferer, 1990

Elle ne repose pas sur des preuves (5%)

Cet agglomérat proto-documentaire constitue un terrain d'expression favorable pour la rhétorique complotiste et fait office de preuve dans le cas d'une rumeur de complot (p.40-48, Ledoux, Bronner)

Elle repose sur des preuves (5%)

Voir Paillard, 2009

Elle repose sur un discours persuasif (5%)

C'est le lien de sociabilité unissant l'émetteur et le récepteur qui fait la force persuasive de la rumeur (p.18, Paillard, 2009)

Elle repose sur des faits imprécis (5%)

Les variations circonstancielles permettent l'adaptation à l'environnement culturel d'où émerge la rumeur, elles sont la condition de sa dissémination (p.11-12, Delouée)

6. Quelle origine à la rumeur ?

Elle a une source inconnue et/ou une origine incertaine (33%)	La rumeur repose sur l'attribution d'une source anonyme (p.18, Rouquette)
La rumeur a rarement un auteur identifié (21%)	La rumeur n'est « pas un témoignage, mais le témoignage d'un témoignage » : il s'effectue un glissement d'une personne à une autre, un décalage qui caractérise les modalités particulières de la transmission rumorale (p.17, Rouquette, 1990)
La rumeur est une création réfléchie (21%)	L'auteur de l'énoncé initial (= la source véritable) a la volonté de diffuser son message parmi les individus, la connaissance de son identité importe (quelles sont ses intentions derrière l'acte, comment pousse-t-il à la rumeur ?) (p.27, Taïeb)
Elle a une source non officielle (10%)	La rumeur n'est pas une information puisqu'elle n'a pas de cachet officiel (p.24)
La rumeur est tirée d'un fait réel (10%)	La rumeur va ainsi se faire archéologue. Elle va puiser dans le musée de la mémoire d'un groupe les éléments significatifs, horreurs ou joyaux, coups d'éclats ou coups de Jarnac qui, constituant autant de précédent (p.11, Reumaux, 1994)
Le mécanisme à l'origine de la rumeur est complexe (5%)	La rumeur est une production spontanée partagée par un ensemble conséquent d'individus (p.3, Aldrin)
La rumeur part d'un témoin anonyme (5%)	Le caractère imprédictible de la rumeur et son énoncé instable obligent à parler d'auteurs au pluriel, chaque individu s'appropriant et remodelant au besoin les éléments du récit rumorale (la rumeur est une création collective) (p.8, Froissart)
7. Pourquoi la rumeur fonctionne ?	
Appel aux émotions (23%)	Les informations du récit-rumeur se transforment et davantage encore lorsque les sujets transmetteurs se sentent émotionnellement impliqués par son contenu (p.8-20, Tafani, Rouquette)
Importance du transmetteur (18%)	C'est le lien de sociabilité unissant l'émetteur et le récepteur qui fait la force persuasive de la rumeur (p.18, Paillard, 2009)
Elle n'est pas vérifiée (18%)	Les informations du récit-rumeur ne sont pas vérifiées et vérifiables dans l'immédiat (p.25, Kapferer)
Elle joue sur la crédulité/la curiosité (9%)	Un régime de circulation « rumorale », où l'origine d'informations nébuleuses partagées massivement n'est jamais interrogée, pose le problème du positionnement de récepteur : crédule ou dédaigneux face au caractère douteux d'un régime informationnel trouble mais cognitivement confortable (p.31-47-48, Zémor, Bulinge, Bronner)
Souhait d'y croire (9%)	La rumeur est en somme la conséquence des « possibles de la croyance et des rapports de force prévisibles entre ces possibles » (p.21, Bronner, 2006)
Poids pris par les personnes qui y croient et les partagent sur les réseaux sociaux en ligne (5%)	Et cette parole contestataire trouve sur internet sa pleine expansion, se déployant « sur et aux travers des moyens et réseaux de communication modernes » (p.46, Giry, 2017)
Ignorance de la vérité (5%)	Une ère de post-vérité à l'œuvre dans nos démocraties, où la vérité est devenue une « affaire d'opinion » et s'affranchit tout à fait de contraintes du réel dispensables car désagréables (p.42, Halévi, 2017)

Effet de groupe (5%)	Elles renforcent la cohésion d'une communauté contre un ennemi désigné (fonction politique) (p.16, Aldrin)
Elle a une forme d'authenticité (5%)	La rumeur est donc multi-forme et peut s'appuyer sur la combinaison de textes, d'images et de vidéos (plasticité de la rumeur numérique) (p.32, Froissart)
Elle fait douter (5%)	

8. Comment reconnaître/stopper la rumeur ?

Médias de masse (27%)	Des contenus à forte viralité sont nommés rumeurs après le travail de fact-checking médiatique mais aussi celui de sites spécialisés dans les hoax et de simples internautes qui lancent l'alerte (p.33-34, Froissart, Bigot, Alloing, Vanderbiest)
Réseaux sociaux (18%)	
Avoir une attitude d'internaute (9%)	
En remontant la source (9%)	La rumeur numérique circule en une traînée de proto-documents dont la localisation spatiale et temporelle permet de remonter le fil de son existence (p.32, Pédauque)
Juger la fiabilité des sites web (9%)	
La démentir (9%)	Les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses relativement aux faits décrits : les journalistes les accréditent ou les démentent en fonction (p.25, Kapferer)
Le démenti est inefficace (9%)	Les médias sont en ce cas appelés afin de solutionner définitivement le problème par, entre-autres, l'art subtil et délicat du démenti (p.24, Kapferer, 1990)

9. Quelles relations entre médias de masse et rumeur ?

La reprennent par erreur (45%)	Les journalistes peuvent reprendre à leur compte des « rumeurs » et les faire passer intentionnellement ou non pour des informations véritables (p.28, Dumas, Lorelle)
La vérifient (27 %)	Les informations du récit-rumeur peuvent être vraies et/ou fausses relativement aux faits décrits : les journalistes les accréditent ou les démentent en fonction (p.25, Kapferer)
Ne la relaient pas (9%)	Ces mêmes rumeurs sont en retour regardées par la communauté médiatique qui les a longtemps tenues pour phénomènes négligeables (p.26, Arpin, 2010)
La lancent par erreur (9%)	Les journalistes peuvent reprendre à leur compte des « rumeurs » et les faire passer intentionnellement ou non pour des informations véritables (p.28, Dumas, Lorelle)
Ont intérêt à ce qu'elle circule (9%)	La reprise de rumeurs émanant de représentations partagées, d'un fonds culturel bien vivace, s'est grossie d'informations totalement fausses, pures inventions médiatiques destinées à donner des exemples concrets confortant le registre du Tutsi diable sanguinaire (p.26, Dumas, 2014)

10. Quelles conséquences à la rumeur ?

Est dangereuse/fait du mal (30%)	La rumeur est en soi un bruit social qui peut occasionner des désordres importants (p.35, <i>Triomphe, Boatini Junior, Tonin</i>)
Profite à certains (20%)	Il peut tout à fait s'agir d'une tentative de désinformation s'il y a intention stratégique planifiée basée sur la production de faux documents et sur leur médiatisation « aux intérêts de l'initiateur et au détriment de la cible » (p.34, <i>Huyghe, 2016</i>)
A des conséquences (15%)	Dans la ville brésilienne de Guarujá, la population supplicia une femme qui mourut de ses blessures deux jours plus tard, le 3 mai 2014. Ses agresseurs avaient cru la reconnaître sur une photographie qui circulait sur Facebook, photographie d'une femme suspectée de kidnapping d'enfants sur fond de magie noire (p.34, <i>Boatini Junior, Tonin, 2017</i>)
Sert à faire rire/à parodier (15%)	La rumeur est le moyen par lequel on attire à soi les regards et « [l]es intentions du colportage s'avèrent alors très variées : convaincre, effrayer, amuser, distraire, épater l'auditoire » (p.16, <i>Aldrin, 2002</i>)
Permet d'attirer l'attention (10%)	Elles permettent une démonstration personnelle qui participe de la construction réputationnelle des individus (fonction sociale) (<i>Emler, p.19</i>)
Chacun réagit différemment à la rumeur (10%)	Chacun face à la rumeur va adopter une posture différente en fonction de ce qu'il entend, de ce qu'il écoute, de ce qu'il comprend, de ce qu'il accepte, de ce qu'il retient, de ce qu'il a envie d'exprimer, de ce qu'il pense à dire... (p.21, <i>Fick, 1994</i>)
11. Divers	
A des particularismes sur les médias sociaux	« Les multiples sources et documents accessibles en ligne amènent en permanence "de l'eau au moulin" de la rumeur pour mieux la rafraîchir et la reverser sur les réseaux » (p.47, <i>Rebillard, 2017</i>)
Sa propagation donne matière à des calculs	La rumeur est conçue comme un produit prédictible dans son fond et sa circulation (p.6, <i>Froissart, 2002</i>)
Du latin bruit qui court, opinion courante	Étymologiquement, le terme de rumeur renvoie à l'expression de bruit qui court (p.2, <i>Paillard</i>)
N'est pas fiable	La rumeur ayant une origine incertaine, le discours qu'elle renferme est de prime abord invérifiable donc considéré sinon comme faux, à tout le moins comme douteux (p.4)
Est portée par diverses formes (texte, vidéo, son) dont l'image, qui peut être trafiquée, recadrée, sortie de son contexte	Une telle diversité n'est pas nouvelle mais la singularité tient ici à la combinaison immédiate des formes de la rumeur numérique, réunies en une composition documentaire dont l'interprétation suppose la prise en compte de tous les éléments qui s'entrecroisent et font ensemble sens (p.31, <i>Froissart, 2009</i>)
N'est pas un fait historique	

TITRE

La notion de rumeur en information-documentation : un état des lieux.

RÉSUMÉ

Mot du langage commun, la rumeur apparaît comme un concept protéiforme dont la genèse scientifique remonte à plus d'un siècle. L'institution scolaire s'est saisie de ce concept dans le cadre d'un enjeu double : une approche liée au bon climat scolaire de l'établissement, plaçant la rumeur au nombre des victimations dont les membres de la communauté éducative peuvent être victimes ; une approche liée au contexte tragique des récents attentats sur le sol français, agrégeant la rumeur au faisceau des phénomènes de théories du complot et de désinformation. Spécialiste des Sciences de l'information et de la communication, le professeur documentaliste semble tout particulièrement concerné par le traitement didactique de cette notion d'apparition récente. Compte tenu de son cadre particulier de travail, comment parvient-il à appréhender la rumeur (réseau notionnel, caractéristiques, objectifs d'apprentissage) et quelle vision générale en donne-t-il à l'intention des élèves ?

MOTS-CLÉS

Enseignement secondaire, information-documentation, didactique, notion, rumeur